This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
$B 83 788

Digitized by Google

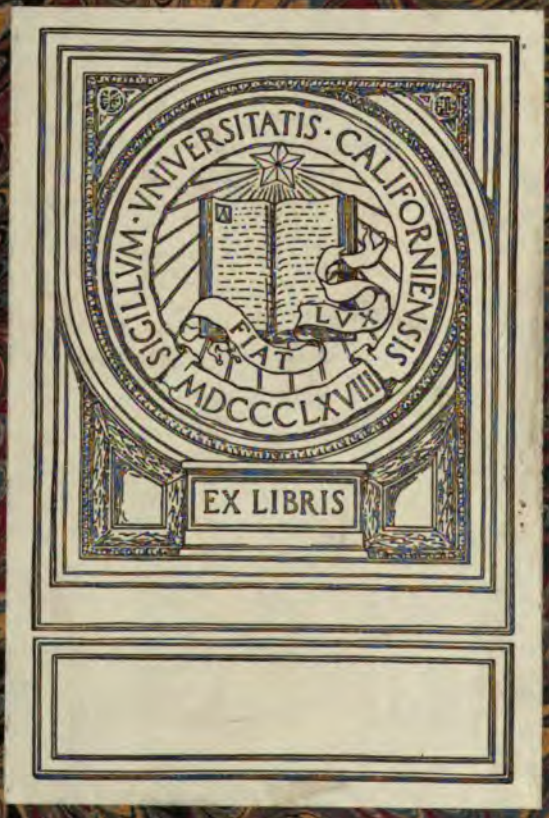

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VIE

DE CHARLES-HENRY

COMTE DE HOYM

TOME I

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

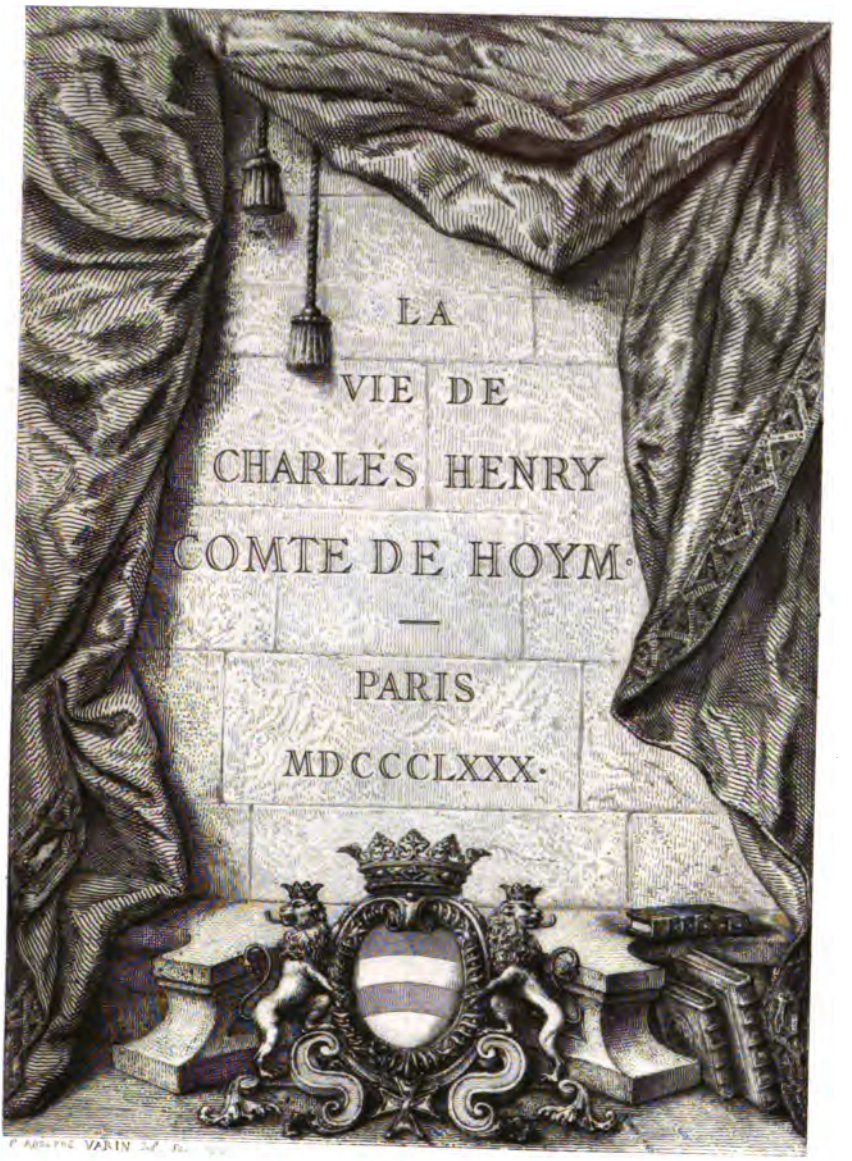

Digitized by Google

Digitized by Google

VIE

DE CHARLES-HENRY

COMTE DE HOYM

AMBASSADEUR DE SAXE-POLOGNE EN FRANCE

ET CÉLÈBRE AMATEUR DE LIVRES

1694 — 1736

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

TOME I

A PARIS

CHEZ TECHENER, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

M DCCC LXXX

Digitized by Google

Digitized by Google

DC135
H7P5
v.1

Cette *Vie du Comte d'Hoym* a été publiée par les ſoins, avec les caractères & aux frais de la Société des Bibliophiles françois, & quand ce préſent livre fut achevé d'imprimer, le 28 décembre 1880, étoient membres de ladite Société :

S. A. R. Monſeigneur le Duc D'AUMALE, *Préſident d'Honneur*.

I. — 1820. — M. le Comte ÉDOUARD DE CHABROL, ancien Maître des requêtes au Conſeil d'État, *Doyen*.

II. — 1843, 5 avril. — M. le Baron JÉRÔME PICHON, *Préſident*.

III. — 1845, 26 mars. — M. le Baron DU NOYER DE NOIRMONT, ancien Maître des requêtes au Conſeil d'État.

IV. — 1846, 20 mai. — M. ERNEST DE SERMIZELLES.

V. — 1851, 28 mai. — M. DE LIGNEROLLES.

VI. — 1852, 14 janvier. — M. DURIEZ DE VERNINAC, Secrétaire d'ambaſſade.

VII. — 1852, 14 janvier. — M. le Comte GEORGES DE SOULTRAIT, Membre non réſidant du Comité hiſtorique des Arts & Monumens, Tréſorier payeur général des finances, à Beſançon.

VIII. — 1852, 15 décembre. — M. le Vicomte FRÉDÉRIC DE JANZÉ.

M534890

Digitized by Google

IX. — 1856, 12 mars. — M. PAULIN PARIS, Membre de l'Académie des Inſcriptions.

X. — 1858, 24 mars. — M. CHARLES SCHEFER, de l'Académie des Inſcriptions, Premier ſecrétaire interprète du Gouvernement.

XI. — 1860, 11 janvier. — M. le Comte DE FRESNE, *Secrétaire.*

XII. — 1861, 24 décembre. — M. le Comte CLÉMENT DE RIS, Conſervateur du Muſée de Verſailles.

XIII. — 1863, 28 janvier. — Madame la Comteſſe FERNAND DE LA FERRONNAYS.

XIV. — 1864, 13 janvier. — M. DE BRAY, Tréſorier payeur général à Chartres.

XV. — 1865, 22 février. — M. le Duc DE FITZ-JAMES.

XVI. — 1867, 24 avril. — M. le Marquis DE BIENCOURT.

XVII. — 1868, 27 mai. — M. GUSTAVE DE VILLENEUVE, ancien préfet.

XVIII. — 1870, 11 mai. — Madame la Marquiſe DE NADAILLAC.

XIX. — 1872, 24 janvier. — S. A. R. Monſeigneur le Duc D'AUMALE, *Préſident d'Honneur.*

XX. — 1872, 24 janvier. — M. l'Abbé BOSSUET, curé de Saint-Louis-en-l'Ile.

XXI. — 1872, 24 avril. — M. le Comte LANJUINAIS, *Tréſorier.*

XXII. — 1875, 27 janvier. — M. le Comte DE LA BÉRAUDIÈRE.

Digitized by Google

XXIII. — 1876, 8 mars. — M. le Duc DE LA TRÉMOILLE.

XXIV. — 1876, 8 mars. — M. le Duc DE CHAULNES.

MEMBRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

I. — 1874, 28 janvier. — M. le Comte ALEXANDRE APPONYI. A. E.

II. — 1876, 12 avril. — M. EMMANUEL BOCHER. M. A.

III. — 1878, 22 mai. — M. le Comte DE LONGPÉRIER GRIMOARD. M. A.

IV. — 1879, 9 avril. — M. le Baron MARC DE LASSUS. M. A.

V. — 1880, 11 février. — M. le Baron ROGER PORTALIS. M. A.

MEMBRE HONORAIRE.

M. GRANGIER DE LA MARINIÈRE.

MEMBRES CORRESPONDANS.

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES.
LA SOCIÉTÉ PHILOBIBLON DE LONDRES.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ..... V

TABLE DES CHAPITRES du tome Ier..... VIII

PRÉFACE..... IX

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES contenues dans les tomes I & II. XVII

CHAPITRE I. — Depuis la naiſſance d'Hoym juſqu'à ſa nomination au poſte de repréſentant de Pologne à Paris (1694-1720). 1

CHAPITRE II. — Depuis l'arrivée d'Hoym à Paris en qualité de miniſtre de Pologne juſqu'à ſa nomination au miniſtère de Saxe en 1729..... 29

CHAPITRE III. — Depuis le retour d'Hoym en Saxe juſqu'à ſa mort. 71

CHAPITRE IV. — De la bibliothèque du comte d'Hoym & de ſon goût pour les livres..... 148

CHAPITRE V. — Tableaux, bronzes & objets d'art..... 181

APPENDICE..... 199

I. Encore deux cartons du comte d'Hoym par M. de Sahr.. 199

II. Notice ſur la préſidente Ferrand & lettres d'elle..... 208

III. Le chevalier Schaub..... 230

IV. La pupille d'Hoym..... 242

Digitized by Google

PRÉFACE

ÉRITIERS d'une partie des richeſſes des amateurs qui nous ont précédés, nous ſommes animés d'une ſorte de piété filiale pour leur mémoire. Nous leur ſavons gré d'avoir eu ce que nous avons, d'avoir aimé ce que nous aimons. Nous ſommes heureux de recueillir quelques détails ſur leur exiſtence & nous formons pour eux une poſtérité éclairée & bienveillante, reſtreinte, mais ſûre, qui trouvera peut-être à ſon tour dans l'avenir la même attention, j'allois dire la même affection qu'elle a donnée au paſſé.

Ce ſentiment, je l'ai éprouvé bien jeune. Les exemplaires du comte d'Hoym portant avec eux leur certi-

Digitized by Google

ficat d'origine me plurent dès que je les connus. Je me rappelle toujours quel plaiſir j'éprouvai lorſqu'en 1831 (je n'avois pas encore dix-neuf ans) j'achetai le premier ouvrage provenant d'Hoym que j'euſſe vu. C'étoient les Mémoires & Ambaſſades de Baſſompierre, quatre volumes reliés en veau fauve. Cette bibliothèque, dont j'avois un catalogue dès 1830, continua à attirer mon attention, & en 1838 je publiois dans le Bulletin de Techener (année 1838, pages 151 à 155), ſous le nom de Claude Gauchet, un article à propos du centième anniverſaire de la vente d'Hoym. Je ne ſavois rien alors de la vie du célèbre amateur, mais la lecture attentive du catalogue m'avoit dès lors ſuggéré quelques remarques aſſez juſtes ſur ſa bibliothèque. M. Lamoureux, juge à Nancy, me donna la réplique & fournit dans un des numéros ſuivans du Bulletin (page 313) quelques détails ſupplémentaires.

Ce ne fut que beaucoup plus tard, ſous l'Empire, que j'eus l'idée de faire ſur Hoym des recherches aux Archives des Affaires étrangères. Dans ces Archives, qu'on repréſente aujourd'hui comme ayant été fermées aux chercheurs, juſqu'à ces beaux jours de république, par un mauvais vouloir ſyſtématique (1), j'éprouvai ce que j'ai éprouvé au début de ma carrière dans tous les dé-

(1) On me permettra de nommer ici le ſavant M. Faugère, qui a été ſi injuſtement attaqué dans ces derniers temps par quelques journaux. J'ai toujours trouvé chez lui & chez les perſonnes placées ſous ſes ordres une obligeance parfaite, & je lui en exprime ici ma très-vive reconnoiſſance. Si on avoit montré aux perſonnes qui l'ont attaqué certain volume de la correſpondance de Saint-Simon en Eſpagne, dont la moitié a été arrachée (il y a pluſieurs années, je me hâte de le dire), ils auroient compris qu'on uſât de réſerve, même envers les perſonnes les plus incapables de pareils méfaits.

Digitized by Google

pôts où j'ai travaillé. D'abord un peu de froideur, aſſez juſtifiée par l'embarras & l'ennui que donne un étranger ſurvenant dans un intérieur adminiſtratif, puis, enſuite, un intérêt & une bienveillance croiſſant à meſure que ſe manifeſte chez le chercheur un véritable déſir de trouver, tempéré par la patience & la modération. Là un horizon nouveau s'ouvrit à moi; mais par un motif facile à comprendre, ſi j'appris beaucoup de choſes ſur la vie d'Hoym en Allemagne, j'en trouvai bien peu ſur ſa vie en France, & c'étoit là ce qui intéreſſoit le plus un amateur françois.

Par des circonſtances qu'il ſeroit trop long de raconter, un gentilhomme ſaxon, fort inſtruit & s'étant, lui auſſi, occupé d'Hoym, apprit en 1868 qu'il y avoit en France quelqu'un faiſant les mêmes recherches. Une annonce inſérée par ſes ſoins dans les journaux nous mit en rapport, & le 18 août 1868, après quelques lettres échangées, M. Charles Sahrer de Sahr arrivoit chez moi en Normandie, m'apportant comme cadeau de bienvenue une très-belle photographie coloriée du portrait d'Hoym par Rigaud.

L'année ſuivante, je me rendois en Saxe, & j'étois reçu à Dreſde au mois de juin 1869 par mon nouvel & excellent ami. Nous viſitions enſemble Lichtewalde, Skaska, Königſtein, Moritzbourg, tous ces lieux pleins des ſouvenirs d'Hoym. M. de Sahr me préſenta en outre à l'aimable & ſavant M. de Weber (1), directeur des Archives de Dreſde, & toute la correſpondance d'Hoym avec ſa cour me fut communiquée. Je fis des extraits de quelques pièces, j'en marquai d'autres pour être co-

(1) Décédé depuis.

Digitized by Google

piées in extenſo, & ces pièces, comme le lecteur pourra en juger, ne ſont pas les élémens les moins intéreſſans de la vie d'Hoym.

Peu de temps après mon retour, le 27 août 1869, M. de Sahr me faiſoit ſavoir que M. le comte Albert de Vitzthum avoit bien voulu faire des recherches attentives dans ſes archives de Lichtewalde & qu'il y avoit trouvé quantité de pièces intéreſſantes pour le ſéjour d'Hoym à Paris. Il me donnoit ſur ces pièces (1) des détails qui m'enchantoient.

M. de Sahr avoit conçu le déſir que notre travail ſur Hoym fût publié par la Société des Bibliophiles françois. Aucune nation, on peut bien le dire, n'a fourni un auſſi grand nombre d'amateurs diſtingués que la nôtre. C'eſt en France que la bibliothèque d'Hoym a été formée, c'eſt en France qu'elle s'eſt diſperſée. Rien n'étoit donc plus naturel que la publication d'une vie du grand amateur par une ſociété éminente dont les plus grands bibliophiles ayant exiſté depuis ſoixante ans ont fait partie.

M. de Sahr s'étant préſenté aux ſuffrages de la Société, fut admis le 12 janvier 1870. Il fut alors convenu que la Société publieroit notre travail. M. de Sahr ſe chargea d'écrire la vie d'Hoym en Allemagne, ſon procès & ſa mort, & me laiſſa le ſoin de raconter la vie d'Hoym à Paris. Je lui remis les notes aſſez volumineuſes que

(1) Bien antérieurement mon collègue bibliophile & ami, Grangier de la Marinière, m'avoit cédé, je pourrois dire donné, un certain nombre de lettres bien curieuſes adreſſées par Hoym à M. de Brais & à Milſonneau, & d'autres pièces intéreſſantes provenant auſſi de ce dernier. Il les avoit acquiſes à la vente de M. Villenave, qui avoit réuni une ſi précieuſe collection hiſtorique.

Digitized by Google

j'avois recueillies ſur les correſpondances de Saxe & de Pologne aux affaires étrangères, ainſi que les extraits de la correſpondance de Schaub, que mon ami M. Robert S. Turner avoit bien voulu faire copier pour moi au Foreign Office, à Londres. M. de Sahr devoit me communiquer les documens de Lichtewalde après que M. de Vitzthum l'auroit autoriſé à le faire.

Mais la guerre éclata, & quoique j'aie toujours pu correſpondre avec M. de Sahr par l'Angleterre, puiſque j'habitois à cette lamentable époque ma propriété près de Honfleur, le travail fut interrompu. Il ne pouvoit plus être queſtion d'envoi de pièces d'Allemagne en France.

Bon & généreux comme il étoit, mon excellent & noble ami trouva l'occaſion de ſecourir des priſonniers françois & il ne la laiſſa pas échapper. A la paix, il revint me voir à Paris. M. le comte Albert de Vitzthum avoit péri pendant la guerre (1). La Commune étoit ſurvenue. Nos travaux ne reprirent que plus tard. M. de Vitzthum, frère du comte Albert, avoit hérité de Lichtewalde, de ſes archives & auſſi de l'obligeance de ſon frère aîné. Il maintint les communications que le comte Albert avoit faites à M. de Sahr & lui en fit même, je crois, de nouvelles. J'en ai profité pour mon travail, & je lui en fais ici tous mes remercîmens.

Il eſt difficile de travailler enſemble ſur un même ſujet quand l'un des auteurs habite la Saxe & l'autre la France. Le travail marchoit donc lentement. Hélas! nous ne devions pas terminer enſemble cet ouvrage

(1) A Étrépagny, où un détachement ſaxon fut ſurpris par des mobiles normands.

Digitized by Google

entrepris avec tant de plaiſir & pour lequel, grâce à MM. de Vitzthum, nous avions trouvé des documens d'une quantité & d'une importance ineſpérées!

Dans la nuit du 14 au 15 août 1874, une attaque d'apoplexie, ou plutôt de goutte remontée, enlevoit mon excellent ami à l'âge de cinquante-deux ans!

M. de Sahr, d'un extérieur agréable & qui prévenoit d'abord en ſa faveur, étoit un homme du monde plein de cœur (1), des meilleures manières & du plus aimable caractère. Fort inſtruit de l'hiſtoire de ſon pays & de celle du nôtre, ſa converſation allioit à la ſolidité de ſon inſtruction les ſaillies d'un eſprit fin & vif & une gaieté charmante. Plus on le connoiſſoit, plus on s'attachoit à lui. J'en parle, hélas! en connoiſſance de cauſe.

Un des fils de ſon frère, M. Léon de Sahr, voulut bien conjurer les effets déſaſtreux que cette mort ſi regrettable & ſi regrettée auroit pu avoir pour l'hiſtoire d'Hoym. Il m'envoya le travail commencé par ſon oncle & les pièces que MM. de Vitzthum lui avoient communiquées.

M. de Sahr avoit commencé le récit de la première jeuneſſe d'Hoym, puis il avoit écrit (preſque entièrement en allemand) une hiſtoire très-circonſtanciée de la diſgrâce & des empriſonnemens d'Hoym, & ſurtout de ſa fin. Mme de Sahr, ſa belle-ſœur, née baronne de Koenneritz, mère de MM. Georges & Léon de Sahr, a bien voulu traduire pour moi les paſſages les plus importans du travail de ſon beau-frère. C'eſt ſurtout à

(1) « Malheureux! diſoit-il à un domeſtique qui le voloit. Vois dans quelle poſition tu me places! Je ne puis même pas te renvoyer! car ſi tu ſortois de chez moi je ne pourrois pas, en conſcience, te donner de certificat, & perſonne ne te prenant, tu mourrois de faim! »

Digitized by Google

l'aide de ce travail & des documens originaux des Archives de Lichtewalde que j'ai pu rédiger la vie d'Hoym. Si ce volume a quelque ſuccès, que l'honneur en revienne donc ſurtout à la mémoire de mon ami.

Grâce aux documens que nous devons à ſon initiative nous connoiſſons parfaitement Hoym, non-ſeulement comme amateur de livres (1), mais encore comme amateur de tableaux, de porcelaines & de bronzes; nous entrons auſſi dans ſa vie d'homme du monde très-apprécié de cette charmante ſociété de la Régence qui s'étoit fait un art à ſon image, & quel art! Peu d'amateurs auront été auſſi connus & paroîtront plus dignes de l'être.

Le lecteur ſera peut-être choqué de quelques lettres ou paſſages un peu leſtes qui ſe trouvent dans cet ouvrage, mais nous ſommes tous des *curieux*, c'eſt-à-dire des gens avides de voir, de connoître, de ſavoir : cherchant les détails, car l'Hiſtoire eſt comme la Nature, *maximè miranda in minimis*. C'eſt à mon inſtinct de *curieux* que j'ai obéi en laiſſant ſubſiſter ces gaietés. Comme j'ai écrit auſſi pour les curieux, j'eſpère leur indulgence (2).

Il m'a toujours ſemblé qu'il étoit difficile de bien connoître un homme ſans connoître un peu ſon entourage. Auſſi ai-je parlé longuement dans un appendice placé à

---

(1) Il eſt bien regrettable qu'on n'ait pas retrouvé le catalogue, probablement détaillé, de la Bibliothèque d'Hoym, qu'en avoit dreſſé Gabriel Martin. A-t-il péri?

(2) J'eſpère encore que les lettres & têtes de pages de ce volume, priſes par ordre de la Société des Bibliophiles dans des gravures du dix-huitième ſiècle, c'eſt-à-dire de ce ſiècle qui, après le ſeizième, a le mieux compris l'ornementation des livres, auront l'approbation des lecteurs. D'autres planches relatives à la Bibliothèque d'Hoym préſenteront un intérêt d'un autre genre, mais non moindre.

Digitized by Google

la fin du premier volume du chevalier Schaub & de la préſidente Ferrand. Le premier a été intimement lié avec Hoym, & on ne s'explique pas la rupture évidente de leurs relations. Quant à la préſidente Ferrand, elle a été une des femmes les plus ſpirituelles du dix-huitième ſiècle, de ce ſiècle qui fut le triomphe de *l'eſprit*. C'étoit, je crois, rendre ſervice à l'hiſtoire littéraire & romaneſque de cette époque que de dire quelques mots exacts ſur ſa vie & de donner celles de ſes lettres qui ont paſſé ſous mes yeux.

Je devrois peut-être m'excuſer d'avoir été ſi long à terminer cet ouvrage. Mais tous ceux qui me connoiſſent ſavent quelles cruelles épreuves Dieu m'a infligées, & je pourrois dire, comme la préſidente Ferrand (1), que « je ſuis preſque honteux de vivre ». Au reſte, ſi le livre intéreſſe le public pour lequel il a été écrit, il auroit toujours paru trop tard. Dans le cas contraire, il aura toujours paru trop tôt.

Paris, le 15 août 1880.

Le Baron JÉRÔME PICHON.

---

(1) Page 227 de ce volume.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'HOMMES, DE LIEUX ET DE CHOSES CITÉS

DANS LA VIE D'HOYM (1)

A

Abreuvoir, (T) II, 66.
Académie des ſciences, II, 159.
ACHUNA (d'), I, 151.
Acis & Galatée, II, 60.
ADOLPHUS MAGNUS (comte d'Hoym), II, 353.
Adonis (Mort d'), (T) II, 62.
Adoration des mages, (T) II, 158.
AGUESSEAU (Chancelier d'), I, 46; II, 281, 282.
Aigle-Blanc (Ordre de l'), II, 164, 168.
Aiguière, II, 122.
Alambic, II, 124.
ALBANE : Jeux d'enfans, II, 57; — Toilette de Vénus, II, 57, 83; — la Samaritaine, II, 57, 87; — Sainte Catherine, II, 57, 86; — (gravures d'après l'), II, 160); — (copies de l'), II, 76.
ALBERONI, I, 214.
ALBRET (Ducheſſe d'), II, 243.
ALBRET (Mlle d'), I, 12; II, 224.
Alençon (Point d'), II, 139.
Alexandre entrant dans la tente de Darius, II, 74.
ALLEURS (Comte des), II, 355.
AMELOT, I, 141, 147; II, 78.
Amour (l') tenant un arc (T), II, 83.
AMPHITRITE, II, 114.
ANDREZEL. (Voy. BASSOMPIERRE [Théréſe de] & PICON.)
Andreſel, II, 219, 224.
ANNE, comteſſe Orſelska. (Voy. HOLSTEIN [Princeſſe de].)
Angleterre (Bureau d'), II, 32; — (criſtal d'), II, 118; — (cuir doré d'), II, 26; — (dentelles d'), II, 140; — (drap rayé d'), II, 146; — (flanelle d'), II, 147; — (gants d'), II, 151; — (point d'), II, 10; — (ratine d'), II, 12; — (ſoie d'), II, 151; — (taffetas d'), II, 148; — (verres d'), II, 119.
Angloiſes (Dames), (T) II, 78.
ANGUIER, II, 114.

1. Cette table est de M. Rouzé fils.

Digitized by Google

Anson (Lord), I, 236.
Antal, mesure de liquide, I, 34; II, 322.
Antin (Duc d'), II, 61.
Antinoüs, II, 113, 114.
Antonini (Abbé), I, 197.
Argenlieu (d'), I, 186; II, 5.
Argenson (d'), I, 150.
Arland, II, 221, 329.
Armenonville (d'), II, 281, 282.
Armoire en coin, II, 33; — pour le linge, II, 33; — bois de chêne, II, 34; — pour les habits, II, 34; — garde-meuble, II, 37; — pour le gros linge, II, 57.
Armoires (Bas d'), II, 38.
Arnim (Georges-Christophe d'), II, 353; — (Charles-Sigismond d'), II, 358.
Arouet (Voltaire), II, 244.
Arranger (Abbé), II, 102.
Ashburnham, I, 236.
Assiettes d'étain fin, II, 46; — d'étain commun, II, 47; — d'argent rondes, II, 120; — contournées, II, 121.
Astruc, I, 31, 144 & passim; II, 245, 341.
Ateliers plians (fer), II, 46.
Audran, I, 183; II, 160, 162.
Auguste Deutsch, domestique, I, 122; II, 337.
Auguste II, le Fort, I, 2 & passim; II, 149 & passim.
Auguste III, I, 2, & passim.
Aune d'Allemagne, II, 137; — de Brabant, II, 140; — de Paris, II, 153; — de Saxe, II, 153.
Averne (Mme d'), I, 38; II, 261, 262.
Avoine, II, 201.

B

Bacchus (Éducation de), II, 58.
Bade (Prince de), II, 266.
Bagues, II, 170.
Baïf (Ant. de), II, 211.
Baigneuses, (T) II, 75, 81.
Bailly, I, 163.
Balances, II, 47.
Baluze, I, 158, 174.
Bamboche, II, 326; — Belle foire, II, 169.
Banquette, II, 33.
Baptême de N.-S., II, 72.
Bar (de), II, 242, 244.
Barbin (François), II, 319.
Bartholomé : Paysage, II, 67.
Bas, II, 142, 151.
Basin des Indes, II, 147.
Bassan : Bœufs, II, 58; — l'Enfant perdu, II, 71, 85.
Bassin, II, 122; — à barbe, II, 125.
Bassinoire, II, 47.
Bassompierre (Fr.-Ch., marquis de), I, 14; — (Fr.-Thérèse de), dame d'Andrezel, I, 14; — (Marquise de), I, 14.
Batailles d'Alexandre, II, 160, 162.
Batailles de Constantin, II, 162.
Bau. (Voy. Bos [Abbé du].)
Bazinière (Bertrand de la). (Voy. Nancré (Marquise de).
Beaubour, II, 238, 240.
Beaudouin (le père), I, 121.
Beaume (Mme de), I, 12; II, 244.
Becaille, II, 6.
Behr (Mme de), I, 4, 5, 7; II, 22.
Behren. (Voy. Behr.)
Beichlingen (Charlotte-Sophie de), II, 357.
Belestre, I, 154.
Belisle (Comte de), I, 240; II, 264.
Bellinzani (Anne). (Voy. Ferrand).
Bembo, I, 175.
Bequerel, II, 345.
Berain, I, 183.
Bergame, II, 9.
Bérin (Mlle de), II, 161.
Bérin (Œuvre de), II, 161.

Digitized by Google

BERINGHEN (de), I, 185; II, 62, 64, 65, 67.
Berlin, I, 4, 5.
Berline, II, 133, 135; — (demi-), II, 135.
BERNARD (S.-J., comte de Coubert), I, 246.
BERNARD (Samuel), I, 112.
BERRY (Ducheſſe de), I, 214, 217; II, 243.
BEZENVAL (Mme de), I, 254.
BIBERON de Cormery, II, 55, 66.
Bible de Mayence (1462), I, 157.
Bible polyglotte, I, 154.
Bibliothèque, I, 148, 155; II, 34, 38.
Bidets, II, 36.
Biens & effets d'Hoym, II, 174.
Biens-fonds d'Hoym, II, 174.
BINEAU (de). Voy. BUNAU (de).
BLANC (Le), II, 252, 261, 262.
BLÉGNY (C.-G. de), I, 212.
BLINIÈRE (de la), I, 50; II, 263, 264.
BLOCK, I, 122.
BLOEMART, II, 159, 160.
BLOND (Le), II, 111, 112.
BOCK (Wilhelmine-Frederica de), II, 355.
Bohême (Criſtal de), II, 118.
Bois doré ſculpté, II, 29 & paſſim; — des Indes, II, 35; — de rapport, II, 33; — de noyer, II, 33; — de chêne, II, 34; — de ſapin, II, 34; — de bibliothèque, II, 34; — de violette, II, 35; — de gaïac, II, 47, 48.
Bois & charbon, II, 200.
BOIS-JOURDAIN (Mélanges de), II, 276.
Boîte plate de laque noir, II, 110.
— en long, laque rouge, II, 110.
— de laque rouge, II, 110.
— pour la canelle, II, 48.
BONNEMET, I, 179.
Bonnets, II, 143.
BONNIER DE LA MOSSON, I, 192; II, 15.
Bordures de tableaux, II, 72.
Bos (Abbé du), I, 218.
BOTHMAR (de), I, 6, 78; II, 214, 354.
BOTHMAR (Comteſſe de), I, 133, 142; II, 354.
BOUCHU (de Leſſart), II, 247.
Boucle de diamans, II, 167.
BOUILLON (Duc de), I, 196; II, 266.
BOUILLON (Mme de), II, 98.
BOUKOM (Urſule-Catherine de), II, 355.
BOULE, I, 193; II, 38, 39, 40.
BOULOGNE. (Voy. VÉRONÈSE.)
BOULOGNE : Jeux d'enfans, II, 75, 83; — (d'après), Zéphyre & Flore, II, 76; — (d'après), Galatée, II, 82, 84.
BOUQUOY (Abbé de), II, 213.
Bourbon-l'Archambaudt, I, 64.
BOURBON (Duc de), I, 16, 58; II, 270, 283.
BOURBON (Cardinal de), I, 174.
Bourdon (fer), II, 46.
BOURLEMONT (Abbé de), II, 62.
Boute-en-train, II, 208.
Bouteilles à 8 pans, II, 90; — à 4 pans, II, 91; — à broderie à dentelles, II, 98; — à broderie avec bonnets, II, 99; — à compartimens, II, 104; — à broderies, II, 105; — porcelaine blanche & bleue, II, 106; — porcelaine bleue, II, 106.
BOYET, I, 153, 154, 163, 170, 178.
Brabant (Aune de), II, 140.
BRAIS (de), I, 69, 115, 194; II, 13, 20, 31, 38, 80, 81, 106.
Braiſier, II, 45.
BRAND (M.), I, 236.
BRANLARD, II, 92, 103.
Bras de cheminée, II, 41, 42.
BREDA (Van), II, 78.
BRENTLEY, I, 158.
BRETEUIL (de), I, 34, 208 & paſſim.
BRETON (H.), I, 235.

Digitized by Google

BRETTINGHAM, I, 236.
BREUGLE. (Voy. BRUGLE.)
Bréviaire des Frères mineurs, I, 158, 169.
BRICE, II, 6.
BRILL, I, 85, 88; II, 63. (Voyez BRUHL.)
Brillans, II, 167.
BRINON DE CALIGNY, I, 170.
BROCARD (Mlle), II, 4, 10, 15, 28, 95, 97, 105, 106, 166.
BROCHARD (Michel), I, 154.
BROCKDORFF (Anne-Conſtance de), I, 75; II, 354.
Bronzes, II, 111 & paſſim.
Bronze doré à la feuille, II, 41.
BROSSE (de), I, 32, 150.
BROSSE (de la), II, 227.
BROSSES (des), I, 141.
BRUGLE (de Velours) : Une rivière, II, 67; — Une marine, II, 67; — Un payſage, II, 69; — Grand chemin, II, 70.
BRUHL, I, 83, 89, 123; II, 304. (Voy. BRILL.)
BRUHL (Marie-Anne-Chriſtine de), II, 358.
Bruxelles, II, 7.
BUCKINGHAM (Portrait du duc de), II, 64.
BUCZINSKY, I, 62.
Buffet, II, 33.
BUISSON (M. de Ligonier du), I, 235.
Bulles de ſavon (les), II, 70.
BUNAU (de), I, 88; II, 305, 356, 357.
Bureau à 3 tiroirs, II, 30; — à 2 tiroirs, II, 30; — d'Angleterre à 2 battans, II, 32; — bois de noyer, II, 32; — de Boule, II, 39; — d'écaille & marqueterie, II, 39.

C

Cabaret garni de laque noir, II, 93; — de laque rouge, II, 93; — rond, de vieux laque, II, 94.
Cabinet de laque noir, II, 109.
Cafetière, II, 47, 124.
Caiſſe (argent comptant), II, 174.
Caiſſes, II, 126.
Calèche dorée, II, 133.
Callemande, II, 4, 9.
CALLEY (Mlle), I, 187; II, 40, 119.
CALLIÈRES (de), I, 183; II, 74, 77.
Callot, II, 160.
Cambray (Archevêque de). (Voy. DUBOIS.)
Camelot de ſoie, II, 146.
Camiſoles, II, 142.
CAMPBELL, 236.
CAMUS DES TOUCHES, I, 64, 189; II, 22, 76, 280.
Canapés, II, 15 & paſſim.
Canne, II, 152, 170.
Canne, garniture de fauteuil, II, 19.
CANON. (Voy. CAMUS.)
Cantines, II, 122.
Capucine (Fauteuil à la), II, 21.
CARBOGNANO (Princeſſe), II, 320.
Cardinale (la), ſource de Forges, II, 263.
CARIGNAN (Prince de), I, 190; II, 60, 247.
CARNOT, I, 211.
CARPÈGNE (Princeſſe de), I, 217.
CARRACHE (Annibal), I, 185; II, 325; — Femme, enfant & Satyre, II, 56; — Bain de Diane, II, 57, 85; — Vierge aux Anges, II, 160; — (d'après), Notre-Seigneur & la Chananéenne, II, 79, 84.
CARRACHE (Louis), II, 29, 57.
Caſſeroles, II, 127; — à queue, II, 45; — ronde, II, 45.
Caſſolettes. (Voy. Feux.)
CATHERINE (Sainte), de l'Albane, II, 57.

Digitized by Google

CATHERINE (Martyre de sainte), par Pietro di Cortone, II, 58.
CATULLE d'Alde, I, 165, 170.
CAUMONT (Mme de), I, 11, 147; II, 227, 236, 237.
Caux (Damas de), II, 13.
Cave, II, 166, 184, 186. (Voy. GAUTIER.)
CAYLUS. (Voy. QUÉLUS.)
CAZE : Leda, II, 82, 84; — *Zé*phyre & Flore, II, 82, 84.
Cent Nouvelles de 1574, I, 158.
Cérès, II, 81.
Chaises de commodité, II, 36; — de bois doré, II, 53; — de poste, 133, II.
CHALMAZEL (Marquis de), II, 122.
CHAMBERY, I, 122; II, 337, 342.
CHAMILLART (Mme de), I, 149.
CHAMPIA, notaire, II, 331.
Chandeliers, II, 47, 123.
CHANGUION, I, 177.
Chantilly, I, 105; II, 319.
Chapeaux, bonnets, &c., II, 150.
CHAPELLE (de la), II, 38.
Chariot, II, 135.
CHAROST, II, 264.
CHARPENTIER, I, 172; II, 164, 166.
Chasses, II, 81.
Châssis pour fenêtres, II, 37.
CHATILLON (P.-S. de Montmorency-Luxembourg, duc de), II, 247.
Chaudrons (cuivre jaune), II, 45.
Chauffage & lumière, II, 186.
Chaussons, II, 143.
CHAUVELIN (de), I, 37, 64, 72, 73, 205; II, 284.
CHAVIGNY (de), I, 100.
Cheminée. (Voy. Garniture & Feu de.)
Chemises, II, 141, 142.
Chenets à crans, II, 46.
Cheval dévoré par des loups, (T) II, 81.
Cheval échappé, II, 81.
Chevaux & équipages, II, 131 & passim.
Chevaux, II, 131, 132, 186, 201.
Chevrettes (fer), II, 46, 48.
Chien (Niche à), II, 34.
Chine. (Voy. Porcelaine & Laque.)
— (Laques de la), II, 109 & passim.
CHLADAI, I, 94, 100.
Chocolatière, II, 124.
CHRISTIAN, I, 115 & passim; II, 10, 327, 347 & passim. (Voy. plus spécialement l'inventaire.)
CICÉRON (Épîtres), I, 158.
CLAUDE. (Voy. LORRAIN.)
CLÉMENT, I, 67.
CLERMONT (Mlle de), II, 275.
CLÈVES, II, 167.
Cloche à cuire pommes, II, 48.
— de verre, II, 48.
CLYTIE, II, 114.
COBHAM (Lord), I, 241.
Coffre-fort, II, 35; — à vaisselle, II, 36; — carré de laque, II, 109.
COGNY. (Voy. TITON.)
Coins de marqueterie, II, 38.
— — de Boule, II, 39.
COLBERT, I, 154, 174.
— (Bibliothèque de), II, 156.
COLIGNY (Mme de), I, 31, 58, 244, 246; II, 264.
COLINES (Simon de), I, 169.
COLOMBEL (Le) : Madeleine, II, 75, 85; — Saint Jean, II, 75, 85.
COLOMNA (Guy de), I, 175.
Cols de mousseline, II, 142.
Commode à 3 tiroirs, II, 33; — 2 grands & petits tiroirs, II, 33; — à bois de noyer, II, 33.
Commodité. (Voy. Fauteuils de.)
Compotiers à dragons, II, 92; — cannelés, II, 92; — contournés, II, 92; — II, 93, 121; — à 12 pans, II, 93.
Condé (Hôtel de), II, 54, 57.
CONDÉ (Prince de), II, 54.
Conquête de la Franche-Comté, II, 163.

Digitized by Google

Consoles sculptées & dorées, II, 37.
CONSTANTIN (Princesse) (Czartoryska), II, 254.
Constantinople, II, 26, 51, 52.
CONTI (Princesse de), I, 46, 62, 214, 217.
CONTI (Prince & Princesse de), II, 274, 276.
Conversation (la), de Rubens, (T) II, 61.
COOPER (Lord), I, 236.
Copies d'après l'Albane, II, 76.
Coquemar, II, 45.
CORMERY (BIBERON de), II, 55.
Cornets blancs à feuillages en relief, II, 89; — à branchages, II, 103; — à panse, II, 103; — à modèles, II, 103; — à bocages & oiseaux, II, 106; — à dentelles, II, 106.
CORRÈGE (le), I, 236; — (d'après le): Io, II, 76, 81, 84, 161; — (d'après le): Danaé, II, 76, 81, 84, 161; — (d'après le): Cupidon, II, 77; — (d'après le): Leda, II, 161.
CORTONE (Pietro de), II, 29.
— Martyre de sainte Catherine, II, 58, 88.
COSEL (Mme de), I, 32; II, 213.
Coton brodé aux Indes, II, 49.
COUDRAY (Mme veuve), II, 329.
COURTANVAUX (de), II, 266.
Courtepointe, II, 26.
Couteaux de table, II, 124.
COUTINHO (Azevedo), I, 151; II, 7.
COUVAY (Pierre-Nolasque), I, 151.
Couvercles (fer-blanc), II, 46.
Couverts de vermeil doré, II, 125.
— de voyage, II, 126.
Couvertures de toilette, II, 51.
COUVET, II, 71.
COYPEL: Femme, II, 81, 84.
— Baigneuse, II, 81, 84.
CRAFFORT, II, 95.
CRAON (Mme de), I, 6, 14; II, 223.
Crasseuse (la), (T) II, 80.
Cravates, II, 140.
— de mousseline, II, 142.
Cristal de roche, II, 117.
Cristaux & glaces, II, 117; — fins, II, 117; — communs & verres, II, 118; — divers, II, 118.
CRUCHET, I, 172.
Cuillers à café, II, 125; — à confitures, II, 47; — à dégraisser, II, 45; — demi-potagère, II, 126; — à olives, II, 124; — à pot, II, 45; — à potage, II, 124, 125; — à ragoût, II, 124, 126.
Cuir doré d'Angleterre, II, 26.
Cuivre argenté, II, 44.
— rouge, II, 45, 47.
— jaune, II, 45, 47.
Cupidon, II, 77.
Cuvettes (fer-blanc), II, 48.
Cuvettes de bronze, II, 113.
CZARTORYSKA (Princesse), II, 254.

D

DACIER (Mme), I, 220 & suivantes.
Dais, II, 22.
Damas de Gênes, II, 1, 2, 11.
— des Indes, II, 148.
Danaë, II, 76.
DANNEVILLE, I, 119; II, 327.
DANOIS (le), II, 60.
Dauphin (Cabinet de M. le), I, 188, II, 98, 100.
DEBURE, I, 153.
DEFFAND (Mme du), II, 261.
DELAUNAY, I, 184.
DELLING, II, 259, 260.
DÉMAR (la), II, 238, 240.
DENHOFF (Mme de), I, 32.
Dentelle d'Angleterre, II, 140; — de Malines, II, 140; — de Valenciennes, II, 140.
Dépenses d'Hoym, II, 178, 179; — diverses, II, 88; — de bouche, II, 182.
DEROME (J.-A.), I, 169.

Digitized by Google

Descente de croix, II, 157.
DESHAYES, II, 115.
DESJARDINS, I, 183; II, 114, 115.
DESMARAIS (Mlle), II, 330.
DESMARES. (Voy. DÉMAR.)
Deffins, II, 163.
DESTOUCHES-CANON. (Voy. CAMUS.)
Dettes actives d'Hoym, II, 174; — passives d'Hoym, II, 174.
DEUTSCH, II, 337, 342. (Voy. AUGUSTE.)
Diamans, II, 166, 167, 170; — du duc de Bouillon, I, 196.
Diamant du cardinal Mazarin, (T) II, 55.
Diane (Bains de), II, 5, 57.
Dictionnaire d'Henri Estienne, I, 154.
DIEU (Antoine), II, 238.
DIODORE DE SICILE de 1585, I, 173.
DOHNA (Amélie-Catherine de), II, 154, 354.
DOMAGROS, II, 133, 134, 135.
DORAT (Président), II, 98.
DORMOIS (Mme). (Voy. ORMOY.)
Dorure de Juif. (Voy. Bronze doré à la feuille.)
DOU (Gérard). (Voy. DOW.)
DOW (Gérard), I, 188, 191; — la Liseuse, II, 65; — Vieillards, II, 65, 88; — Philémon & Baucis, II, 68, 88; — (d'après), II, 77.
Draps, II, 137.
Dresde, I, 5; II, 59, 253, 320.
— (Archives de), I, xi; II, 270 & passim.
DROYSIG (Louis Gebhard), II, 354, 357; — (Jules Gebhard), II, 358; — (Charlotte-Henriette), II, 358; — (Chrétienne-Caroline), II, 358; — (Gotthelf-Adolphe), II, 358; — (Hélène-Rénée), II, 358; — (Amélie-Louise-Marie-Anne), II, 358; — (Louise-Henriette), II, 358.
DU BARRY (Mme), I, 173.
DUBOIS (Cardinal), I, 30, 34, 51, 185; II, 89.
DUBOIS (Inventaire du cardinal), II, 90.
DUBOIS (les frères), II, 319.
DUCHESNE (André), I, 150.
DU FAY. (Voy. FAY.)
DUPORT (Mme), I, 10.
DUPUIS, II, 111.
DUPUYS, II, 115.
DUSEUIL, I, 162-167.
DU TILLET (Chroniques de), I, 158.
DYCK (Van). (Voy. VANDYCK.)

E

Écrans, II, 27 & passim.
Écritoire de laque rouge, II, 110.
Écuelles (étain commun), II, 47.
— porcelaine, à relief, II, 97. (Voy. vaisselle.)
Écumoir, II, 45, 46, 47.
EDELINK, II, 157, 158, 159.
Eime (mesure), I, 34.
ÉLYOT (Portrait de Mme), II, 159.
EMBRY (Mme), II, 329.
Encoignures, II, 32.
Enfans, (T) II, 50, 57, 64.
Enfant perdu [prodigue] (l'), II, 71.
Engageantes, II, 209.
Enlèvement de Proserpine, II, 111.
Entrée d'Alexandre à Babylone, II, 160.
Entretien de meubles, &c., II, 178.
Épées & cannes, II, 152.
Épiceries, II, 197.
ÉPINOY (Princesse d'), I, 41.
Équipages, II, 133, 202.
ERMANDORF (Jean-Frédéric d'), II, 357.
ERPACH (Comtesse d'), II, 333, 354.
ERPACH REICHEMBERG (G.-G., comte d'), II, 354.
Estampes, II, 157.
Estampes des tableaux du Roy, II, 162.

Digitized by Google

Estienne (H.), I, 154.
Estrées (Maréchal d'), I, 149.
Étain fin, II, 46.
— commun, II, 47.
Éteignoir, II, 123.
Étoffes en pièces, galons, &c., II, 49, 153.
Étoffes de Turquie, II, 50.
Étuis à couverts, II, 124.
Eugène (Prince), I, 76, 77, 78, 97, 193, 229; II, 240.
Ézéchiel (Vision d'), (T) II, 79, 84.

F

Falconnet, I, 149.
Falens (Van), I, 195; II, 81, 83.
Falentz. (Voy. Falens.)
Falots de cristal, II, 48.
Famille de Darius, II, 157.
Farre (de la), II, 221.
Faune antique, II, 113.
Fauteuils, II, 2 & passim; — de commodité, II, 3, 4; — de tapisserie, fruits des Indes, II, 16; — allongés, II, 16, 17; — à pavots, II, 17; — de commodité allongé, II, 18; — fauteuils de commodité à joues, II, 18, 19; — en confessionnal, II, 19; — de canne, II, 20; — à la Verrue, I, 167; II, 21, 22; — bois doré, II, 53.
Fay (du), I, 34, 149, 151, 152, 153, 158, 159.
Faye (de la), I, 197; II, 38, 39, 56, 60, 62, 71, 79, 92, 112, 113.
Femme, avec manchon, (T) II, 81.
— enfant & satyre, II, 56.
— jouant de la guitare, II, 69.
Femme qui se peigne, II, 74.
Femmes (Habillemens des), II, 207.
Fer, II, 46, 48.
Fer-blanc, II, 46, 47.
— bronzé, II, 42.
— poli, II, 44.
Férriol (Mme de), I, 12, 190, 232; II, 26, 229.
Ferrand (Président), I, 15 & 208.
Ferrand (Présidente), I, 15, 208 & passim.
Ferrand (Antoine), I, 209.
— (Anne-Élisabeth), I, 209.
— (Marie-Louise), I, 209.
Ferriol (Mme de). (Voy. Férriol.)
Feu de cheminée (chenets, &c.) complet, II, 43; — à cassolettes, II, 44; — à pommes argentées, II, 44.
Figures de bronze : Nymphe à la colombe, II, 112; — Gladiateur mourant, II, 112; — Apollon antique, II, 112; — Faune & enfant, II, 112; — Vénus de Médicis, II, 112; — Antinoüs, II, 112, 113, 114; — Gladiateur, II, 112; — Faune, II, 113; — le Nil, II, 114; — la Clytie, II, 114; — Amphitrite, II, 114; — Pluton, II, 114; — Mars, II, 114.
Flacon, II, 166, 171.
Flamand (François), II, 111.
Flamands (Peintres), II, 64.
Flambeaux de bronze doré, II, 42.
— — — girandoles, II, 42.
Flambeaux godronnés, girandoles, II, 123.
Flandre, II, 6, 60.
Flanelle d'Angleterre, II, 147.
Fleming (de), I, 27, 204; II, 248, 261, 265, 298, 300, 355; — son portrait, II, 78. (Voy. Wiesnowieska.)
Fleuriau, I, 64.
Fleurs, (T) II, 68.
Fleury (Cardinal de), I, 71, 140, 233; II, 282, 284, 285, 286, 288, 347.

Digitized by Google

FLEURY (de Wicardel, marquis de), I, 78; II, 297, 298, 304.
Flore, II, 80, 81.
Foin pour les chevaux (consommation du), II, 202.
Foire, (T) II, 69.
FOLLENE (de la), I, 217.
FONCINE, II, 113.
Fonds à vie, II, 174.
FONSÉCA (de), II, 51.
FONSPERTUIS (de), II, 80.
Fontaine sablée, II, 45, 47.
— buffet, II, 47.
FONTAINE (Mme de), II, 244.
Fonte, II, 44.
FONTENAY (Baron de), II, 253.
FONTENELLE, I, 12, 31; II, 240, 244, 245, 264; — sa vie de Corneille, II, 158.
Forces de fer, II, 44.
FOREST (de la). (Voy. Pierre TITON.)
Forges, I, 50; II, 263.
Fortune (la), (T), II, 55.
FOUQUET, II, 329.
FOUQUIÈRES : Paysage, II, 74.
Fourneaux de fonte, II, 46, 48.
— de fer, II, 48.
FOURNIER, I, 190; II, 60.
FRANCESQUE, le jeune : Paysages, II, 75.
FRANCEY (Jean), I, 116, 119.
FRANCISQUE, II, 345.
François (Peintres), II, 54.
FRANÇOIS Ier, I, 174.
FRANÇOSE (Nicolas), II, 254.
Fréjus (Évêque de), II, 264, 266, 270. (Voy. FLEURY.)
FRENAYE (la), II, 165.
FRIESE (Comte de), I, 123; II, 258, 354.
FRIESE (Comtesse de), II, 333.
Friquet de cuivre jaune, II, 46.
Fruits, II, 68.
FUCHS (Comtesse de), I, 67, 205.
Fuite en Égypte, II, 60, 358.
FULMAN, II, 260.
Futaine peinte, II, 9.

G

Gaïac. (Voy. Bois.)
Gaînes, II, 38.
Galatée, II, 82.
GALLAND (Ant.), I, 158.
Galon de livrée, II, 52.
Garde-robe (État de la), II, 145.
GARGE D'ORMOY (Mlle de). (Voy. ORMOY.)
Garniture de cheminée, II, 99, 104.
— de dentelles, II, 139, 140.
— de franges, II, 134.
GASPRE (Le) : Paysage, II, 63.
GAUDRON (Antoine & Pierre), II, 40.
Gaufrier en fer, II, 48.
GAUTIER (Baron de), I, 62, 78; II, 277, 279. (Vins.)
GELÉE (Claude), dit le Lorrain : Paysage, II, 59; — Marine, II, 59, 61, 68.
Génes. (Voy. Damas & Velours de.)
Genève, I, 10; II, 215.
GEORGES II, I, 7, 76, 233.
GEORGION (D'après le) : Pastorale, II, 76.
GÉRARD, marchand, II, 169.
GERMAIN, I, 194; II, 120, 121, 170.
GERNSTORFF (Baron de), I, 123, 127.
GESVRES (M. de), II, 222.
GILBERT (Président), II, 65.
Girandoles, II, 123.
— de cristal de roche, II, 117.
GIRANGY (de), II, 63.
GIRARDON, II, 111, 113, 114, 115, 326.
GIROU (Jacques), 163, 171.
Glace dormante, II, 39.
Gladiateur, II, 112.
— mourant, II, 112.
Glands de perles, II, 164.
GOBBE DES CARRACHES : 2 Paysages, II, 63.
Gobelets d'argent, II, 128; —

Digitized by Google

blancs, II, 96; — à côtes & reliefs, II, 96; — à dragons en broderie, II, 95; — à fleurs en relief, II, 95.
Gobelins, II, 5, 6.
GOFFREDY : 2 Payſages, II, 71, 86.
Gondoles de lapis, II, 116.
GÖTZE, I, 133.
GOURDON. (Voy. GAUDRON.)
Gourgandine, II, 209.
GOWEN (M.), I, 237.
GRADEAU, I, 119; II, 327.
GRAMONT (Maréchal de), I, 187; II, 60.
GRAMONT (Inventaire du maréchal de), II, 147.
Gramont (Inventaire de l'hôtel de), II, 11, 25, 30, 49, 50, 51, 76, 90, 92, 94, 109, 147.
Grand chemin, (T) II, 70.
Grand dégoûté (ſurnom d'Hoym), II, 229.
Grande générale. (Voy. Mme POCIEY.)
Grille, II, 43.
Grils (fer), II, 46.
Griſette de ſoie, II, 146.
GROLIER, I, 174.
GROMKOW (Général), I, 84, 120; II, 297, 309.
Gros de Naples, II, 148.
Gros de Tours, II, 24, 146, 170.
GROSVENOR (le révérend), I, 236.
GROUIN. (V. GRUYN.)
Groupes de bronze : Enlèvement de Proſerpine, II, 111; — Orithye, II, 111; — Laocoon, II, 111; — Bouc & enfans, II, 111; — de marbre, II, 111.
GRUMBKOW. (Voy. GROMKOW.)
GRUYN (Mme), I, 189, 100; II, 246.
GRUYN (Pierre), I, 184.
GRUYN (le fleur), II, 54, 55, 57, 58, 98, 111, 112.
Guéridon de bois doré ſculpté, II, 36.
Gueſpes, II, 209.
GUIDE (GUIDO Reni), I, 236, 237; II, 325 : la Chaſte Suzanne, II, 54, 88; — Vierge avec ſon Enfant, I, 55; — la Fortune, II, 55, 86; — Vénus & l'Amour, II, 56; — Notre Seigneur & ſaint Jean, II, 71, 87; — (d'après) : Saintes Familles, II, 77, 83; — Vierge, II, 55.
GUILLEMARQ (le fleur), II, 10.
GUNTHER, I, 90, 108; II, 290, 294.
GUTEBORN (Ch.-Siegfried d'Hoym), II, 354, 356; — (Charles-Gotthef), II, 35; — (Anne-Sophie), II, 357; — (Erdmuth-Friderica), II, 357; — (Charlotte-Dorothée), II, 357; — (Adolphe-Magnus-Gotthelf), II, 7, 357; — I, 39.

H

Habits, II, 145, 146, 205.
Halte (une), (T) II, 66, 81.
HAMAL (Mlle d'), I, 7 & paſſim; II, 217, 223, 227; — (Charlotte d'), I, 7 & paſſim; — (Marie-Magdeleine d'), I, 14.
Hambourg, I, 4, 5.
HAMMAN, I, 95.
Hanovre, I, 4, 5.
HARCOURT (M. d'), II, 243.
HARCOURT (Portrait du comte d'), II, 161.
HARD (André Van) : Aſſemblée d'oiſeaux, II, 81; — Chaſſe à l'ours, II, 81.
HARDOIN (le père), I, 225.
Harnois, II, 134.
HARRINGTON (Lord), I, 75, 237.
HAUGWITZ (Anne-Chriſtine de), I, 1; II, 356; — (Pierre-Ferdinand de), II, 356; — (Jean-Adolphe de), I, 356.
HAXTLAUSEN (G.-L. de), I, 3.
HÉBERT, I, 195; II, 36, 93, 99,

Digitized by Google

100, 101, 102, 105, 111, 112, 113, 114, 115.
HEINECKE, I, 126.
HELVÉTIUS, II, 275.
HÉLYOT. (Voy. Portrait de Mme Élyot), II, 159.
HEMS (Comte de), c'eſt Hoym, I, 229.
HENRI II, I, 174.
HENRI III, I, 174.
HÉRAULT : Deſſus de portes, II, 81.
HÉRAUT, I, 195.
HERBAULT, II, 95.
HERMAN d'Italie : Baigneuſes, II, 75.
HESSE (Princeſſe de), II, 266.
HESSELMANN (d'après Carrache), II, 158.
HEYNAU, II, 15.
HOHENDORFF (Baron de), I, 152.
HOHENLOHE-INGELSINGEN (Louis-Frédéric, prince de), II, 358.
Hollande (Florins de), II, 140; — (toile de), II, 141; — (drap de), II, 146.
HOLSTEIN (Princeſſe de), Anne, fille naturelle d'Auguſte le Fort & d'Henriette Renard, I, 121; II, 299.
Hongrie (Point de), II, 20.
Hôpital général. (Voy. PARIS.)
HORACE, I, 157, 158, 174, 175.
HOYM (Gebhard le jeune), II, 351; — (Siegfried), II, 351; — (Henri), II, 352; — (Chriſtophe), II, 352; — (Chr.-Adam), II, 353; — (L.-Gebhard, II, 353, 354, 355; — (Ad.-Magnus, comte de), II, 353; — (Rachel-Charlotte de), II, 355; — (points contre le comte d'), II, 293; — (portrait du comte d'), par Rigault, II, 163; — (vente des livres d'), I, 179 & paſſim.
HUBERT, II, 62.
HUET, I, 100, 106; II, 318.
Huilier, II, 123.

I

IBRAHIM BACHA, I, 229.
Imitation de J.-C. de 1719, I, 159.
— Elzevier, I, 170.
Indes (Baſin des), I, 47; — (bois des), II, 33; — (broderie des), II, 49; — (coton brodé aux), II, 49; — (damas des), II, 148; — (ſatin des), II, 12; — (toile peinte des), II, 26.
Infante d'Eſpagne, I, 58.
Innocente (habillement), II, 208.
Io, II, 76.
IRMENTRAUT (Anne-Sybille d'), I, 2; II, 356.
Italiens (Peintres), II, 54.

J

Jabach (Hôtel), II, 43.
JANET, I, 236.
Janiſſaire (Jeune), (T) II, 71.
Japon, II, 90, 107.
Jardinier de la Reine. (Voy. HELVÉTIUS.)
Jardinière, II, 208.
JARRY (Richard), orfévre, II, 127.
Jatte de porcelaine blanche, II, 90; — à feuilles d'artichaut, II, 91; — à 8 pans, II, 91; — à 10 pans, II, 91, 92; — ronde, II, 92; — baſſes, de couleur, II, 92; — cannelées, II, 92; — contournées, II, 121.
JEAN (Saint), (T) II, 75, 76.
Jéſuites, II, 282.
JÉSUS-CHRIST. (V. Notre Seigneur.)
Jeu de quilles, (T) II, 65.
Jeune homme & une ſervante, (T) II, 73.
Jeux d'enfans, (T) II, 75, 114.
JOSEPH de 1534, I, 158.
JOSEPH Ier, I, 2.
JOSEPIN (Cavalier), II, 63.

Digitized by Google

Joueur de dés, II, 65.
— de musique, II, 69.
JULLIOT, I, 184, 195; II, 29, 81, 89, 93, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 109.

K

KANITZKI, I, 92.
KELCRET, I, 194.
KESSEL (Mlle de), II, 356.
KETTERLIN (Barbe), I, 230.
Kœnigstein, I, 127.
KÖNIG (de), I, 75.
KÖNIGSMARK (Mme de), I, 4, 240.
KULBEL (J.-A.), I, 129.

L

LABHARDT, II, 242, 328.
LAER (Pierre de): Foire, II, 69, 87.
LAFAYE, I, 184; II, 60.
LAGNASC, I, 32.
La Haye, I, 6.
Laisse-tout-faire, II, 209.
LALEU (Mlle), II, 140.
LALLEMAND, II, 67.
Lambourdant, I, 218.
LAMOIGNON (Président), II, 74.
LAMOTE, I, 225; II, 245, 264.
LAMOTHE (Fables de), II, 243.
LA MOTTE ROULAND, I, 158.
Lamperons, II, 45.
Lampourdan, I, 218.
Landier, II, 46.
LANGLOIS (Abbé), I, 100, 213; II, 300.
Lanterne de fer-blanc, II, 42.
Laocoon & ses enfans, II, 111.
Laques de la Chine, II, 109 & passim.
LARDOT de Beaune (M.), II, 327.
LARIBEAU, I, 122; II, 337, 342.
LA SALLE, I, 42.
LASSAY (Marquis de), II, 60, 244.
LASSE. (Voy. LAW.)
LATTIER (M.), II, 22.
Lauenbruck, II, 214.
LAUNAY (Marguerite de), I, 116.
LAUNAY (N. de), I, 191; II, 42, 60, 71, 72, 76, 79.
LAUNAY (Inventaire du fleur de), II, 113, 115.
LAUSUN (Duc de), I, 12; II, 237.
LAW, I, 217; II, 248.
LAYMOND (Mlle), II, 18.
LÉAULTÉ D'OISILLY, I, 30.
LEBER (M.), II, 173.
LE BRUN, marchand bijoutier, II, 321.
LEBRUN, I, 102, 236; II, 5, 74, 163.
Lèchefrites, II, 45, 46.
LE CLERC, II, 159, 160.
LECOQ, I, 67 & passim.
LECOUTEUX, I, 153.
LECZINSKA (Marie), I, 59, 60; II, 275.
LECZINSKI (Stanislas), I, 59; II, 265.
Leda, II, 81.
Leipzig (Foire de), II, 252.
LEIPZIGER, I, 94; — (Catherine-Frédéric de), II, 352.
LEMAIRE (Rodolphe), marchand françois, I, 100 & passim; II, 317, 318.
LEMAURE (Mlle), I, 114; II, 228, 288.
LEMERCIER (Geneviève), II, 6.
LEMPEREUR (Jean-Denis), II, 165, 168, 170.
LENGLET-DUFRESNOY, I, 16, 17, 150, 154, 177, 213.
LÉOPOLD (Duc de Lorraine), I, 6, 14.
LEROY (P.), I, 149.
LESSART (Marquis de). (Voy. BOUCHU [E.-J.].)
LESUEUR, I, 236.
LE SUEUR : Miracle de l'aveugle-né, II, 59.

Digitized by Google

Levant. (Voy. Maroquins.)
LHABARD, II, 242, 245.
Lichtewalde, I, 120.
Lichtewalde (Archives de), Préface, I, 3 & passim; II, 259 & passim.
LIESCHE (Aug.), I, 127.
LIGONIER (C.-L. de), I, 235.
Linge de maison, II, 137.
— de la garde-robe, II, 139.
— de deuil, II, 143.
LIRÉ (de la Bourdonnaye, marquis de), II, 355.
Lisbet, II, 104.
Liseuse (la), II, 65.
Lits, II, 11; — à la duchesse, II, 3, 11, 12, 13 14; — complet, II, 4, 11; — à la Romaine, II, 1, 11; — à tombeau, II, 12; — de camp (petit), II, 13; — à tombeau (petit), II, 13; — d'officier, II, 14; — de tapisserie, II, 14.
Livrées, II, 207.
Livres (État des), II, 155.
LIVRY (de), I, 65.
LOBEN (Dorothée-Sophie de), II, 357.
LOCKE (W.), I, 236.
Londres, I, 6.
LONGEPIERRE, I, 149.
LORGES (Duchesse de), I, 149.
LORRAIN (Claude), I, 183, 186, 190, 236; II, 325; — Fuite en Égypte, II, 60; — Acis & Galatée, II, 60; — Matinée, II, 61; — Marine, II, 61, 68; — Paysages, II, 61, 62; — Mort d'Adonis, II, 62; — (d'après), II, 78.
LORRY, I, 145.
LOSS (Mme de), I, 75.
LOUIS XIV, II, 5, 160, 161.
LOUIS XV, I, 68.
LOUISIA, II, 274.
LOUVOIS (M. de), II, 6.
LUBOMIRSKA (Princesse), I, 90, 314, 339.
LUBOMIRSKY (Prince), I, 123; II, 327, 355.
Loyers, II, 182.
LUCAIN, I, 174.
LUDE (Duchesse du), I, 189; II, 112.
Lunéville, I, 6; II, 214.
Lustre de BOULEN (Boule), II, 40; — de cristal de roche, II, 117; — de cristal d'Angleterre, II, 118; — de cristal de Bohême, II, 118.
LUTTICHAU (Louis Gottlob de), II, 358.
LUTZELBOURG (Comte de), I, 43; II, 259.
Luxembourg (Galerie du), II, 160.
Lyon, II, 222.

M

MAC CARTHY (Mlle), II, 223.
MACHAULT (de), I, 17, 212, 238.
MACHIAVEL, I, 175.
Madeleine (la), (T) II, 75, 158.
Magasin général, II, 43.
MAILLY (Françoise de). (Voy. VRILLIÈRE [Mme de la]); — (Mme de), I, 215.
MAINTENON (Mme de), I, 215.
Maisons (Réparation des), II, 204.
Maître d'hôtel (Instruction pour un), II, 193.
Malines. (Voy. Dentelles de.)
Manchettes à campanes, II, 140; — à réseaux, II, 141; — de passe-pied, II, 141.
Manchons, gants, ceinturons, &c., II, 150.
MANN, I, 142; II, 339, 340, 343, 345.
Manteau, II, 145.
MANTEUFFEL, I, 94; II, 302 & passim.
Marbres, II, 114; portor, II, 29; — vert de mer, II, 29; — de

Digitized by Google

Sicile, II, 29; — vert, II, 115.
Marché aux chevaux, (T) II, 67.
Marchepied, II, 35.
MARCILLAC (Mlle de), I, 184; II, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 109, 110.
MARGUERITE de France (Poésies de), I, 158.
Marines, II, 59, 61, 67, 68.
Marmite, II, 45, 127.
Maroquins, I, 161; II, 51; — bleu du Levant, II, 51; — citron du Levant, II, 52; — jaune commun, II, 52; — jaune du Levant, II, 51; — rouge du Levant, II, 52; — violet du Levant, II, 51.
MAROT, I, 154, 155, 177.
MARRON, II, 300.
Marronnier en fer, II, 48.
Mars, II, 114.
MARTIGNY (Mme de), II, 237.
MARTIN, I, 122, 142; II, 336, 342.
MARTIN (Gabriel), I, 150, 153, 154, 155; II, 328, 349.
MASSON, II, 157, 159, 161.
Matinée, (T) II, 61.
MAURISSANT, I, 182, 192, 195.
MAXWELL, I, 236.
MAZARIN, II, 56, 60.
MAZARIN (Duc de), I, 233; II, 246.
Mazarin (Hôtel), II, 55.
Mazarin (Palais), II, 64.
MAZARIN. (Voy. Diamant du Cardinal.)
Mazarines, II, 45.
Médaillons de bronze, II, 113; — de marbre, II, 115.
MÉDAVY (Maréchal de), II, 133.
Médicis (Vases de), II, 111; — (Vénus de), II, 112.
Meissen (Manufacture de), I, 99; II, 317.
MEISSONNIER, I, 103.
MÉNAGE, I, 158.
MENDOCE, II, 244.
Merisier (Bois de), II, 20.
MESSAGER, II, 95.
MÉTRAL (G.-H. de), I, 235.
MÉTZRADT, I, 124.
Meubles, II, 207; — meublans, II, 1; — de damas bleu, II, 1; — — de damas cramoisi, II, 2; — de soie grise, II, 2; — de moire verte, II, 3; — de satin des Indes paille, II, 4; — de moire de laine verte; II, 4; — de calemande, II, 4; — en Saxe, II, 52,
Meubles & bijoux, II, 174.
Meute. (Voy. *Muette*.)
MICHEL (Saint), II, 79.
MIÉRIS, II, 326; — les Bulles de savon, II 70, 87; — Rôtisseur, II, 70, 87.
MIGNON : Fruits, II, 68, 87.
MILKAU (de), I, 123.
MILSONNEAU, I, 69, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119; II, 82 & passim.
MILTITZ, I, 127.
MIMEURE (Mme de), I, 12, 18, 31, 186, 215; II, 235, 242, 245.
Miracle de l'aveugle-né, II, 59.
MIREPOIX (de), II, 246.
MOGINSKA (Comtesse), I, 97.
MOGINSKI (Comte), II, 75.
Moire de soie grise, II, 49; — verte, II, 49.
MOLE (Attribué au) : Paysage, II, 74.
MONASTROL (de), II, 55.
MONRIVAL (la), II, 276.
MONTARGON, I, 25 & passim; II, 49, 66, 115, 230, 249.
MONTI (de), I, 37, 72, 80.
MONTPENSIER (Mlle de), I, 159.
Montres, II, 164, 165.
MORILLOS (D'après) : le Bon Pasteur, II, 76.
MORILLOS (D'après) : Saint Jean, II, 76.
Moritzbourg, I, 89.
MORSTEIN (Mme de), II, 74.

Digitized by Google

Mortier de cuivre jaune, II, 46; — de bois de gaïac, II, 47, 48; — pour le sucre, II 94; — blanc à relief, II, 96,
MORVILLE (de), I, 34, 193; II, 80, 81, 97, 106, 281, 282, 283, 284.
Moscovie (Renard de), II, 150.
MOSSON. (Voy. BONNIER de la.)
MOTTE (de la). (Voy. LA MOTTE.)
Mouchettes, II, 47, 123.
Mouchoirs, II, 142; — pour fauteuils, II, 50; — d'indienne, II, 138.
Moules à confitures, II, 48; — à fromages, II, 48.
Mousseline brodée des Indes, II, 49, 50.
Moutardier, II, 123.
Muette (la), II, 243.
Muhlberg, I, 79.
MURILLO. (Voy. MORILLOS.)
MYNUEL, II, 40.

N

NANCRÉ (Marquise de), I, 193, 232, 240; II, 73, 101, 103, 167.
Naples (Gros de), II, 148.
Nappes & serviettes, II, 138.
NASCHOLTEL, II, 328.
NASSAU-SAARBRUCK (Guillaume-Henri, comte de), II, 354.
NATALLES (Pierre des), I, 158.
Nativité, II, 158.
NATZMER (de), I, 124.
Nécessaire, II, 166; — de laque noire, II, 109.
Nef des fols, 1497, I, 157.
NETSCHER, I, 186 : Vieillard & sa servante, II, 65; — Vertumne & Pomone, II, 65; — son portrait, II, 69, 85.
NEYTER, I, 149.
Niche à chien, II, 36.
Nil (le) (bronze), II, 114.
NOAILLES (Bailli de), II, 61.
NOAILLES (Duchesse de), I, 215.
NOCÉ (de), I, 38 & passim; II, 7, 17, 29, 38, 40, 43, 58, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 71, 73, 95, 98, 99, 100, 101, 103, 106, 110, 111, 114.
NOEL, II, 59, 61, 64.
NOHR. (Voy. NOHREN.)
NOHREN, I, 116, 142; II, 9 & passim.
NOIR (Le), II, 52.
NOLLET (Dominique), I, 190.
Notre Seigneur & la Chananéenne, (T) II, 79.
Notre Seigneur & saint Jean, II, 70.
Nova medicina de Péreire, I, 154.
Noyer (Bois de), II, 16, 17, 18, 19.
Nymphe à la colombe, II, 112.

O

OBENHEIM (d'), I, 118, 142, 197; II, 2, 9, 14, 19, 20, 33, 44, 82, 335.
Ober-Lauba (Terre d'), I, 73.
OCHS, II, 165.
OFFENBERG (Deliane d'), II, 356.
Officiers (Table des), II, 196.
OGNON. (Voy. L.-M. TITON).
Oiseaux (Assemblée d'), (T) II, 81.
OLET (Mme d'), II, 224.
Ordre de Pologne, II, 153, 154.
Orithye, II, 111.
ORLÉANS (Duc d'), I, 191; II, 54, 68, 69, 70, 262, 264.
Or moulu, II, 41, 42.
ORMOY (Mlle d'), I, 14, 200 & passim.
ORRY, II, 319.
ORRY DE FULVY, I, 105.
ORSELSKA. (Voy. HOLSTEIN.)
ORTE (Baron d'), I, 40.
OTTO, II, 241.
Oudenarde, II, 7.
OUDRY, I, 195.

Digitized by Google

P

PADELOUP, I, 153, 163, 164, 165, 166.
PAFFE, I, 189, 193; II, 41, 42, 101, 103.
Paille, II, 202.
Pain, II, 194, 198.
Pan & Syrinx, II, 67.
Papillons, II, 208.
Paravens, II, 26.
Paris. (Voy. Aune de.)
PARIS, I, 34.
Paris (Hôpital général de), I, 143.
PARIS (Jugement de), II, 56.
PARIS DE MONTMARTEL, I, 113.
PARMESAN (le): Vierge avec Notre Seigneur & saint Jean, II, 71, 86.
PASSART (Abbé), II, 61.
PASSERY, I, 153.
Paffoires, II, 45, 46.
Pafteur (le Bon), II, 76.
Paftorale, II, 76.
PAUTRE (Le), II, 43.
Payfages, II, 59, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 74, 75.
Peau divine, I, 202 & Errata.
Pêche du faumon, I, 233.
PECQUET, I, 60, 109, 233, 240; II, 250.
Peintres flamands, II, 64.
Peintres italiens & françois, II, 54.
Pèlerins d'Emmaüs (les), II, 157.
Pelles, II, 43, 46, 48.
PENAYE (de la), I, 182.
Pendule ronde, II, 39; — de Gourdon (Gaudron) à répétition, II, 40; — de Mynüel, II, 40, 41.
PERCEFOREST, I, 157.
Perpétuelle (étoffe), II, 145.
PERRICAUD, II, 204.
Perruques, II, 149.
Perruque carrée, II, 149; — nouée, II, 149; — à l'efpagnolette, II, 149; à l'efpagnole, II, 149.
Perruques (Têtes à), II, 36.
Perfe (Tapis en foie de), II, 26; — (toile de), II, 11, 24, 148.
PERTEVILLE (de), I, 79, 80, 84, 109, 121; II, 301.
PESME (F.-L. de), I, 234, 235.
PÉTRARQUE de 1473, I, 158.
PHELIPEAUX (Louis, marquis de la Vrillière), II, 246.
PHILELFE, I, 174.
Philémon & Baucis, II, 68.
PHILIPPE V, I, 36.
PIAT (Le), II, 77.
PICARD, II, 66, 74, 75.
PICON (J.-L., marquis d'Andrefel), II, 223.
Pièces d'étoffes de Turquie, fond glacé, II, 50; — d'étoffes de Turquie, coton fatiné, II, 50; — d'étoffes de Turquie, unies, II, 50; — d'étoffes de Turquie, fatin rouge & or, II, 50; — d'étoffes de Turquie, coton à fond vert & or, II, 50; — d'étoffes de Turquie, coton à fond petit gris, II, 50; — d'étoffes de Turquie, coton à fond violet, II, 50; — d'étoffes de Turquie, coton à fond petit gris, II, 51; — d'étoffes de Turquie, coton à fond blanc, II, 51; — d'étoffes de Turquie, coton, dépareillé, II, 51; — d'étoffes de Turquie, de gaze, II, 51.
Piédeftaux. (Voy. Gaînes.)
Pierreries & bijoux, II, 164.
PILE (du), II, 113.
PILES (de), II, 80.
Pincettes, II, 43.
Pinchinat. (Voy. Pinchinay.)
Pinchinay (Habit de), II, 206.
Piftole, I, 178.
PLAIGNE (La). (Voy. LA PLAINE.)
PLAINE (La), II, 63, 67.
PLANER (Guftave), I, 183.
PLANTA (Baron de), I, 238.

Digitized by Google

Plateaux vernis, II, 36; — carré, de laque, II, 109; — rond, de laque noir, II, 110; carré long, de laque noir, II, 110; — plateaux carrés, de laques noir & rouge, II, 110.
PLATEN (Comte de), II, 214.
PLATEN (Mme de), I, 58, 232.
PLATRIER, I, 184, 188; II, 91, 93, 95, 96, 98, 103, 104, 105.
Plats, II, 46, 47, 97, 120, 121.
PLENEUF (Mme de), II, 261.
PLESSIS CHOISEUL (le sieur du). (Voy. J.-Jacques TITON.)
PLUTARQUE de 1567-74, I, 170.
PLUTON, II, 114.
POCIEY, I, 19, 201, 243; II, 258, 261.
Poële de fonte, II, 44; — de tôle, II, 44; — de cuivre rouge, II, 47; — à confiture, II, 127.
POELEMBOURG (Corneille): Pan & Syrinx, II, 67, 86.
Poëlon pour le lait, II, 127.
— à queue, II, 46.
POGNIATOSKA (Mme), II, 254.
Poignée à vis, II, 125.
POILLY, II, 158, 159.
Poissonnière (cuivre rouge), II, 45.
POLIGNAC (Mme de), I, 50; II, 265.
Pologne (Ordre de), II, 153, 154.
Pologne (Roi de), II, 271, 272, 281, &c.
PONTCHARTRAIN (Chancelier de), II, 64.
POPPELMANN, I, 94.
Porcelaines, II, 89; — anciennes, II, 89, 98; — de Chine, II, 89; — du Japon, II, 90, 107; — plates, II, 91; — bleues communes, II, 107.
Porcelaines de couleur des Indes, II, 107.
Porcelaines de Saxe, II, 107, 108.
PORT (Mme du), II, 222.
PORTE (Mme de la), II, 228.
Portefeuille, écritoire de voyage, II, 36.
Portières (Demi-), II, 2, 3, 22.
PORTLAND (Duchesse de), I, 236, 237.
Portugal, II, 7.
Portugal (Ambassadeur de), II, 117.
Portraits, II, 69, 78.
Pot à fleurs. (Voy. Lisbet.)
Pot pourri de porcelaine verte, II, 96.
Pots à fleurs de porcelaine verte, II, 97; — à oille, porcelaine bleue, II, 105.
Pots à thé de porcelaine blanche, II, 94; — à thé, blanc, II, 95.
Pouptonnière (cuivre rouge), II, 45.
POUSSIN, I, 236; — Baptême de N.-S., II, 72, 86; — Éducation de Bacchus, II, 58, 85; — (d'après): Ravissement de saint Paul, II, 79, 84.
PRIE (Mme de), I, 59; II, 259, 262, 275.
PRONDRE (Paulin), I, 188; II, 101.
PRONTT. (Voy. PRONDRE.)
Provisions, II, 174.
Psautier de 1653, I, 157, 169.
PUCELLE (Abbé), I, 17.
Pupitre de bois de noyer, II, 35.
Putzkau (Terre de), I, 73.
PUY (du), II, 113.

Q

QUARRE, II, 165.
QUÉLUS (Mme de), I, 215.
Quos Ego, de Rubens, (T) II, 82.

R

RABELAIS, I, 175.
Radebourg, I, 133.

Digitized by Google

RADZIVIL (Princesse). (Voy. WIESNOWIESKA [Princesse].)
RADZKY, I, 128.
RAMSEY (de), I, 153.
Ramstein (Château de), I, 233.
Râpe à sucre (fer-blanc), II, 47.
— d'agate, II, 167.
RAPHAEL, I, 237; II, 7; — Saintes Familles, II, 77, 78, 79, 84; — Saint Michel, II, 79; — Vision d'Ézéchiel, II, 79, 84; — Adoration des mages, II, 158.
RAS de Saint-Maur, II, 147.
Ravissement de saint Paul, II, 79.
RAVOIRE (Mme de la), I, 189; II, 99, 103.
RAVOYE. (Voy. de la RAVOIRE.)
Réchauds à pierres, II, 125.
REDER (H.-A., comte), II, 258.
REDON, I, 173.
RÉGNIER, I, 195.
REINHARD, I, 94.
Reliure (Art de la), I, 149, 160; — à compartimens, I, 169.
REMBRANDT : Un vieillard, II, 64, 87; — Tête d'enfant, II, 64; — Tête de femme, II, 71, 85; — Jeune janissaire, II, 71, 85; — Flore, II, 80.
RÉMOND, II, 216, 218.
RENI (Guido). (Voy. GUIDE.)
Répétition (Pendules à), II, 40, 41.
Restes à recouvrer, II, 174.
Retour de chasse, II, 67.
RETZ (Cardinal de), II, 221.
RETZ (Mme de), II, 247.
REUSS D'OBER-GRAITZ (Henri, comte de), II, 354.
Revenus d'Hoym, II, 176.
RHINDERS, II, 63.
RICHARD (Mlle), II, 327.
RICHELIEU (Duc de), I, 50; II, 263.
RICHELIEU (Duchesse de), I, 197.
RICHELIEU (Bible de), I, 175.
RICHTER, II, 328.
Rideaux, II, 1, 2 & passim.
Rideaux & demi-rideaux, II, 24 & passim.
Rideaux de fenêtre, II, 138.
RIEDESEL, I, 128, 143.
RIEUX (J.-Bernard de), II, 226.
RIGAUD, I, 181 236; II, 55, 63, 78, 277, 279.
Rivière, (T) II, 67.
Robes de chambre, manteaux de lit, &c., II, 148.
ROCHAU (de), II, 294.
ROCHEFOUCAULD (Henriette de la). (Voy. MARCILLAC.)
ROCHOW, II, 1, 90, 108; II, 290.
RODOLFF, II, 323.
ROHAN (Cardinal de), I, 34, 41, 149, 232, 240.
ROLAND, II, 149, 212.
ROMANELLE, II, 55, 56.
RONDÉ, II, 169.
Roquelaure (vêtement), II, 145.
ROSE (Salvator) : Paysage, II, 63.
ROSE (de), I, 13.
ROTHELIN (Abbé de), I, 149, 150.
Rôtisseur, II, 194.
Rôtisserie, II, 190.
Rôtisseur (Un), par Miéris, II, 70.
ROTTEMBOURG (Comte de), I, 238.
ROUDOLFF, II, 49, 52.
ROUILLÉ (Élisabeth de Meslay), II, 5. (Voy. BOUCHU.)
Rouleaux à branchages, II, 103.
— à dragons, II, 103.
— à modèles, II, 103, 104, 105.
ROUSSEAU (J.-B.), I, 14 & passim; II, 244.
ROUSSEL, II, 337, 342.
ROYE (Mme la comtesse de), II, 164.
RUBEN (de), I, 33.
RUBENS, I, 193; II, 61; — la Conversation, II, 61; — les Quatre vertus, II, 64, 85, 86; — Suzanne & les deux vieillards, II, 73, 87; — Quos Ego, II, 82, 88; — Satyre & femme, II, 74, 85; — (d'après) : Galerie du Luxembourg, II, 161.

Digitized by Google

S

SABRAN (Mme de), II, 262.
SAHR (de), II, 263 & Préface.
Saint-Cloud, I, 105; II, 320.
Saintes Familles, (T) II, 77, 78, 158.
SAINT-FLORENTIN (Comte de), I, 232.
SAINT-GERMAIN (Abbé de), I, 121.
Saint Joseph aux lunettes, II, 159.
Saint-Maur, II, 147. (Voy. Ras).
SAINT-PIERRE (Abbé de), II, 238, 240.
Saint-Saphorin, I, 233.
SAINT-SAPHORIN (de), I, 42, 234.
Saint-Sébastien, I, 217, 218.
SAINT-SIMON (Duc de), I, 43.
Saladiers contournés, II, 121.
Salières, II, 47, 125.
SALLE (la), II, 149.
Samaritaine (la), II, 57.
Sapin. (Voy. Bois de.)
Sardaigne (Roi de), II, 266.
Satin des Indes, II, 4.
Satyre & femme, II, 74.
Saucières, II, 123.
SAXE (Comte de), I, 39, 140; II, 251, 269.
Saxe, II, 9, 49.
— (Aune de), II, 153.
— (Meubles en), II, 52.
— (Porcelaine de), I, 99; II, 107, 108.
Saxe (Verres de), II, 119.
SCABRIGHT (T.), I, 236.
SCALQUEN : Joueur de musique, II, 69, 87; — Jeune homme & servante, II, 73, 87.
SCARCELLIN DE FERRARE, II, 72.
SCHACK (de), I, 9.
SCHALLER (Christian-Frédéric), II, 335.
SCHAUB, I, 18, 29, 30, 31, 34, 35, 75, 89, 230; II, 74; — (Émilie), I, 235; — (Frederica-Augusta), I, 236; — (vente de), I, 231, 236.
SCHLITTERIN (la), II, 52.
SCHOMBERG (Baron de), I, 83.
SCHÖNBERG (Pierre-Auguste de), II, 357.
SCHÖNFELD (Catherine-Sophie de), II, 354, 356.
SCHUBERT, II, 343.
SCOTTI (Marquis de), I, 230.
Seaux à glace, II, 47; — à broderie, à dentelle, II, 100; — seaux à branchages, II, 104; — de porcelaine bleue, II, 105; — à dragons, II, 105; — à anses, II, 122.
SECKENDORFF, I, 72 & passim; II, 298 & passim.
Sedan (Bible de), I, 175.
Ségovie (Laine de), II, 150.
Selle de cuir de Russie, II, 135.
SENOSAN (Fr.-Olivier de), II, 246.
SENOSAN (Anne-Sabine, demoiselle de), II, 246.
Seringue d'étain, II, 48.
SERVET, I, 159.
Service de porcelaine du Japon, II, 108.
SEUIL (du), I, 153, 162, 167.
SEZ (de), II, 99, 103.
Sicile. (Voy. Marbre de.)
Silence (le), II, 159.
SKALCKEN. (Voy. SCALQUEN.)
Skaska (Terre de), I, 73, 89; II, 290.
Skaske. (Voy. *Skaska*.)
SLINGELAND : Enfant, II, 70, 87.
Sofa, II, 2; — à pavots, II, 17; — à la turque, II, 19.
Sonnenstein, I, 122.
SOUBISE (Prince de), I, 218.
Soucoupes (Grandes), II, 93, 95; — de laque rouge, II, 110; — contournées, II, 122; — rondes, II, 122.
Soufflet à l'angloise, II, 43.
Souliers (Boucles de), II, 171.

Digitized by Google

SOUSELGEN (Mme de), I, 4.
SPARRE (de), I, 39; II, 251, 252.
STAIRS (Lord), II, 221, 232.
STANHOPE, I, 36, 230.
STANIAN, I, 230, 237.
STAREMBERG (Guido de), I, 66.
Strasbourg, I, 6.
STEINEN (Justine), II, 336, 341.
STERS. (Voy. STAIRS.)
STEWARD, I, 236.
STOBZEL, I, 105.
STOCKMANN, I, 133.
STOLBERG (Sophie-Auguste de), II, 358.
Sucriers, II, 123, 126.
SUEUR (Le) : Miracle de l'aveuglé-né, II, 59, 88. (Voy. LESUEUR.)
SUHM (de), I, 27; II, 256.
SULKOWSKI, I, 127.
Surtout fameux d'Hoym en velours, I, 66.
Surtouts. (Voy. Habits, &c.); — de voyage de perpétuelle, II, 145; — de drap rayé d'Angleterre, II, 146.
SUTTON (Robert), I, 150.
Suzanne (la Chaste), II, 54, 73.
SVANEFELD : Paysages, II, 67, 68.
SYLVESTRE : Portrait du roy de Pologne, II, 77; — Portrait du comte de Flemming, II, 78.

T

Tabatières d'or, II, 165, 169; — de nacre, II, 165; — d'écaille, II, 165, 169.
Tableaux divers, II, 54, 66, 74, 75, 77, 78.
Table du maître, II, 194.
Tables, II, 29, 30, 31, 32, 37, 38, 39.
Tablettes de noyer, II, 36.
Tablettes de sapin, II, 34; — de chêne, II, 34, 35; — pour livres, II, 35; — de merisier, II, 35, 36; — à jour de bois de violette, II, 35.
Tabourets de bois doré, II, 53.
Taffetas d'Angleterre, II, 148.
TAILLEFER, I, 43.
TALARU. (Voy. CHALMAZEL.)
TANCIN (Mme). (Voy. TENCIN.)
Tapis, II, 26, 51.
Tapisseries, II, 5; — Bains de Diane, II, 5; — Fruits, fleurs, animaux, II, 5; — d'après des dessins de Téniers, II, 7; — d'après les grotesques de Raphaël, II, 7; — verdure de Bruxelles, II, 7; — verdure d'Oudenarde, II, 7; — de damas bleu de Gênes, II, 7; — de damas cramoisi de Gênes, II, 8; — de moire de soie grise, II, 8; — de moire de soie verte, II, 8; — de moire de laine verte, II, 8; — de callemande, II, 9; — de futaine peinte, II, 9; — de Turquie, II, 9; — de Bergame, II, 9; — vieille de brocatelle, II, 9; — de toile imprimée, II, 9, 10; — de cuir argenté, II, 10; — de point d'Angleterre, II.
Tasses, II, 94, 96, 97, 110.
Tâtez-y, II, 208.
TAUBE (Élisabeth-Sybille de), II, 353.
TAUBE (Ernest-Dietrich de), II, 354.
TAUNAY, II, 167.
TEICHMANN, I, 127, 143; II, 337.
Tenailles, II, 43.
TENCIN (Mme de), I, 12, 18, 20, 21, 23, 28, 31, 33, 189, 190; II, 229, 237, 239, 245, 264.
TENIERS, I, 188, 236; II, 7; — Joueurs de dés, II, 65; — Jeu de quilles, II, 66; — Pêche, II, 66; — Paysage, II, 66; — — Tableaux, II, 66, 75, 77; — Femme jouant de la guitare, II, 69. (Voy. Tapisseries.)

Digitized by Google

Tentation de ſaint Antoine, II, 160.
TÉRENCE, I, 11, 158, 176; II, 211.
TERRAS, I, 17, 27; — II, 259.
Terrine. (Voy. Pot à oille.)
TESCHEN (Princeſſe de). (Voy. BOUKOM.)
TESSÉ (Marquis de), I, 12; II, 224.
Teſtament d'Hoym, I, 142.
Tête de femme par Rembrandt, II, 71.
Tête de marbre : Vénus de Médicis, II, 115.
Tête de marbre : Enfans, II, 115.
Tête du Guide, II, 159.
Têtes à perruques, II, 36.
TESTARD, II, 73.
Théières, II, 123, 124.
— godronnée, II, 124.
THEVENARD, II, 243.
THIOLY, I, 78, 81, 120, 151; II, 302, 303.
THOMPSON, I, 236.
Tibre (le), II, 114.
TIBULLE de 1567, I, 170.
TINGRY (Ch.-Fr.-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg, prince de), II, 246.
Tire-moelle, II, 125.
TITE LIVE de 1555, I, 170.
TITIEN (le) (d'après) : Deſcente de croix, II, 157.
TITON (Angélique-Éliſabeth), II, 5; — (Jean-B.-M.), II, 6; — (Claude), II, 6; — (J.-Jacques, fleur du Pleſſis-Choiſeul), II, 6; — (L.-M. Titon, ſeigneur d'Ognon, Villegenou, Cogny, &c.), II, 5; — (Pierre, fleur de la Foreſt & de Cogny), II, 6, 55; — DU TILLET (Évrard), II, 5.
Tobie & ſa femme. (Voy. Philémon & Baucis.)
Toile de Hollande, II, 141.
Toile imprimée de Saxe, II, 49; — peinte de Saxe, II, 50; — peinte de Perſe, II, 50; — de Perſe, II, 50, 148.
Toilette (la). (Voy. WATTEAU.)
TOUCHES (Camus des), I, 189; II, 22.
Tourne-broche (fer), II, 46.
Tourtière, II, 45.
Tours (Gros de), II, 24, 146, 147.
Travaux d'Hercule (les Quatre), II, 163.
TRAVERS (Baronne de), I, 30; II, 342.
TREMBLIN, I, 184; II, 58, 60, 62, 63, 64, 67, 68, 70, 75, 76, 112, 115.
TRÉSORIER (Dominique-Antoine Le), II, 242.
TRÉVOUX (Dictionnaire de), II, 4.
TRÉVOUX (Mme de), II, 5.
TROY (de) : Flore, II, 81, 84.
— Cérès, II, 81, 84.
Trumeau de trois glaces, II, 119.
TRUYE (de la), II, 90.
Turin, II, 56.
Turquie, II, 9.
Turquie. (Voy. Étoffes de.)

U

Urnes à branchages, II, 101, 102; — à branchages & oiſeaux, II, 102; — à broderie (petite), II, 99; — à broderie à dragons, II, 98; — à côtes, II, 90; — à dentelles, II, 106; — à dragons, II, 101, 102; — à fleurs, II, 101, 102; — garnies de vermeil doré, II, 100; — à modèles, II, 105; — à modèles à cartouche, II, 100; — à modèles en forme d'olive, II, 100; — à 6 pans (porcelaine Japon), II, 90; — à pagodes, II, 90; — de porcelaine bleue & blanche, II, 106.
Uſtenſiles de cuiſine & d'office, II, 45.
Uſtenſiles d'écurie, II, 134.

Digitized by Google

V

VAILLANT (Médailles de), II, 581.
VAINE (de), II, 149.
Vaiſſelle plate, II, 120; — montée, II, 122; — pour cuiſine & office, II, 127.
Valenciennes (Dentelle de), II, 140.
VALLIÈRE (Mme de la), I, 186; II, 5.
VALLON (J.-L. de), II, 242.
VANDEUIL (de), I, 43.
VANDICK. (Voy. VANDYCK.)
VANDYCK, I, 186, 236; II, 64.
VANHEIM : Fleurs, II, 68, 87.
VARENNES (Inventaire du fleur de), II, 104.
Vaſes de Chine, II, 89; — coupé de broderie, II, 99; — à broderie à dentelle, II, 98; — à fleurs, II, 106; — de bronze, forme de Médicis, II, 111, 113; — doré, d'or moulu, II, 114; — d'albâtre, II, 115; — de marbre, II, 115.
VATOT. (Voy. WATTEAU.)
Velours de Gênes à peluche, I, 67; — ciſelé, I, 67; II, 153, 154.
Ventes & trocs, II, 176.
Vénus (Toilette de), II, 57; — & l'Amour, II, 56; — de Médicis, II, 112, 115.
Vergier d'honneur (le), I, 158.
VÉRONÈSE (Paul) : Tête, II, 58.
Verres d'Angleterre, II, 119.
— de Saxe, II, 119.
VERRUE. (Voy. Fauteuil à la.)
VERRUE (Comte de), I, 185; II, 56.
VERRUE (Mme de), I, 149, 186, 187, 197, 198; II, 22, 61, 64, 66.
VERTUMNE ET POMONE, I, 65, 83.
Vertus (les Quatre), II, 64.
Veſtes, &c., II, 147.
Viande, II, 194, 198.
VICEDOM (Voy. VITZTHUM & WATZDORFF [Comteſſe de].)
VICK, II, 164, 165.
Vierge, II, 55, 71, 73, 159, 160.
Vieillard, II, 64, 65.
VIGNIER (Roch.), II, 5.
VIGNY (Mlle de), I, 212.
VILARS (de), II, 264.
VILLARS (Maréchal de), II, 272, 275.
Villegenou. (Voy. L.-M. TITON.)
VILLEGENOU (Mlle de), II, 6.
VILLELUME BARMONTET (Mme de), I, 14; II, 228.
VILLEROI (Maréchal de). (Voy. VILLEROY.)
VILLEROY (de), I, 49; II, 230, 247.
VILLON, I, 158.
Vin, II, 199.
VINCI (Léonard de) : la Vierge & l'Enfant Jéſus, II, 73.
Violette. (Voy. Bois de.)
VIRGILE, I, 157, 174.
VITZTHUM (Préface), I, 2, 8, 73, 120, 123; II, 2, 52, 355, 358.
VIVIER (du), I, 188; II, 62, 80, 101.
VOCE (Pierre de) : Chaſſe au tigre, II, 181; — Cheval échappé, II, 81; — Chaſſe à l'ours, II, 81; — Cheval dévoré par des loups, II, 81; — Chaſſe au ſanglier, II, 81.
VOCKEL, I, 126.
VOGUÉ, II, 108.
Voitures de voyage, II, 134, 136.
Vol d'oiſeaux, (T) II, 67.
VOLFRING (de), II, 254.
VOSSIGNY (J.-B.-J. Gon de), II, 5.
VRILLIÈRE (de la), I, 73.
VRILLIÈRE (Marquis de la), I, 246.
VRILLIÈRE (Mme de la), I, 232 & paſſim; II, 246.

Digitized by Google

W

WATTEAU : Une femme & sa servante, II, 59.
WATZDORFF (de), I, 27 & passim ; II, 140, 304, 327 ; — (Frédéric-Charles, comte de), II, 355 ; — (Christophe-Henri, comte de), II, 355 ; — (Comtesse de), I, 90, 120, 124, 126, 127, 129, 142, 181 ; II, 332, 333, 344.
WERTHERN (Rachel-Louise de), II, 357.
WETSTEIN (Mme), I, 233, 237.
WIESNOVIESKA (Princesse), I, 142 ; II, 339.
WIRMUTH, I, 128.
WISTZCHEL (de), II, 77.
WOODWORD, I, 97.
WOUWERMANS : Abreuvoir, II, 66 ; — Halte, II, 66, 81 ; — Retour de chasse, II, 67 ; — Marché aux chevaux, II, 67 ; — Chasse, I, 187, 197 ; II, 81, 326.

Z

Zeitz, I, 4, 5, 95, 96, 98, 123.
Zéphyre & Flore, II, 76, 81.
ZINZENDORFF (de), I, 9.

AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES.

1° Le titre gravé en tête du premier volume entre le faux titre & le titre.

2° Le portrait du comte d'Hoym en regard de la page 1 du tome I, chapitre 1.

3° Les deux planches de la reliure du Catulle de 1502 en regard l'une de l'autre, un papier de soie entre deux, entre les pages 164 & 165 du tome I.

4° La grande planche de la reliure du Bréviaire en regard de la page 170. La plier en deux plis d'abord dans sa hauteur, puis en largeur au niveau du dessous de l'entre-nerf portant le titre *Breviarium*.

5° La planche des armoiries en face de la page 173 du tome I : les deux planches se regardant.

Digitized by Google

ERRATA

Tome I, p. 202. — Peau divine. Cette peau étoit vendue par le ſieur Cordier. On lit dans la *Gazette de Hollande* du 27 ou 29 octobre 1737, que le ſieur Cordier, poſſédant ſeul le ſecret des peaux divines connues depuis pluſieurs années, avoit obtenu le 5 février 1727 un brevet du Roi, confirmé en 1728; les peaux divines étoient bonnes pour les maux de tête. (*Gazette de Hollande*, 29 octobre 1737.)

Tome II, p. 317, l. 9. — Supprimer le prénom *François*. Lemaire s'appeloit Rodolphe.

Digitized by Google

Digitized by Google

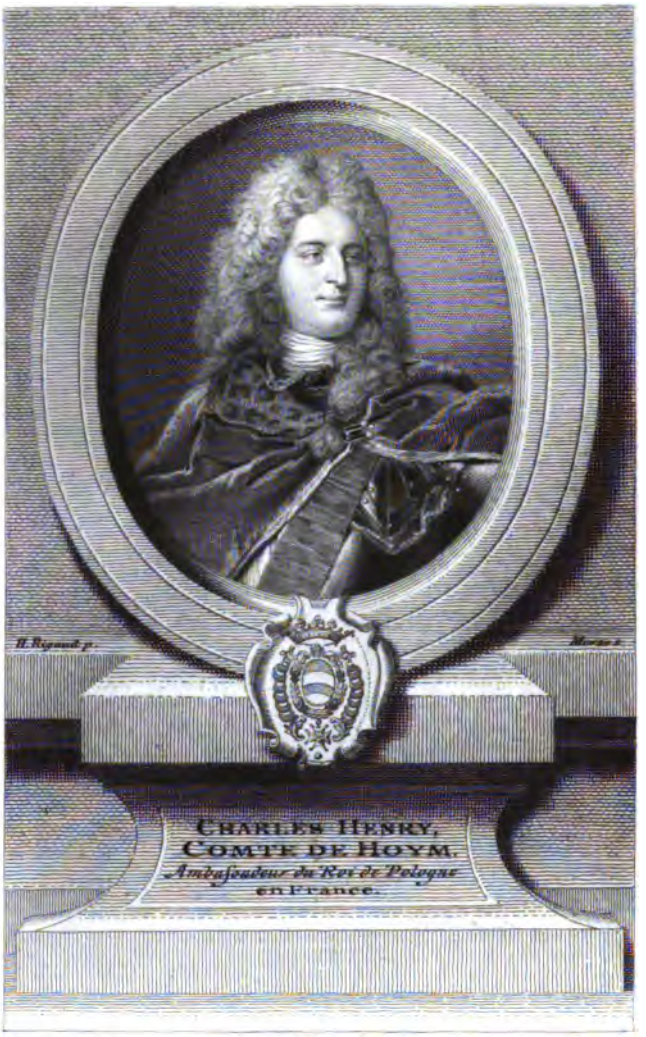

Imp. Chastaux. Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

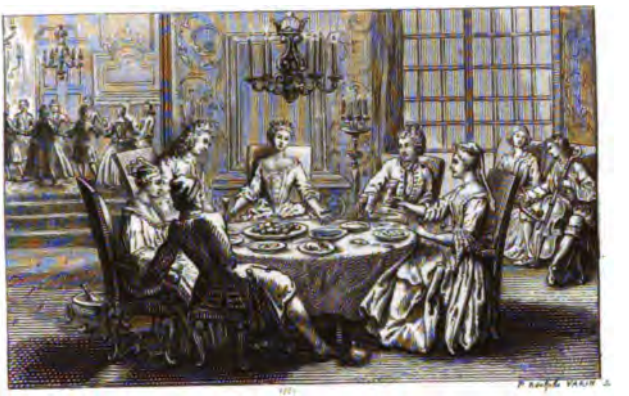

HISTOIRE

DE CHARLES-HENRY

COMTE DE HOYM

CHAPITRE I

DEPUIS LA NAISSANCE D'HOYM JUSQU'A SA NOMINATION AU POSTE DE REPRÉSENTANT DE POLOGNE A PARIS (1694—1720).

HARLES-HENRY DE HOYM, quatrième fils de Louis Guebhard, baron d'Hoym, ſeigneur de Droyſig & miniſtre des finances de l'électeur de Saxe, & d'Anne-Chriſtine de Haugwitz, ſa troiſième femme, naquit à Dreſde le 18 juin 1694, & fut baptiſé

Digitized by Google

le 19 dans la maiſon de ſon père. Dix ans après, le 23 juin 1704 (1), ſa mère mouroit à l'âge de quarante-deux ans, & en 1708 ſon père ſe remarioit en quatrièmes noces à Anne Sybille d'Irmentraut, dont il n'eut pas d'enfans. Hoym perdit ſon père le 2 janvier 1711; ſa belle-mère étoit morte l'avant-veille, le 31 décembre 1710 (2). En mourant le baron d'Hoym recommanda ſon jeune fils à ſa ſeconde fille, Rachel-Charlotte d'Hoym, comteſſe de Vitzthum (née en 1676), & cette dame qui rappeloit dans les termes les plus touchans cette circonſtance dans une ſupplique qu'elle adreſſoit au roi de Pologne, Auguſte III, en 1733, en faveur de Charles d'Hoym (3), paroît avoir pleinement rempli les intentions de ſon père (4) & avoir toujours tendrement aimé le frère dont nous donnons aujourd'hui la vie.

L'année même que Guebhard d'Hoym mouroit, le 18 juillet 1711, Auguſte II le Fort, électeur de Saxe & roi de Pologne, exerçant l'intérim de l'empire après la mort de Joſeph Ier, conféroit aux fils du baron d'Hoym le titre de comtes de l'empire (5).

---

(1) Les annuaires généalogiques diſent 1702. M. de Sahr a ſubſtitué 1704 à 1702, & ſans aucun doute après recherches.

(2) Annuaires généalogiques.

(3) Copie faite par M. de Sahr ſur l'original à Dreſde.

(4) Il n'eſt pas douteux pour moi que M. de Vitzthum, favori d'Auguſte le Fort & beau-frère d'Hoym, n'ait eu une très-grande part à ſa fortune & à l'accueil qu'il reçut dans le monde dès ſa plus tendre jeuneſſe. *C'eſt la fortune qui fait les grands hommes, la nature ne fait que les ébaucher*, a dit un auteur facétieux, mais aſſez profond, le jour qu'il eut cette penſée. Mme de Vitzthum, ſuivant l'auteur des *Caractères de la cour de Saxe*, ſuppléoit par ſon eſprit au défaut de celui de ſon époux. En faiſant la part de l'envie qui veut toujours que le ſuccès ſoit immérité, il eſt permis de croire que cette dame, fort diſtinguée, dut contribuer à faire ou à conſerver la fortune de ſon mari.

(5) Pièce originale au château de Lichtewalde.

Digitized by Google

Cette année encore Charles d'Hoym paroît avoir été attaché, malgré ſon jeune âge (il n'avoit alors que dix-ſept ans), à la légation de Saxe à Francfort pendant le couronnement de l'empereur Charles VI (1).

En 1712 (2), ayant obtenu le *venia ætatis*, il eut l'adminiſtration des terres que ſon père lui avoit laiſſées en Saxe & en Luſace & la geſtion d'une aſſez belle fortune.

On a publié, en 1854, le journal de M. Georges-Louis de Haxtlauſen, conſeiller de la chambre & des mines de l'électeur de Saxe, né vers 1680 & mort en 1750, qui avoit connu Hoym pendant un ſéjour que celui-ci fit à Dreſde peu après l'époque dont nous venons de parler.

« Beau, bien fait, ayant de l'eſprit & de la politeſſe & beaucoup d'acquis, il me paroiſſoit avoir des ſentimens d'honneur. Il avoit les manières nobles & polies & s'exprimoit bien : il avoit quelque teinture d'étude, de la lecture, & ſon beau-frère (3) l'avoit fait entrer dans la diplomatie. Il écrivoit parfaitement bien & étant fort riche faiſoit belle figure. »

C'eſt en ces termes qu'en parle M. de Haxtlauſen, & il ajoute, ce que nous aurons occaſion de vérifier, que le jeune Hoym étoit même recherché par des ſeigneurs plus âgés que lui qui ſembloient preſſentir ſa prochaine & rapide élévation.

Hoym paroît avoir employé une notable partie de l'année 1713 à parcourir les différentes cours de l'Allemagne. Les archives du château de Lichtewalde contien-

(1) M. de Sahr.

(2) Je prends tout ceci dans un commencement de travail fait par M. de Sahr.

(3) Le comte de Vitzthum. Ce fut évidemment lui qui le fit envoyer à Francfort.

Digitized by Google

nent plusieurs lettres à lui adressées par Mme de Behr ou Behren, sa cousine, & qui donnent son itinéraire pour plusieurs mois de cette année. Il avoit visité la cour de Hanovre, où étoit Mme de Behr, & c'est de là que cette dame lui écrivoit des lettres d'une orthographe d'autant plus fantaisiste qu'elle écrivoit comme elle prononçoit avec beaucoup d'accent; mais ces lettres sont originales & piquantes, & dénotent, chez celle qui les écrivoit, outre de l'esprit & du bon sens, une connoissance très-approfondie de la langue françoise familière.

En mars 1713, elle écrivoit à Hoym étant alors à Hambourg & le félicitoit d'avoir eu le suffrage de Mme de Königsmarck. — En avril Hoym est à Berlin. « Je crois, lui écrit le 7 avril 1713 Mme de Behren, *les fredaines de Berlin fort lugubres*, & je vous plaindrois si je ne savois que vous en partirez bientôt. » Hoym n'avoit pas encore dix-neuf ans & il étoit déjà très-remarqué par les femmes. « Outre le nom que vos parrains & marraines vous ont donné, lui écrit Mme de Behr, le 7 avril 1713, Mme de Souselgen, qui est éternellement coiffée de travers, a eu la bonté de vous en donner un, & ce nom est *l'Incomparable*. »

Toute la correspondance de cette dame avec Hoym, dont nous n'avons malheureusement pas les réponses, est montée sur un ton fort galant. Tout en affectant un grand besoin de tranquillité & un grand éloignement pour les intrigues, Mme de Behr parle à peu près constamment d'amour. « Qui vous a dit, de grâce, écrivoit-elle à Hoym le 15 avril 1713, que les dames ne suivoient pas l'ordre naturel sur le sujet de leurs amans? — Je n'en sais rien; ainsi, je ne veux pas vous contredire, mais je crois qu'elles ont quelque raison pour en user

Digitized by Google

ainſi : *Apparemment que les anciens n'ont pas d'auſſi bonnes qualités que les nouveaux.* »

Je ne crois pas que cette correſpondance ait été ſuivie d'*effet*. Mme de Behr étoit, à ce qu'il ſemble, ſeulement coquette, mais elle l'étoit bien. Eſt-il en effet une manière plus habile d'attirer, d'enflammer & de retenir un homme que de lui donner force louanges, de lui faire voir clairement qu'on le trouve charmant, accompli, *incomparable* & en même temps d'afficher un déſintéreſſement complet, de dire hautement qu'on n'aimera jamais, de ſe fâcher preſque quand *l'Incomparable* devient entreprenant? D'un côté on lui laiſſe deviner un cœur épris, de l'autre on lui oppoſe des obſtacles de vertu & de répugnance pour l'intrigue, de ſorte que l'amoureux a toujours devant les yeux de grandes chances de ſuccès & en même temps aſſez de difficultés pour irriter ſes déſirs & piquer ſa vanité. C'eſt ce manége, d'une coquetterie charmante pour l'homme qui aimeroit peu, déſeſpérante pour celui qui aimeroit beaucoup, que Mme de Behr me paroît avoir adopté à l'égard de ſon jeune couſin (1).

Outre Hanovre, Hoym viſita cette année Hambourg, Berlin & Zeitz, petite ville voiſine de Droyſig, terre de ſa famille où il fut très-brillamment reçu.

Il paſſa un certain temps à Dreſde & dans ſes terres. De là il devoit retourner à Hanovre où ſa couſine l'invitoit fort à revenir; mais la dernière lettre de Mme de Behr eſt du 20 juillet 1713, & nous ne ſavons pas s'il obéit aux vœux de ſa ſpirituelle parente.

---

(1) Je donne une lettre complète d'elle au numéro IX des pièces juſtificatives.

Digitized by Google

D'après les termes de la dédicace à Hoym des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, de l'édition de Changuion, 1731, nous étions diſpoſés à croire, M. de Sahr & moi, qu'Hoym avoit paſſé une grande partie de ſa première jeuneſſe à la cour de Lorraine, mais les correſpondances retrouvées à Lichtewalde démontrent le contraire, & il ne paroît pas qu'il ait paſſé à Lunéville, à la cour du duc Léopold, plus de quelques mois (1). En tout cas il y avoit alors auprès de la cour de Lorraine, j'ignore depuis quelle époque, mais elle exiſtoit encore plus tard au dix-huitième ſiècle, une académie, c'eſt-à-dire une école d'équitation & probablement auſſi d'autres exercices, qui jouiſſoit d'une grande réputation en Allemagne & qui étoit ſuivie par nombre de jeunes ſeigneurs allemands. Il eſt très probable qu'Hoym, alors âgé ſeulement de dix-neuf à vingt ans, fréquentoit cette académie. Il étoit naturellement reçu auſſi à la cour du duc de Lorraine dont Mme de Craon faiſoit le plus bel ornement.

C'eſt là qu'Hoym commença à ſe former à l'élégance des manières & à étudier plus à fond la langue françoiſe. Un petit cahier qui s'eſt trouvé dans ſes papiers (n° VII des pièces), & qui a été évidemment écrit à cette époque, contient les obſervations qu'il avoit faites ſur les habillemens des deux ſexes, ſur la convenance &

(1) Il étoit en Saxe en juillet 1713 & avoit quitté Lunéville en août 1714. (Son beau-frère M. de Bothmar s'étonne, dans une lettre du 31 juillet 1714 que nous donnons aux pièces juſtificatives, n° X, qu'il y ſoit reſté ſi longtemps.) Après avoir antérieurement fait un petit voyage de Lunéville à Paris, il alla à Strasbourg, à la Haye, & étoit à Londres en ſeptembre ou octobre 1714. Il quitta l'Angleterre le 11 décembre. Il ne paſſa donc tout au plus qu'une année à Lunéville.

Digitized by Google

l'harmonie des couleurs entre elles & les noms bizarres que la mode donnoit à certains ajuſtemens. M. de Craon & pluſieurs Allemands, probablement de ſes amis, y ſont cités comme exemple.

Mais il eſt difficile à l'âge qu'avoit alors Hoym (& peut-être à d'autres âges encore) d'étudier ſi bien les vêtemens des femmes ſans les regarder auſſi beaucoup. Doué d'un tempérament ardent, Hoym ne put voir ſans l'aimer Mlle Charlotte d'Hamal (1), qui paroît avoir été fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine (mais je n'ai pu en trouver la preuve), & cet amour fut partagé par celle qui l'avoit inſpiré. Cette jeune fille étoit d'une grande beauté, & ſes lettres conſervées dans les archives de Lichtewalde ſemblent indiquer une âme franche & noble & un cœur tendre ſans coquetterie. (Voyez pièce XI.) Ce n'eſt plus Mme de Behr, peſant, calculant tout. « *Je vous ai aimé malgré moi*, écrit Mlle d'Hamal à Hoym, *& pour obéir à ma deſtinée.* » Hoym, ſérieuſement épris de cette charmante femme, vouloit l'épouſer. Il s'en ouvrit au baron de Bothmar, ſon beau-frère, envoyé extraordinaire du roi de Pologne qu'il devoit repréſenter au couronnement de Georges II, roi d'Angleterre. M. de Bothmar, qui, comme le reſte de la famille d'Hoym, auroit vu ce mariage avec regret à cauſe de la très-grande jeuneſſe de ſon beau-frère, du peu de biens de la jeune fille & de la différence de religion, dans une lettre très-ſpirituelle & d'un très-grand bon ſens, demandoit ſeulement à Hoym de ne pas prendre d'engagement pendant les deux ans qu'il avoit deſtinés à ſes études & à ſes

(1) Hoym a écrit une fois *de Male*, mais je crois que c'eſt *d'Hamal*, nom de Mme de Baſſompierre (voyez p. 14), qu'il faut lire.

Digitized by Google

voyages ; « mais, ajoutoit-il, ſi vous êtes déterminé ſans « retour pour ce mariage, je ſouhaite que l'amour qui « vous le perſuade dure toute votre vie & qu'il ſoit tou- « jours partagé. » (Pièce X.)

M. de Bothmar ne ſe bornoit pas à écrire lui-même ou à faire écrire par Mme de Vitzthum, il fit venir Hoym à Londres en faiſant un détour conſidérable par Strasbourg & les Pays-Bas. La pauvre Mlle d'Hamal ſentoit bien tout le danger. « Non, » écrivoit-elle à Hoym le 27 ſeptembre 1714, « non, rien ne m'a fait tant de « peine dans la vie que ce voyage d'Angleterre. Vous « jugez bien que dès que M. votre beau-frère vous aura « auprès de lui, il mettra tout en uſage pour vous dé- « tourner de revenir en Lorraine, & de la façon dont on « m'a parlé de lui, c'eſt un homme à venir à bout de « choſes même plus difficiles. Il flattera peut-être vos « ſentimens au commencement pour vous ramener après « dans le ſien. — Il vous gagnera par votre ambition, « étant la choſe du monde où vous êtes le plus ſenſible. « Je ne vous la reproche point. Au contraire, ſi vous « n'en aviez pas, je voudrois vous en inſpirer : c'eſt une « paſſion très-digne de vous & qui vous convient de « toute façon ; je ne crains même pas que vous vous « en laiſſiez aveugler.... Je ne puis me conſoler de ce « voyage, & j'ai des preſſentimens affreux.

« Votre famille a raiſon : je ne puis vous être bonne à « rien qu'à ſervir d'obſtacle à votre fortune, — je pars « la ſemaine qui vient pour aller à la priſe d'habit d'une « ſœur unique que j'ay, qui ſe fait religieuſe : que j'en- « vie ſon état ! »

Cependant Hoym lui répondoit par des proteſtations d'un amour éternel, & la lettre de M. de Bothmar doit

Digitized by Google

faire croire qu'il étoit ſincère, mais il étoit jaloux & exprimoit des ſoupçons (1) qui bleſſoient l'âme fière de Mlle d'Hamal & ajoutoient à ſa perplexité & à ſes angoiſſes. Sa famille, ſes amis, lui reprochoient de s'entêter d'un étranger qui ne reviendroit pas & de négliger les établiſſemens ſolides qui s'offroient à elle; les malveillans, les envieux, les rivaux d'Hoym parmi leſquels étoit M. de Zinzendorff, railloient ſa conſtance. Les lettres de Mlle d'Hamal arrivoient très-inexactement à Hoym, à cauſe des précautions qu'on avoit à prendre. Le fardeau fut trop lourd pour cette âme ſi tendre & ſi épriſe. Elle y ſuccomba. Atteinte en ſeptembre 1714 d'une fièvre qui fit craindre la petite vérole (2), Mlle d'Hamal parut guérie & écrivit encore à Hoym, mais elle retomba en novembre.

Un M. de Schack, qui étoit l'intermédiaire de la correſpondance (3), annonça le 6 novembre à Hoym que tout alloit finir. Hoym, ne perdant pas tout eſpoir, écrivit encore (4) à celle qu'il aimoit & partit auſſitôt; mais, hélas! la pauvre Charlotte n'étoit plus!

---

(1) « Le haſard (écrivoit-elle déjà le 2 ſeptembre) s'accorde malheureuſement avec votre famille. Je ne ſerai pas auprès de vous pour me défendre. Vous en êtes déjà aux ſoupçons! »

(2) La pauvre enfant écrivoit à Hoym : *Je n'aurois pas été bien aiſe que vous retrouviez votre Lotte* (diminutif de Charlotte) *gâtée!*

(3) Les lettres d'Hoym étoient ſous des enveloppes portant des noms de ſes amis. L'une de ces enveloppes porte le nom du baron de Riedeſel, à Paris, dont nous parlerons aux années 1736 & 1738. Cette lettre eſt cachetée d'un amour conduiſant une barque & regardant une étoile : *Si je la perds je ſuis perdu.*

(4) Voici le paſſage le plus ſaillant de cette lettre; plus tard Hoym écrivoit bien mieux :

« Je ſens auſſi vivement que je puiſſe tout le regret que j'aurai à per-

Digitized by Google

Que fit Hoym en arrivant en France? Ici les renſeignemens nous font défaut.

On voit dans ſa correſpondance qu'il devoit aller à Genève, & il eſt probable qu'il y alla en effet, car il réſulte d'une lettre (pièce n° XIII) qu'il écrivoit de Paris en décembre 1715 à Mme Duport, de Lyon, qu'il avoit été peu auparavant à Lyon, qui eſt ſur la route & peu éloigné de Genève. Il étoit revenu à Paris au moins en ſeptembre 1715, au moment de la mort de Louis XIV. C'eſt ce que prouve une lettre de lui adreſſée à un lord que je crois lord Stairs (pièce n° XII), où il parle de la gangrène du Roi & de l'eſpérance qu'on avoit de le voir ſe rétablir.

Il ne reſta donc que peu de temps à Genève & revint à Paris aſſez promptement.

Je penſe qu'à ſon retour il demanda d'abord à l'étude les conſolations dont il devoit avoir tant beſoin.

D'après le caractère de l'écriture, ce ſeroit à ces dernières années du règne de Louis XIV ou à l'année 1716 qu'il faut rattacher un très-important & très-ſavant tra-

---

dre ce qu'il y a dans le monde de meilleur, de plus aimable, de plus parfait, ne croyez pas que je vous ſurvivrai un moment.

« Quand M. de Lamberty me montra l'endroit de la lettre où M. de Craon lui écrit, Mlle de Male eſt à l'extrémité, & on craint qu'elle ne paſſe pas la nuit; je ne fus plus maître de moi-même & je penſai éclater devant tout le monde. Dieu! quand je ſonge que j'écris peut-être cette lettre à une perſonne morte, & que cette perſonne eſt la ſeule que je mets au-deſſus de toutes les autres choſes du monde..., je m'étonne que cette ſeule penſée ne me fait pas mourir d'effroi. Je dois croire que le coup qui m'accable eſt un coup de la main de Dieu, qui me punit de m'être trop attaché à une choſe de ce monde & qui m'arrache pour cela l'objet que j'idolâtrois. — Je pars ce ſoir pour trouver des lettres à Paris....

« Je ſuis arrivé à Douvres, & je compte paſſer la mer demain matin.

« Ce 30 novembre (nouveau ſtyle) 1714. »

Digitized by Google

vail qu'il fit ſur Térence. J'ai trouvé en juin 1874, chez M. Claudin, un exemplaire de ce poëte de l'édition *in uſum Delphini* de 1675, relié en veau fauve aux armes d'Hoym, qui eſt chargé de notes parfaitement écrites de ſa main & de ſon écriture de cette époque, & qui eſt un véritable commentaire ſur ce charmant auteur. Il connoiſſoit déjà notre langue à fond, & c'eſt à elle qu'il emprunte les mots néceſſaires pour exprimer les idiotiſmes de la langue de Térence. Nos vieux poëtes lui ſont déjà familiers & il cite Baïf plus d'une fois. (Pièce VIII. — Voyez le chapitre de la Bibliothèque.)

On verra aux pièces juſtificatives une lettre à lord Stairs (n° XII) concernant les livres, & dans laquelle Hoym parle des Mémoires du cardinal de Retz, qui alors n'exiſtoient qu'en manuſcrit (1).

Mais ce ne fut pas ſeulement à l'étude qu'il eut recours pour ſupporter le coup qui l'avoit frappé & auquel il croyoit ne pas pouvoir ſurvivre. J'ai ſous les yeux pluſieurs minutes de lettres par lui écrites à cette époque, dont pluſieurs ont dû reſter à l'état de projet, car quelques-unes, très-proprement écrites & pliées comme pour être miſes ſous enveloppe ou avec l'adreſſe, ſont reſtées entre ſes mains. (N° XIV.) Ces lettres ſont remplies d'expreſſions paſſionnées, plus paſſionnées même que celles de ſes lettres à Mlle d'Hamal. Dans l'une d'elles, que je crois adreſſée à Mme de Caumont (n° XIV, D), il lui dit qu'il l'avoit remarquée autrefois, quoiqu'il eût alors une paſſion. Pourquoi cette lettre ne s'eſt-elle pas perdue !

(1) Dans une lettre écrite vers cette époque, il envoie encore ces mémoires à un inconnu qui les lui avoit demandés, & avec qui il aimoit beaucoup à cauſer (ce pourroit bien être Lenglet-Dufreſnoy).

Digitized by Google

Après avoir fait la part du blâme que mérite cette inconſtance ou plutôt cette diſpoſition à une trop prompte conſolation, il faut reconnoître qu'il eſt difficile d'employer plus utilement ſon temps que ne le fit Hoym à Paris, de la fin de 1714 ou du commencement de 1715 juſqu'à la fin de 1717 (1). Lorſqu'il quitta Paris pour aller en Allemagne, il avoit vu la ſociété la meilleure & la plus diſtinguée à tous les points de vue. Il étoit lié avec M. de Caumont, duc de la Force après la mort de ſon père, &, grâce à lui, il avoit été très-gracieuſement accueilli par le vieux duc de Lauzun (2) & par la ducheſſe (belle-ſœur de Saint-Simon). Il connoiſſoit Mlle de la Force, Mlle d'Albret, cette charmante fille du duc de Bouillon, le marquis de Teſſé (3), capitaine des gardes du Régent, qui, comme Lauzun, a poſſédé la maiſon où j'écris ces lignes, Mme de Mimeure dont a parlé Voltaire, Mme de Beaune. Il s'étoit lié avec Fontenelle, Mme de Tencin, Mme de Fériol ſa ſœur. Malgré ſon jeune âge, il alloit aſſidûment chez la ſpirituelle préſidente Ferrand, alors âgée de ſoixante ans, & préféroit, comme il le dit dans une lettre à elle adreſſée, une place au coin de ſon feu à tous les endroits du monde.

Ce ſont ces deux années qui formèrent le goût d'Hoym & firent de lui, grâce évidemment aux germes qu'ils y trouvèrent, un des amateurs les plus éclairés, les plus délicats & les plus judicieux qui aient jamais exiſté. Les

(1) Il demeuroit alors rue Jacob, hôtel de Modène. Cet hôtel a exiſté juſqu'aux premières années de ce ſiècle. Je n'ai pu trouver préciſément ſon emplacement.

(2) Lettre à M. de Caumont, pièces juſtificatives, nº XV.

(3) Lettre à une dame de la cour de Lorraine, pièces juſtificatives, nº XIV.

Digitized by Google

lettres qu'il écrit à cette époque ſont très-ſupérieures à celles qui ſont antérieures ; je n'ai, il eſt vrai, pour juger de celles-ci, que celles écrites à Mlle d'Hamal. On en a vu, page 9, un échantillon ; mais on peut dire qu'il avoit puiſé dans l'excellente compagnie qu'il fréquenta, & dans ſes lectures, une connoiſſance profonde de notre langue ; & comme il avoit d'ailleurs beaucoup d'eſprit, une grande élévation de ſentimens, & beaucoup d'inſtruction, certaines de ſes lettres peuvent aller de pair avec celles des meilleurs épiſtolaires de cette époque (1).

Nous avons un certain nombre de pièces pour l'époque de cet important ſéjour à Paris, mais ce ſont : 1° des lettres d'amour écrites par lui & à lui adreſſées. Les femmes avec qui il correſpond ne donnent pas leur nom & cachètent leurs lettres ſoit avec des deviſes amoureuſes, ſoit avec de ſimples chiffres qui ne permettent pas de les déſigner (2) ; 2° des lettres que j'appellerai de coquetterie littéraire & amoureuſe qui ne nous donnent aucun fait. Je ne puis donc rien dire de ſa vie à cette époque de plus que ce que j'en ai dit ci-deſſus en termes généraux. J'imprime quelques-unes de ces lettres aux pièces juſtificatives ; le lecteur pourra juger de la

(1) M. de Haxtlauſen a dit qu'il écrivoit bien parce qu'il avoit acquis des héritiers du préſident Portail pluſieurs volumes de la correſpondance de Roſe, ſon beau-père, ſecrétaire du cabinet du Roi.

Hoym écrivoit bien ſur tous les ſujets & n'auroit pu trouver dans aucun manuſcrit des lettres faites pour toutes les ſituations. Il eſt clair, au reſte, que la meilleure manière d'écrire dans une langue eſt de la poſſéder à fond, & les bonnes lectures y aident ſingulièrement ; mais en dehors de cela il y a le génie particulier d'écrire, & Hoym avoit le ſien.

(2) M. de Sahr croyoit que pluſieurs de ces lettres étoient adreſſées à Mme de Craon.

Digitized by Google

manière d'écrire d'Hoym, & voir quelles étoient alors ſes habitudes.

C'eſt au milieu de cette heureuſe vie qu'il eut, en 1716, l'idée de faire faire ſon portrait par Rigaud. J'en parlerai plus au long au chapitre de ſon goût pour les arts.

Hoym quitta Paris à la fin de 1717. Il repaſſa par Lunéville (1), où il avoit gardé des relations dont quelques-unes durèrent toujours. Il correſpondoit avec le duc Léopold (2) & avec M. de Craon, ſon favori. Il étoit lié avec Mme de Villelume-Barmontet, Mlle d'Ormoy & probablement avec Marie-Magdeleine d'Hamal (parente de l'infortunée Charlotte), femme de François-Charles, marquis de Baſſompierre, & belle-ſœur de Françoiſe-Thérèſe de Baſſompierre (3), dame d'Andrezel, chez qui il alloit à Andrezel : toutes ces dames, habituées ou dignitaires de la cour de Lorraine.

De Lunéville il ſemble s'être rendu à Vienne. Il y étoit au moins au printemps de 1718 (4). De là il entretenoit une correſpondance active avec les amis qu'il avoit laiſſés à Paris, &, probablement ſur leurs indications & d'après leurs conſeils, il s'étoit mis en rapport avec J.-B. Rouſſeau, que la calomnie, réſultat de ſon imprudence & de l'envie de ſes ennemis, avoit forcé à ſe retirer dans cette capitale, ſous la protection du prince Eugène. « *Je compte*, écrivoit Rouſſeau à la préſidente

(1) Il y étoit le 4 janvier 1718, qu'il prêta 500 écus au baron de Schack. Journal du grand-livre B.

(2) Le 8 novembre 1719, le Duc s'excuſe de ne pas avoir répondu à ſes lettres & le prie de continuer à lui donner des nouvelles.

(3) Voyez le nº XIV des pièces juſtificatives.

(4) Lettre à M. de Caumont, pièces juſtificatives, nº XV.

Digitized by Google

Ferrand le 31 mai 1718, *que vous me ferez l'honneur de me donner de vos nouvelles par le comte d'Hems, dont la ſociété fait ici un de mes plus agréables amuſemens, & qui joint à la politeſſe qu'il a puiſée dans votre commerce & dans celui de Mme de Beaune un fond d'honneur & de probité qui le rend auſſi ſolide qu'aimable* (1). »

La préſidente Ferrand, liée avec Rouſſeau & Hoym, étoit avec lui en correſpondance ſuivie, mais cette correſpondance fut interrompue par une circonſtance aſſez extraordinaire, & qu'il n'eſt pas facile d'éclaircir.

---

(1) Voici une lettre que J.-B. Rouſſeau adreſſoit à Hoym le 7 juillet 1718, & la réponſe d'Hoym. On regrette de ne pas ſavoir ce qu'il avoit demandé à Rouſſeau.

ROUSSEAU A HOYM.

7 juillet 1718 & réponſe à Vienne le 7 ſeptembre 1718.

« Je connois trop le prix de vos lettres, Monſieur, pour déſirer autre choſe en les recevant, & les marques de votre ſouvenir me conſolent de l'oubli de nos amies. Je pardonne à ceux qui ſont occupez des objets préſens leur négligence pour les objets éloignés. Il faut de l'équité partout, & en amitié encore plus qu'en toute autre choſe : mais je me garderai bien d'avoir pour moi-même l'indulgence que j'ai pour (les) autres, & je ne me pardonnerois jamais ſi j'avois eſté capable de manquer de ſouvenir pour une perſonne que j'honore autant que vous & dont l'amitié m'honore autant que la voſtre. Je n'aurois jamais oſé exiger de vous la même choſe, & mon inutilité dans le monde eſt le principe de la juſtice que je m'eſtois rendue à cet égard. Mais les cœurs généreux ſont au-deſſus des règles communes, & la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'apprendra déſormais à juger des hommes qui vous reſſemblent, non ſur la connoiſſance que j'ai de moi, mais ſur la connoiſſance que j'ai d'eux. Aprez cela, n'eſt-ce pas une marque d'ingratitude à moi de différer à vous écrire les bagatelles que vous me demandez? Non, Monſieur, mais c'eſt un défaut d'exactitude dont mes occupations du matin & mes diſſipations du ſoir m'obligent à vous demander très-humblement pardon. Je rectifierai cette faute par le premier ordinaire, & M. de Vakerbart m'a promis de vous les faire tenir. Promettez-moi de votre part celle que vous avez bien

Digitized by Google

Lenglet-Dufresnoy, auteur & éditeur de tant d'ouvrages, & qui est certainement connu de tous nos lecteurs, avoit, dès 1716, rencontré Hoym *cherchant des livres* chez des libraires, & avoit lié connoissance avec lui. Il paroît que, vers le 15 août 1718, il avoit reçu d'Hoym une lettre d'introduction pour la présidente Ferrand (1), & ayant été arrêté & mis à la Bastille le 15 septembre, il prétendit que cette dame lui avoit demandé de présenter au duc de Bourbon un mémoire composé par elle & dont le but étoit de porter ce prince à se créer

---

voulu me donner dans votre estime, & de me regarder toujours comme l'homme du monde qui fait profession d'estre le plus fidèlement,

« Monsieur,

« Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

« ROUSSEAU. »

Voici maintenant la réponse d'Hoym :

« A Dresde, ce 2 novembre 1718.

« Un voyage que j'ay fait à Leipzig & un autre que j'ay fait à la campagne ont été cause, Monsieur, que je n'ay pas répondu plutôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 7 septembre, que je n'ai reçue qu'à mon retour à Dresde. Je suis très-sensible aux expressions obligeantes dont vous accompagnez les marques que vous me donnez de l'honneur de votre souvenir. Mais, Monsieur, permettez-moi de vous reprocher de vous en être tenu là, & de ne m'avoir pas envoyé ensuite ce que vous m'aviez promis de voir suivre par le premier ordinaire. Tout autre se contenteroit peut-être d'un refus aussi honnête que le vôtre, mais, pour moy qui ne crains point de pousser mes amis à bout par mes importunitez, je ne saurois être content qu'ils ne m'aient satisfait sur les choses que je désire d'eux, ou qu'au moins je ne me sois attiré un refus plus positif de leur part. J'attens donc de vous, Monsieur, l'un ou l'autre, espérant pourtant que vous ne balancerez pas sur le choix du party que vous avez à prendre, & que vous vous ferez un plaisir d'obliger l'homme du monde qui est le plus touché de votre mérite, & qui a l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime & l'attachement le plus sincère, &c. »

(1) Delort, tome II, p. 52.

Digitized by Google

dans le Parlement, avec l'aide de l'abbé Pucelle & de quelques autres, un parti pour lutter contre le Régent. Lenglet, n'ayant trouvé perſonne qui voulût remettre au duc de Bourbon ſon mémoire, le lui préſenta lui-même en ſeptembre 1718. Le Duc, après avoir mis en marge de ce mémoire des réponſes très-énergiques aux diverſes allégations de ſon auteur, le remit au Régent, & Lenglet fut arrêté le 15 ſeptembre 1718.

Dans ſes interrogatoires, il ſoutint que le mémoire qu'il avoit remis à M. le duc de Bourbon étoit à la vérité écrit de ſa main, mais qu'il avoit été fait par la préſidente Ferrand, qu'il ne connoiſſoit que depuis peu de temps, pour avoir été lui porter des lettres du comte d'Hoym, avec qui il étoit en relation pour le renſeigner ſur des livres & lui en fournir.

La préſidente Ferrand (1), interrogée comme Lenglet par M. de Machault, nia énergiquement & ne fut pas arrêtée. Lenglet reſta à la Baſtille juſqu'au 21 décembre 1719 (2). La préſidente, effrayée par cet incident, reſta quelque temps ſans oſer écrire à Hoym pour ne

(1) Je donne en appendice une notice ſur la préſidente Ferrand & quelques lettres d'elle. Je recommande ces lettres au lecteur. Mme Ferrand a certainement été une des femmes les plus ſpirituelles & les plus diſtinguées du ſiècle dernier, & elle jouiroit aujourd'hui de la réputation que ſembloit lui promettre l'approbation de ſes contemporains ſi l'appel adreſſé à ſes correſpondans par l'auteur du *Mercure* au moment de ſa mort, en 1740, avoit été entendu.

(2) Ce qui réſulte de cette affaire, c'eſt que Lenglet-Dufreſnoy, fort inſtruit d'ailleurs & homme d'eſprit, étoit très-intrigant. C'eſt du reſte ainſi que le jugeoit un diplomate ſuiſſe au ſervice de Saxe-Pologne, M. Terras, qui repréſentoit cette puiſſance à Vienne en 1722, lorſque Lenglet y étoit dans le but de demander à l'empereur Charles VI & au prince Eugène (tous deux grands amis de la France comme on ſait!) de mettre à couvert la perſonne du roi Louis XV, menacée par le Régent (Delort, II, 72). Terras donc écrivoit à Hoym le 18 avril 1722 :

Digitized by Google

pas le compromettre, dit-elle dans sa lettre du 20 avril 1719, car la sœur de Lenglet avoit, à ce qu'il semble, essayé de rejeter aussi sur Hoym la faute de son frère (1).

Mme de Tencin, qui n'avoit pas encore pris le vol qu'on lui vit soutenir depuis, & cela grâce en partie à Hoym, & surtout à son ami Schaub (2), étoit aussi de ses correspondantes. Je donne aux pièces justificatives (n° XVI) une fort jolie lettre qu'elle lui écrivit à Vienne en 1718, peu après l'incendie du Petit-Pont, & je donne aussi la réponse d'Hoym.

J'en donne encore deux fort intéressantes de Mme de Mimeure (3), femme d'esprit, en relation avec Voltaire, dont elle parle très-judicieusement dans cette lettre.

« L'abbé Lenglet, qui a été ici pendant quelques mois, a disparu depuis quelques jours. Cet homme est assez universellement soupçonné de ne rien valoir. Je m'en rapporte » (*sic*) (suppléez *à ce qui en est* ou *à ceux qui en sauront parler;* locutions fort usitées au seizième siècle). Les idées que d'après cette aventure Lenglet-Dufresnoy avoit à l'égard du Régent, & surtout la durée de sa détention, rendent bien invraisemblable, pour ne pas dire impossible, ce que raconte Michault de Dijon au sujet de la conspiration de Cellamare. Cet auteur si savant, & en général si exact, assure que Lenglet-Dufresnoy avoit été employé par le gouvernement pour découvrir toutes les circonstances de cette conspiration, & Lémontey a dit la même chose, probablement d'après lui. Delort a dit avec raison qu'il devoit y avoir là une erreur (ou plutôt un mensonge de Lenglet-Dufresnoy), car il étoit à la Bastille longtemps après la découverte de la conspiration & après la punition de ceux des coupables contre lesquels le Régent sévit. Michault de Dijon dit que Lenglet faisoit un peu le commerce des livres, & que M. Maillard, avocat, auteur d'un commentaire sur la coutume d'Orléans, le lui reprocha dans un factum. Il m'a été impossible de trouver cette pièce.

(1) Voyez le détail de cette affaire dans Delort, *Histoire de la détention des gens de lettres*, Paris, 1829, 3 vol. in-8°, tome II, p. 45. Les pièces originales de toute cette affaire font partie de ma collection.

(2) Delort dit qu'elle avoit gagné 25 000 francs de rente dans le système. Dubois, qu'elle connoissoit *beaucoup*, peut-être par Schaub & Hoym, avoit dû l'aider à faire cette fortune.

(3) Pièces justificatives, n° XVII, A & B.

Digitized by Google

Je ne puis m'empêcher de parler ici d'une dame polonoiſe très-coquette & probablement fort jolie, Mme Pociey (1), femme du comte Pociey, grand général de Lithuanie, dont Hoym fit la connoiſſance à Dreſde, je penſe, en 1718 (2).

A cette heureuſe époque où le françois étoit, on peut le dire, la langue univerſelle des eſprits cultivés en Europe, & ſurtout en Allemagne, Mme Pociey s'étoit paſſionnée pour Fontenelle. Un quatrain de cet aimable auteur, aſſez leſte pour n'avoir pas été imprimé dans ſes œuvres, & qui finit par *On ne ſait où mettre ſon cœur*, avoit

(1) Emerentia Warſzycka étoit fille d'Alexandre Warſzycki, porte-glaive de la couronne & palatin de Sandomir. Son mari, Louis Pociey, étoit un homme ordinaire, amateur ſurtout de la bonne chère. Le comte de Watzdorff, qui fut depuis l'époux de Mlle Henriette de Vitzthum, écrivoit de Varſovie à Hoym, le 11 août 1722, que cette dame, *qui avoit à elle ſeule plus d'eſprit, de mérite & d'agrémens que toutes*, étoit de ſes amies (à Hoym) autant qu'on pouvoit l'être. A la fin de cette lettre, Mme Pociey avoit ajouté quelques lignes affectueuſes pour Hoym & pour le comte (depuis maréchal) de Saxe, *qui faiſoit toute ſa joie en Saxe*. Il réſulte d'une lettre du comte de Lutzelbourg qu'elle étoit à Paris en juin 1723, réaliſant ainſi un de ſes plus vifs déſirs. En 1729, elle étoit devenue palatine de Wilna. En 1730, elle devint veuve & épouſa le 24 ſeptembre, à Varſovie, Joſeph-Alexandre, comte de Montmorency (de la branche des ſeigneurs de Bours, cadets de ceux de Croiſilles), alors lieutenant de la compagnie des chevaliers-gardes du roi de Pologne; il devint plus tard lieutenant général & mourut en mars 1759. Sa femme lui avoit apporté 15 000 écus de rente & une penſion qu'avoit ſon premier mari. (Lettres de Watzdorff du 16 décembre 1729 & de Monti du 23 ſeptembre 1730.)

(2) Il ſemble, par une lettre du comte de Frieſe du 17 décembre 1719, qu'Hoym lui avoit ſuccédé dans la faveur de Mme Pociey. Il dit, dans cette lettre, ſe conſoler d'une perte fort chère (ſi elle l'eût réellement été, auroit-il pris la choſe ſi philoſophiquement?) en la voyant, ſans flatterie, dans de meilleures mains. Mme Pociey avoit voulu rejeter ſur M. de Frieſe l'initiative de la rupture, mais celui-ci s'en défendoit. Fontenay écrivit quelque part à Hoym que *le grec* (M. de Frieſe) ennuyoit Mme Pociey. Il étoit ſingulier, on le voit dans ſes lettres.

Digitized by Google

piqué d'honneur cette beauté du Nord, &, à ſa requête ſans doute, Hoym écrivit à Fontenelle la lettre ſuivante :

« A Dreſde, ce 30 novembre 1718.

« Je crois que vous connoiſſez trop, Monſieur, le plaiſir que me doivent faire vos lettres pour chercher à leur donner, comme vous le dites, des compagnes qui puiſſent les rendre plus agréables, quoique ce qui vient de la part de Mme de Tencin ne ſauroit jamais rien gâter. J'ay penſé donner une compagne à la mienne qui aſſurément ne vous auroit pas déplu, ne feroit-ce que par la ſingularité du ſujet qui vous l'auroit attirée. Ce ſont les vers qui finiſſent par *On ne ſait où mettre ſon cœur*, que j'ay dits ici à une dame très-aimable, qui en a été charmée, & ſi touchée des ſentimens qu'ils renferment, qu'elle ne ſe peut conſoler que 300 lieues la ſéparent d'un homme qui penſe de cette façon. Elle me charge de vous dire, Monſieur, que pour peu que vous fuſſiez d'humeur à faire la moitié du chemin, elle ſeroit toute prête à faire l'autre pour vous faire voir qu'on trouve encore à mettre ſon cœur auſſi bien que le reſte. C'eſt à vous, Monſieur, à voir de quelle façon vous avez à répondre à ces avances-là, & tout ce que je puis vous dire, c'eſt qu'elles viennent de la part d'une perſonne qui ne le cède pas à vos Iris les plus aimables, fût-ce même la Clarice que vous avez tant chantée. Au moins eſt-ce là mon ſentiment. Si jamais vous vous rapprochez davantage l'un de l'autre, vous me direz le vôtre. En attendant, je vous prie que le mien ne vous ſoit pas ſuſpect :

Brachia & vultum teretesque suras
Integer lando (fuge suspicari

Digitized by Google

Cujus octavum trepidavit ætas
Claudere lustrum) (1).

« J'en reviens à votre lettre pour vous marquer, Monsieur, ma vive reconnoissance des sentimens que vous me faites l'honneur de me témoigner, auxquels je vous prie de me croire sensible autant que le peut être un homme qui connoît le prix des choses & qui sait combien on doit avoir de l'obligation à quelqu'un en qui on trouve dans un pays étranger ce que j'ay trouvé en vous. Je vous assure, Monsieur, que le plaisir de vous revoir est la seule chose qui pourroit me faire envisager un autre voyage en France comme une chose agréable, car, d'ailleurs, j'ai tout sujet d'être content de ce pays-ci. Cependant je ne saurois renoncer à l'espérance de retourner encore dans le vôtre, & c'est même une espérance que je ne crois pas trop éloignée. C'est alors que je me flatterois que vous voudriez bien que nous passassions encore ensemble quelques-unes de ces heures que vous m'avez données pendant mon séjour à Paris & dont vous avez la politesse de vous souvenir d'une manière si obligeante pour moy. Je vous prie d'être bien persuadé que j'en ay toute la reconnoissance possible, & que je suis certainement plus que personne au monde, &c.

« Je n'oserois faire des reproches à Mme Tencin de ce qu'elle ne m'a point écrit. Vous me mandez, Monsieur, qu'elle a eu l'intention de le faire, & il me doit suffire qu'elle ait bien voulu simplement se souvenir de moy. C'est même bien tout ce qu'on peut attendre des dames, car ce seroit la première fois que l'absence au-

(1) *Horace*, livre II, ode 3 (Ad Xanthiam Phocœum de amore ancillæ). Hoym a effacé tout ce qui est ici entre parenthèses.

Digitized by Google

roit fait ce que la préſence n'a pu faire. Je voudrois bien pourtant, Monſieur, que vous vouluſſiez lui dire quelquefois auſſi bien qu'à Mme de Ferriole que ſi elles me font l'honneur de ſe ſouvenir de moy quelquefois, elles peuvent être aſſurées que je le mérite plus que perſonne par l'attachement inviolable que j'aurai toujours pour elles, indépendamment même de leur oubli ou de leur ſouvenir. »

Voici maintenant la réponſe de Fontenelle :

« Je ſuis bien perſuadé, Monſieur, que la dame qui a approuvé le petit quatrain le feroit mentir, & ſi je n'étois pas voüé à une éternelle immobilité, je ne plaindrois point mes pas pour avoir le plaiſir d'être confondu par elle, mais je ne ſuis pas perſuadé de même que vous ſoyés ſi déſintéreſſé, *integer* (1), quand vous loüés ſes bras, ſon viſage & la rondeur de ſes jambes.

Brachia & vultum, teretesque suras.

« Il eſt vrai que vous le dites en latin, ce qui ſeul fait une preuve auprès de la plus part des gens, mais vous ſavés que je ne ſuis pas trop de ce nombre-là, & vous

(1) Je crois qu'Hoym étoit abſolument auſſi ſincère dans ſes proteſtations de déſintéreſſement à l'égard de Mme Pociey que l'aimable auteur qu'il cite. Horace, qui ſe trouvoit alors trop vieux à ſon huitième luſtre pour aimer la belle eſclave de Xanthias le Phocéen, adreſſoit dix ans après à cette même perſonne, à la blonde Phylis, alors affranchie de Xanthias & fort éprîſe du beau Télèphe, l'ode 2e du livre IV où il lui promet ſon dernier amour :

Age jàm meorum
Finis amorum.
Non enim poſthac alia calebo
Fœmina.

Voyez Walckenaer, *Hiſtoire d'Horace*, tome I, p. 557, & tome II, p. 308 & 309.

Digitized by Google

me l'auriés dit en grec, que je ne l'en croirois pas davantage. Cependant ſi *integer* peut ſignifier que vous êtes bien *entier* en louant, que vous loués de toute votre perſonne, le latin & vous aurés raiſon, & non autrement. Mais il ne faut point tant de doctrine ni de critique pour cette affaire-là. Qu'auriez-vous de mieux à faire que de vous attacher à une dame faite comme celle dont vous me parlés? Vous en auriés donc une autre qui la vaudroit? Cela ne ſe peut pas. Voilà un raiſonnement qui n'eſt qu'en françois, & qui ne laiſſe pas de conclure, & je parie que votre cœur aura raiſonné comme moi.

« Pour Mme de Tencin, dont on ſe ſouvient fort naturellement quand il eſt queſtion de perſonnes aimables, je ne puis que condamner ſa pareſſe, en vous garantiſſant pourtant ſes ſentimens, & même je vous avouerai que je ne la condamne pas tout à fait tant qu'elle le mériteroit, non-ſeulement parce que je n'ai pas beaucoup d'inclination à la condamner, mais parce que je me ſens un peu ſujet au même vice; puiſque je ne m'en ſuis pas entièrement corrigé pour vous, je me reconnois incurable. Mais revenés, Monſieur, & vous verrés que vous n'aurés plus rien à nous reprocher, & que ceux qui n'auront pas trop bien rempli les devoirs extérieurs & cérémoniels de l'abſence, en auront bien rempli le devoir eſſentiel. Sur ce que vous me dites, j'eſpérois un retour peu éloigné, mais cette dame qui a ces bras, ce viſage & ces jambes, me fait peur. Malgré votre *intégrité*, elle pourra bien vous retenir; en ce cas il faudra que je ſois bien intègre moi-même ſi je n'ai pas l'injuſtice de lui vouloir bien du mal.

« Je ſuis avec reſpect & avec d'autres ſentimens qui valent encore mieux, &c.,

« FONTENELLE. »

Digitized by Google

Les lettres de Mme Pociey ſont pleines d'eſprit, de cet eſprit qu'on a appelé l'eſprit françois, peut-être parce qu'il ſe trouve plus ſouvent dans notre pays qu'ailleurs; mais en liſant les lettres de Mme de Behren, de Mme Pociey & d'Hoym, il faut bien reconnoître qu'il ſe trouve, ou du moins ſe trouvoit auſſi au delà du Rhin. D'ailleurs notre langue prête ſans doute, ſinon à cet eſprit-là, au moins à ſon expreſſion, & les perſonnes que je cite parlant habituellement françois, connoiſſoient à fond notre langue & avoient ſous ce rapport à peu près les mêmes avantages que les François.

« Imaginez-vous, écrit la comteſſe Pociey à Hoym (le 2 juillet 1720, de Varſovie), imaginez-vous une perſonne qui eſt accoutumée à parler avec vous tout haut & qui eſt obligée de vous écrire tout bas, & qui eſt forcée de ſe taire ſur mille choſes qu'elle meurt d'envie de vous dire; il ſemble même que quelque démon s'en mêle pour exercer ma patience, car il s'eſt paſſé ici mille choſes depuis votre départ qui m'auroient charmé ſi je vous les avois pu dire, & qui ſont fort déſagréables quand elles ſe moiſiſſent dans une teſte comme la mienne. »

Et ailleurs (le 20 décembre 1720) :

« C'eſt la dernière lettre que je vous écris de Varſovie.... Vous ne ſauriés croire, mon cher Comte, comme je me ſens défaite d'un peſant fardeau en quittant Varſovie. Je ne l'ai pas encore quitté, & j'ai le cœur tout ſoulagé. Que ſera-ce donc quand j'en ſerai éloignée de cent lieues? C'eſt en vain que je veux vous dépeindre l'état dans lequel je me trouve par rapport à mon départ. Je devrois n'en rien dire; ces ſortes de choſes ſe ſentent d'une manière qui n'a point de nom, & le plus court eſt de s'en taire. »

Digitized by Google

La réponſe d'Hoym eſt charmante, & eſt une des plus jolies lettres que nous ayons de lui. La voici :

« Paris, ce 16 février 1721.

« Je ne doute point, Madame, que M. de Montargon ne vous ait rendu la lettre dont je l'avois chargé pour vous, dans laquelle je vous parlois aſſés à bride abattüe ſur tout ce qui m'étoit paſſé par la tête. C'eſt dommage qu'on ne puiſſe pas toujours écrire de même, cela feroit de jolies lettres, au moins auroient-elles le mérite d'être fort naturelles & de n'être point fardées comme le ſont toutes celles où l'on s'aſſujettit à une ſotte contrainte qu'on a bien voulu honorer du nom de prudence & de circonſpection. On feroit auſſi bien, à mon avis, de ſe défaire une bonne fois pour toutes de toutes ces ſottiſes-là, qui la plupart du tems ne ſervent à rien qu'à nous priver du plaiſir de s'abandonner à ſon naturel, qui eſt le plus ſenſible que je connoiſſe pour des gens qui penſent d'une certaine façon. Vous auriés par exemple gagné beaucoup, & moy auſſi, à me mettre un peu plus au net tous les ſentimens que vous me mandiés que vous aviés à votre départ de Varſovie, & la joie à laquelle vous dites que vous vous abandonniés. J'ay bien peur cependant que vous ne vous ſoyés mépriſe à cette joye, & que vous n'ayés pris de l'agitation pour un ſentiment de plaiſir & de ſatisfaction. Vous parlés trop vivement du prétendu ſoulagement que vous reſſentiés d'avoir ſecoué votre fardeau, pour que je puiſſe vous en croire, & je m'imagine toujours que vous n'en êtes pas où vous penſés là-deſſus, & que ce ſont là de ces traits de votre façon que nous connoiſſons & qui, comme vous ſavés,

Digitized by Google

ne me ſont pas nouveaux. Dans quelque tems d'icy vous m'en dirés des nouvelles, & vous me manderés ſi Dreſde n'eſt point Roche-Pauvre pour vous (1). Je vous promets de vous en croire alors ſur ce que vous m'en dirés. Pour moy, vous n'auriés point de peine à me perſuader qu'on trouve comme vous le dites des plaiſirs juſque dans ſa patrie. Je n'en connois même point qui puiſſent me dédommager de ceux-là, qui ſont les ſeuls qui pourroient me toucher. Mais je ſuis malheureuſement dans une ſituation à être forcé d'y renoncer, & il ne me reſte pas même l'eſpérance, qui eſt, comme vous ſavés, le ſeul bien qui ſoit reſté dans la boëte dont ſont ſortis tous nos maux. Je vous demande grâce, Madame, pour ce petit trait de fable qui ſe trouve au bout de ma plume; je ne ſais comment il a pû ſe mêler à tant de vérités. Je vous prie, Madame, de croire qu'il n'en eſt point de plus parfaite & de plus pure que celle que je trouve dans les ſentimens reſpectueux avec leſquels j'ay l'honneur de vous être attaché.

« M. de Fontenelle ſe refroidit beaucoup pour vous par l'incertitude où il eſt ſur l'exécution de votre projet. Il dit qu'il veut connoître avant que d'aimer, & qu'il eſt trop vieux pour acheter chat en poche. Ainſi vous n'avés qu'à venir au plus vite le réchauffer, car ſans cela je tiens votre affaire pour manquée. »

Mme Pociey m'a fait anticiper ſur les événemens; je reviens maintenant à l'année 1719, époque à laquelle Hoym ſe rendit de Vienne à Dreſde. Ce fut dans cette dernière ville, le 28 avril 1719, qu'il rédigea un mémoire ſur la politique de la Saxe, qui me paroît fort

(1) Alluſion à Amadis de Gaule.

Digitized by Google

remarquable & qui étoit la réponſe à des queſtions que lui avoit poſées M. de Fleming. Pendant ce voyage il fit ſes partages avec ſes frères, ce qui ne paroît pas avoir été très-facile (1).

M. de Suhm, qui étoit chargé des affaires de Saxe-Pologne à Paris, étant mort en 1719 (2), M. de Fleming jeta les yeux ſur Hoym, alors ſeulement chambellan du Roi (3), pour le remplacer, & je crois que les queſtions dont j'ai parlé tout à l'heure, & auxquelles Hoym répondit ſi brillamment, lui avoient été poſées dans le but de s'aſſurer ſi, malgré ſa jeuneſſe (il avoit alors à peine 25 ans), il étoit capable de remplir un poſte auſſi important.

Hoym étoit à Paris en janvier, février & mars 1720 (4), & ce fut là qu'une lettre de M. Terras, Suiſſe attaché à la diplomatie ſaxonne, dont il faiſoit le plus grand cas, en date du 25 mars 1720, lui apprit qu'il étoit appelé à ſuccéder à M. de Suhm : que M. de Watzdorff avoit beaucoup contribué à ſa nomination, & qu'on l'attendoit à Varſovie pour lui donner ſes inſtructions.

Ces inſtructions ſont datées de Leipzig, du 28 avril 1720 (5). Le 8 juin, Hoym étoit encore à Varſovie, où

---

(1) Lettre de ſon frère de Guteborn, du 3 janvier 1719.

(2) Le cercueil de plomb contenant ſes reſtes fut volé par des ſoldats aux gardes, & la pourſuite des voleurs fut la première affaire dont Hoym dut s'occuper.

(3) *Archives de Dreſde*, 646, tome I, p. 9 à 19.

(4) Hoym diſoit avoir apporté alors en France de fortes ſommes; peut-être exagéroit-il; en tout cas il reçut pour ces fonds une belle indemnité. Voyez plus loin.

(5) A cette époque, la cour de Saxe avoit grande crainte du Czar, qui viſoit déjà la Pologne & déſiroit vivement que la France ne s'alliât pas à la Ruſſie, mais marchât d'accord avec l'Angleterre.

Digitized by Google

le roi de Pologne se trouvoit alors, & écrivoit de là à Mme de Tencin une lettre fort inquiète sur les mesures financières récemment prises en France : le 17 juillet, il lui en écrivoit de Dresde une autre plus rassurée, & il revenoit enfin à Paris le 8 septembre 1720.

Digitized by Google

CHAPITRE II

DEPUIS L'ARRIVÉE D'HOYM A PARIS JUSQU'A SA NOMINATION AU MINISTÈRE EN SAXE EN 1729.

ESCENDU, comme en 1717, à l'hôtel de Modène, rue Jacob, Hoym présenta bientôt ses lettres de créance. Il avoit trouvé à Paris le chevalier Schaub, qu'il avoit probablement connu antérieurement, & surtout à Vienne, où Stanhope l'avoit très-utilement employé pour la conclusion de la quadruple alliance (1).

(1) C'est-à-dire de la France, l'Allemagne, l'Angleterre & la Hollande contre la politique & les projets d'Albéroni. Saint-Simon a remarqué (tome XVI, p. 2) que le ministère anglois attribuoit en grande partie à Schaub le succès des négociations, & il le qualifie ailleurs d'homme de confiance de Stanhope.

Digitized by Google

Schaub, étant l'homme de confiance de Stanhope, jouiſſoit d'un grand crédit auprès du cardinal Dubois(1). Hoym ſemble en avoir profité pour obtenir divers avantages dans le ſyſtème de Law.

Il paroît en avoir eu beſoin au reſte, ſi l'on en juge par ſes plaintes & par une lettre de ſa ſœur, Mme de Vitzthum, en date du 16 mai 1721, où elle lui reproche ſon goût pour la dépenſe & lui déclare qu'elle ne peut plus l'aider(2).

Peu après l'époque où Mme de Vitzthum écrivoit cette lettre, la poſition d'Hoym paroît avoir changé. Il prit rue Caſſette cet hôtel, qui, ſuivant l'expreſſion de Mme de Mimeure, devint entre ſes mains un *palais enchanté*(3). Là, en dehors de la cour & du grand monde,

---

(1) Saint-Simon dit que la penſion de 40 000 livres ſterling que Dubois recevoit de l'Angleterre paſſoit par les mains de Schaub. L'exiſtence de cette penſion eſt fort douteuſe.

(2) N'achevez pas de vous abîmer par un aſſez mauvais ménage. Plût à Dieu qu'on ne vous eût pas écouté lorſque vous ſollicitiez l'emploi que vous avez préſentement, cela achève de vous mettre en déroute. Commencez par régler vos domeſtiques, qui ne vous ſont pas auſſi fidèles que vous le croyez, &c.

(3) Cet hôtel paroît avoir appartenu à l'hôpital de Sainte-Reine de Bourgogne, car, en 1725, le loyer en étoit payé à raiſon de 4000 francs par an à M. Léaulté d'Oiſilly, adminiſtrateur de cet hôpital. Plus tard les termes cotés 800 (3200 francs par an), ſont payés au ſieur Brouſſin, qui paroît être un homme d'affaires. Hoym avoit encore une petite maiſon attenant au jardin de la grande, qu'il louoit 1000 francs, de la baronne de Travers (dame ſuiſſe). Ces deux locations ceſſèrent en 1732, que Milſonneau fit porter tous les meubles d'Hoym dans une petite maiſon appartenant aux frères de la Doctrine chrétienne, maiſon de Saint-Julien des Ménétriers, rue des Petits-Champs-Saint-Martin, aujourd'hui rue Brantôme (à quel propos?). C'eſt celle qui porte maintenant le numéro 8 de cette rue.

M. de Sahr & moi n'avons pu déterminer avec préciſion quelle étoit cette maiſon de la rue Caſſette. Nous avons cru que ce pourroit être l'hôtel d'Hinniſdal, faiſant le coin des rues Caſſette & Vaugirard. On

Digitized by Google

où ſa poſition l'appeloit toutefois ſouvent, il paſſoit ſa vie avec Schaub, Mmes de Tencin, de Coligny & de Mimeure, Fontenelle, le médecin Aſtruc, quelques-unes des perſonnes qu'il avoit connues à la cour de Lorraine, & les Allemands & les Polonois que leurs affaires amenoient à Paris.

Dans cette ſociété, Mme de Tencin étoit dite & s'appeloit elle-même la femme de Schaub. Celui-ci s'appeloit le *Petit*, à cauſe de ſa petite taille probablement, & Hoym le *Grand*. Schaub lui écrivoit *Mon cher grand*. On y ajoutoit quelquefois l'épithète de *dégoûté*(1). La femme d'Hoym, mais je crois en tout bien tout honneur, ce que je n'affirmerois pas du tout de Schaub & de Mme de Tencin, étoit Mlle de Garge d'Ormoy, dont nous parlerons plus tard, à propos du teſtament d'Hoym.

C'eſt d'alors qu'il faut faire dater la vie la plus heureuſe & la plus brillante d'Hoym : c'eſt alors que, ſans négliger les affaires de ſa cour, il s'occupa tout à fait activement de tableaux, de porcelaines, de bronzes, de livres ſurtout, tout en menant la vie d'un homme du

---

penſe ce qu'Hoym avoit fait de cette maiſon. Remplie de beaux meubles, de porcelaines, de tableaux, elle avoit mérité la phraſe citée plus haut de Mme de Mimeure. Il eut encore, j'ignore à quelle époque préciſe, mais au moins en 1724, une maiſon de campagne à Saint-Cloud, appartenant à un M. Deſchamps. Hoym racheta, en 1724, 700 francs, 45 ormes que M. Deſchamps avoit vendus aux ſieurs Martin & Lahaie, charrons. Il vouloit probablement conſerver ces arbres pour l'ornement de ſon jardin (grand-livre A).

(1) Notre grand dégoûté eſt ſommé de comparoître le ſoir de ce jourd'huy, 28 octobre, devant ſes juges aſſemblés chez M. de Nocé, où amples corrections luy ſont deſtinées préalablement au ſouper, pour toutes les affaires qu'il aura finies hier pendant que le Petit même, tout petit qu'il eſt, n'a pu être admis. Qu'il s'en tienne donc averti, & en tremble plus ou moins, ſelon qu'il ſe portera. (Lettre de Schaub à Hoym, ſans date, mais de 1721.)

Digitized by Google

monde très-répandu. Outre ſes nombreuſes correſpondances avec ſa cour & avec divers agens de la Saxe dans les cours étrangères tels que M. Lecoq à Londres, M. de Lagnaſc en Eſpagne, M. de Broſſe à la Haye, il liſoit & écrivoit beaucoup. Un volumineux recueil de bons mots & de remarques littéraires que je publierai un jour ſi je trouve un éditeur, eſt un témoignage de ſon amour pour la lecture & pour le travail. Il conſacroit une partie de ſes nuits à la lecture (1). Montargon écrivoit le 25 octobre 1721 :

(1) Nous devons à Montargon une ſi curieuſe lettre ſur les relieurs & les maroquins, que mes collègues bibliophiles me ſauront peut-être gré de le leur faire connoître. Suivant l'auteur de la *Saxe galante* (le baron de Polnitz ou Solignac Lapimpie, 1734, p. 378 à 381), Montargon étoit fils d'un notaire de Chaillot. Il étoit venu en Pologne avec l'abbé (depuis cardinal) de Polignac, & s'étant attaché à la maiſon Bielinski, il étoit parvenu à être gentilhomme de la chambre du roi Auguſte II. C'eſt lui qui fut chargé, en 1713, de faire retourner Mme de Coſel (d'abord comteſſe de Hoym & belle-ſœur de Charles-Henry) à Dreſde, lorſqu'elle voulut aller trouver à Varſovie Auguſte, devenu amoureux de Mme de Denhoff (née Bielinska, ſœur de Mme de Beſenval, & tante du fameux baron de Beſenval).

Il ſe mêloit de toutes ſortes de choſes & faiſoit de fréquens voyages de Paris en Allemagne & en Pologne. C'eſt lui que le prince électoral de Saxe, ſe trouvant à Paris en 1719, envoya à Dreſde pour preſſer la nomination au cardinalat (qu'avoit Auguſte II, comme roi de Pologne) de l'archevêque de Bourges (Léon Potier de Treſmes). Le cardinal fit avoir pour ce fait une penſion de 2000 francs ſur un bénéfice à Montargon, & cependant, dans une lettre de 1721 à Hoym, il dit que ce qu'il a dans le ſyſtème conſtitue à peu près toute ſa fortune. Dans une lettre du 11 mars 1722, il dit à Hoym que le cardinal Dubois pourroit lui donner une penſion ſur un bénéfice, & il avoit penſé à entrer dans les ordres. Hoym obtint même du cardinal de Noailles des lettres dimiſſoriales adreſſées à l'évêque de Culm à cet effet (lettres des 12 avril & 28 mai 1721). (M. de Suhm, envoyé de Pologne à Paris, à qui le cardinal auroit promis 40 000 francs pour obtenir ſes bons offices, moins heureux, mourut en 1719, ſans avoir rien eu. Le cardinal s'étoit borné à donner 6000 francs à ſon fils après le décès du père.)

Montargon avoit agioté auſſi dans le ſyſtème. Dans pluſieurs lettres

Digitized by Google

« J'ai appris votre fluxion ſur les yeux. Je crains fort que vous ne l'ayez méritée à force de travail & de lecture. Je connois ce que vous êtes capable de faire là-deſſus, & que quand vous vous y mettés il n'y a ni heure ni ſanté qui tienne. »

J'éprouve pour cette époque le même embarras que pour les années 1716 & 1717. Il y a beaucoup de lettres, mais ces lettres étant échangées entre gens qui ſe voyoient conſtamment, ſont des invitations, des rendez-vous & des alluſions, ſouvent à mots couverts, à ce qui s'étoit paſſé la veille entre les correſpondans ou à ce qui devoit s'y paſſer le lendemain. Elles donnent donc peu de lumières & de renſeignemens ſur les actions d'Hoym.

Il réſulte ſeulement de leur enſemble que Mme de Tencin, Mme de Coligny & d'autres encore ſe ſervoient aſſez utilement, la première ſurtout (1), du crédit de

de 1721 & 1722, il prie Hoym de faire pour lui comme pour lui-même. C'eſt lui qui s'occupoit de procurer à Hoym & à d'autres perſonnes qu'il connoiſſoit, des étoffes turques, du vin de Hongrie & des maroquins (voyez l'article de la bibliothèque de Hoym), en un mot qui faiſoit à titre gracieux la plupart de ſes commiſſions. C'étoit déjà ainſi en 1718, puiſqu'on voit, dans une lettre de la préſidente Ferrand, qu'Hoym l'avoit chargé d'aller la voir en ſon nom.

Je me demande s'il n'étoit pas le frère, ou au moins le parent d'une dame Suzanne de Montargon, veuve du ſieur Decazes, directeur dans les fermes du Roi, qu'un M. de Ruben (Jean-Philippe), ancien gentilhomme d'ambaſſade de M. de Rottenbourg, & originaire de Brandebourg, mais naturaliſé en 1735, fit ſa légataire univerſelle par teſtament du 26 octobre 1743. M. de Ruben avoit été en penſion chez les époux Decazes, & bien ſoigné par eux, & la veuve demeuroit avec lui au moment de ſa mort. Cette perſonne avoit poſſédé à l'époque une grande maiſon rue Blanche, ſur l'emplacement de laquelle eſt aujourd'hui une partie de l'égliſe de la Trinité, & qui a appartenu à mon père de 1822 à 1850. C'eſt dans les titres de cette maiſon que j'ai vu cela.

(1) Il eſt vrai que ſi le Sr de la Haye n'a pas menti, elle étoit bien en poſition par elle-même d'obtenir directement beaucoup de choſes de Dubois, malgré ſes liaiſons préſumées avec Hoym, & indubitables avec

Digitized by Google

Schaub & de celui d'Hoym. Il ſemble même qu'ils purent aider à la fortune de l'abbé de Tencin (1).

Suivant ces mêmes correſpondances, Hoym voyoit fréquemment, & aſſez intimement, les frères Paris, & leur donnoit ou leur procuroit des vins de Hongrie; il étoit auſſi dans les meilleurs termes non-ſeulement avec l'abbé Dubois, mais avec MM. de Morville & de Breteuil; il connoiſſoit & voyoit fréquemment du Fay & le cardinal de Rohan, très-grands bibliophiles tous deux.

Peu après ſon arrivée à Paris, le 30 ſeptembre 1720, Hoym écrivoit à Fleming que ce ſeroit ſemer pour recueillir que d'envoyer à Dubois, *qui n'eſt pas, dit-on, inſenſible à l'intérêt*, quelques antals (2) de vin de Hongrie, en attendant quelque choſe de plus conſidérable (3).

Malgré ces bonnes diſpoſitions à l'égard de Dubois, Hoym remarquoit avec humeur, le 2 octobre 1720, que ce premier miniſtre l'avoit reçu debout, ce qui ne s'étoit jamais fait à ſon égard quand il avoit été en France comme ſimple particulier, & inſiſtoit pour qu'on lui donnât le caractère de miniſtre qu'il n'avoit pas encore.

Le 10 novembre, raſſurant ſa cour ſur la crainte qui

Schaub. Voyez dans la vie privée (manuſcrite) de Dubois le récit d'une rencontre de l'auteur avec Mme de Tencin ſur l'eſcalier du Cardinal.

(1) Mme de Tencin écrit à Hoym, en 1721, je crois : « Si vous n'allez (*ſic*) à Verſailles ce ſoir, je vous prie de vous ſouvenir de Beſançon, de Nantes & de Marſeille, qui peut être vacant par la démiſſion de l'archevêque d'Arles. » Il ſemble bien qu'elle parloit là pour ſon frère.

(2) L'antal eſt une meſure de Hongrie contenant 54 pintes 13 de Paris ; il y a le grand antal ou eime, qui en contient 78.18. (*Pauſton*, p. 803.)

(3) *Archives de Dreſde*, 646, vol. I, aux dates citées. Fleming diſoit d'abord qu'il falloit ſans doute à Dubois *de trop gros morceaux*, & vous connoiſſez, ajoutoit-il, *notre état*. Cependant il envoya peu après du linge de Saxe par Montargon.

Digitized by Google

la pourſuivoit toujours d'une alliance de la France avec le Czar, il écrivoit ces paroles pleines de ſagacité : « Il n'y aura aucune liaiſon avec le Czar tant que les conſeils de l'abbé Dubois ſeront écoutés, leſquels auront toujours le deſſus, malgré les petits écarts que le Régent lui fait quelquefois, puiſqu'outre le grand crédit de ce miniſtre ſur l'eſprit du Régent, il a l'avantage d'avoir un plan, au lieu que le Régent n'en a pas, & ce plan étant celui de Stanhope ou en approchant, il ne ſauroit être favorable au Czar. Il eſt vrai pourtant que l'abbé Dubois, par complaiſance pour le Régent, ne laiſſe pas quelquefois de s'en écarter, mais juſqu'ici il y eſt encore preſque toujours revenu, & le Régent, qui ſuit preſque toujours les idées qui lui viennent ſans s'arrêter trop à aucune, eſt ordinairement entraîné & fixé par celles de l'abbé Dubois, leſquelles, ſi elles ne ſont pas accompagnées d'autant de lumières que celles du Régent, ſont au moins ſoutenues par quelque choſe de plus ſolide, & comme je viens de le dire, par un plan fixe & ſuivi dont le Régent eſt incapable auſſi bien que Law, qui l'avoit quelquefois égaré (1). »

En même temps il ſe plaignoit d'avoir perdu de l'argent dans le ſyſtème, & demandoit une augmentation de ſes appointemens (2). Il n'avoit alors que 4000 thalers.

Le 24 février 1721, Hoym, annonçant à Fleming la mort de Stanhope, diſoit que le Régent, ſur qui il avoit une grande influence, avoit été touché de cette mort plus que d'aucune choſe de ſa vie (3). On attend, ajoutoit-il, le chevalier Schaub, chargé de donner de nou-

(1) *Archives de Dreſde*, 646, vol. I.
(2) Lettre du 11 novembre, *ibid.* — (3) *Ibid.*, vol. de 1721.

Digitized by Google

velles aſſurances à la France, que le changement de miniſtère n'en apportera aucune aux relations des deux pays.

La mort de Stanhope ne changea rien en effet à la liaiſon qui uniſſoit alors la France & l'Angleterre, le Régent étant, comme l'a dit Saint-Simon, perſuadé que ſi le Roi venoit à mourir, le roi d'Angleterre étoit le ſeul ſouverain qui pût & voulût le ſoutenir contre Philippe V, quelle que fût la valeur de ſa renonciation. Malgré ſon attachement pour le Régent, Saint-Simon a flétri une politique telle que les gens qui avoient repréſenté la France à l'étranger ſous le règne de Louis XIV ne pouvoient ſe réſoudre à la ſervir & à recevoir leur direction des envoyés de l'Angleterre.

La Saxe, qui croyoit pouvoir compter ſur l'appui de l'Angleterre contre la Ruſſie, ne déſiroit rien de plus que la continuation de cet état de choſes. Au reſte la France étoit animée à ſon égard des meilleures diſpoſitions. Suivant ſa ſage politique, elle s'appuyoit ſur les petites puiſſances allemandes pour gêner & contenir les grandes.

Le miniſtère françois viſoit toujours à établir une alliance ſolide entre la Saxe & la Bavière. Hoym, ami de la France, & ſentant que cette puiſſance pouvoit empêcher la maiſon d'Autriche d'abuſer de la néceſſité où étoit la Saxe de s'attacher à elle, penſoit que la Saxe pouvoit, à l'égard de la France, jouer le rôle qu'avoit ſi brillamment rempli la Suède (1) au ſiècle précédent.

Plus tard il avoit conçu un projet plus vaſte : joindre, à l'aide de l'alliance françoiſe, la Siléſie à la Saxe & à la

(1) Réponſe d'Hoym à ſes inſtructions. *Archives de Dreſde*, 646, I, Leipzig, 29 avril 1720.

Digitized by Google

Pologne, & former par la réunion de ces trois États, ſous le ſceptre de la maiſon de Saxe, une troiſième grande puiſſance allemande, placée comme un coin entre la Pruſſe & les États d'Autriche. Telle fut l'idée de toute ſa vie. Elle lui attira la haine de la Pruſſe & amena probablement ſa perte (voyez p. 72). Cette idée vraiment digne d'un homme d'État, M. de Chauvelin, égaré par les renſeignemens malveillans de M. de Monti & tenant toujours Hoym en ſuſpicion, ne la comprit pas ou la repouſſa. Quel ſervice auroit rendu à la France & aux petites puiſſances allemandes le miniſtre françois qui auroit mis Hoym à même de la réaliſer! Quoi qu'il en ſoit, cette conception d'une ſi profonde politique ſera la gloire d'Hoym.

Vis-à-vis d'une cour auſſi bien intentionnée que celle de Verſailles, le rôle d'Hoym étoit facile; auſſi ſe bornoit-il à informer ſon gouvernement de ce qui ſe paſſoit à Paris & à ſaiſir toutes les occaſions d'augmenter la grandeur & l'influence du roi de Pologne. Le Roi déſiroit beaucoup le titre de Majeſté, qu'on n'accordoit pas alors aux rois électifs. Hoym en avoit fait une condition dans des négociations, qui n'aboutirent pas, pour la nomination de Dubois au cardinalat, ſur la préſentation du roi de Pologne.

Sa correſpondance plaiſoit beaucoup & paroiſſoit toujours trop courte (1) à Auguſte le Fort, qui, ne faiſant pas poſitivement profeſſion de chaſteté ni de tempérance, pouvoit reconnoître pluſieurs de ſes aventures dans celles que ſon miniſtre lui racontoit. Voici en quels

(1) Fleming, 7 mai 1721.

Digitized by Google

termes plaiſans Hoym annonçoit au Roi l'avénement de Mme d'Averne (1) :

« La nouvelle ſultane du Palais-Royal a conclu ſon marché avec de ſi grandes précautions & une telle prévoyance, qu'outre l'exil de la ſultane diſgraciée, qu'elle a exigé comme une condition *ſine qua non*, elle a encore ſtipulé des ſommes marquées, tant pour elle, tant pour ſon mary, tant pour ſes domeſtiques, &c., de ſorte qu'il n'y a pas eu juſqu'au marmiton de la maiſon qui ayt été oublié; ce qui a fait que dans la ſomme totale il s'eſt trouvé des parties briſées comme 27 livres, 15 ſols, &c.

« Cela a donné occaſion à dire que ſon vainqueur étoit entré comme Enée dans le lac d'Averne, avec le rameau d'or. »

Il eſt permis de croire qu'Hoym, lié avec Nocé, parloit plutôt là ſuivant les récits malicieux des roués que ſuivant la vérité (2).

On verra aux pièces juſtificatives (n° XVIII) avec quel

---

(1) *Archives de Dreſde*, année 1721, vol. II, f° 257. Lettre du 23 juin 1721.

(2) Moins de dix-huit mois après, il racontoit la diſgrâce de cette même *ſultane* en termes non moins plaiſans :

« Le voyage de Rheims a été fatal à Mme d'Averne, qui eſt entièrement ſur le côté. On dit que le duc d'Orléans l'a remerciée en termes dont on ſe ſert quand on congédie quelque grand officier de la Cour. On ajoute qu'il luy a envoyé Coche, un de ſes valets de chambre, pour luy dire qu'il étoit fâché de cette ſéparation, mais qu'elle étoit néceſſaire, puiſque leur commerce commençoit *à faire trop de bruit dans le monde & que cela pourroit leur nuire à l'un & à l'autre & faire tort à leur réputation*. Ce qu'il y a de ſérieux dans cette plaiſanterie, c'eſt qu'on a en effet inſinué au duc d'Orléans qu'à l'approche de la majorité il ne feroit pas bienſéant de donner au Roy un tel exemple, & qu'il a pris la réſolution de n'avoir plus de maîtreſſe déclarée. »

(Lettre d'Hoym, du 9 novembre 1722, *Archives de Dreſde*, vol. III, f° 309.)

Digitized by Google

ſoin Hoym inſtruiſoit ſa cour de l'état des eſprits en France & de tout ce qui s'y paſſoit, & cependant, cette année 1721, il fut atteint d'un mal d'yeux qui lui interdit à peu près tout travail, depuis le commencement d'octobre juſqu'en février 1722 (1).

On crut pendant quelque temps qu'il perdroit un œil (2). Nous avons vu que Montargon attribuoit ſa maladie à l'excès de lecture. Son frère aîné (de Guteborn), qui étoit alors à Londres, lui aſſignoit une tout autre cauſe : c'étoit, ſuivant lui, *le fruit des guerres de l'amour* (3). Hoym prêtoit aux deux interprétations.

Le comte de Saxe, qui ſervit depuis ſi brillamment la France, venoit d'acheter de M. de Sparre le régiment de Royal-allemand. Il eut à ce ſujet des difficultés que ſon caractère bouillant n'arrangeoit guère ; dans deux lettres Hoym lui donna d'excellens conſeils & il lui obtint un congé (4).

C'eſt ſurtout dans le cours de cette année qu'Hoym arrangea ſes affaires d'argent. Dubois venoit d'être nommé cardinal (juillet 1721), & Hoym l'avoit félicité avec le

---

(1) Lettre de Mme de Vitzthum, du 15 mars.

(2) Lettre de Manteufel, du 3 janvier 1722.

(3) Lettre du 8 décembre. Dans cette lettre, il ſe plaignoit que M. de Bothmar, leur beau-frère, *lui eût pris connoiſſance avec un fouttu directeur qui lui avoit fait placer* 32 000 *écus dans les actions* (ſic), puis il propoſoit à Hoym d'épouſer une nièce du lieutenant général Schmettau. Ce frère étoit un original qui vivoit alors à Londres à ſa guiſe, ne voyant, diſoit M. de Bothmar, que des gens avec qui il ne ſe gênoit pas. Il avoit eu envie de venir prendre les eaux de Bourbon, mais Lecoq engageoit Hoym à l'en diſſuader. « Il vous embarraſſeroit à Paris, & les relations ſont meilleures de loin que de près. » (Lettre de Lecoq, 6 avril 1722.) Ce frère aîné eſt le mari de Mme de Coſel. Son hiſtoire eſt très-joliment racontée dans la *Saxe galante*.

(4) Pièce juſtificative n° XIX.

Digitized by Google

plus vif empreſſement de cette promotion ſi ardemment déſirée. Une lettre ſans date de Schaub, mais qui me paroît être de 1721, lui apprend que le Cardinal porte avec lui *ſon papier*, pour le faire ſigner au Régent. « Il (Dubois) eſt très-impatient de voir avec nous, ajoute Schaub, l'ouvrage du G. P. (*ſic*)(1). Eſt-il fait ou près de l'être & y auroit-il de la poſſibilité que nous puiſſions la porter ce ſoir à Verſailles? »

Le papier dont il s'agit étoit une ordonnance de 350 000 francs que le Régent donna à Hoym pour l'indemniſer des pertes qu'il prétendoit avoir ſubies (2) dans le ſyſtème de Law, mais cette ſomme ne fut pas intégralement payée, & je crois qu'elle fut changée en 25 000 de rentes viagères.

Je ne ſais ſi c'eſt au mal d'yeux dont ſouffroit Hoym qu'il faut attribuer l'eſpèce de déſenchantement qu'il affectoit à cette époque à l'égard de la France.

« Je ne trouve plus ce pays-ci le même, écrivoit-il le 24 juillet au baron d'Orte. Je ne ſais ſi c'eſt lui ou moi qui avons changé, mais il n'a plus pour moi le même attrait. Le commerce du monde n'eſt plus ſi animé qu'il étoit de notre tems. L'augmentation ou le dérangement des fortunes de preſque tous les particuliers occupe preſqu'excluſivement tout le monde, & cela a fait perdre

(1) G. P. ſignifie-t-il le grand préſident, & s'agit-il là des lettres perſanes ou au contraire des Paris & du Viſa? Ce paſſage eſt très embarraſſant & difficile à expliquer.

(2) Hoym diſoit & ſembloit prouver qu'il avoit apporté en France, en 1720, 202 873 florins de Hollande, faiſant 936 206 francs de France, mais cette ſomme eſt ſi conſidérable que j'ai peine à croire, ſurtout quand je lis la lettre de Mme de Vitzthum citée plus haut, p. 30, qu'Hoym ait alors pu la poſſéder. Sa ſœur lui auroit certainement parlé de ce fait. Il devoit y avoir là-deſſous une combinaiſon de Schaub.

Digitized by Google

beaucoup aux plaiſirs, qui ne ſont faits que pour les fainéans. »

Le même jour, 24 juillet 1721, il écrivoit preſque les mêmes choſes au comte de Kœnigſeg (copie de la main de M. de Sahr) :

« Paris, le 24 janvier 1721.

« Tout eſt à préſent dans une parfaite inaction ; on ſort de l'agitation d'une fièvre chaude & on eſt tombé en une langueur dont on pourroit bien ne point revenir de ſitôt. Cela influe même beaucoup ſur le commerce du monde, qui n'eſt plus ſi animé qu'il l'étoit autrefois. De l'amour, du jeu & de la bonne chère qui font, comme vous ſavés, l'âme de la ſociété, il ne reſte plus que l'amour, qui ne perd jamais ſes droits, encore ne ſais-je point s'il n'en a pas perdu, & ſi les gens occupés de l'augmentation ou du dérangement de leur fortune ne lui doivent point un tribut qu'il n'appartient qu'aux gens déſœuvrés de lui payer. Pour le jeu & la table, ils ſont fort négligés. Les ſpectacles ont été un peu ranimés par Baron, mais la perte de la Journet & de Bobourg (1), de Guérin & de la De Broſſe, qui ſont tous morts ou retirés, ont fait perdre d'un côté ce qu'on a regagné de l'autre. M. le cardinal de Rohan eſt fort occupé des affaires de la cour de Rome, & Mme la princeſſe d'Epinoy de ſon procès. Cela interrompt beaucoup la ſociété qu'il y avoit chez eux. On parle toujours du voyage du Cardinal à Rome, cependant ſon départ paroît n'être pas auſſi proche. Ce ſera une perte pour Paris qui ne ſera pas aiſée à réparer. Je puis aſſurer à Votre Excellence qu'il y a des momens où je regrette fort les petits ſou-

(1) Voyez pièce n° XVI.

Digitized by Google

pers de Dreſde, que le retour du Roi & des dames polonoiſes n'auront ſans doute pas gâtés. Je trouve Mme de Kœnigſeg bien heureuſe d'avoir quitté Paris ſur la bonne bouche, & il eſt heureux pour Paris qu'elle en ſoit partie à tems pour en emporter une idée qu'elle n'en emporteroit pas ſi elle le quittoit à préſent. »

« Vous avez raiſon, écrivoit-il au baron de Lorme le 24 janvier. Paris n'eſt plus ſi beau, les *vitres de papier l'enlaidiſſent*. »

Le 6 février, il mandoit à M. de Saint-Saphorin (ſujet ſuiſſe, miniſtre d'Angleterre à Vienne) :

« Vous me demandez ce qu'on penſe à cette cour de la conduite de celle de Vienne.... Il faut vous guérir de l'erreur où vous êtes de croire qu'on penſe icy. On n'y penſe point, ou ſi on y penſe, ce n'eſt pas à nos affaires. Cette cour, toute occupée des affaires intérieures du royaume, ne ſonge guère à celles du dehors. Je penſe qu'il en eſt à peu près de même chez vous, j'entends en Angleterre, & vous devez vous en apercevoir. » Ailleurs (15 juillet) il lui dit que les Suiſſes l'ont dégoûté des François.

Ses correſpondans de Saxe n'étoient pas, eux, ſi dégoûtés de la France, car dès cette année il étoit accablé de commiſſions. C'étoient des perruques de la Salle, fameux perruquier de Paris, qu'il falloit envoyer au Roi (M. de Vitzthum envoyoit la meſure & la couleur de cheveux déſirée), à M. de Vitzthum, pour lui-même, au comte Tobianski; il expédioit de l'eau des Carmes au comte de Watzdorff.

Le comte Wackerbarth, dont nous aurons occaſion de parler plus au long, lui demandoit, le 23 juillet, de la *peau divine*, qui étoit *admirable* pour les fluxions; mais,

Digitized by Google

réfléchiſſant que la peſte étoit en France (à Marſeille), il ſe raviſoit & préféroit les fluxions à des accidens plus fâcheux. Cependant il reçut ſa *peau divine*.

Le roi de Pologne ayant appris par Montargon que M. de Vandeuil (qui tenoit une académie à Paris, rue des Canettes) avoit une *cavale* barbe ou arabe ſi vite, qu'il ſe faiſoit fort d'aller avec elle de Paris à Rome en ſix jours, manifeſtoit le 21 mai le déſir d'acheter cette bête ou ſon poulain & en demandoit le prix.

Enfin, un peu plus tard, le 2 janvier 1722, M. de Lutzelbourg le prioit d'expédier au Prince royal le cuiſinier Taillefer. On lui donnoit 300 thalers de gages, l'argent pour ſon vin, 4 livres de viande par jour & ſes autres profits. S'il vouloit, ajoutoit M. de Lutzelbourg, amener un bon aide pour moi, cela me feroit bien plaiſir. Plus tard, le même comte de Lutzelbourg lui demandoit un carroſſe pour le Prince royal. J'ai imprimé ſa lettre, qui m'a paru curieuſe (n° XXI des pièces).

Le duc de Saint-Simon venoit d'être nommé ambaſſadeur en Eſpagne. Hoym, par ſes relations avec Schaub, étoit bien à même de connoître, au moins d'après la manière de voir de Dubois, comment les choſes s'étoient paſſées. Il ne ſera donc pas ſans intérêt de voir en quels termes il rendoit compte de cette nomination à ſon gouvernement, le 27 octobre 1721.

« Le duc de Saint-Simon, qui va en Eſpagne de la part de cette cour, eſt parti d'ici le 23 de ce mois. On a été fort ſurpris ici de l'envoi de ce dernier, lequel, quoique dans le fond attaché à M. le Régent, n'eſt pas moins connu par ſon attachement au parti des janſéniſtes que par ſon inimitié contre le cardinal Dubois, deux qualités également propres à lui donner l'excluſion. D'ailleurs le

Digitized by Google

caractère de ſon eſprit naturellement inquiet & remuant, & la conſtante oppoſition qu'il a fait paroître à toutes les meſures priſes en conſéquence du préſent ſyſtème contre lequel il s'eſt toujours ouvertement déclaré, pouvoient faire craindre, & avec raiſon, qu'il ne tienne en Eſpagne une conduite peu conforme aux vues du Cardinal ni fort adaptée au genre de liaiſon qu'on a préſentement avec cette cour (d'Eſpagne). Toutes ces raiſons n'ont pu arrêter le choix de M. le Régent, qui, à la vérité, n'a point été volontaire, mais en quelque manière déterminé par ſurpriſe & par la preſſante importunité du duc de Saint-Simon, qui s'étoit par haſard trouvé préſent à l'ouverture des lettres du roi d'Eſpagne. Il a été le premier à demander à M. le Régent une grâce, laquelle, quoique déjà deſtinée à une autre, ne pouvoit lui être refuſée ſur un prétexte qui ne s'accordoit point avec la ſurpriſe qu'on avoit fait paroître de la demande du Roi Catholique, qui devoit avoir l'air d'un in-promptu. »

Le cardinal Dubois, encore moins préparé à cet incident qu'à la nouvelle qui venoit d'arriver, & le regardant comme le contre-temps le plus fâcheux.... après avoir fait convenir M. le Régent des inconvéniens qui pouvoient en réſulter, feignit d'y acquieſcer. Cependant il ſe ſervit d'une autre voie pour inſinuer à M. le Régent que ce ſeroit une occaſion favorable pour procurer au chevalier d'Orléans le rang de Grand d'Eſpagne & les honneurs du Louvre, déjà accordés à ſon cadet par rapport à ſon évêché. Cet expédient auroit pu plaire au Régent, mais il ſe trouva trop engagé (1).

(1) Le 27 avril 1722, Hoym racontoit en ces termes le retour du Duc : « Le duc de Saint-Simon eſt de retour d'Eſpagne, où il s'eſt fort bien

Digitized by Google

J'ai peine à croire que le Régent ait jamais eu l'idée de se faire roi de Pologne. Cependant la cour de Saxe se défioit de quelque chose de semblable. Il résulte d'une longue & importante lettre de M. de Fleming à Hoym, de Dresde, 25 février 1722, que Dubois avoit fait pressentir la cour de Saxe sur l'importance que l'Electeur pouvoit attacher à la couronne de Pologne.

Fleming disoit nettement que si on laissoit au Roi le titre de roi héréditaire, en ajoutant à la Saxe un territoire suffisant pour la dédommager des dépenses causées par la nomination du Roi au trône de Pologne, on pourroit le porter à céder immédiatement cette couronne, & qu'il aideroit même plus effectivement que qui que ce soit la puissance avec laquelle il auroit traité à en prendre possession.

Le 22 juin de la même année, Hoym écrivoit à Fleming que le Cardinal, dînant chez lui quelques jours auparavant & se trouvant placé à table en face du portrait de M. de Fleming, avoit dit : « Voilà un homme qu'il faut que je gouverne quelques jours ou qu'il me gouverne. » *Puis appelant le chevalier Schaub, qui est fort dans sa confidence, il lui fit raconter plusieurs particularités qui s'étoient passées entre lui (Schaub), Votre Excellence & Stanhope, qui est toujours le héros du Cardinal.*

Si cette idée se présenta au Régent, il est probable qu'elle ne resta pas dans son esprit. Il est vrai que la mort de Dubois & celle de ce prince n'arrivèrent pas bien longtemps après cette ouverture.

---

conduit, & même mieux qu'on ne s'y étoit attendu, par rapport à de certains différends particuliers entre luy & le cardinal Dubois, mais.... il a eu plus d'attention à sa conduite à Madrid qu'il n'en avoit en ce pays, du moins on paroît en être fort content. » (*Archives de Dresde.*)

Digitized by Google

J'ai dit plus haut qu'obéiſſant au déſir du roi de Pologne, Hoym le tenoit au courant de toutes les aventures plaiſantes qui arrivoient ou étoient racontées à Paris comme vraies. Dans une de ſes dépêches il raconte (1) que la princeſſe de Conti étoit très-mal avec ſon mari, & qu'un jour ce prince ayant entendu du bruit chez elle & prétendant y trouver le comte de Saxe, y étoit monté, furieux. « Si vous aviez cru trouver ici quelqu'un, lui dit la princeſſe, vous n'y ſeriez pas entré! » Le Régent ayant reproché cette ſcène au prince de Conti, il dit qu'il avoit bu & que vingt de ſes valets l'atteſteroient. *Et moi*, lui répondit le Régent, *j'en ferai venir trente des miens qui vous diront que quand on eſt ivre il faut ſe coucher*.

Hoym n'aimoit pas le chancelier d'Agueſſeau. Nous verrons plus loin qu'il le cite comme un modèle du courtiſan. Voici en attendant une hiſtoire aſſez ridicule qu'il raconte à ſon ſujet.

« La dernière fonction du chancelier d'Agueſſeau a été d'aller, peu de jours avant ſa retraite, conjointement avec le maréchal de Villeroy, repréſenter à M. le Régent l'indécence & le manque de reſpect qu'il y avoit dans l'habillement des femmes, & ſurtout dans la mode des robes détrouſſées. Ils propoſèrent là-deſſus un règlement pour interdire aux femmes de paroître en public, & ſurtout aux ſpectacles, avec de pareils habillemens. M. le Régent, qui n'avoit pas été tout à fait entraîné par la gravité des perſonnages & ſe moquoit de celles de leurs belles remontrances, leur répondit : « Meſſieurs, tout ce

(1) 21 décembre 1721 (*Archives de Dreſde*). Cette lettre amuſa beaucoup le Roi. « Vous ne ſauriez mieux faire votre cour que d'en écrire de pareilles ſouvent, » lui mandoit M. de Manteufel.

Digitized by Google

« que je puis vous dire, c'eſt que pendant ma régence « je trouſſerai tout autant de femmes que je pourrai, « mais je n'ordonnerai point qu'on en trouſſe (1). »

Le 27 avril 1722, Hoym annonçoit la diſgrâce de M. de Nocé, dont il ſemble avoir fort bien jugé le caractère.

« Il y a eu encore un autre événement à la cour de M. le Régent, qui a fait beaucoup de bruit, moins par ſon importance que parce qu'on ne s'y étoit point attendu. C'eſt la diſgrâce, ou au moins l'exil du comte de Nocé, qui étant fils du feu marquis de Fontenay, gouverneur de M. le duc d'Orléans, & ayant ainſi été élevé avec ce prince, a toujours conſervé avec luy beaucoup de familiarité & a toujours été regardé comme un de ſes favoris.

« C'eſt un homme de génie, mais fort violent & ſouvent aſſés inconſidéré dans ſa conduite & ſes diſcours, qui ne ſont pas toujours renfermés dans les bornes d'une prudence fort exacte. Il a été moins célèbre par ſes ſervices (étant naturellement peu porté, ny même fort propre aux affaires) que par ſes illuſtres inimitiés. C'eſt luy qui de tout tems avoit oſé ſe déclarer ouvertement contre Law, & qui a été même le principal moteur de ſon éloignement. Pluſieurs autres favoris & miniſtres s'étoient ſouvent reſſentis de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe volonté. Sa haine pour le cardinal Dubois & les démarches imprudentes auxquelles elle l'a engagé l'ont enfin perdu.

« Il avoit eu autrefois des liaiſons fort étroites avec le

(1) Lettre du 9 mars 1722 (*Archives de Dreſde*). Voyez encore aux pièces juſtificatives, n° XXII, une lettre d'Hoym du 6 avril 1722, racontant une ſingulière intrigue de Mme de Sabran & de Mme de Prie.

Digitized by Google

Cardinal, auquel il n'a même pas été inutile du tems de ſes premières négociations. Depuis il a cru avoir ſujet de s'en plaindre, & ſoit qu'il l'ait eu en effet, ſoit qu'il n'ait pu ſimplement pardonner au Cardinal ſa fortune & ſon élévation, il n'a point donné de bornes à ſon animoſité contre luy. Le Cardinal, de ſon côté, aſſure que ce n'a été qu'un ſimple caprice de ſa part, & il dit à ce ſujet, pour prouver la partialité qu'il a toujours eue pour luy, que c'eſt même un des bons contes de M. le duc d'Orléans, lorſqu'il dit que le Cardinal luy a propoſé ſérieuſement de mettre Nocé dans ſes conſeils. Quoi qu'il en ſoit, les choſes en étoient venües au point que M. le duc d'Orléans a cru l'éloignement du comte de Nocé néceſſaire au bien des affaires, & pour faire connoître qu'il n'approuve point qu'on attaque ceux qu'il a rendus les dépoſitaires de ſon autorité.

« Les amis du Cardinal ſont fâchés que cela ſe ſoit fait à ſon occaſion, la haine d'un homme auſſi violent pouvant avoir de fâcheux retours. Mais il faut rendre la juſtice au Cardinal qu'il n'a point agi luy-même contre ſon ennemi, au moins n'y a-t-il point paru, & il eſt ſûr que précédemment il s'eſt toujours expliqué ſur ſon ſujet avec beaucoup de retenüe & de modération (1). »

---

(1) Dépêche du 27 avril 1722, *Archives de Dreſde*, vol. III, f° 117 v°. Hoym, comme nous le verrons plus tard, avoit fait beaucoup d'affaires de curioſités avec M. de Nocé. Auſſi, lors de ſa diſgrâce, lui écrivit-il la lettre ſuivante :

« Vous m'avez rendu juſtice, Monſieur, quand vous avez compté ſur la part que je prenois à votre éloignement. J'y ay été en effet très-ſenſible, & j'ay trop connu, Monſieur, ce que vous valez pour ne point être extrêmement touché de la perte d'une ſociété comme la vôtre. Je ne vous fais point de complimens ſur votre diſgrâce ; c'eſt, ſelon toute apparence, une choſe trop paſſagère pour s'y arrêter. Je ne me plains,

Digitized by Google

Le 21 août ſuivant, dans une lettre dont l'enlèvement du maréchal de Villeroy eſt le ſujet, il faiſoit ſuivre ſon récit des réflexions ſuivantes ſur le caractère du maréchal, qui indiquent qu'Hoym connoiſſoit bien les hommes en général, & particulièrement ceux de notre pays.

« Le caractère du maréchal de Villeroy (1) étoit celuy d'un bon homme qui aimoit aſſés le bien. Il affectoit d'être bon patriote, & ſe piquoit ſurtout d'être ferme dans ſes amitiés ou inimitiés. Mais comme il cherchoit plus l'éclat que la réalité dans toutes ces qualités & qu'elles étoient inondées par une foibleſſe extrême contractée par l'habitude de la cour, & par un attachement ſervile à la faveur, & même à l'intérêt dont il n'étoit pas exempt, tout cela conduit par des lumières extrêmement bornées & ſouvent fautives, faiſoit qu'il y avoit une contradiction perpétuelle dans ſa conduite, que les étrangers attribuoient aux foibleſſes de l'âge, mais ſes nationaux aſſurent qu'elle luy étoit naturelle & qu'il radotoit à vingt ans. Quoi qu'il en ſoit, ſa foibleſſe & ſes contrariétés l'ont à la fin ſi fort avili, que ce même homme, qui par ſa ſituation & par les circonſtances du tems ſe voyoit en état, il n'y a pas ſix mois, de faire non-ſeulement tête à M. le duc d'Orléans, mais de former même un party conſidérable dans l'Etat & de faire peut-être à ce prince le même traitement qu'il en a receu

---

Monſieur, que de votre abſence, & vous aſſure que de tous ceux qui peuvent s'y intéreſſer, il n'y a perſonne qui le faſſe plus vivement que moy, & qu'on ne ſauroit être plus ſincèrement, ny avec un plus parfait attachement que celuy avec lequel j'ay l'honneur d'être, &c.

« Paris, le 7 may 1722. »

(1) *Archives de Dreſde*, 21 août 1722, vol. III, f° 182 v°.

Digitized by Google

aujourd'hui, s'eſt rendu, par ſes grandes ſoupleſſes de cour & par ſes hauts & bas à l'égard du gouvernement, ſi mépriſable & ſi inutile, qu'on n'a point fait de façon de le renvoyer avec tout auſſi peu d'éclat que ſi on avoit congédié le dernier officier de la cour.

« Tant il eſt vray que de tous les caractères qui peuvent avilir un homme en place, celuy de courtiſan eſt le chemin le plus ſûr pour en venir à bout; le maréchal de Villeroy & le chancelier d'Agueſſeau ſont deux exemples éclatans pour prouver cette vérité. »

Je n'ai pas trouvé dans les papiers que j'ai eus à ma diſpoſition une relation de cette remarquable opération du *viſa* imaginée par les frères Paris, qu'Hoym avoit compoſée & envoyée à ſa cour, ainſi qu'à quelques autres perſonnes. C'étoit, ſuivant M. Lecoq, réſident de Pologne à Londres, une pièce qui lui faiſoit honneur. Au reſte, diſons en paſſant que les effets appartenant aux ambaſſadeurs ne paſſèrent pas au viſa, mais furent examinés directement par le contrôleur général & tous acceptés.

L'indiſpoſition qu'Hoym avoit éprouvée ſur les yeux ayant été remplacée par des douleurs d'eſtomac, il ſe rendit aux eaux de Forges vers la fin de juin 1723; il y reſta tout juillet & n'en revint que le 12 août, à la nouvelle de la mort du cardinal Dubois.

Parmi les perſonnes qu'Hoym rencontra à Forges étoient le duc, depuis maréchal de Richelieu, qu'il connoiſſoit antérieurement, M. de la Blinière, ancien avocat, qui étoit ſecrétaire du Conſeil royal des finances, & Mme de Polignac. Il paroît, par une lettre du duc de Richelieu à Hoym, que M. de Sahr a imprimée & que je reproduis aux pièces juſtificatives, n° XXIII, qu'Hoym

Digitized by Google

ſe trouva ſi bien de la ſource Cardinale (1), qu'il en étoit enthouſiaſmé & qu'il reſta plus longtemps à Forges qu'on ne le faiſoit & qu'on ne le fait d'ordinaire.

La mort du cardinal Dubois ne pouvoit pas être indifférente à Hoym, qui avoit eu avec lui de bons & fréquens rapports, & qui lui devoit certainement un notable accroiſſement de ſa fortune. Il a laiſſé de ce miniſtre un portrait malheureuſement inachevé qui me paroît tracé de main de maître. Je le donne ici. Il contraſte ſingulièrement avec celui que Saint-Simon a écrit du même perſonnage, mais Hoym le dit avec autant de juſteſſe que de profondeur : les hommes jugent bien, mais ils voient mal, & c'eſt la paſſion qui s'interpoſe entre celui qui voit & l'objet aperçu qui lui fait voir mal. Lequel a mal vu Dubois? Eſt-ce Hoym ou Saint-Simon? J'avoue qu'il me paroît impoſſible qu'un homme de *nulle capacité* ait pu arriver & ſe maintenir comme l'a fait Dubois, & le portrait d'Hoym n'eſt pas d'ailleurs aſſez favorable au cardinal pour ne pas paroître au moins vraiſemblable ; en tout cas il eſt très-finement penſé & extrêmement bien écrit.

« Il eſt difficile de porter un jugement ſur ceux ſur qui le public a prononcé ſi diverſement en bien & en mal, *qu'il ſemble n'avoir point été d'accord avec lui-même* (2).

« Quelqu'étrange que ſoit cette contrariété dans les opinions des hommes, ce n'eſt pourtant point tant à leur jugement qu'il s'en faut prendre qu'à leurs paſſions. Ils jugent bien, mais ils voyent mal, & c'eſt la paſſion interpoſée entre celuy qui voit & l'objet aperçu qui fait

(1) Il y a à Forges la ſource Royale, la Reinette & la Cardinale.
(2) Les paſſages en italique ſont effacés dans la minute d'Hoym.

Digitized by Google

qu'il ne ſe préſente que ſous la forme étrangère & accidentelle dont il a plu au préjugé de le revêtir.

« Si quelqu'un a éprouvé plus qu'un autre la viciſſitude des jugemens du public, ç'a été le cardinal Dubois. Jamais réputation n'a été plus diverſe ny mérite plus conteſté. Les uns luy accordoient trop & luy prêtoient des qualités qu'il n'avoit pas, les autres luy refuſoient tout, même les talens les plus reconnus & les plus confirmez par l'expérience & les ſuccès.

« Il eſt étonnant qu'un miniſtre qui a joué un rôle auſſi conſidérable dans les affaires de l'Europe & qu'on avoit tant intérêt de connoître ait été ſi peu connu ou ne l'ait été que par ſes défauts (1). C'eſt le ſort ordinaire des gens de génie; ils ne ſauroient plaire qu'à leurs ſemblables : il faut du génie & de l'élévation pour connoître & ſentir le génie & l'élévation.

« Le cardinal Dubois avoit certainement l'eſprit d'un ordre ſupérieur, quoique point du premier. Ce n'étoit pas pourtant qu'il eût une étendue de génie ſans bornes ny qu'il n'y eût peut-être des têtes plus fortes que la ſienne & plus capables de porter un grand nombre de différentes affaires; mais perſonne ne ſuivoit mieux que luy l'affaire du jour, & ſi l'étendue *& la force* n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus marqué en luy (quoiqu'il n'en fût pourtant pas deſtitué), il avoit la lumière ſi vive & ſi perçante, tant de dextérité, d'invention & de fécondité & une certaine pointe (acumen ingenii) ſi marquée, que, par cette ſagacité & perſpicacité d'eſprit, il alloit ſou-

(1) *Ce n'eſt pas que quelques perſonnes d'un mérite ſupérieur, mylord Stanhope, le grand penſionnaire, & d'autres qui avoient traité avec lui, ne lui aient rendu juſtice.*

Digitized by Google

vent auſſi loin qu'on auroit pu aller avec plus d'étendue, & auſſi ſûrement qu'il auroit pu faire avec des qualités plus ſolides. La perception luy donnoit de la préciſion, & ſouvent même de la ſageſſe & de la préviſion. Il faut pourtant convenir que la juſteſſe de ſes idées étoit plutôt un effet de ſa pénétration que de ſa ſolidité.

« Au reſte, admirable pour connoître les hommes & s'en ſervir (1), l'eſprit aigu & perçant, les diſtinctions les plus fines & les choſes les plus cachées dans une affaire ou dans un caractère ne luy échappoient point quand il avoit intérêt à les démêler. Il avoit de l'acquis, des principes généraux de gouvernement, d'ailleurs peu inſtruit de tout ce qu'on appelle lois publiques & municipales, ny de toutes les notions & connoiſſances locales du pays qu'il gouvernoit.

« Son talent principal étoit celuy de la négociation, mais il ſe plaiſoit un peu trop dans l'exercice de ce talent, ce qui faiſoit que chez luy l'acte ſe tournoit ſouvent en projet & qu'il s'amuſoit à négocier lorſqu'il étoit queſtion d'opérer. Comme il connoiſſoit plus les hommes que les choſes, il auroit toujours voulu ſe tenir dans ſon fort & avoit de la peine à en ſortir. Contrediſant pour être éclairé, allant toujours à la ſape, arrivant par zig-zag, mettant en jeu les autres, toutes ces ruſes luy étoient familières, & tout étoit employé : ſe confiant un peu trop à ſon génie, & haïſſant ſi fort la méthode que cela alloit ſouvent juſqu'à haïr l'ordre. Ennemy de tout ce qui n'étoit que le fruit du travail, il avoit toujours à la bouche ce mot de Pindare : « Mépriſons ceux qui ne « ſavent que ce qu'ils ont appris ! »

(1) Il diſoit qu'il en feroit ſortir de terre en frappant du pied.

Digitized by Google

« Cette même confiance qu'il avoit en ſon génie le rendoit hardi à entreprendre, ce qui faiſoit que ſouvent il étoit timide à exécuter. Il avoit pourtant naturellement de la hardieſſe & de la ténacité dans l'eſprit, & lorſqu'il étoit une fois embarqué il alloit en avant, & alors le courage & l'ardeur pour la réuſſite luy tenoient lieu de conſtance & de fermeté.

« Quoique ſon caractère fût tout de feu & que la pétulance & l'impétuoſité fuſſent très-grandes en luy, il n'étoit pourtant vif qu'en paroles & point en actions, & plutôt véhément que violent. Son humeur ne le portoit à rien de précipité ny qui marquât un défaut de conſeil. Sa colère étoit même ſouvent volontaire, & il ſavoit quelquefois ſe ménager ſi bien des reſſources dans ſes emportemens, qu'ils luy devenoient un rempart contre des raiſons trop puiſſantes ou contre les importunitez. C'eſt ce qui a donné lieu au mot de M. (*ſic*) : « N'ayez pas « peur qu'il ait de l'humeur avec un prince ou avec un « jéſuite ! »

« Il en étoit de même de ſa façon de parler. Il avoit les idées vives & préciſes, quoiqu'il y eût ſouvent un peu d'embarras dans le tour de ſes expreſſions & plus de nerf & de ſingularité que de facilité & de netteté dans ſa diction, ce qui le faiſoit taxer de peu d'aptitude à parler & à écrire par ceux qui ne s'y connoiſſoient pas.

« C'étoit pourtant là ce qu'il avoit de plus ſingulier, & lorſqu'il avoit de la peine à trouver ſes paroles, c'étoit parce qu'il en avoit trop à ſe ſatisfaire luy-même & que, haïſſant tout ce qui ſentoit le vague & le lieu commun, il vouloit toujours trouver des choſes préciſes & particulières adaptées aux circonſtances locales ou perſonnelles, à quoi il réuſſiſſoit admirablement. C'eſt auſſi ce qui luy

Digitized by Google

rendoit tout autre ſtyle inſupportable, & ſuſpendoit la régularité des expéditions.

« Il n'avoit d'ailleurs rien dans ſon eſprit ou dans ſa diction qui marquât ce qu'on appelle « l'enſeigne ou l'accent de profeſſion ». De toutes ſes différentes occupations & profeſſions, il ne luy étoit reſté que la fleur de chacune, ce qui rendoit ſon eſprit & ſa converſation extrêmement agréables. Il prenoit merveilleuſement le ton de ceux à qui il parloit. Il ſavoit les langues de toutes les profeſſions, ſans parler celle d'aucune. Il n'avoit nullement celle de ſon état d'homme d'Egliſe, & peut-être pas aſſez celle d'homme d'Etat.

« Ce qu'on vient de dire peut ſuffire pour donner une idée de ſon génie & des qualités de ſon eſprit; pour ce qui eſt de celles du cœur & qui conſtituent le caractère, les principes & les mœurs, comme celles-ci ſont plus cachées & plus ſuſceptibles de déguiſement, il eſt plus difficile auſſi de fixer & de réduire à quelque ſorte de préciſion les notions qu'on en peut avoir.

« Le cardinal vouloit paſſer pour un homme tout de ſentiment. Il ſe méprenoit peut-être à la dénomination en prenant ſes paſſions pour des ſentimens. Ce qui eſt certain, c'eſt que tout étoit ſi vif en luy que ſes complaiſances reſſembloient à des déſirs, & ſes déſirs à des paſſions qu'il avoit momentanées pour les autres, mais ſi fortes & ſi ardentes pour luy-même, voulant ſi pleinement & ſi fortement ce qu'il vouloit, qu'il étoit preſqu'impoſſible qu'elles ne ſe communiquaſſent pas & qu'il ne les fît paſſer dans ceux qu'il vouloit faire concourir à l'exécution de ſes deſſeins. C'étoit peut-être là un de ſes moyens, & ce n'eſt point celuy qui luy a été le moins utile dans le chemin qu'il a fait.

Digitized by Google

« Pour réduire à leur juste valeur ses démonstrations de sentiment, elles étoient fausses : il n'en avoit point, il n'en avoit que l'image : à la vérité si bien représentée que luy-même s'y méprenoit & l'éprouvoit même dans le moment, ce qui le rendoit plus propre à entraîner & à persuader. Dans le fond, il ne prenoit les hommes qu'en qualité d'instrumens; il ne haïssoit que les obstacles & n'aimoit que les moyens. Aussi se servoit-il de tout, & tout devenoit instrument apte & utile entre ses mains, mais il les usoit trop vite & ne pouvoit pas comprendre qu'on pût avoir besoin plus d'une fois des mêmes moyens, semblable à ceux qui dans le moment de la digestion ne sauroient penser qu'on puisse avoir faim.

« Il n'avoit, dans le fond, ny gratitude ny fidélité, mais il en connoissoit l'usage & étoit assez habile pour n'être ny ingrat ny infidèle, & pour ne se point méprendre dans le calcul du bien & du mal qui en pouvoit revenir.

« Il ne haïssoit pas assez les scélérats, mais il méprisoit les friponneaux, & de tout cela on peut conclure qu'il avoit réellement de l'élévation dans l'esprit, & quelquefois même dans le cœur, mais celle-ci ne luy étoit ny naturelle, ny ordinaire. Elle luy étoit étrangère, & on le reconnoissoit à l'effort. »

Tel est le portrait qu'Hoym nous a laissé du cardinal Dubois. Tel qu'il est il est excessivement remarquable. Il l'eût été bien davantage si Hoym l'avoit complétement terminé.

Après son retour (1), Hoym ne vit le Régent qu'au com-

(1) Il écrivoit le 20 août que les eaux lui avoient affoibli la tête & les yeux. (*Archives de Dresde.*)

Digitized by Google

mencement de ſeptembre. Ce prince, qui, dit Hoym (1), ſavoit bon gré à tous ceux qu'il ſavoit avoir été bien avec Dubois, l'aſſura que ſa politique ne changeroit pas.

En 1723, la fortune d'Hoym s'augmenta encore par la mort de ſon frère aîné, celui que nous avons vu à Londres en 1721, qui paroît avoir diſpoſé en ſa faveur de la moitié de ſes biens allodiaux (2), & par ſa nomination de conſeiller privé, qui avoit augmenté ſes appointemens d'environ 12 000 francs. Sa ſœur, Mme de Vitzthum, qui venoit de marier ſa fille Henriette (3) au fils aîné du comte de Watzdorff, obtint du Roi un congé pour lui. Hoym quitta donc Paris pour ſe rendre en Saxe à la fin de novembre 1723 (4), apportant avec lui une lettre du Régent (mais de chancellerie) pour le roi de Pologne, où ce prince ſe louoit fort des rapports de ſon gouvernement avec Hoym.

Ce ne fut que le 10 août 1724 qu'Hoym revint à Paris (5).

Pendant ſon abſence le Régent étoit mort, & le duc de Bourbon avoit été déclaré premier miniſtre. Hoym avoit écrit d'Allemagne à ce prince pour le complimenter.

A peine arrivé à Paris, Hoym retourna aux eaux de Forges; il y étoit le 9 ſeptembre & étoit de retour à Paris le 27 octobre.

---

(1) *Archives de Dreſde*, au 6 ſeptembre.

(2) Lettre du comte Watzdorff, du 27 octobre 1723.

(3) Lettres du comte Watzdorff père à Hoym, du 23 mars, & de ſa femme, du 28 février.

(4) Lettre à M. de Fleming, du 15 novembre.

(5) Lettre du 11 août 1724.

Digitized by Google

Au commencement de l'année ſuivante, 1725, le 28 février, mourut Mme de Coligny, fille du marquis de Laſſay, dont nous avons parlé ci-deſſus. Il paroît qu'Hoym s'étoit brouillé avec elle ou au moins qu'il avoit pris très-mauvaiſe opinion d'elle, car la comteſſe de Platen, que je crois la même que l'ancienne maîtreſſe de Georges Ier, & la mère de Mme de Saint-Florentin, lui ayant écrit pour le complimenter ſur ſa mort, Hoym écrivit à Mme de Saint-Florentin une lettre où ſe trouvoient les paroles ſuivantes, dont il avoit ſeulement conſervé la minute. « Je ne parlerai point de Mme de Coligny, parce qu'il faut reſpecter les morts & leurs erreurs. J'en ſais plus ſur ſon compte que je ne voudrois en ſavoir, mais je me repoſe (du ſoin) de ma réputation ſur la ſienne, & tout ce que je puis faire eſt de tâcher de profiter pour l'avenir d'une leçon qui m'apprend qu'il y a de la témérité à ne pas avoir égard aux jugemens du public lorſqu'il a prononcé auſſi unanimement ſur le compte de quelqu'un qu'il l'avoit fait ſur le ſien. » Mme de Platen lui répondoit le 25 mars qu'elle croyoit toujours à la ſincérité de l'amitié de Mme de Coligny pour lui.

Cette même année vit arriver un événement qui fut l'occaſion de très-graves préoccupations pour Hoym. Le duc de Bourbon, déſireux d'aſſurer le plus tôt poſſible un héritier direct au Roi, avoit fait reconduire en Eſpagne (1) l'Infante deſtinée à Louis XV. Le jeune âge

(1) Le maréchal de Teſſé, chargé de ſonder le roi d'Eſpagne ſur le renvoi de l'Infante, a répondu d'un ſtyle auquel on ne pouvoit s'attendre que de ſa part, diſant qu'il étoit fait pour faire des mariages, & non pour les rompre, & qu'il avoit trop d'égards pour le roi d'Eſpagne pour lui faire une ſemblable déclaration. Il a en même temps demandé

Digitized by Google

de cette princeſſe renvoyoit à une époque trop éloignée la poſſibilité de la naiſſance d'un dauphin; on vouloit à tout prix & très-promptement marier le Roi. Après avoir vainement demandé une princeſſe d'Angleterre, que le roi Georges refuſa à cauſe de l'abjuration qui étoit néceſſaire & des éventualités de ſucceſſion à la couronne d'Angleterre, & avoir refuſé très mal à propos une princeſſe ruſſe (1) dont l'alliance eût été fort avantageuſe à la France, & cela par des conſidérations très-blâmables d'ambition perſonnelle, le duc de Bourbon jeta les yeux ſur la fille de Staniſlas Leczinski, qui avoit été régulièrement élu roi de Pologne, & qu'Auguſte le Fort avoit dépoſſédé par le ſecours & la protection des Ruſſes. C'eſt le 7 avril qu'Hoym apprit le projet de mariage, & le 9 il écrivoit à Fleming une longue lettre où il propoſoit d'eſſayer de ſubſtituer une princeſſe de Saxe à Marie Leczinska. Je donne cette lettre aux pièces juſtificatives, n° XXIV (2).

Hoym mit tout en uſage pour empêcher le mariage. Il demandoit à Dreſde qu'on le mît à même de prouver qu'un Leczinski avoit été page de Louis XIII (3). Il avoit eu quatre ou cinq entrevues avec Mme de Prie &

ſon rappel, qui, comme de raiſon, lui a été accordé ſur-le-champ. Lettre d'Hoym, du 23 mars 1725 (Dreſde).

(1) Je prends ces faits dans l'*Hiſtoire de la Régence* de Lémontey, faite ſur des ſources excellentes, mais ſans détails ſuffiſans & avec des prétentions littéraires là où il ne falloit que le goût de l'étude approfondie de l'*Hiſtoire*. Évidemment Hoym n'a pas connu les propoſitions ſi ſéduiſantes faites par la Ruſſie à la cour de France.

(2) Je donne encore au n° XXV une lettre curieuſe du comte de Saxe, qui tâchoit auſſi de rompre le mariage.

(3) On ſavoit bien que le trône de Pologne n'étoit pas héréditaire, & que Leczinski, comme tous les autres rois de ce pays, n'étoit qu'un gentilhomme, de ſorte que cela n'auroit pas prouvé grand'choſe.

Digitized by Google

avoit eſſayé de l'amener à rompre le mariage du Roi (1), mais tout fut inutile.

Pour ſe conſoler, il accueilloit & tranſmettoit tous les bruits qui couroient ſur le peu d'attraits de la future reine. Le Roi, écrit-il le 7 mai, a refuſé le mariage & donné des chiquenaudes au portrait de ſa femme (2). Bref, il ſe remua tant que le 27 avril il en tomboit malade.

Cependant la cour de Saxe, plus raiſonnable que lui, le blâma de l'excès de ſon oppoſition, & lui fit ſavoir que le Roi ne ſe brouilleroit pas pour cela avec la France, mais qu'il préféroit que le mariage ne lui fût pas notifié. (Lettre du 15 juin.)

Le reſpectable premier commis des affaires étrangères, M. Pecquet, vint voir Hoym & l'aſſura que cette union, contractée pour rapprocher les eſpérances d'une ſucceſſion directe, ne changeroit rien aux rapports de la France avec Auguſte II.

Cependant le mariage eut lieu le 5 ſeptembre, & le 24, Hoym, qu'on ne peut certes pas taxer de partialité, traçoit de la nouvelle reine le portrait ſuivant :

« Pour ce qui eſt de la perſonne de cette princeſſe, on ne ſauroit dire du bien de ſa beauté, & je crois même que les courtiſans les plus déterminés ne s'aviſeront pas de la flatter par cet endroit. Mais on peut avec juſtice en dire beaucoup de ſon maintien & de ſa conduite. Sa perſonne même n'eſt point déſagréable; je l'ay du moins trouvée beaucoup mieux qu'on ne l'avoit annoncée. Ce qui paroît de plus marqué dans ſa phyſionomie, c'eſt un

(1) Lettre d'Hoym, du 29 avril (Dreſde).
(2) *Archives de Dreſde.*

Digitized by Google

caractère de douceur & de ſageſſe qui ſe manifeſte auſſi dans ſes diſcours & dans l'attention qu'elle a pour dire autant qu'elle peut des choſes obligeantes à tous ceux qui l'approchent : ce qui, joint à ſa dévotion & à la régularité de ſes mœurs, la rend fort agréable au public, & ſurtout au peuple, par la facilité de ſon accès & par ſon affabilité. Il eſt certain auſſi qu'elle a rëuſſi avec le Roy T. C. au-delà de ce qu'on pouvoit eſpérer, mais il n'eſt pas vray que cela aille au point où on l'a voulu publier. Il eſt même fort apparent que les marques ſur leſquelles on fonde cette prétendüe paſſion ſont plutôt un effet de l'âge & des forces de ce jeune prince, qu'un goût perſonnel pour la Reine, à laquelle il ne témoigne aucun empreſſement en public, & des perſonnes bien inſtruites aſſurent qu'il en eſt de même en particulier. » (Lettre du 24 ſeptembre 1725. Dreſde, vol. VII, 59e v°.)

Hoym, qui avoit reçu depuis peu le titre d'ambaſſadeur, plus ſuſceptible pour ſon maître que ſon maître lui-même, s'appliqua à obtenir pour lui, de la bouche même de la Reine, la qualification de roi de Pologne. Auguſte étant reconnu en cette qualité par la France, la choſe alloit de ſoi, & il ne ſembloit pas néceſſaire de mettre auſſi déſagréablement les points ſur les i. Mais le patriotiſme jaloux d'Hoym avoit été irrité par un diſcours du duc d'Antin à Strasbourg, dans lequel il avoit donné le titre de roi de Pologne à Staniſlas Leczinski.

Hoym a raconté avec une minutie cruelle & bien faite pour éloigner de lui la ſympathie d'un lecteur françois, le ſupplice que l'étiquette & les rapports des deux cours infligèrent alors à Marie Leczinska, & on s'étonne que les miniſtres françois aient cédé à des exi-

Digitized by Google

gences qu'on peut dire si peu convenables (1). La Reine, pensant apparemment que cette conduite étoit imposée à Hoym par la cour de Saxe, ne paroît pas lui en avoir gardé rancune. Elle lui fit en effet demander par son confesseur d'obtenir la liberté d'un sieur Buczinsky, détenu à Königstein, pour être venu de Pologne en Saxe sans permission, & il fut en effet mis en liberté (2).

La conduite d'Hoym lors du mariage de la Reine paroît avoir été remarquée, & je pense que le maréchal de Villars voulut le lui faire sentir dans une conversation qu'Hoym a rapportée dans une lettre du 24 décembre 1725, & où il s'étendit longuement sur les devoirs que sa charge lui avoit imposés dans ces conjonctures. (Pièce justificative n° XXVII.)

Malgré cette excuse, car c'en étoit une, tout fièrement qu'elle fût présentée & malgré les sentimens d'estime & de respect pour la Reine qui percent dans sa correspondance, on voit qu'Hoym saisissoit assez volontiers les occasions de tourner cette princesse en ridicule. C'est à cette disposition autant qu'au désir d'amuser le Roi qu'il faut attribuer sa lettre du 22 janvier 1726, où il raconte une démarche de la princesse de Conti tellement impertinente pour la Reine, qu'on peut très-bien en révoquer l'existence en doute. (Pièce XXVIII.)

Son ambition se tournoit alors vers l'administration intérieure de la Saxe. Il résulte d'une lettre adressée par lui le 30 mars 1726 au baron de Gaultier, qu'il auroit voulu qu'on lui offrît la survivance de l'office de grand maréchal de Saxe (3), alors possédé par M. de Fleming.

(1) Lettre du 9 octobre 1725, n° XXVI des pièces justificatives.
(2) Lettre du 11 février 1726.
(3) *Archives de Dresde.*

Digitized by Google

Je ne vois pas que cette insinuation ait abouti. Plus tard, le 24 décembre 1727, il demandoit subsidiairement pour lui la charge de son beau-frère, M. de Vitzthum. Il avoit reçu l'ordre de l'Aigle-Blanc; il voulut faire ajouter à son portrait, fait par Rigaud en 1716, les insignes de cet ordre. Ce fut certainement Rigaud, avec qui il avoit conservé des relations, qui fit cette adjonction. Hoym imagina alors de faire faire une gracieuseté à ce grand artiste par le roi de Pologne, & il écrivit à cet effet deux lettres au baron de Gaultier pour demander une médaille du Roi & une du Prince royal pour Rigaud (1).

Cependant le duc de Bourbon avoit été disgracié, & le jeune roi avoit montré en cette circonstance une dissimulation & une indifférence qui avoient, dit Hoym, fait plus d'honneur à son esprit qu'à son cœur (2). Hoym écrivoit à ce sujet le 17 juin 1726 à sa cour : « La nation, au milieu de la joie du changement d'une administration généralement improuvée, ne laisse pas de faire paroître un sentiment qui vise plutôt à la douleur qu'à l'applaudissement, témoignant quelque inquiétude de voir développer de si bonne heure, dans son prince, des

(1) Pièces justificatives, nos XXIX & XXX. Hoym avoit toujours conservé des relations avec ce grand peintre. Mme de Coligny (née de Laffay) lui écrivoit, en 1723 je crois : « Mandez-moi, mon cher Comte, s'il n'y a point de changement à ce que nous devions faire aujourd'huy, qui étoit que la Palatine & vous deviez me prendre ce matin pour aller chez Rigaud & de là dîner chez le petit (Schaub). »

(2) Louis XV étoit cependant un fort bon prince. Mais il étoit assez naturel que contrecarré par le Régent dans son goût pour le maréchal de Villeroy, marié par le duc de Bourbon suivant les convenances de ce prince sans qu'on eût consulté les siennes; il étoit assez naturel, dis-je, qu'il fût fort indifférent pour le Régent & M. le Duc & pour tout ce qui pouvoit leur advenir.

Digitized by Google

dispositions dont les suites pourroient être à craindre si la jeunesse & le manque de connoissance des choses ne rendoient en quelque manière excusable cette dissimulation, estimée vicieuse, & cette insensibilité à faire des malheureux. »

Cette insensibilité du Roi se démentit toutefois, car lorsque la personne chargée de conduire le duc de Bourbon à Chantilly vint rendre compte de sa mission, le Roi pleura; Hoym, mandant ce fait à sa cour le 24 juin, ajoutoit que la nation lui « en avoit su gré, la première insensibilité du jeune prince ayant eu besoin de correctif. »

J'ai trouvé dans les papiers de Lichtewalde, & je donne aux pièces justificatives, n° XXXI, une lettre très-joliment écrite, dont j'ignore l'auteur, sur la mort de *Destouches-Canon*, père de Dalembert, qui eut, comme chacun sait, Mme de Tencin pour mère. Destouches-Canon, dont j'ai vu une lettre à Hoym, mourut cette année 1726.

Hoym, toujours mal portant, se décida à aller aux eaux de Bourbon-l'Archambault. Il y étoit le 12 septembre 1726, & étoit de retour à Paris le 28 octobre, après s'être arrêté à Fontainebleau.

Il eut l'année suivante, 1727, le déplaisir de voir MM. de Fleuriau père & fils quitter le ministère. Il étoit très-bien avec M. de Morville, & avoit même fait des affaires de tableaux avec lui. Dans sa lettre du 24 août 1727, & dans celle du 1er septembre, que je donne aux pièces justificatives, nos XXXII & XXXIII, il raconte ces faits & leurs motifs, & la manière flatteuse dont le cardinal de Fleury lui avoit présenté le nouveau ministre, M. de Chauvelin. Quelque temps auparavant, le 2 juin,

Digitized by Google

il avoit reçu chez lui à dîner le cardinal de Fleury, tous les miniſtres, & les ambaſſadeurs & miniſtres étrangers (lettre du 2 juin 1727), pour fêter le rétabliſſement de la ſanté du roi de Pologne.

Le maréchal de Fleming, qui conduiſoit habilement les affaires de Saxe, étant mort à Vienne au commencement de mai (1), M. de Chauvelin penſoit qu'Hoym pourroit être appelé à lui ſuccéder; & quoiqu'il le ſoupçonnât, à tort, d'être prévenu en faveur de la cour impériale, il écrivoit à l'abbé de Livry (2), miniſtre de France en Saxe, qu'il l'aimeroit fort pour ſucceſſeur de Fleming. « Il eſt homme d'eſprit, ajoutoit-il, avec qui l'on traite volontiers, & d'ailleurs, à ce qu'il a paru, aſſez ſage dans ſes vues. »

Hoym avoit en effet été mandé à Dreſde par ſon ſouverain, & il arrivoit dans cette ville le 19 mars 1728. Il vit le Roi à Moritzbourg & en fut bien reçu, mais il n'aſpiroit, dit l'abbé de Livry, qu'au moment de retourner à Paris (3). Ce n'étoit pas la ſucceſſion du feld-maréchal de Fleming que le Roi lui deſtinoit. Le vieux comte de Watzdorff, chancelier de l'Intérieur & des Finances de la Saxe, qui avoit fait nommer Hoym à Paris, & dont le fils aîné avoit épouſé Mlle de Vitzthum, nièce d'Hoym, déſiroit ſe retirer depuis deux ans ſans que le Roi y voulût conſentir. Il avoit inſinué au Roi de le remplacer

(1) Le 21 avril, il écrivoit de Vienne à Hoym qu'il avoit parlé de ſes affaires à la cour impériale (Hoym avoit un procès pendant à la chancellerie de Bohême, probablement pour ſes terres de Siléſie), mais qu'on y étoit mal diſpoſé pour lui, ſurtout M. de Kinski.

(2) Le 31 may 1728. (*Archives des Affaires étrangères*. Pologne. Livry reſtitué.)

(3) L'abbé de Livry, Moritzbourg, 27 mars 1728.

Digitized by Google

par Hoym, & avoit tâché d'obtenir l'aſſentiment de celui-ci à cet arrangement. M. de Livry déſiroit voir réuſſir cette combinaiſon, qui pouvoit avoir pour conſéquence de faire d'Hoym le premier miniſtre de Saxe. « Il aime & priſe la France, diſoit-il; il a des talens & des idées juſtes, & je n'en vois aucun autre à cette cour qui puiſſe lui être comparé à cet égard (1). »

Pendant ſon ſéjour à Dreſde, Hoym avoit porté un *ſurtout* de velours noir à double poil, long en dedans & court en dehors, qui fit fureur. Ce fut d'abord le feld-maréchal Guido de Staremberg qui lui en fit demander un ſemblable par le comte de Wackerbarth, ambaſſadeur de Pologne à Vienne, pour mettre ſes bleſſures à couvert des injures de la ſaiſon (lettre de Wackerbarth, du 6 novembre 1728). En même temps, Wackerbarth en demandoit un pareil pour lui-même. Enfin la réputation du ſurtout d'Hoym faiſant ſon chemin, l'impératrice d'Allemagne lui fit demander 30 aunes de velours ſemblable pour en faire préſent à l'Empereur, mais elle le demandoit marron ou café au lieu de noir, & exprimoit le déſir qu'on n'en parlât pas au comte de Zinzendorf, ambaſſadeur d'Allemagne à Paris, afin que l'Empereur en eût la ſurpriſe (plus probablement pour ménager la jalouſie qu'auroit pu lui cauſer la confiance de l'Impératrice dans le bon goût d'Hoym).

« Si Votre Excellence, ajoutoit M. de Wackerbarth, trouvoit encore quelqu'autre mode de velours de bon goût, l'Impératrice en ſouhaiteroit une pièce entière. Elle vous laiſſe le choix de la couleur, pourvu qu'elle

(1) Lettre du 7 mai.

Digitized by Google

convienne à une beauté blonde & que ce ne ſoit ni du rouge, ni du verd. »

La comteſſe de Fuchs, gouvernante des jeunes archiducheſſes, qui avoit donné cette idée à l'Impératrice, demandoit auſſi une pièce de velours gaufré noir.

Hoym s'acquitta de ces commiſſions à merveille, & l'Impératrice lui fit dire qu'elle en étoit très-contente. C'étoient les ſieurs Gaultier & Dupré qui vendoient ce velours (velours de Gênes à peluche) à raiſon de 48 francs l'aune. Le velours ciſelé agate, envoyé à l'Impératrice pour elle, coûtoit 33 francs l'aune chez les mêmes marchands, & le velours noir de Gênes ciſelé pour la comteſſe de Fuchs 35 francs. (Livres d'Hoym.)

Hoym quitta Dreſde le 28 mai 1728 pour revenir en France, avec le titre de miniſtre du Cabinet & une augmentation de traitement de 8000 écus. Il arriva à Paris le 11 juin (1); mais preſque auſſitôt après ſon retour il tomba malade, & la petite vérole ſe déclara. Elle fut longue & violente, & fut ſuivie de clous & même d'une tumeur au bras droit. La cour de Saxe avoit déſigné pour le ſuppléer pendant ſa maladie M. Lecoq (2), an-

(1) Voici ce que lui coûta ce voyage : de Paris à Strasbourg (26 février au 9 mars), 1775 livres, 17 ſols, 6 deniers; de Strasbourg à Dreſde (du 9 au 19 mars), 1441 livres, 9 ſols, 8 deniers; ſéjour à Dreſde (du 19 mars au 28 mai), 8123 livres, 5 ſols, 7 deniers 1/2; de Dreſde à Strasbourg (28 mai au 8 juin), 1326 livres, 1 ſol, 10 deniers; de Strasbourg à Paris (du 8 au 11 juin), 1365 livres, 19 ſols; voyage de la femme de charge & du laquais Rouſſel, 367 livres, 7 ſols.

(2) C'étoit un calviniſte de Metz retiré en Allemagne, homme d'eſprit & inſtruit de la politique générale. M. de Fleming l'avoit connu précepteur des enfans du grand tréſorier de Pologne, & l'avoit employé & avancé (*Archives des Affaires étrangères*). Les archives de Lichtewalde contiennent beaucoup de lettres adreſſées par lui à Hoym; elles ſont en général intéreſſantes.

Digitized by Google

cien envoyé extraordinaire de Pologne à Londres. Mais lorſqu'il arriva, à la fin de juillet, Hoym étoit déjà convaleſcent.

Cependant, le 20 juillet, Hoym avoit reçu ſa nomination en date du 13, comme miniſtre-adjoint au comte de Watzdorff, mais on laiſſoit indéterminée l'époque de ſon retour en Saxe. Il recommença à voir le monde en octobre. Le 16, il écrivoit au Roi que le cardinal de Fleury l'avoit laiſſé ſeul une heure dans ſon cabinet, où il y avoit pluſieurs lettres de la Reine & de ſa famille. Hoym n'abuſa pas de cette confiance, dont il fut grand gré au Cardinal.

Louis XV avoit eu auſſi la petite vérole & en avoit été peu marqué. Hoym n'avoit pas eu le même bonheur. « Le contraſte de l'impreſſion que cette maladie a faite ſur mon viſage avec celui du Roy, a donné matière aux courtiſans de faire leur cour, ce qui m'a mis fort à la mode, & peu s'en faut qu'on ne m'ait fait compliment ſur le bonheur d'être défiguré. Je ne m'attendois pas qu'on pût tirer parti d'une ſi pénible circonſtance, mais auſſi ne pouvois-je choiſir un tems plus favorable pour reparoître dans le monde, & c'eſt ce qui m'a fait anticiper ſur le terme que je m'étois preſcrit pour me montrer à la cour (1). »

M. de Watzdorff mourut le 3 janvier 1729, *étouffé de graiſſe & de mangeaille*, écrivoit le 8 janvier au miniſtère françois le chanoine Langlois (2), qui remplaçoit M. de

(1) Lettre du 25 novembre 1728 (*Archives de Dreſde*).

(2) Voyez ſur l'abbé de Livry, d'abord ambaſſadeur en Portugal & en Eſpagne, un paſſage plaiſant (tome I, p. 54) des *Mémoires inſtructifs pour un voyageur*. Amſterdam, 1738, in-12.

P. 58 : « La maiſon de cet ambaſſadeur étoit compoſée d'un chanoine

Digitized by Google

Livry malade (1). « C'étoit, dit-il, *un terrible mangeur*, qui au reste a bien servi son maître. Les sujets de ce prince espèrent du soulagement de M. le comte d'Hoym. »

Hoym avoit déjà été invité à quitter la France & à se rendre en Saxe. Cette mort le fit presser davantage. Il avoit peine à se résoudre à quitter cette France où il avoit mené une vie si brillante & si heureuse. Étoit-ce un pressentiment des malheurs qui alloient l'accabler? Quoi qu'il en soit, son hésitation, exploitée par ses envieux, faisoit une mauvaise impression sur un roi naturellement absolu & violent. Enfin, il se décida à obéir, quitta Paris le 3 mars 1729 & arriva à Dresde le 19.

Sa maison de Paris restoit toute montée. Outre M. de Brais, son secrétaire d'ambassade, dont il se servoit assez volontiers pour des acquisitions de tableaux, &c., il avoit pour suivre ses affaires M. Milsonneau, avocat au Parlement, plutôt homme d'affaires, très-capable & très-estimé des Pâris & de Samuel Bernard. Hoym avoit une très-grande confiance en Milsonneau, & celui-ci lui rendit, comme nous le verrons, de très-grands services pendant ses malheurs.

---

nommé Langlois, son secrétaire, mais qui ne vouloit pas paroître en cette qualité, se disant ami de M. de Livry, &c. »

(1) Il mourut le 15 février suivant selon le *Mercure*, & le 25 selon la Chesnaye des Bois.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

DEPUIS LE RETOUR D'HOYM EN SAXE JUSQU'A SA MORT.

I Hoym avoit déſiré avoir une poſition élevée dans l'adminiſtration intérieure de la Saxe, il ne perſévéra pas longtemps dans ce déſir. Il nourriſſoit certainement l'eſpoir de retourner prochainement en France & affectoit de ſe croire une ſorte de miniſtre proviſoire, deſtiné à organiſer ſeulement le ſervice confié pour quelque temps à ſes ſoins. C'eſt ce qui réſulte d'une longue lettre qu'il écrivoit le 7 mai au cardinal de Fleury (1).

(1) Affaires étrangères.

Digitized by Google

A peine arrivé en Saxe, il eut à lutter contre l'influence pruſſienne & celle de la cour impériale. Seckendorff, envoyé de l'Empereur, avoit pris quelque empire ſur Auguſte II. Hoym combattit ſi vivement ſes efforts que la cour de Vienne s'en émut (1). Mais malgré tout ce qu'il pouvoit faire, malgré tout ce qu'atteſtoit en faveur de ſes intentions & de ſes actes l'abbé de Livry, miniſtre de France en Saxe, M. de Chauvelin s'obſtinoit à le croire partiſan de la cour de Vienne.

Il partit le 8 mai 1729 pour Varſovie; le Roi avoit quitté Dreſde le 26 avril pour s'y rendre également. La France y étoit repréſentée par le marquis de Monti, diplomate diſtingué, mais très-mal diſpoſé pour Hoym (2). La France s'occupoit alors, comme c'étoit ſon intérêt & celui du corps germanique, de réunir dans une alliance commune les princes allemands pour les oppoſer à l'Empire, & probablement à la Pruſſe, qui commençoit dès lors à devenir menaçante. La Saxe ayant cru que la France traitoit avec la Bavière, s'en étoit émue, & Auguſte le Fort diſoit à Hoym, qui le répétoit à M. de Monti, qu'il avoit, en refuſant les propoſitions de Seckendorff, indiſpoſé la cour de Vienne contre lui : qu'il falloit prendre des meſures & fondre la cloche avec la France (3); mais M. de Chauvelin, craignant de mécontenter les Polonois attachés au roi Staniſlas, ne ſe ſoucioit pas de prendre des engagemens bien intimes avec

(1) Voyez à l'année ſuivante, 1730.

(2) Celui-ci, qui avoit pénétré ſes diſpoſitions, les attribuoit à ſon attachement pour le roi Staniſlas, qu'Hoym, lors du mariage du Roi, avoit attaqué, il faut en convenir, encore plus vivement que ne le demandoit ſa poſition.

(3) Lettre de Monti à Chauvelin, du 13 août 1729.

Digitized by Google

la Saxe & écrivoit à M. de Monti de gagner du temps (1). Plus tard M. de Chauvelin, évidemment mal diſpoſé, écrivoit (de Rambouillet le 26 octobre 1730) à M. de Monti qu'Hoym lui avoit fait parler *aſſez indiſcrètement* par les miniſtres d'Angleterre & d'Eſpagne, que l'Empereur en avoit été informé & que la première condition eût été le ſecret (*Archives des Affaires étrangères*).

Pendant ſon ſéjour à Varſovie, Hoym avoit fait en Saxe trois importantes acquiſitions. L'une (en date du 20 juillet 1729) étoit la terre de Putzkau, près de Biſchofwerda; la deuxième l'hôtel de ſon beau-frère, le comte de Vitzthum, l'un des plus beaux de Dreſde, & que le maréchal Fleming avoit acheté depuis à bon marché. La troiſième acquiſition étoit la terre de Skaska, ſituée à 3 lieues de Dreſde. Le tout lui coûta environ 200 000 écus d'Allemagne, ou 750 000 francs. On prétendoit que ces propriétés n'avoient été achetées que 120 000 thalers, ou 450 000 francs (2). Il quitta Varſovie vers le 14 août pour retourner à Dreſde (3).

S'étoit-il dans ce voyage ouvert avec franchiſe ſur ſes inclinations françoiſes avec M. de Monti, & celui-ci par

---

(1) Lettre de M. de Chauvelin, du 11 ſeptembre 1729. Auguſte, probablement ſous l'inſpiration d'Hoym, regardoit comme poſſible l'abandon de la Pologne & l'annexion à la Saxe, comme compenſation de la Siléſie ou de la Bohême après la mort de l'Empereur. (Monti, de Grodno, le 10 ſeptembre 1729.) Le miniſtère ſaxon penſoit auſſi que le prince électoral de Saxe pourroit parvenir à l'empire.

(2) Autre lettre que je crois auſſi de Monti, de Varſovie, du 13 août 1729. Cela ne ſe pouvoit pas, puiſque Putzkau coûta 80 000 thalers, & Skaska 78 500. Cela fait déjà 158 500 écus. Il acheta encore, le 14 avril 1729, la terre d'Ober-Lauba, contiguë à Nieder-Lauba, qu'il poſſédoit déjà.

(3) Il écrivoit de Dreſde au cardinal de Fleury, le 24 ſeptembre 1729.

Digitized by Google

légèreté (1) ou par antipathie contre Hoym (2) auroit-il mal gardé le ſecret? Toujours eſt-il que le prince Eugène, cet implacable ennemi de la France, chargea Wackerbarth de faire ſavoir directement au roi de Pologne qu'un de ſes plus intimes & confidens miniſtres communiquoit *tout* à la cour de France, à tel point qu'il avoit aſſuré le marquis de Monti (3) que nonobſtant toutes les négociations, le roi de Pologne ne concluroit jamais aucun traité avec l'Empereur.

Ce prince ayant reçu la lettre du 14 décembre 1729, où Wackerbarth lui rendoit compte de cette affaire, lui répondit le 25 que c'étoit par ſon ordre qu'on avoit informé la France, inquiétée par les négociations du

---

(1) M. de Monti, quoique habile diplomate, étoit certainement un peu léger. Voyez dans la lettre du roi Staniſlas ſur ſa fuite le choix déteſtable qu'il avoit fait de l'eſcorte du Roi, & ſon exclamation publique: *Le Roi eſt donc pris!* quand il entendit une décharge générale des Ruſſes contre la ville de Dantzig.

(2) Il déteſtoit Hoym (voyez p. 72, note 2) par ſuite de ſon attachement pour le roi Staniſlas, puis Hoym avoit eu pluſieurs abordages avec lui. Monti affectoit de ſe regarder comme accrédité plutôt auprès de la *république* de Pologne qu'auprès du Roi, & avoit peine à ſe réſoudre à ſuivre le Roi à Dreſde. Il étoit même allé juſqu'à dire que le *Roi ne troubleroit pas le repos de la Pologne, pourvu que le roi Auguſte n'attentât en rien contre ſes libertés*, à quoi Hoym répondoit très-judicieuſement qu'il ne comprenoit pas quelle utilité pouvoit retirer la France d'avoir un roi de Pologne dépendant d'elle : qu'il étoit au contraire de ſon intérêt d'agrandir la maiſon de Saxe en rendant le royaume héréditaire, parce que c'étoit élever une puiſſance qui ne pourroit jamais lui donner d'ombrage. (Lettre de Monti, 10 février 1730.) Le roi Auguſte diſoit, en parlant du roi Staniſlas, Staniſlas tout court. Monti pria Hoym de le prévenir que s'il s'exprimoit ainſi devant lui, il feroit la révérence & ſe retireroit. (Lettre du 4 mars, *Archives des Affaires étrangères.*) Malgré ſa fierté & ſa violence, Hoym, eſpérant & recherchant toujours l'alliance françoiſe, ſupportoit patiemment ces attaques.

(3) C'étoit peut-être pour dérouter ou pour mettre Hoym en défiance de M. de Monti, que le prince Eugène citoit ce diplomate.

Digitized by Google

comte de Seckendorff, qu'il n'y avoit eu jusque-là aucun traité de conclu avec l'Empereur (1).

Hoym avoit pu parer ce coup, & le chevalier Schaub, dans sa lettre si remarquable à lord Harrington (voir p. 299 des pièces), a judicieusement remarqué que ces attaques, venant de l'étranger, n'avoient fait que fortifier la faveur d'Hoym; mais la haine des cours de Vienne & de Berlin n'en devint que plus vive. Nous avons pu reconnoître les grandes qualités d'Hoym, mais il manquoit de retenue & de mesure, & avoit dans l'âme une indépendance telle, qu'elle finissoit par devenir un véritable esprit de domination. A force de ne pas vouloir être courtisan, il en venoit à vouloir imposer ses volontés au Roi, & on peut même dire à manquer d'égards pour lui.

Le roi Auguste maria, en février 1730, la comtesse de Cosel, fille de Mme de Cosel (d'abord belle-sœur d'Hoym), avec le comte Moginski. Il y eut des fêtes brillantes à cette occasion. Le roi de Prusse arriva masqué, le samedi 18, au milieu du bal. On but à l'étranger inconnu & les rois s'embrassèrent masqués. Hoym étoit entré à ce bal déguisé en pêcheur & donnant le bras à Mme de Loss, très-belle personne (2) revêtue d'un costume appa-

(1) *Mémoires de Seckendorff*, 1794, 4 vol. in-12. Tome IV, p. 293 & 297.

(2) M. de König, poëte de la cour d'Auguste le Fort, a chanté cette entrée d'Hoym dans l'*Almanach de l'État & de la Cour* pour 1731. « Ce n'est pas un mauvais pêcheur, dit-il, qui entre ainsi costumé; il peut même être un bon navigateur.... il observe son temps & connoît son compas politique.... & ne touche pas les écueils parce qu'il est prudent. Il prend encore des poissons pour son amusement & fait la chasse aux perles de la bouche & aux coraux du sein féminin. Je ne pense pas qu'il s'en cache à sa compagne, mais elle, qui est très-belle, ne laisse aucun poisson étranger entrer dans son réservoir. » (M. de Sahr, article sur Skaska.)

Digitized by Google

reillé au ſien. Il eſpéroit détacher le roi de Pruſſe de l'alliance de l'Empereur, & l'abordant maſqué, il le pria de s'écarter de la foule. « Qui êtes-vous? demanda le Roi. — Ma converſation vous apprendra mon nom & mes ſentimens. » Alors Hoym dit au roi de Pruſſe qu'aucun miniſtre du Roi ſon maître n'étoit plus heureux que lui de voir l'harmonie régner entre eux, & qu'il prenoit la liberté de le ſupplier de ne pas allumer la guerre en ſuivant les inſpirations de ſa haine pour le roi d'Angleterre (1) (le roi Georges lui avoit refuſé ſa fille). Suivant le roi de Pruſſe, Hoym auroit ajouté que l'Empereur étoit trop gueux (Hoym nioit avoir prononcé ces mots) pour pouvoir rien donner à perſonne (2), & que ſon alliance n'offroit aucun avantage.

Peu de temps après cette fête, & le 27 février 1730, Hoym adreſſa au prince Eugène une lettre dont la fierté acheva d'exaſpérer les cours de Vienne & de Berlin. Dans cette lettre (imprimée tome IV, p. 300 & ſuivantes des *Mémoires de Seckendorff*), il parle ironiquement du malheur qu'il a eu de déplaire à M. le comte de Seckendorff. Il proteſte de ſa ſympathie pour la cour impériale & du déſir qu'il a de voir la cour de Saxe unie avec elle.

« Qu'on nous mette ſur cela à l'épreuve, continue Hoym, & qu'on nous faſſe faire *par un homme ſage* des propoſitions ſolides & qui préſentent quelque réalité, V. A. S. verra alors quels ſont nos principes...; mais que M. le comte de Seckendorff s'imagine pouvoir

(1) Lettres de Monti, des 25 février & 4 mars 1730 (*Archives des Affaires étrangères*).

(2) Lettre de Monti à Chauvelin, du 4 mars 1730 (*ibid.*).

Digitized by Google

gouverner cette cour *& traiter icy les affaires ſur le pied qu'il les traite à Berlin*, qu'il croie qu'on le laiſſera s'ingérer dans des intrigues.... juſqu'à vouloir bouleverſer tout l'intérieur d'une cour, qu'il ſe rende le promoteur des affaires les plus odieuſes & les plus étrangères aux intérêts de S. M. I., qu'il cherche à entraîner le Roy dans des démarches capables d'allumer le feu dans l'Empire & de nous mettre hors de toutes meſures avec des puiſſances que nous avons à craindre & à ménager.... c'eſt ce qui ne ſauroit jamais être dans l'intention de l'Empereur, & c'eſt auſſi en quoy M. le comte de Seckendorff ne réuſſira jamais avec un prince auſſi éclairé que le Roy & dans une cour où il trouvera toujours ſur ſon chemin *des gens aſſez fermes pour ſoutenir les intérêts de leur maître au péril de tout ce qui en peut arriver*.

« Si s'oppoſer à de pareilles menées & être inacceſſible à de certaines choſes qui peuvent avoir leur commodité pour un négociateur de ſon eſpèce, mais qui ne ſauroient ſe concilier avec les intérêts du maître & les principes d'un homme qui aime ſon honneur & ſon devoir, *ſi tout cela, Monſeigneur, s'appelle être François, j'en adopte le titre, & je me fais gloire de l'être.* »

Hoym terminoit en diſant que c'étoit être bon ſerviteur de l'Empereur que d'être fidèle à ſon maître lorſque ce maître avoit tous les ſentimens que l'Empereur pouvoit déſirer, & qu'il s'expliquoit avec autant de liberté parce qu'il ſavoit que la candeur & la vérité étoit ce qui réuſſiſſoit le plus auprès du Prince.

Le prince Eugène ne répondit pas à Hoym; mais dans une lettre au roi de Pologne, qui fut lue en conſeil des miniſtres (Monti, 6 mai 1730), il demandoit au Roi de ſe défier du penchant d'Hoym pour la France & de le

Digitized by Google

renvoyer de ſon miniſtère. Ses premières impreſſions s'étoient, paroît-il, adoucies, car, ſuivant Seckendorff (tome IV, p. 308 de ſes *Mémoires*), le roi de Pruſſe auroit dit que le prince Eugène devoit demander à Auguſte II ſi la lettre qu'il avoit reçue d'Hoym avoit été écrite par ſon ordre. Sinon, devoit-il ajouter, vous pouvez voir quel eſt le traître qui veut rendre ſon maître auſſi françois qu'anglois au milieu de l'Allemagne. Le roi de Pologne envoya à Vienne le baron de Gaultier, qui étoit avec Thioly (ancien ſecrétaire du baron de Beſenval) ſon plus intime ſecrétaire, pour juſtifier Hoym auprès du prince Eugène (1).

Le prince Eugène ne tint pas, à ce qu'il paroît, la lettre d'Hoym ſecrète, car le roi de Pruſſe écrivoit à ce ſujet au comte de Seckendorff, en mars & mai 1730, & prenoit chaudement ſon parti, s'offrant, ſi l'occaſion s'en préſentoit, de dire au roi de Pologne les diſcours *extraordinaires* qu'Hoym lui avoit tenus *ſur le ſujet de S. M. Impériale, & au déſavantage de la bonne cauſe*. Les choſes allèrent ſi loin qu'il fut queſtion de duel entre Hoym & Seckendorff, mais le marquis de Fleury, miniſtre des affaires étrangères de Pologne, intervint & l'empêcha.

Le roi de Pologne ayant le déſir de voir & de faire

---

(1) Lettre de Monti, du 24 mai 1730. — Hoym, écrivant à M. de Brais le 10 décembre 1730, lui envoyoit un mémoire ſur cette affaire, le priant de le communiquer à M. Milſonneau pour lui faire connoître, diſoit-il, ſur quels principes & ſur quel ton nous traitons ici les affaires. « Cet écrit prouve au moins que je ne ſuis point de ceux qui cherchent à s'inſinuer en flattant la paſſion du jour, mais que rien ne m'arrête, pas même la crainte de déplaire, lorſqu'il s'agit de dire la vérité. Ceux qui ne ſe ſentent point ce courage ne devroient point ſe mêler de faire le métier de miniſtre, incompatible, ſelon moy, avec celui de vil & lâche courtiſan. »

Digitized by Google

voir ſon armée, établit un camp de manœuvres près de Muhlberg (1). C'étoit une grande dépenſe, & ce prince ſut grand gré à Hoym de lui avoir procuré les moyens de la faire.

Le Roi partit le 26 mai pour le camp (2), & le roi de Pruſſe y arriva le 31. La table où dînoient les deux rois étoit de quarante couverts, & il y avoit douze autres tables de vingt-quatre couverts chacune, les trois premières ſervies en vaiſſelle d'or & les autres en argenterie d'une grande magnificence (3). Les manœuvres & revues paroiſſent s'être très-bien paſſées, comme auſſi les fêtes qui eurent lieu à cette occaſion.

Le roi de Pruſſe partit le 26 juin, & alla coucher le même jour au château d'Annebourg, où le roi de Pologne lui donna le lendemain le plaiſir d'une grande chaſſe aux toiles.

Toutes ces entrevues ne nuiſoient pas à l'influence

---

(1) M. de Monti, prévoyant qu'il y auroit à ce camp un grand luxe, & craignant apparemment la dépenſe, demanda à revenir en France, où il devoit antérieurement faire un voyage. Il mit en avant, vis-à-vis de M. de Chauvelin, la crainte des difficultés de l'étiquette (lettre du 22 mars 1730), & en Saxe il ſe plaignoit que le quartier qu'on lui deſtinoit au camp n'avoit été ni meublé, ni garni de chevaux. Hoym offroit de réparer ce prétendu tort, mais Monti partit le 29 mars, après avoir vu les troupes du Roi.

(2) On publia, en 1730, un journal de tout ce qui ſe paſſa à ce camp, & il y avoit, en tête, outre une gravure qui repréſentoit le quartier royal & ſix autres vues, un plan du camp avec l'indication des demeures des principaux perſonnages. Hoym étoit logé à Naundörffgen, près de Mörſchwitz, où étoit, près de l'Elbe, ſon ami le comte de Friſe (& tout près auſſi, à ce qu'il ſemble, de ſa nouvelle terre de Skaska). Je poſſède un exemplaire de cette brochure de 20 feuillets, non compris les planches doubles, intitulée *Das Konigl.-Polniſche und Churfurſtl. Sachſiche Feld-Lager, &c.* 1730. Petit in-4°.

(3) Lettre de M. de Perteville, du 3 juin 1730.

Digitized by Google

pruſſienne, & Hoym ſe plaignoit à M. de Perteville, chargé d'affaires de France & preſque ſon ami, que M. de Monti fût parti ſans même l'informer de ſon départ, au lieu de l'aider, en reſtant au camp, à combattre l'influence du Cabinet de Berlin.

Monti connoiſſoit bien cette influence. Il ſavoit & il écrivoit en France que le roi de Pologne entretenoit avec le roi de Pruſſe une correſpondance ſecrète pour laquelle Brühl, qui de page du Roi étoit devenu grand maître de la garde-robe, lui ſervoit de ſecrétaire (1). Toutefois ſa haine contre Hoym lui faiſoit non-ſeulement négliger, mais encore attaquer le miniſtre le plus favorable à l'influence françoiſe & le plus oppoſé aux influences de la Pruſſe & de l'Empire. Ainſi Hoym étant brouillé avec le marquis de Fleury, il écrit en France qu'il eſt bon qu'Hoym ait un concurrent; il conſidère le marquis de Fleury comme un homme ſage & fort ſecret. (Lettre du 23 ſeptembre 1730.) A M. de Chauvelin, qui lui dit que Fleury devient chaque jour plus ſuſpect, qu'il a réconcilié le roi de Pologne avec la cour de Vienne, qu'il n'eſt perſonne en Saxe ſur qui on puiſſe plus compter que ſur Hoym, *quoiqu'on ne le puiſſe que médiocrement* (10 décembre 1730), il répond le 6 janvier 1731 que c'eſt Hoym qui a répandu ce bruit-là, & que lui, Hoym, déſiroit cette réconciliation des deux rois pour ne pas ſe battre avec Seckendorff.

Il parle ſans ceſſe de la hauteur & de la jalouſie qu'Hoym avoit pour tous ceux dont il craignoit l'aſcendant (quant à la hauteur, s'il exagère, au moins il n'invente pas). Puis connoiſſant la puiſſance du ridicule en France (& je

(1) Lettre de Monti, du 25 octobre 1730, de Grodno.

Digitized by Google

crois un peu partout), il repréſente cet Hoym ſi apprécié à Paris par Fontenelle, par Richelieu, par Schaub, & par tant de femmes ſpirituelles, cet Hoym dont nous connoiſſons tant de charmantes lettres (il prétend, il eſt vrai, que Thioly lui en fait de temps en temps, ce qui eſt abſurde pour ceux qui, comme les lecteurs de ce Mémoire, ont vu tant de lettres d'Hoym ſur tous les ſujets & ſon portrait de Dubois), *comme un intolérable bavard.*

Quand Hoym entre chez le Roi, dit-il, il ſe rend ſi importun par un torrent de paroles, que bien des fois ce prince lui accorde ce qu'il demande pour s'en débarraſſer (25 octobre 1730). Puis il dit que le Roi eſt accablé par la longueur de ſes raiſonnemens (11 novembre 1730), enfin (le 29 novembre) que lui, Monti, n'eſt pas le ſeul à craindre ſon arrivée à Varſovie, ſes converſations, qui durent cinq ou ſix heures, accablant les gens.

Au commencement du printemps de 1731, Hoym ayant joué avec ſes deux charmantes nièces, & d'autres perſonnes de ſa ſociété, l'*Andromaque* de Racine, dans laquelle il rempliſſoit le rôle de Pyrrhus, Monti dit, dans ſa lettre du 4 avril 1731, qu'il s'eſt couvert de ridicule aux yeux du Roi & des courtiſans qui lui en ont parlé dans ce ſens; puis, repréſentant tout à coup ce bavard, ce ridicule comme un homme dangereux, il prétend ailleurs que ſi le Roi venoit à mourir & que lui, Monti, fût en Saxe, Hoym l'empêcheroit d'en ſortir & d'aller en Pologne. N'a-t-il pas dit ſouvent qu'il falloit frapper de grands coups, qu'un compliment & une ſatisfaction réparoient tout? (Lettre du 22 mars 1730.) Ainſi le miniſtre de France repréſente ſans ceſſe à ſa cour Hoym comme un lâche, comme un partiſan ſecret de l'alliance impériale, comme un homme violent, incapable, ridicule,

Digitized by Google

& dangereux, ce qui ne s'accorde guère, & la France eſt la ſeule puiſſance dont Hoym puiſſe eſpérer l'appui!

Se ſentant ſi mal ſoutenu par la France, Hoym obtient que ſon ami, le chevalier Schaub, vienne avec une miſſion du gouvernement anglois à Dreſde. Alors c'eſt un nouveau déchaînement. *Il y a apparence*, écrit Monti le 16 octobre 1730, *que le comte d'Hoym, ancien ami de Schaub, fait inſinuer à la cour d'Angleterre que ce miniſtre ſeroit agréable au roi de Pologne, pour tâcher de le faire employer, en reconnoiſſance des avantages qu'il lui a procurés pendant la régence*. Le 31 juillet 1731, il raconte que le Roi lui a dit (ne faudroit-il pas croire plutôt que Monti a dit au Roi?) qu'Hoym ayant lié en France une grande amitié avec Schaub, a cherché à le faire venir ici, mais depuis qu'il eſt arrivé, *il ne m'a parlé d'aucune affaire*.

Au fond, le Roi craignoit que Schaub ne fût venu pour intriguer contre lui avec les proteſtans à la requête de la France (lettre de Perteville, du 31 janvier 1731). Schaub fit un traité d'amitié entre le Hanovre & la Saxe (correſp. de Pologne, entre le 25 & le 28 juillet 1731); il n'étoit donc pas venu en Saxe ſans miſſion & ſans but.

Dans la poſition où ſe trouvoit Hoym, & ſur laquelle il ne pouvoit ſe faire aucune illuſion, qu'auroit-il dû faire? Évidemment abandonner à eux-mêmes un roi & une cour qui lui préféroient les Fleury, les Brühl & les Sulkowski, retourner en France s'il le pouvoit, ou vivre tranquillement chez lui dans ſes terres, jouiſſant de ſes livres & de ſes tableaux.

Mais ſon caractère altier & violent ne lui permit pas de prendre ce parti. Il ſe préſenta en face & ſans crainte à ceux qui l'attaquoient. Voulant découvrir les manœuvres de ſes ennemis, il faiſoit ouvrir les lettres écrites en

Digitized by Google

Saxe par les gens qui entouroient le Roi : ceux-ci le ſavoient, en étoient fort mécontens (1), & le faiſoient ſavoir au Roi. Mépriſant l'incapacité de ſes collègues & la foibleſſe du Roi, il vouloit tout faire & tout décider. Il ſe faiſoit adreſſer directement les dépêches de certains miniſtres à l'étranger (2). Il ne ménageoit pas plus le Roi ſur les petites choſes que ſur les grandes; il blâmoit (probablement avec toute raiſon) les formes des porcelaines commandées par le Roi, & faiſoit ajourner les commandes de ce prince pour en faire paſſer d'autres avant.

Enfin le mécontentement du roi de Pologne, attiſé ſoigneuſement & habilement par Brühl (3), fut exaſpéré par le manque d'argent où Hoym l'avoit laiſſé à Varſovie afin de lui en faire trouver davantage à ſon arrivée en Saxe (4), & ſa perte fut réſolue.

Peu de jours avant l'arrivée du Roi à Dreſde, Hoym, prévoyant qu'il alloit avoir à ſoutenir une lutte fort vive, diſoit à M. de Perteville qu'il ne ſouffriroit jamais que ſon maître ſe rendît eſclave de la cour de Vienne & qu'il entretînt des liaiſons avec un voiſin auſſi dangereux que l'étoit le roi de Pruſſe, & que ſi Fleury étoit ſoutenu, lui, Hoym, retourneroit en France & ne ſe mêleroit plus des affaires. Certes, c'eſt là le langage du patriotiſme.

---

(1) Monti, de Varſovie, le 31 janvier 1731.

(2) Le baron de Schomberg, qui négocioit avec M. de Chavigny. Monti, 6 décembre 1730.

(3) Monti prétend, dans ſa lettre du 7 mars 1731, que Brühl n'étoit pas mal diſpoſé pour Hoym, & s'étoit même jeté aux genoux du roi de Pologne pour l'empêcher de l'exiler avant ſon départ de Varſovie, mais ce n'étoit pas l'opinion de M. de Perteville, & rien n'eſt moins probable.

(4) Monti, lettre du 7 mars 1731.

Digitized by Google

Cependant le roi de Pologne arriva à Dresde le 10 mars. Voici en quels termes M. de Perteville, chargé d'affaires de France, homme de cœur & d'honneur (1), qui rendoit pleine justice à Hoym & l'aimoit beaucoup, racontoit, le 14 mars 1731, à M. de Chauvelin ce qui se passa alors :

« Le roy de Pologne arriva icy le 10 de ce mois. Cette arrivée a pensé estre précédée d'un événement bien funeste pour M. le comte d'Hoym, & auquel il ne s'attendoit nullement. Vous avés esté informé, Monseigneur, que les ennemis de ce ministre avoient fait naître des soupçons dans l'esprit du roy de Pologne (2). Ce prince en a conçu tant de craintes, & il a esté d'ailleurs tellement séduit par le général Grumkaw (3) dans l'en-

(1) M. de Chauvelin lui écrivoit, le 10 décembre 1730 : « En général je ne puis qu'approuver votre conduite & la manière dont vous avez parlé, mais je crains que vous ne mettiez dans les affaires un peu trop d'affection personnelle. Pour les bien traiter, il ne faut point se laisser séduire par les mouvemens du cœur, il ne les faut écouter que pour être droit & de bonne foy. » On sent bien là cette injuste prévention de M. de Chauvelin contre Hoym, qui résistoit à tout.

(2) Sur le parti pris d'Hoym de le dominer.

(3) Ministre d'État & général prussien, dont le nom s'écrivoit Grumbkow. C'est à lui qu'est dédié le livre intitulé *Observations sur l'art de faire la guerre*. Berlin, Toller, 1719, in-12. C'étoit un terrible buveur; aussi c'étoit le plus souvent lui que Frédéric Ier, roi de Prusse, envoyoit à Auguste le Fort, lequel étoit aussi très-ami des plaisirs de la table. Ce fut dans un dîner donné à ce prince à Grossen par M. de Grumbkow au nom du roi de Prusse, qu'Auguste II fut pris d'un érésipèle à la jambe, qui l'enleva le 1er février 1733. Au reste, tous les convives avoient noblement secondé le Roi. En sortant de ce dîner, Brühl, tout à fait malade, avoit été obligé de s'aliter, & Grumbkow étoit tombé de carrosse & s'étoit cassé deux côtes. (Lettre de Perteville, Dresde, 6 février 1733.)

Il faut voir dans les Mémoires de Seckendorff le récit adressé, le 30 août 1731, par Manteufel, précisément à M. de Grumbkow, d'un repas que lui donna le roi de Prusse à Schartau. Ce sont de profonds

Digitized by Google

trevue qu'il a eue avec luy à ſon paſſage, qu'il y prit la réſolution de faire arrêter M. le comte d'Hoym & de le reléguer. M. Brill, favori du roy de Pologne, & qui a eſté gagné par le parti pruſſien, preſſa l'expédition de ces ordres, qui furent ſignés le même jour. Ils eſtoient adreſſés au Prince royal, à qui l'exécution en eſtoit remiſe. Comme le courrier eſtoit preſt à partir, le Roy le fit retarder, & dit qu'il vouloit encore avoir une explication avec le comte d'Hoym. Dès que ce prince fut arrivé, M. le comte d'Hoym, qui n'eſtoit point informé de ce qui s'eſtoit paſſé, mais ſeulement que ſon maître paroiſſoit très-mécontent, ſe préſenta devant luy. Il en fut receu avec beaucoup de froideur. Ce jour-là il ne put luy parler. Le lendemain, il retourna à la cour. Il fit demander audience. Le roy de Pologne luy fit dire qu'il le feroit appeler lorſqu'il ſeroit néceſſaire. Ce fut dans ce moment que le comte d'Hoym apprit le deſſein qu'on avoit de l'arrêter. J'eſtois préſent, & il m'en fit confidence. Je l'engageai à montrer de la fermeté, de faire en ſorte d'avoir une explication avec ſon maître, & ſurtout de prendre garde de ne luy point aigrir l'eſprit.

« Le même jour (le 11 mars) on vint avertir M. le comte d'Hoym que le Roy le demandoit. Il ſe rendit auſſitôt chez luy. Ce prince luy dit d'abord d'un ton dur qu'il vouloit connoître l'état de ſes affaires. Le comte d'Hoym

---

plats d'argent remplis de pois & de petit ſalé, deux pièces tremblantes de bœuf, des carpes à ſauce de ceriſes, puis une très-bonne fricaſſée, *je ne ſais plus de quoi*, dit Manteufel, car dès l'époque (le moment) des pois, Bodenbruck m'adreſſa *par ordre* un tönnchen (petit tonneau, barillet, grand verre), de la valeur d'une bouteille, &c. Là le Roi ſe répandit ſur la cour de Saxe, ſur les Blitz-Franzöſen, Canaillen pek (tonnerres de François, tas de canailles), & en autres aménités. C'étoient Fleury, Gaultier, Thioly, &c., que cet aimable monarque déſignoit ainſi.

Digitized by Google

luy répondit qu'il eſpéroit que S. M. ſeroit contente du compte qu'il eſtoit preſt de luy en rendre. « Cela me « ſurprendroit, » repliqua le Roy. Il luy demanda enſuite pourquoy il n'avoit pas fait payer une certaine ſomme comme il l'avoit ordonné. Il ſe trouva que l'argent avoit eſté donné. Le comte d'Hoym ſe juſtifia pareillement ſur tous les articles dont il fut queſtion. Il ajouta qu'il s'eſtoit acquitté de ſon adminiſtration avec droiture, & qu'il demandoit pour toute grâce que S. M. lui rendît juſtice. « Il ne s'agit pas de probité ; je ſais que vous eſtes hon- « nête homme, dit le Roy, & je ne me plains pas de votre « travail, mais je veux eſtre obéi. » M. le comte d'Hoym entra en matière. Il fit voir qu'il n'avoit prétendu à aucune autorité qu'à celle que S. M. vouloit luy laiſſer & qu'il luy convenoit d'avoir, qu'il avoit refuſé d'envoyer de certains détails qu'on luy avoit demandés parce qu'il y avoit de certaines choſes dont le maître ſeul devoit eſtre inſtruit ; qu'il n'avoit attendu que ſon arrivée pour l'entretenir. Il le pria de ne point ajouter foy, ſans s'eſtre éclairci, aux accuſations de ſes ennemis, dont il ſavoit la réſolution qu'ils avoient inſpirée contre luy à S. M. Le roy de Pologne parut avoir honte de ce reproche, ſur lequel le comte d'Hoym paſſa légèrement & quitta le Roy, que cette première explication rendit plus tranquille.

« Le comte d'Hoym alla tout de ſuite chez le Prince royal, à qui il fit le détail de la conſpiration. Le Prince, qui d'ailleurs ſe communique peu, s'emporta vivement contre cette conduite. Il raſſeura le comte d'Hoym, dont il promit de prendre la défenſe. Cette fermeté du Prince, la manière haute avec laquelle il a receu le favori & la bonne contenance de M. le comte d'Hoym,

Digitized by Google

ont étonné les conjurés, en ſorte que je ne crois pas qu'il ſoit préſentement queſtion d'exil. Le comte d'Hoym eſt perſuadé que le marquis de Fleury n'a point de part au complot, & que même il n'en ſçavoit rien lorſqu'il eſt party de Varſovie, mais qu'il a ſeulement entretenu l'indiſpoſition qu'il a remarquée dans l'eſprit de ſon maître. Le plan du favory étoit de chaſſer tous les miniſtres & de rapporter luy-même les affaires au Roy & de placer ſeulement des commis dans chaque département, en ſorte que le roy de Pologne auroit cru tout gouverner par luy-meſme, ce qui le flatte ſenſiblement. Comme M. Brill eſt un jeune homme encore ſans expérience & incapable même de ſoutenir un pareil ouvrage, on croit l'auteur le ſieur Pauly, ſon premier commis de la guerre, qui s'eſt déjà ſouſtrait à l'autorité du miniſtre, & qui fait ſeul ſes rapports au Roy. Comme il a veu que M. le comte d'Hoym ſongeoit à faire rentrer cette partie dans ſon département, il a jugé qu'il pouvoit le perdre. Il s'eſt ligué avec le favory, & ils ont profité du long ſéjour à Varſovie pour préparer le roy de Pologne à ce changement, qui ſeroit fort de ſon goût.

« M. Brill paroît très-inquiet. Il vint hier au ſoir chez M. le comte d'Hoym. Ils eurent enſemble une longue conférence, dans laquelle le comte d'Hoym fit ſentir à l'autre qu'il ſe perdoit le premier & qu'il devoit mieux penſer à l'avenir. Il lui offrit d'oublier le paſſé & d'eſtre ſon amy, pourveu qu'il ſe contentât d'eſtre favori ſans ſe mêler du miniſtère, parce que luy, comte d'Hoym, ne le ſouffriroit pas tant qu'il ſeroit en place, *même malgré le Roy*. Il exigea abſolument l'éloignement du ſieur Pauly, à qui il faciliteroit le moyen de ſe retirer. Il promit à M. Brill de le laiſſer jouir de tout l'agrément de ſon

Digitized by Google

poſte.... qu'une bonne intelligence paroiſſoit leur convenir à l'un & à l'autre, d'autant *que tout diſgracié qu'il ſeroit, luy, comte d'Hoym, il ſeroit toujours en état de faire trembler* quiconque ſeroit contre luy. M. Brill s'eſt défendu d'avoir penſé à former aucune diviſion. Il a prié le comte d'Hoym de luy rendre ſon amitié & de luy conſerver les bonnes grâces du Prince royal, auprès duquel il voyoit qu'il eſtoit fort mal. « *Comment voulez-vous* « *qu'il vous regarde de bon œil, reprit M. le comte d'Hoym,* « *en voyant votre mauvaiſe beſogne?* Vous vous en rappor- « tez à un Pauly, qui verroit le gibet préparé ſans en eſtre « étonné, mais je vous crois plus ſenſé, & il ne tiendra « qu'à vous de bien vivre avec moy. » Après cette converſation, dont j'ay entendu une partie, & à laquelle M. de Binau (Bunau) & M. Thioly eſtoient préſens, on ſe mit à table, & M. Brill parut très-embarraſſé. M. le comte d'Hoym doit avoir aujourd'hui une deuxième audience, qui décidera de ſon ſort. »

En liſant ce récit d'un témoin oculaire, & dont la véracité ne peut pas faire de doute, on ſe demande comment Hoym pouvoit parler ainſi à un homme qu'il ſavoit être ſon ennemi. Faire montre de ſa faveur auprès du Prince royal, c'étoit exciter la jalouſie du Roi, ſe donner comme redoutable même en cas de diſgrâce; c'étoit braver ſa puiſſance & irriter ſon orgueil, & il ne pouvoit pas douter que ſes paroles ne ſeroient rapportées au Roi, plutôt avec exagération : mais, hélas! un récit exact & véridique ſuffiſoit bien pour le perdre!

Le calme parut cependant ſe rétablir. Hoym, ſoutenu par le Prince royal, ne ménageoit pas le marquis de Fleury, & achevoit de s'en faire un ennemi. Ce dernier ayant dit à Schaub : *Le comte d'Hoym ne veut pas tout ce*

Digitized by Google

que le Roi ſon maître veut, & moi j'obéis en tout. — *C'eſt*, lui répondit bruſquement Schaub, *que le comte d'Hoym fait ſon métier de miniſtre, & vous celui de courtiſan* (1).

Le Roi étoit à Moritzbourg. Le 22 mars 1731, Hoym s'y rendoit pour travailler avec lui, lorſqu'il reçut en chemin l'ordre de retourner ſur ſes pas, & celui de revenir le lendemain 23. Il obéit; mais en arrivant, il trouva devant lui le feld-maréchal de Wackerbarth, qui lui déclara que le Roi le déchargeoit du ſoin de ſes affaires domeſtiques, & lui commandoit de ſe retirer dans une de ſes terres. Le comte d'Hoym, obéiſſant auſſitôt, monta dans un des carroſſes du Roi, accompagné de deux adjudans, & prit le chemin de Luſace & de ſa terre de Skaska (2), récemment achetée par lui, & ſituée dans cette province. Le Roi envoya auſſitôt Brühl à Dreſde pour faire mettre les ſcellés ſur les papiers d'Hoym & les faire tranſporter au château. Brühl ayant rendu compte de ſa commiſſion au Prince royal, ce prince ſe rendit auſſitôt à Moritzbourg & en revint le même jour, ſans qu'on fût le ſujet ni le réſultat de ſon voyage (3).

---

(1) Lettre de Perteville, du 21 mars 1731.

(2) Skaska eſt une terre en Luſace, au delà de Kamentz, près de la frontière de Pruſſe, qu'Hoym avoit achetée 78 200 thalers & 100 ducats pour épingles d'une dame de Seyſſertitz, le 30 avril 1730. M. de Sahr a publié, dans une Revue ſaxonne, un article intéreſſant ſur cette terre, que nous allâmes voir enſemble le vendredi 21 mai 1869. Le pays eſt plat & humide & la végétation médiocre. La maiſon a dû être modifiée depuis Hoym, mais il y a devant la maiſon un parterre qui paroît bien de ſon époque ; c'eſt un demi-cercle formé par des palmettes concentriques comme on en voit ſur des tabatières, forme de coquille, du temps de la régence. J'ai pu acheter la jolie garniture en fer découpé de la porte, qui eſt certainement celle par laquelle paſſoit Hoym, & je l'ai fait placer à la porte de ma chambre au quai d'Anjou.

(3) Plus tard, ſuivant M. de Perteville (lettre du 4 avril 1731), ce prince auroit repréſenté au Conſeil que la conduite d'Hoym avoit été

Digitized by Google

Le Roi fit aſſurer la princeſſe Lubomirska & la comteſſe de Watzdorff, nièces d'Hoym, que leur oncle n'avoit rien à craindre, qu'il le conſidéroit comme un très-honnête homme, & qu'il ne l'avoit éloigné que parce que leurs humeurs étoient incompatibles.

Le marquis de Fleury lut aux miniſtres de France & d'Angleterre un écrit dicté, diſoit-il, par le Roi, dans lequel étoient répétées les mêmes aſſurances; mais on ajoutoit que S. M. vouloit éclaircir quelques accuſations graves portées contre ce miniſtre, afin de punir ſévèrement les calomniateurs dès que la vérité ſeroit reconnue (1).

C'étoit là laiſſer une porte ouverte à la perſécution, & elle ne tarda pas en effet à s'ouvrir. D'abord il ne fut permis à Hoym de voir aucun de ſes parens ou amis. Enſuite on nomma une commiſſion compoſée de deux membres, le colonel de Rochow & le conſeiller Gunther, qui fut depuis un agent très-accrédité de Brühl,

---

ſage & qu'il n'auroit pas cru qu'il eût mérité cette diſgrâce. Le Roi répondit qu'Hoym étoit honnête homme, mais n'exécutoit pas ſes ordres; que d'ailleurs il étoit le maître & vouloit être obéi. Le Prince royal ne répliqua pas.

(1) Je prends ces faits dans la lettre de M. de Perteville, du 31 mars 1731. Il ajoutoit, avec toute raiſon, que la cour de Berlin avoit eu beaucoup de part à cette diſgrâce, & que l'accommodement de l'Angleterre avec l'Empereur y avoit auſſi contribué; comme auſſi la confiance qu'accordoit le Prince électoral à Hoym, ce qui avoit excité la jalouſie du Roi. Il terminoit ainſi ſa lettre (malgré l'eſpèce d'avertiſſement que lui avoit donné M. de Chauvelin le 10 décembre 1731 : voyez p. 84) : « La diſgrâce de M. le comte d'Hoym m'a ſenſiblement touché, non-ſeulement par la confiance particulière qu'il me témoignoit, mais encore parce que je crois que le ſervice du Roy ſouffrira par ſon éloignement. Il cherchoit de bonne foi à concilier les intérêts de ſon maître avec ceux de S. M., & la cour de Vienne auroit toujours trouvé en luy un ennemi irréconciliable. » M. de Perteville jugeoit bien.

Digitized by Google

& qui l'étoit peut-être déjà, pour examiner ſa conduite.

Ces commiſſaires ſe tranſportèrent à Skaska le 23 juin 1731 & lui remirent une liſte de 18 points ou chefs d'accuſation, en lui laiſſant le choix ou de ſe reconnoître coupable de tous *ces crimes*, & de s'en remettre à la clémence du Roi, ou alors de comparoître devant une commiſſion particulière, pour être jugé par elle, & voir exécuter contre lui, à la rigueur, les peines qu'elle prononceroit contre lui.

Le pauvre Hoym ſavoit bien que cette commiſſion particulière prononceroit contre lui le jugement qui ſeroit dicté par Brühl & ſes autres ennemis, & il préféra, penſant apparemment qu'un jour l'avénement du Prince électoral à la couronne lui permettroit de revenir ſur ce qu'il alloit ſigner, il préféra, dis-je, plier devant l'orage & ſe reconnoître coupable pour conſerver ſa tête (1), ſes biens & ſa liberté.

On trouvera aux pièces juſtificatives ce procès-verbal. En le liſant on eſt ſtupéfait de voir un prince qui ſi peu de jours avant faiſoit dire aux nièces d'Hoym que leur oncle n'avoit rien à craindre, qu'il le déclaroit honnête homme & annonçoit qu'il ne lui retiroit pas ſa protection, de voir ce prince, dis-je, donner à cet homme qui l'avoit ſi dignement repréſenté à Paris pendant neuf ans, qui le ſervoit depuis deux ans comme miniſtre, dont le père

(1) Cette crainte n'étoit pas ſans fondement. Le roi de Pologne a dit, écrivoit Monti le 30 juin 1731, que s'il lui avoit nommé des commiſſaires, il auroit perdu ſon bien & ſa tête, ſuivant les lois de ce pays-ci, qui ſont très-ſévères (en effet, c'eût été *ſévère*). On voit, dans la remarquable lettre de Schaub à lord Harrington, qu'Hoym ne pouvoit agir autrement.

Digitized by Google

& le frère aîné avoient été ſes miniſtres, le choix ou de ſe déshonorer par un aveu de culpabilité, ou d'expoſer ſa tête aux arrêts capricieux d'une commiſſion nommée par ſes ennemis. Nous en verrons bien d'autres en 1736.

Quels ſont au reſte ces *crimes?*

Les accuſations étoient au nombre de dix-huit :

A la première, intitulée : *L'avertiſſement pour qu'il ſe corrige*, Hoym répondoit : *Il n'y a point de réponſe à faire à un chef d'accuſation ſi nouveau & ſi ſingulier*. Je crois que le lecteur ſera de ſon avis.

La deuxième avoit pour titre : *La déſobéiſſance.*

C'étoit de ne pas avoir envoyé à la Chambre des Comptes un règlement arrêté par le Roi. Hoym répondoit que ce règlement n'avoit pas pu être achevé à cauſe de la mort du Kammer-Meiſter (maître de la Chambre), Kanitzki.

La troiſième : *Le deſpotiſme* (voyez aux articles 6, 7, 8 & 15). Hoym répondoit qu'il avoit toujours obéi au Roi & fait exécuter ſes volontés, mais qu'à l'égard de ſes inférieurs il avoit exigé une ſubordination complète, néceſſaire, ſuivant lui (& le bon ſens), à la réuſſite des affaires, & n'avoit pas cru mal faire en l'exigeant.

La quatrième : *L'intérêt particulier.* On reprochoit à Hoym d'avoir ſollicité & obtenu, étant encore à Paris, en 1729, une penſion viagère de 12 000 écus pour indemnité des prétendues pertes faites au ſervice du Roi; d'avoir fait augmenter ſes appointemens après avoir dit d'abord qu'il ſe contenteroit de 12 000 thalers; de s'être fait donner une créance du Tréſor de 18 000 thalers ſur la terre de Putzkau, achetée par lui de la ſucceſſion du maréchal Fleming, plus une ſomme de 50 000 écus

Digitized by Google

comme reſtitution d'une ſomme égale payée par ſon père pour l'abandon des recherches dirigées contre lui.

Hoym répondoit à cela :

1° Que le don de l'hypothèque de 18000 thalers ſur Putzkau avoit été fait non pas à lui, mais au maréchal Fleming, & qu'achetant cette terre de la ſucceſſion du maréchal, elle lui étoit parvenue dans l'état où elle étoit, c'eſt-à-dire libre de l'hypothèque levée au profit du maréchal;

2° Qu'avant d'être miniſtre, il jouiſſoit, ſous les miniſtères de MM. de Fleming & de Watzdorff, de 26000 écus d'appointement, & qu'on ne pouvoit lui reprocher des grâces que le Roi lui avoit accordées régulièrement & publiquement.

La cinquième, intitulée : *Maltraitement des autres*, étoit relative à des menaces & des violences d'Hoym envers des ſubordonnés qu'il croyoit (& cela paroît vrai) en rapports ſecrets avec ſon ennemi Manteufel.

Il eſt certain qu'Hoym étoit violent & hautain, mais ces violences, ſi répréhenſibles qu'elles fuſſent, ſe bornoient à des menaces, des priſes au collet, &c. : ce ne ſont pas là des *crimes*.

La ſixième : *Tenir tout caché au Roi*. Hoym répondoit que le Roi avoit vu & ſigné toutes les meſures qu'il avoit priſes.

La ſeptième : *Agir contre les ordonnances*. C'étoit au contraire revenir aux anciens règlemens que d'avoir fait décider par le Conſeil, le 23 avril 1729 (& puiſque le Conſeil l'avoit décidé, la reſponſabilité d'Hoym n'étoit plus engagée), qu'aucun ordre de payement ne fût exécuté ſans avoir été ſcellé du ſceau des affaires militaires ou de celui des affaires domeſtiques, & qu'on avoit ob-

Digitized by Google

tenu par le livre du ſceau le même réſultat que celui auquel tendoit l'inventaire des expéditions preſcrit par le règlement de 1728, celui de conſerver la trace & la ſubſtance de toutes les déciſions priſes.

La huitième : *S'arrogeant tout.* On lui reprochoit d'avoir deſtitué le contre-maître Chladai & l'inſpecteur Reinhardt de la manufacture de porcelaines, d'avoir calomnié Manteufel & Leipziger, enfin d'avoir mis en place ſes parens & ſes créatures.

Depuis quand un miniſtre eſt-il coupable de renvoyer les employés qui lui ſemblent mal faire & de les remplacer par d'autres qu'il croit meilleurs? de dire à ſon maître ce qu'il penſe des miniſtres ſes collègues? (M. de Manteufel étoit tout à fait inféodé à la cour de Pruſſe: voyez une lettre de lui dans les *Mémoires de Seckendorff*, tome IV, ci-deſſus, p. 84, & la lettre ſi intéreſſante de Schaub à lord Harrington, pièce XXXV, p. 298.)

Quant à la neuvième, on diſoit, ſous le titre : *Donnant le démenti & ſe dédiſant*, que le Roi, ayant aſſigné ſur les revenus de l'année 1730, 200 000 écus pour un juif nommé Lehmann, & 30 000 écus pour l'intendance des bâtimens, Hoym avoit demandé au Roi de lui permettre d'affecter ces fonds à d'autres dépenſes, promettant de pourvoir à celles-là avant la fin de l'année, mais que loin de tenir cette promeſſe il avoit nié l'avoir faite.

Hoym répondoit que ce fait avoit été éclairci & qu'il avoit montré au Roi un ordre des payemens à faire en 1730, ſigné du Roi lui-même, ſur lequel n'étoient portés ni Lehmann ni la caiſſe des bâtimens.

La dixième : *Crime de la poſte.* Il paroît établi qu'Hoym avoit contraint Poppelmann, le maître de la poſte, à lui livrer certaines lettres écrites, ſoit par un journaliſte

Digitized by Google

nommé Hamman ou à lui adressées, soit de la Chancellerie de Vienne, de Manteufel & de Brühl. Mais Hoym disoit avoir agi par l'autorisation du Roi (pour Brühl c'est peu probable). On prétendit ensuite, & Monti dans sa lettre du 20 juin s'empressoit de transmettre à Paris ce bruit malveillant, qu'il avoit de plus ouvert des lettres que le Roi envoyoit aux cours étrangères, & aussi des lettres particulières du Prince & de la Princesse électorale; mais dans le rapport de Poppelmann du 3 avril 1731, rapport demandé à ce fonctionnaire après une audience qu'il avoit eue du Roi & pendant laquelle on avoit pensé que l'*auguste présence* avoit pu le décontenancer, Poppelmann dit seulement qu'une fois il remit à Hoym une lettre venue de Vienne pour la Princesse électorale, & qu'Hoym la garda pour la remettre lui-même. Il ne dit pas qu'Hoym l'eût ouverte. Il ne vit ouvrir qu'un paquet adressé de Vienne à Brühl; pour tout le reste, *il a ouï dire, il est convaincu*, &c., rien de positif. Zecht, l'un des commissaires & ennemi mortel d'Hoym, chez le père duquel le sien avoit été précepteur & chassé, prétendoit que cette conduite, en discréditant la poste, avoit dû diminuer ses recettes, & qu'Hoym avoit ainsi nui au Roi. Il ne disoit pas comment les gens qui craignoient les indiscrétions de la poste s'y prenoient pour écrire à Vienne, en France ou en Angleterre sans avoir recours à elle.

La onzième : *Faux comptes & fausses dettes*. Peut-on appeler ainsi, disoit Hoym dans un mémoire trop succinct qui est plutôt une sorte de canevas de sa défense (1)

(1) Je n'ai sous les yeux qu'une copie ou traduction faite par M. de Sahr, sans indication d'origine.

Digitized by Google

que cette défenſe elle-même, de ſages épargnes faites pour ne pas groſſir inutilement la maſſe des dettes? Les 50 000 écus(1) empruntés en 1730 de la ville de Leipzig n'avoient point été employés parce qu'on avoit trouvé moyen de les remplacer par les épargnes faites dans la caiſſe de l'acciſe (contributions indirectes), comme cela étoit prouvé par les livres de Baſſius.

Zecht prétendoit qu'Hoym avoit dit au Roi qu'il devoit 50 000 écus au Sénat de Leipzig, & qu'on avoit retrouvé les reçus dans ſes papiers. Il auroit agi ainſi pour utiliſer ſes capitaux & fait perdre 5000 écus d'intérêt à la caiſſe de guerre (on remarquera que Zecht ne l'accuſe pas d'avoir voulu s'appliquer cette ſomme de 50 000 écus). C'eſt évidemment à cette affaire que Monti faiſoit alluſion dans ſa lettre du 7 mars 1731. Le roi de Pologne, diſoit-il, qui paſſe des journées entières à ſon bureau à examiner les états de ſes finances, a travaillé pluſieurs jours à chercher une erreur dans un compte général que le comte d'Hoym lui a envoyé ſans pouvoir la trouver. Je ſais de bonne part que c'eſt une ſomme de 200 000 écus (*ſic*) que le comte d'Hoym a miſe à part pour ſurprendre agréablement ce prince quand il arrivera à Dreſden.

On ne comprendroit guère un badinage auſſi puéril & auſſi dangereux, & Monti a pu ſe tromper ſur la ſeconde partie de ſa nouvelle comme ſur les chiffres de la ſomme dont il s'agiſſoit.

La douzième : *Les diſcours & la conduite indécente pendant le ſéjour du roi de Pruſſe tant à Dreſde qu'au camp &*

---

(1) J'ai vu ailleurs le chiffre de 500 000 écus, qui me paroît plus probable.

Digitized by Google

ailleurs. Cet article avoit rapport au bal du mariage de la comteſſe Moginska & aux diſcours tenus (peut-être exagérés) par Hoym au roi de Pruſſe. J'ai raconté cette affaire en détail à la page 76. On reprochoit à Hoym d'avoir riſqué de brouiller les rois de Pruſſe & de Pologne & de n'avoir pas parlé du projet qu'avoit dès lors formé le Prince royal de quitter la cour de ſon père.

Hoym, dans le mémoire cité, ſe bornoit à dire que le reſpect dû aux têtes couronnées ne lui permettoit pas de répondre à cet article.

Ajoutons que cette conduite & ces diſcours, dont on lui faiſoit un crime en 1731, avoient été tenus pour ainſi dire ſous les yeux du roi de Pologne, qui avoit énergiquement alors ſoutenu ſon miniſtre contre Seckendorff & le prince Eugène. Si le roi de Pologne les trouvoit répréhenſibles, comment laiſſoit-il au pouvoir le miniſtre qui s'en étoit rendu coupable, pourquoi laiſſoit-il écouler plus d'une année avant de le punir ?

La treizième : *Vouloir traiter ſans la volonté du maître avec les cours étrangères*. Hoym auroit écrit en Angleterre pour demander l'envoi du chevalier Schaub afin de faire un traité avec le roi d'Angleterre comme électeur de Hanovre, *comme ſi le roi de Pologne avoit eu abſolument beſoin de ſon amitié* (ſic). Or il y avoit déjà à Dreſde un miniſtre anglois, M. Woodword, & il avoit retenu Schaub à Dreſde quand la cour étoit à Varſovie afin de traiter ſeul avec lui.

Hoym répondoit que ſi cette négociation eût été inutile ou contraire à l'honneur du roi de Pologne, on n'auroit pas, depuis ſa diſgrâce, conclu un traité avec Schaub. Il auroit pu ajouter qu'il n'auroit pu traiter avec Schaub ſans l'autoriſation du Roi, & que la ſignature de ce prince

Digitized by Google

donnant ſeule de la valeur au traité, le Roi pouvoit fort bien ne pas ſigner, & par conſéquent ne pas faire de traité s'il l'avoit jugé préjudiciable à ſes intérêts.

La quatorzième : *Agir contre la réputation du maître & ſes prérogatives.* Un reſcrit du 29 ſeptembre 1729 portoit entre autres diſpoſitions que les emplois ſeroient donnés aux enfans du pays. Zecht prétendoit que cette diſpoſition avoit été inſérée dans le décret à l'inſu du Roi.

Hoym ne daignoit pas répondre à cette ſuppoſition inepte & ſe bornoit à dire qu'il n'y avoit qu'à voir ce reſcrit pour décider s'il méritoit blâme ou approbation.

J'ajouterai qu'en ſuppoſant que le Roi eût ſigné ce reſcrit ſans le lire, il n'étoit pas poſſible qu'il lui reſtât inconnu pendant deux ans. A qui fera-t-on croire qu'un prince auſſi jaloux de ſon autorité n'eût pas révoqué avec indignation un décret ainſi arraché par une ſurpriſe auſſi groſſière, & n'eût pas chaſſé immédiatement le miniſtre qui s'en ſeroit rendu coupable?

La quinzième : *S'emparant des choſes qui n'étoient pas de ſon emploi.* Un décret du 11 février 1730 avoit décidé que les conſeillers intimes ne devroient plus travailler directement avec le Roi, mais recourir à l'intermédiaire du miniſtre chargé des affaires domeſtiques. Ce décret étoit embarraſſant pour les conſeillers privés & leur étoit nuiſible, & Hoym accaparoit ainſi l'oreille du Roi.

Du moment que le Roi l'avoit trouvé bon & ordonné ainſi, quel reproche avoit-on à faire à Hoym? N'étoit-il pas complétement couvert par la volonté & la ſignature du Roi? Hoym s'écrioit à ce ſujet : « Il ſeroit à ſouhaiter que d'autres ne ſe fuſſent pas plus emparés de ce qui n'étoit pas du leur! »

Digitized by Google

La ſeizième : *L'affaire de la porcelaine*, ſera traitée la dernière.

La dix-ſeptième : *Faire rayer ou changer quelque choſe dans les ordres du Roi & en retenir ſans les faire expédier.* On ſera fort étonné, diſoit Hoym ſur cet article, quand on ſaura que ces prétendues falſifications de deux reſcrits qu'on a produits ſont des fautes de copiſte, & quant au troiſième, c'étoit une correction néceſſaire d'un titre qui ne devoit pas être publié. Les ordres retenus ſont ceux qui n'avoient encore pu être ſcellés, ou d'autres arrêtés par des contre-ordres de S. M.

La dix-huitième : *Augmentation des dépenſes qu'on ne peut pas ſpécifier.* On a eu raiſon, diſoit Hoym, de ne pas les ſpécifier. Il s'agit de quelques légères augmentations dans les dépenſes de la maiſon du Prince électoral & celle du prince Frédéric.

Je reviens maintenant à l'article relatif à la porcelaine, & je le traiterai un peu longuement à cauſe du ſujet qui intéreſſe plus que ce qui précède les amateurs françois. La porcelaine de Saxe a joué & joue encore un rôle aſſez important dans la curioſité pour que tout ce qui s'y rattache ait de la valeur pour nous.

On peut voir dans l'*Hiſtoire des poteries* de M. J. Marryat le précis de l'hiſtoire de la Manufacture de Meiſſen, & le véritable eſclavage dans lequel fut maintenu l'inventeur par Auguſte II; mais ce qu'on n'y voit pas & ce que l'étude de la vie d'Hoym a permis de préciſer, c'eſt comment des formes & décors de mauvais goût dont on peut voir le ſpécimen dans la figure 330, page 110 du tome II de *Marryat*, cette manufacture arriva aux jolies formes & aux charmans décors qui la diſtinguèrent de-

Digitized by Google

puis. C'eſt au comte d'Hoym & à la France que cette transformation eſt due.

Dès 1728, Rodolphe Lemaire (frère d'un ſecrétaire de M. de Chavigny), marchand & bourgeois de Paris & grand connoiſſeur en porcelaines, qui fut depuis l'aſſocié du ſieur Huet, autre grand marchand de porcelaines très-connu & très-eſtimé, étoit venu en Saxe recommandé par M. de Chavigny. L'abbé Langlois, chargé d'affaires de France par intérim en l'abſence de l'abbé de Livry, dont il étoit le ſecrétaire & l'ami (1), écrivoit le 20 novembre 1728 (2) qu'Auguſte II, allant à Moritzbourg, s'étoit arrêté à une maiſon pleine d'une prodigieuſe quantité de porcelaines qu'il avoit dans les faubourgs de Dreſde (probablement le Palais chinois) & y avoit entretenu Lemaire pendant trois quarts d'heure. C'étoit l'abbé Langlois qui avoit propoſé au Roi de le voir, & c'étoit à cet abbé que M. de Chavigny l'avoit recommandé; mais plus tard (3), en 1731, on accuſa hautement Hoym d'avoir fait venir ce François pour lui donner la direction de la Manufacture.

Il eſt dit formellement dans le haineux factum de Zecht, auquel je réponds, que Hoym, parvenu au miniſtère, avoit donné la place du contre-maître Chladai à Lemaire (& celle de l'inſpecteur Reinhard au frère de ſon ſecrétaire Nohr), & M. de Perteville, dans ſa lettre déjà citée du 11 avril 1731, raconte que Lemaire avoit mis la fabrique ſur un très-bon pied & avoit tellement dépenſé d'argent qu'il n'avoit pas de quoi retourner en France.

---

(1) Voyez page 68.
(2) *Archives des Affaires étrangères.*
(3) Lettre de M. de Perteville, du 11 avril 1731.

Digitized by Google

On ne conçoit guère qu'un employé tel qu'un contremaître ait à dépenser de l'argent dans la fabrique à laquelle il est attaché. J'aime donc mieux croire que si, comme cela me paroît certain, Lemaire contribua à la direction de Meissen, cela ne fut jamais officiellement, mais par suite du marché qu'il fit avec elle, le 22 juillet 1729, & dont je dois la copie à M. Léon de Sahr, le digne neveu de mon ami M. Charles de Sahr, à qui j'avois demandé s'il n'y avoit pas aux Archives de Dresde des pièces relatives à Lemaire & à Huet. Ce traité, fait, comme je l'ai dit, le 22 juillet 1729, sous le ministère d'Hoym, porte à l'article premier qu'on procurera au marchand Lemaire toutes les sortes de porcelaines qu'il commandera, D'APRÈS SES MODÈLES ET SES DESSINS, à la Manufacture de Meissen ou au dépôt de Dresde.

Lemaire donnoit donc des modèles & des dessins.

Il paroît en effet que les formes imaginées par les sculpteurs allemands laissoient fort à désirer. Suivant le factum de Zecht, Hoym auroit dit qu'un modèle de plat donné par le Roi pour en faire 250 semblables *étoit d'une forme horrible*, de mauvais émail, & qu'il ne falloit pas exécuter l'ordre avant qu'il en eût parlé au Roi. Il auroit même tenu publiquement à la cour d'Auerbach des propos analogues. La même pièce énumère complaisamment toutes les faveurs accordées par Hoym à Lemaire. On prétendoit qu'il avoit baissé les prix pour Lemaire (1) & pour lui-même, tandis qu'il les haussoit pour les marchands étrangers; qu'il avoit fait passer les commandes

(1) Voyez l'article 4° du traité avec Lemaire, qui autorisoit cette baisse en cas de non-réussite des pièces. Pièces justificatives, n° XXXVII.

Digitized by Google

de Lemaire avant celles du Roi (1); qu'il avoit fait enlever du palais les plus belles pièces de la collection du Roi pour que Lemaire les pût copier ; qu'il avoit permis que Lemaire entrât dans la chambre des tourneurs & même dans le four, de manière à se mettre au courant des procédés de fabrication (2).

Un article fort curieux du *Mercure de France*, de février 1731, vient confirmer pleinement l'intervention de la France dans la confection des porcelaines de Meissen. Dans cet article, que je donne aux pièces justificatives, XXXVII D, & qui paroît émaner d'un marchand nommé Lebrun, prenant la qualité de bijoutier & d'*intéressé* à la Manufacture royale de Dreide (ce devoit être un associé de Lemaire & de Huet, les seuls marchands françois qui paroissent dans nos pièces officielles), dans cet article, dis-je, il est affirmé que depuis deux ou trois ans (3) qu'on avoit envoyé de France des *modèles*, des *dessins* & des *personnes intelligentes*, la Manufacture avoit fait de si grands progrès qu'il en venoit alors quantité de pièces comparables à ce qui vient de plus beau de la Chine & du Japon, & communément de plus belles formes : les figures, les animaux, les arbres, les plantes & les fleurs mieux dessinées & plus de variété & d'union dans les couleurs, &c., de telle sorte que *les plus habiles connoisseurs sont souvent en défaut* (4).

---

(1) Voyez l'article 2° du traité avec Lemaire.

(2) Ceci exclut l'idée que Lemaire ait jamais été directeur ou contrôleur de la Manufacture.

(3) Cette date est aussi précise que possible; elle concorde parfaitement avec le voyage de Lemaire en 1728. Voyez cet article *in extenso* aux pièces justificatives, n° XXXVII.

(4) D'après cette dernière phrase, on faisoit donc encore à Meissen le décor chinois & japonois. Mais s'il en est ainsi, comment pouvoit-on

Digitized by Google

Il réſulte de tout ce qui précède qu'Hoym, homme de goût par excellence, trouvoit *horribles* les formes allemandes, & qu'il a ſinon envoyé Lemaire, au moins favoriſé ſon œuvre autant qu'il l'a pu. En donnant, comme on l'a vu mentionné officiellement ci-deſſus, des modèles & des deſſins, ſuivant moi de Meiſſonnier (1), Lemaire, inſpiré peut-être & en tout cas vigoureuſement ſoutenu par Hoym, donna à la Manufacture de Meiſſen une ſupériorité que Sèvres ſeul put lui ravir vingt ans plus tard, &, comme on l'a vu par l'article du *Mercure*, une augmentation conſidérable de l'exportation des porcelaines de Saxe. Voilà un des *crimes* d'Hoym!

Ce qu'on ne peut conteſter, par exemple, & ce que Schaub, dans ſon intéreſſante lettre à lord Harrington, a reconnu & blâmé avec raiſon, c'eſt qu'Hoym faiſoit paſſer ſes commandes avant celles du Roi. On a peine à comprendre un pareil procédé.

Une autre imputation fâcheuſe eſt celle qui reproche à Hoym d'avoir voulu que la porcelaine livrée à Lemaire

---

dire que les perſonnages, les animaux, les arbres étoient mieux deſſinés? C'eût été leur ôter l'aſpect chinois. Jean-Grégoire Hérold, que M. Marryat dit avoir ſuccédé en 1720 à Bötcher, l'inventeur de la porcelaine ſaxonne, comme directeur de Meiſſen, & qui n'eſt qualifié dans le récit de M. de Sahr, fait ſur les pièces, que de *peintre de la cour*, dépoſoit qu'Hoym avoit fait changer l'émail pour qu'il reſſemblât plus au vieux japon. Seroit-ce donc ſeulement Huet qui plus tard auroit introduit les paſtorales & les payſages, & Hoym avec Lemaire n'auroient-ils changé que les formes?

(1) On voit dans l'œuvre de cet orfévre, devenu architecte, puis deſſinateur du cabinet du Roi, des écritoires, des flambeaux *de porcelaine*. On n'a jamais vu des pièces de ce genre rocaille en Chantilly ni en Saint-Cloud, ſeules porcelaines fines qu'on fit alors en France. C'étoit donc, ſelon toute apparence, pour Lemaire & pour Meiſſen que Meiſſonnier avoit fait ces modèles, dont certains (les candélabres) ſont encore aujourd'hui reproduits en porcelaine par cette manufacture.

Digitized by Google

ne portât pas les épées (il acceptoit encore le caducée), ou du moins les portât sur l'*émail*, & non pas *dessous*, de manière à pouvoir être effacée.

Dans l'article du *Mercure*, que j'ai cité plus haut, il est dit que les plus habiles connoisseurs étoient souvent en défaut. Les marchands de Paris auroient-ils essayé quelquefois de faire passer des porcelaines de Saxe qui se vendoient le tiers de celles de Chine pour celles-ci, & Hoym auroit-il eu la foiblesse de se prêter à leurs désirs? Cela ne paroît pas bien probable en présence de l'annonce du *Mercure* de 1731, & Lemaire protestoit qu'il ne vendoit cette porcelaine que comme porcelaine de Saxe & ne se soucioit nullement de la vendre autrement. Peut-être Hoym trouvoit-il seulement que cette marque étoit laide & qu'on pouvoit s'en passer. En tout cas, il répondoit assez dédaigneusement à cet article qu'il ne méritoit pas de réponse sérieuse & qu'on supposoit qu'il étoit assez indifférent au Roi de quelle manière on mettoit les épées sur les porcelaines & si le garçon de magasin avoit été grondé ou non. Pour la direction financière, c'étoit la Chambre du Roi (les chambellans), & non pas lui qui s'en mêloit, & il avoit payé au prix marchand non-seulement les porcelaines qu'il avoit achetées, mais même d'autres *qui avoient été portées de chez lui chez le Roi*.

Dans une lettre ou projet de lettre adressée au Roi à cette époque, Hoym nioit avoir jamais parlé d'une manière irrespectueuse des goûts du Roi. « Votre Majesté, ajoutoit-il, sait que le secret de la porcelaine ne consiste que dans la qualité de la terre même qui ne se trouve que dans le pays, & pour la composition elle est connue à Vienne, en France, en Hollande & ailleurs. Les infor-

Digitized by Google

mations ont été faites par des gens ſuſpects de paſſion, & les dépoſitions par d'autres qui ont été convaincus de friponneries & que je me ſuis attiré à dos pour avoir voulu mettre ordre aux abus abſorbant tout le profit de la Manufacture. »

Ajoutons encore que Zecht ſavoit, ſans aucun doute, que depuis 1720 un ouvrier ou contre-maître, que Marryat appelle Stobzel (1), avoit porté à Vienne la connoiſſance des procédés de fabrication & y avoit établi une manufacture. D'ailleurs tous les gens un peu compétens, tant en France qu'en Saxe, ſavoient de reſte, comme le diſoit Hoym, que la porcelaine de Saxe étoit faite avec du kaolin qui ſe trouvoit en Saxe, & qu'on ne ſavoit pas exiſter en France. M. de Perteville le diſoit dans ſa lettre du 11 avril 1731. M. Orry de Fulvy, dans une lettre fort curieuſe que je donne aux pièces juſtificatives (n° XXXVII), quoiqu'elle n'ait qu'un rapport lointain avec mon ſujet, écrivoit au Garde des ſceaux, M. de Chauvelin, le 4 juillet 1735 : « On ne connoît en France que deux ſortes de terre (il auroit dû dire pâte) qui puiſſent ſervir à la fabrication de la porcelaine, celle de la Manufacture de Saint-Cloud & celle de Chantilly. On ne connoît pas la matière avec laquelle on fabrique la porcelaine de Chantilly. » Puis, prévoyant en quelque ſorte prophétiquement le ſuccès de la porcelaine françoiſe, que les progrès de Chantilly lui faiſoient preſſentir, il terminoit ſa lettre en diſant : *Il y a tout lieu d'eſpérer que la fabrique de porcelaine de Chantilly aura la préférence*

(1) Je vois ici un Stobzel à qui on prétend qu'Hoym avoit fait des queſtions ſur la fabrication. Il y en avoit-il deux? Si c'eſt le même, il ſe feroit enſuite plus tard que ne le dit Marryat à Vienne.

Digitized by Google

ſur la porcelaine de Saxe. Depuis Louis XIV on connoiſſoit la manière de décorer & d'émailler la porcelaine : c'étoit la terre qui manquoit, & on cherchoit à faire une terre ou pâte artificielle. On y réuſſit admirablement, à Chantilly d'abord, & enſuite & ſurtout à Vincennes, vers 1740, puis à Sèvres. Mais pour ces recherches on ne pouvoit rien demander à la Saxe, qui, elle, avoit le kaolin.

Diſons pour terminer que ce Lemaire, qui avoit, au fait, rendu de grands ſervices à la Manufacture de Meiſſen, arrêté & empriſonné après la diſgrâce d'Hoym, fut relâché, ſur les réclamations de M. de Perteville, au commencement de mai 1731, & reçut l'ordre de quitter la Saxe dans les cinq jours (1). Le ſieur Huet (2), ſon aſſocié, apprenant ce qui ſe paſſoit, étoit arrivé à Dreſde, & M. de Perteville annonçoit qu'on lui continueroit le bail (ou traité) que Lemaire avoit avec la fabrique.

Ce reproche inſenſé d'avoir *livré* le ſecret de la porcelaine reſta dans la tradition. Dans les mémoires du marquis de S.-A., l'auteur raconte qu'il paſſa près de Königſtein, où étoit renfermé un miniſtre ſaxon, pour avoir donné ce prétendu ſecret (3).

---

(1) Lettre de Perteville, du 21 mai.

(2) Le 7 mars 1730, Monti écrivoit à M. de Chauvelin : « Le ſieur Huet, qui eſt un très-honnête commerçant de Paris, aura l'honneur de vous préſenter ces dépêches. Il eſt reſté ici (à Dreſde) quelque temps pour ſon commerce; il s'y eſt fait aimer & eſtimer. Permettez-moi, Monſeigneur, de vous demander votre protection pour luy. » Et plus loin : « Le ſieur Huet l'a retenu pour luy donner des dépêches pour M. de Brais, qui a ordre de les communiquer à Votre Excellence. »

(3) Enſuite ſont venus les commentateurs. Un auteur, d'ailleurs ſachant beaucoup, a eu la légèreté d'écrire : « Notre Manufacture de Sèvres (*dont les premiers eſſais eurent lieu à Vincennes en* 1740, *quatre ans après la mort d'Hoym !*) ne pouvoit lutter avec celle de la Saxe pour des porcelaines *d'une certaine pâte*. Vainement on s'ingénioit pour découvrir

Digitized by Google

Je prie le lecteur de bien tenir compte d'une chose en lisant cette justification du malheureux Hoym, qui est une des choses qui nous tenoient le plus au cœur, à M. de Sahr & à moi. Pour répondre aux accusations portées contre Hoym, les documens n'ont pas été nombreux. Nous avons eu surtout les témoignages de ses ennemis, les procès-verbaux des commissaires, le factum de Zecht & la correspondance de M. de Monti. Je n'ai trouvé dans les papiers de M. de Sahr qu'une réponse très-succincte d'Hoym & qui paroît plutôt, comme je l'ai dit, le plan d'une réfutation qu'une réfutation même. Quelquefois aussi il parle des choses comme à des gens qui les connoissoient aussi bien que lui, & trop succinctement pour se faire comprendre de nous. Le lecteur a pu en juger. Dans tous les cas, mon ami si regretté connoissoit & proclamoit l'innocence d'Hoym, & il a consigné sa conviction dans sa *Visite à Skaska* (1).

---

le procédé des Saxons. *Le Comte le donna. C'étoit une trahison, mais qui le mettoit bien en cour, & dont il espéroit tirer profit.* Il se trompa. Son maître, l'électeur de Saxe, se fâcha. M. d'Hoym fut disgracié & dut s'en aller mourir à Nancy, près de Stanislas, &c. » Ainsi voilà un procès en règle fait à Hoym sur des données complétement fausses & dans lesquelles la chronologie des faits allégués, ces faits eux-mêmes, la composition de la porcelaine de Sèvres & l'histoire de cette manufacture sont également ignorés ou dénaturés. Pour rendre l'histoire plus gaillarde, d'autres écrivains ont raconté que c'étoit à Mme de Pompadour qu'Hoym avoit révélé le fameux *secret* de la porcelaine. Or, Mme Lenormand d'Étioles a fait la connoissance du Roi en 1745, neuf ans après qu'Hoym étoit mort.

(1) Une des personnalités les plus intéressantes qu'on rencontre dans l'histoire de Saxe est celle du comte Charles Hoym, ministre du Cabinet, sur lequel nous pouvons attendre de la part de la France des renseignemens précieux qui, joints à ce que je publierai moi-même en sa faveur dans la biographie du comte Bunau, pourront rétablir *l'honneur de ce ministre*, si fâcheusement méconnu. (Article de M. de Sahr, dans une revue saxonne, sur la terre de Skaska.)

Digitized by Google

Cette juſtification d'Hoym, que je crois avoir faite ſuivant toutes les règles de la juſtice & du bon ſens, & ſans rien diſſimuler des reproches qui avoient été faits à l'illuſtre bibliophile dont j'écris la vie, cette juſtification, dis-je, étoit la préoccupation conſtante du malheureux Hoym. Toujours ſous le coup des arreſtations & des viſites domiciliaires, il ne pouvoit la rédiger lui-même (un ſimple plan trouvé chez lui, lui fut imputé à crime : voyez p. 132). Nous verrons plus tard quelles précautions minutieuſes il avoit priſes pour qu'elle fût faite & publiée après lui.

Je reviens maintenant au récit de ce qui ſe paſſa après l'interrogatoire d'Hoym par MM. de Rochow & Gunther & ſon aveu de culpabilité.

Le 15 juin même, les commiſſaires envoyèrent au Roi la déclaration d'Hoym & y joignirent une lettre qu'il écrivoit au Roi pour implorer ſa grâce; mais comme il diſoit dans cette lettre qu'il avoit fait cette déclaration telle qu'elle lui avoit été preſcrite par les ordres de S. M., le Roi ne voulut pas recevoir ſa lettre & la lui fit rendre le jour même.

Le 16, le Roi ordonna aux commiſſaires de déclarer en ſon nom au comte d'Hoym :

1° Que modérant le châtiment mérité, il ſe contentoit de le priver de toutes ſes charges ;

2° Qu'il lui défendoit de jamais venir à Dreſde ni là où la cour pourroit ſe trouver;

3° Qu'il lui ordonnoit de reſter ſur ſes terres, de n'en point bouger ſans ſa permiſſion expreſſe, & de n'entretenir aucune correſpondance, ſi ce n'étoit pour ſes affaires domeſtiques;

4° Qu'il lui enjoignoit de réparer promptement les

Digitized by Google

dommages causés par son ministère, & de l'argent dont il s'étoit saisi d'une manière illicite, au détriment de l'intérêt du Roi.

Pour satisfaire à cette exigence Hoym *offrit* 100 000 écus, & *quoiqu'il s'en fallût de beaucoup que cette somme fût* équivalente au dommage (!), S. M. *voulut bien* l'accepter, à condition que moitié en seroit payée à la Saint-Michel 1731, & l'autre au nouvel an de 1732.

5° Le Roi lui défendoit de vendre ses terres de Saxe & de les grever de dettes sans sa permission;

6° Il le prévenoit que s'il contrevenoit à une seule de ces conditions, il seroit considéré comme déchu de la grâce que lui faisoit le Roi & poursuivi suivant la rigueur des lois.

Le malheureux Hoym ayant signé un engagement conforme à ces prescriptions, les commissaires lui délivrèrent les lettres d'abolition & lui dirent que le Roi étoit porté à lui permettre, comme il le souhaitoit, de vendre Skaska ou Putzkau, pourvu qu'il remît un mémoire à ce sujet, comme aussi de s'établir chez une de ses sœurs, & d'aller ultérieurement aux eaux.

Les commissaires revinrent ensuite à Dresde le 29 juin & on put croire l'affaire terminée.

Dans ces tristes circonstances, Hoym ne s'étoit pas fait d'illusions & avoit tâché de mettre à couvert au moins ses biens de France. Il avoit fait remettre à M. de Perteville une note ainsi conçue :

« M. de Perteville est prié d'écrire à M. Pecquet, en chiffre, de dire à M. Milsonneau de faire démeubler la maison & de mettre tout dans la maison voisine, dans laquelle on peut entrer sans passer par la rue; qu'on renvoye tous les domestiques, excepté le suisse & sa

Digitized by Google

femme; qu'on faſſe mettre un écriteau pour louer la maiſon, & qu'au contraire on renouvelle le bail & qu'on la garde. Que pour tout cecy on s'en tienne à ce que M. Pecquet aura dit, quoi qu'on écrive tout autrement par la voie du marquis de Fleury, qui ne ſignifiera rien, & qu'on mande en chiffre ce qu'on aura fait, à M. l'ambaſſadeur. »

M. de Perteville remit cette note à M. de Monti, qui l'envoya le 30 juin à M. Pecquet, premier commis des Affaires étrangères.

Hoym avoit fait prier Monti d'habiter ſon hôtel & de lui faire un achat ſimulé de ſes meubles & de ſa vaiſſelle, mais celui-ci ne crut pas, & avec raiſon il faut le dire, devoir le faire, non plus que recevoir en dépôt de la vaiſſelle ou autres choſes précieuſes (1). Je crois qu'il fut d'ailleurs fort aiſe d'avoir à mettre en avant les devoirs que lui impoſoit ſon caractère d'ambaſſadeur pour diſſimuler le plaiſir qu'il avoit à voir & à laiſſer Hoym dans ces angoiſſes. Le 7 juillet, il écrivoit encore en France que le roi de Pologne étoit entré avec lui dans un long détail ſur la conduite du comte d'Hoym, *qu'on ne pouvoit aſſez blâmer*. C'eſt ainſi qu'il s'efforçoit d'enlever au miniſtère françois tout intérêt (2) pour un miniſtre vérita-

(1) Le 19 juillet, M. de Chauvelin écrivoit à Monti : « Vous avez ſagement fait de ne vous point prêter aux inſtances du comte d'Hoym. En vérité, rien n'eſt ſi déshonorant que l'aveu qu'il a fait des crimes & prévarications qu'on lui impute. C'eſt ſe déshonorer deux fois; il eſt à plaindre. » M. de Chauvelin en parloit à ſon aiſe.

(2) M. de Monti ne pouvoit pas être de bonne foi quand il diſoit que les cours de Berlin & de Vienne n'avoient pas contribué à la diſgrâce d'Hoym. Le roi de Pruſſe, dans le fameux dîner des carpes aux ceriſes, diſoit à Manteufel que le roi de Pologne étoit mal conſeillé, mais que cela alloit changer (*Seckendorff*, tome IV). Il ne l'étoit pas davantage

Digitized by Google

blement ami de la France, qui avoit vécu à Paris pendant douze ou treize ans, eſtimé & aimé de la meilleure compagnie, & il y réuſſiſſoit.

Je n'ai pas voulu interrompre le cours des affaires de Saxe dans leſquelles Hoym fut ſi cruellement frappé; nous allons maintenant revenir en arrière ſur celles de France & voir quels rapports il avoit continué à entretenir avec ſes amis & connoiſſances de Paris.

J'ignore au juſte à quelle époque Hoym avoit fait la connoiſſance de M. Milſonneau, qui poſſéda ſa confiance au plus haut degré, & dont on pourroit dire qu'il la mérita pleinement, s'il n'avoit pas laiſſé faire & même approuvé, comme nous le verrons page 144, l'abominable conduite d'Aſtruc en 1738.

Iſaac Milſonneau, iſſu d'une famille proteſtante, puis convertie, étoit avocat au Parlement, mais plutôt comptable & agent d'affaires. Il étoit connu des frères Paris & de Samuel Bernard, & employé par eux. A l'époque où nous ſommes, il étoit attaché pour Samuel Bernard à une affaire de relèvement de vaiſſeaux à Bordeaux. Hoym apprécioit beaucoup ſa probité & ſa ſcience dans la comptabilité, & il avoit un vif déſir de l'emmener avec lui à Dreſde pour l'aider à établir cette comptabilité méticuleuſe dans les finances très-peu réglées du royaume de Pologne.

---

quand il repréſentoit Brühl comme plein de bonnes intentions pour Hoym. C'eſt à lui, ſuivant Monti, qu'Hoym auroit dû de ne pas être dégradé de l'ordre de l'Aigle-Blanc & mis à Königſtein. Or c'eſt préciſément ce que Brühl fit ſubir à Hoym en 1735, & certes depuis ſon exil il n'avoit rien fait pour irriter Brühl. Si M. Amelot avoit, comme M. de Chauvelin, ſubi l'influence de Monti, on auroit peut-être laiſſé le roi de Pologne diſpoſer des biens d'Hoym en France.

Digitized by Google

Milſonneau ayant à Paris une poſition toute faite & au moins de l'aiſance (car on lui voit faire des avances de fonds à Hoym), ne ſe ſoucioit nullement de courir les haſards d'un établiſſement à l'étranger; mais touché de la vive amitié que lui témoignoit Hoym, il craignoit de l'affliger & peut-être auſſi de perdre des relations d'affaires avantageuſes en lui avouant ſa répugnance. Il diſoit donc à Hoym qu'il déſiroit le ſuivre en Saxe & s'y établir; mais qu'étant d'une famille proteſtante convertie, il ne pouvoit quitter la France ſans autoriſation; puis en ſous-main il affirmoit aux Paris & à Bernard qu'il vouloit reſter à Paris, & les prioit de faire tous leurs efforts pour que l'autoriſation néceſſaire lui fût refuſée (1), mais ſans qu'Hoym pût connoître ſa façon de penſer & l'accuſer de ne pas reconnoître ſes bonnes intentions.

Hoym lui offroit en effet au nom du roi de Pologne (2) 2000 thalers par an, dont moitié à titre de rente viagère, & le laiſſoit maître de déterminer le titre de ſes fonctions. Tout cela ne tenta pas Milſonneau, & ce fut heureux pour lui, car nul doute que lors de la diſgrâce d'Hoym il n'eût été maltraité, empriſonné, & finalement expulſé ſans aucune indemnité.

On ne peut imaginer au reſte à quel point Hoym déſi-

---

(1) Samuel Bernard écrivoit le 5 août 1730 au miniſtre : « Je vous ſupplie, Monſeigneur, que M. le comte d'Hoym ne ſache point que vous ayiez (*ſic*) eu la bonté de me faire la confidence de la perſonne en queſtion. Il a un beau prétexte pour refuſer. Il eſt directeur général de l'affaire du relèvement des vaiſſeaux. Il y eſt fort entendu. Si il s'en déſiſte, je compte une très-groſſe ſomme que j'y ai, comme perdue. » (Affaires étrangères.) — Hoym diſoit que Milſonneau n'étoit que caiſſier de cette entrepriſe, qui devoit d'ailleurs être terminée à la fin de l'année. (Lettre du 27 août, *ib.*)

(2) Lettre d'Hoym à Milſonneau, 20 août 1730. (Mes archives.)

Digitized by Google

roit l'avoir avec lui à Dreſde & à quelles violences de langage il ſe porta quand le miniſtère françois, pouſſé par Samuel Bernard & Paris de Montmartel, refuſa de laiſſer partir Milſonneau. Peu s'en faut qu'il ne menace la France de la guerre ſi elle perſiſte à garder ſon cher Milſonneau.

« On connoît mal le Roy & ſon Miniſtère (écrivoit-il le 18 octobre 1730 à M. de Brais, le chargé d'affaires de Pologne), ſi l'on croit que nous ſommes ici gens inſenſibles au mépris, & c'en ſeroit un des plus ſignalés que de préférer des banqueroutiers (1) & des maltôtiers (2), & d'être plus occupé à ſe prêter à leurs fantaiſies qu'aux déſirs d'une tête couronnée & d'un miniſtre qui ne croit pas avoir mérité un pareil traitement.... On me croit peut-être hors de toutes meſures avec la cour de Vienne, & cela eſt vray pour le préſent, mais.... j'ai en main des moyens tout prêts pour ramener toujours les choſes au point où il nous conviendra qu'elles ſoient (3). »

Milſonneau n'étoit pas, au reſte, le ſeul habitant de Paris qu'il eût voulu emmener avec lui. Il ſemble qu'il auroit voulu tranſporter à Dreſde tout ce qui faiſoit le charme de ſa vie à Paris, & cela ſe conçoit. Il étoit parvenu à avoir à Dreſde ſon ami Schaub (4). Il vouloit encore un ſecrétaire françois, & fouillant dans ſes ſouvenirs, il demandoit à Milſonneau de lui en chercher un juſque

(1) Politeſſe à l'adreſſe de Samuel Bernard.

(2) *Id.* à celle de Montmartel.

(3) Lettre à M. de Brais, du 18 octobre 1730 (chez moi). M. de Brais ne communiqua certainement pas cette lettre au miniſtère françois.

(4) Après le bonheur que j'ay de poſſéder ici mon amy le chevalier Schaub, ſi je pouvois encore vous y attirer, rien ne manqueroit à ma félicité. — Lettre du 22 novembre 1730 à Milſonneau (chez moi).

Digitized by Google

chez le Maître *du Chagrin de Turquie* (1), dont le teneur de livres lui avoit ſemblé *un joli ſujet*.

Il a conſigné dans une très-jolie lettre à Milſonneau du 23 juillet 1730, que je poſſède, la penſée qu'il eut auſſi de faire venir à Dreſde Mlle Lemaure, alors brouillée avec l'Opéra. Il parle de 100 piſtoles (2) & d'un préſent pour la faire venir à Dreſde (nos virtuoſes ne ſe déplacent plus pour ſi peu). Il ajoute, il eſt vrai, qu'il ſe trouveroit peut-être des *agrémens* qui pourroient rendre ſon ſéjour plus *gracieux;* puis, qu'il lui prépare (probablement ſous la ſurveillance de Lemaire) le plus beau cabaret du monde (3). « D'ailleurs, dit-il encore, elle ne verra ici que des François, n'entendra parler que ſa langue, & dans la ſociété où elle tombera, elle ſera à peu près comme au milieu de Paris. »

Cette affaire n'eut pas de ſuite, & Mlle Lemaure, comme M. Milſonneau, reſta à Paris.

Ce dernier continuoit à y être très-employé par Hoym & très-utile à ſes intérêts. Il y touchoit ſes revenus & plaçoit à courte échéance les fonds qui n'étoient pas employés; mais c'étoit ſouvent peu de choſe. Ainſi, du 10 mars 1729 au 7 janvier 1730, il reçut pour Hoym

---

(1) C'étoit un joaillier. Voyez *Angola*, 1751, tome II, p. 82.

(2) Voyez page 178, où il ſemble entendre par 100 piſtoles 2000 fr., & non 1000, comme cela étoit effectivement.

(3) J'ai reçu les deux cabarets en queſtion. La jatte que le ſieur Huet dit avoir été caſſée l'eſt effectivement. Ce qu'il dit d'un grand coup de feu n'eſt qu'une bagatelle, & ce dernier cabaret eſt venu icy en très-bon état, au lieu qu'à l'autre, il manque encore, outre la jatte, une taſſe & une ſoucoupe qui ne ſe ſont point trouvées. Je tâcherai de compléter cela. J'ai déjà reçu un plateau que *Juliot* a fait accommoder avec des pieds dorés, le tout coûtant 48 livres. Cela me paroît bien joly, *& je compte aujourd'hui de remettre cela à Mlle Lemaure.* (Lettre de de Brais à Hoym du 27 mars 1731.)

Digitized by Google

54 516 livres & en paya 51 200. C'eſt Chriſtian, le maître d'hôtel & l'homme de confiance d'Hoym, qui en reçut la plus grande partie (40 à 41 000), chargé qu'il étoit par ſon maître de payer diverſes acquiſitions & ce qui reſtoit dû ſur les dépenſes courantes.

Ce Chriſtian (1) étoit devenu pour Hoym un véritable homme d'affaires & on pourroit dire un ami, ſi l'on ne conſidéroit que la confiance du maître & le dévouement du ſerviteur. Il faut auſſi obſerver que Milſonneau & même M. de Brais correſpondoient avec lui preſque dans les termes de l'égalité.

Il reſta en France depuis le départ d'Hoym, en mars 1729, juſqu'en octobre 1730 qu'il arriva à Dreſde.

La diſgrâce d'Hoym ayant eu lieu à la fin de mars 1731, il s'empreſſa de prendre des meſures pour payer différens objets dont il devoit le montant. Il devoit à Aſtruc 4000 thalers (2) que celui-ci devoit ſoi-diſant faire payer à Milſonneau pour une croix de diamans deſtinée à M. de Livry (3). Cet argent avoit été employé & la croix reſ-

(1) Chriſtophe Caſſianus, né en 1685 à Copenhague, avoit été élevé & avoit reçu une certaine éducation dans la maiſon du comte de Chamilly (1699-1714), où on lui donna le nom de Chriſtian. En 1714, il étoit entré au ſervice du marquis de Caumont, qui l'avoit cédé, non ſans regret, à Hoym, en novembre 1717, au moment où celui-ci alloit retourner en Allemagne. Quand Hoym fut nommé à Paris en 1720, Chriſtian devint ſon maître d'hôtel, & c'eſt lui qui menoit la maiſon. Chriſtian ſemble avoir épouſé une femme de chambre favorite de Mme de Mimeure, car cette dame écrivoit à Hoym le 12 juillet 1719 : « Que dites-vous du mariage de Chriſtian & de Debar? Je ne l'ai ſu qu'à Bourbon l'année paſſée, que ſa taille changea indiſcrètement. Êtes vous content du mari? Elle eſt bien en peine de le ſavoir. »

(2) Je ne vois pas cette ſomme aux recettes de Milſonneau. La reconnoiſſance d'Hoym eſt de Dreſde, 3 ſeptembre 1729.

(3) Je vois ſur les comptes de Milſonneau pour 1731, à la date du 5 mars, au ſieur Deſgranges, pour portrait de S. M. (le roi de Pologne)

Digitized by Google

toit due ou non achetée. Il voulut d'abord vendre des livres ou des tableaux, puis, se ravisant, il fit écrire à Milsonneau par son secrétaire Nohren, le 8 mai, de tirer pour 8000 écus sur ses banquiers de Leipzig. Milsonneau, qui avoit déjà tiré pour 5000 écus le 29 janvier, avoit déjà payé le portrait enrichi de diamans (14 800 livres); il paya encore à Astruc, le 6 juin 1731, 15 540 livres.

Le 30 mai, Hoym pensoit qu'on avoit vendu les tableaux qu'il avoit eus du duc d'Orléans (voir l'Inventaire) & ses porcelaines, & engageoit encore Milsonneau à tirer sur ses banquiers de Leipzig. Il donnoit ordre de ne laisser entrer personne chez lui ni voir les appartemens à qui que ce fût, jusqu'à ce qu'il eût pu se défaire d'une charge inutile. En conséquence de cette lettre & de celle du 8 mai, Milsonneau tira le 4 juin sur Leipzig pour 8000 écus ou 31 080 francs.

Au mois de novembre 1731, Hoym renvoya Christian à Paris (1) & lui remit le 17 la plus grande partie de ses bijoux, qu'il avoit emportés en quittant Paris. C'est alors, en 1732, que Christian & Milsonneau purent débarrasser Hoym de ses loyers de la rue Cassette, & louèrent près de Milsonneau, demeurant alors rue Michel-le-Comte, la petite maison dont j'ai parlé plus haut, où restèrent emballés, sous la garde de Jean Francey, suisse d'Hoym, & de Marguerite de Launay, sa femme (2), laquelle signa l'inventaire assez sommaire qui fut dressé le 5 juin, les livres, les tableaux & la plus grande partie des choses

---

enrichi de diamans, 14 800 livres. Ce portrait me fait l'effet d'avoir remplacé la croix de diamans de M. de Livry. Mais je n'ai pas trouvé d'éclaircissemens à ce sujet.

(1) Pièce citée & analysée dans l'Inventaire de 1737.

(2) Ils avoient 60 livres de gages par mois, plus du bois à brûler.

Digitized by Google

précieuſes qu'Hoym poſſédoit. On fit lors du déménagement une vente apparemment de débarras, qui produiſit 1350 livres 17 ſols 6 deniers, remis à Chriſtian.

Chriſtian partit au commencement de juin pour retourner en Allemagne, mais il ne reſta pas à demeure à Lichtewalde, où ſe tenoit Hoym. Il habitoit l'hôtel de Dreſde, s'y occupoit des affaires de ſon maître, gardoit la maiſon & faiſoit ſes commiſſions : il avoit un domeſtique pour le ſervir (1). Il étoit cependant à Lichtewalde le 16 août de cette année qu'il demandoit à Milſonneau d'envoyer à Hoym quatre feuillettes de vin de Nuits & une demi-barrique de vin de Pontac (2).

A cette époque Hoym paroît avoir été fort ſobre de correſpondance ; il ſe ſentoit ſurveillé avec tant de haine que cette conduite réſervée étoit une néceſſité pour lui.

Le 1er ſeptembre 1732, à Lichtewalde, il approuvoit le compte de Milſonneau & l'emploi d'une partie de ſes fonds ; il avoit déclaré approuver d'avance tous les autres emplois qu'en feroit à l'avenir M. Milſonneau. Hélas ! ce fut à ſa ſucceſſion que les comptes ſubſéquens furent rendus !

On voit que Milſonneau payoit à cette époque ſur les

---

(1) Notes de M. de Sahr.

(2) C'eſt du vin de Conſtance Pontac. Déjà, le 26 mars 1731, de Brais écrivoit à Chriſtian : « J'aurai ſoin de faire pour S. E. la proviſion qu'elle demande par vous *d'un*(?) panier de 400 bouteilles de Pontac pour les lui envoyer ou les garder ici, ſelon les ordres que je recevrai. » C'étoit un abbé Toréno, ſans doute Portugais, qui envoyoit ce vin. Les vins de Nuits & de la Chaſſagne que buvoit Hoym lui étoient fournis par M. Lardot de Beaune. Je donne aux pièces juſtificatives, n° XL, une lettre relative au vin de Tokai, qui fait voir à quel point Hoym étoit connoiſſeur & amateur de vin.

Digitized by Google

demandes de Chriſtian, quelquefois de M. d'Obenheim (1), qui a demeuré auſſi avec Hoym à Lichtewalde. Hoym paroît avoir eu beaucoup d'affection pour lui.

En 1733, Hoym ſe ſentant plus menacé, put faire envoyer à Paris par Francfort neuf caiſſes contenant ſon argenterie, de nombreux & riches habits, des tapiſſeries, &c. Ces ballots arrivèrent à Paris au mois d'octobre 1733 & furent reçus à la petite maiſon de la rue des Petits-Champs-Saint-Martin. L'envoi de ces caiſſes avoit fait penſer à M. de Sahr qu'Hoym projetoit alors de ſe retirer en France (2), mais la crainte de perdre ſes biens d'Allemagne & celle de paſſer pour un coupable dans le pays où il ſe réfugieroit le retinrent ſans doute.

Le 9 février 1734, on reçut encore à la petite maiſon huit ballots venant auſſi de Francfort, contenant beaucoup de linge de corps & de maiſon, des étoffes & des porcelaines. Ces ballots coûtèrent pour port, entrées & frais, 1187 livres 15 ſols; deux autres ballots arrivés le 2 mars, coûtant 108 livres 17 ſols, renfermoient des papiers & des livres (3).

A partir de cette époque nous n'avons plus de renſeignemens ſur les rapports d'Hoym avec la France que par une très-curieuſe lettre de Chriſtian (4) adreſſée, à ce qu'il me ſemble, à M. Becquerel, que je crois avoir été un négociant en vins, demeurant rue du Bac, & qui faiſoit auſſi des commiſſions pour Hoym. Dans cette

(1) 1734, 2 janvier, à M. d'Obenheim, par contrat de conſtitution, 8000 livres. Comptes de Milſonneau. Voyez p. 142.

(2) Dans les interrogatoires de 1736, on lui reproche l'acquiſition d'une voiture de voyage. Voyez p. 133.

(3) Comptes de Milſonneau.

(4) Papiers Milſonneau-Villenave à moi appartenant. Pièce n° XL.

Digitized by Google

lettre, empreïnte, & non ſans cauſe, d'une grande inquiétude, Chriſtian le prie de prendre des meſures avec Milſonneau (qu'il appelle Gradeau) pour ſauver Hoym (il le déſigne ſous le nom de Danneville) d'une ruine totale, car il a affaire à des gens bien malintentionnés & *bien affamés*, dit-il. Chriſtian rappelle à ſon correſpondant qu'il lui a envoyé par Martin, pour M. Milſonneau, une décharge de toutes les affaires qui lui ont paſſé par les mains, afin que s'il étoit interrogé il pût prouver par cette pièce qu'il n'avoit plus rien, ayant tout envoyé par lettres de change ſur la Hollande & ſur Hambourg.

Il joignoit à cette lettre une quittance générale pour les Franciſque (Franceye), gardiens de la maiſon rue des Petits-Champs. « Ils n'ont qu'à dire, ajoutoit-il, qu'en ſeptembre 1733 il eſt venu une perſonne inconnue pour leur demander tout ce dont ils étoient chargés par l'inventaire, la crainte de la guerre ayant obligé Danneville de retirer ſes affaires de France, & que le tout remis par eux à cette perſonne a été vendu à Paris ou envoyé à l'étranger. » Ce qui donnoit tant de crainte à Chriſtian, c'eſt que lors de la première détention d'Hoym, on lui avoit rendu tous ſes papiers, à l'exception des inventaires, qu'on avoit gardés.

Chriſtian recommandoit qu'on ne lui écrivît jamais directement, mais à une perſonne qu'il déſignoit, en la priant de remettre l'inclus au neveu Thomas.

Ces précautions n'étoient pas ſuperflues; moins d'un mois après avoir écrit cette lettre, le 27 mai 1735, il étoit arrêté. Il reſta captif pendant 11 mois & ſortit de priſon à la fin de février 1737. Peu de mois après il arrivoit à Paris, & écrivoit le 28 juillet au cardinal de Fleury une lettre très-noble & très-touchante que je

Digitized by Google

donne aux pièces juſtificatives (n° XLII). Diſons pour terminer que ſon dévouement fut récompenſé. Il recevoit un an après, non-ſeulement ſa rente viagère aſſurée par un contrat, de 80 000 livres, mais encore 67 537 livres en argent. Je ne ſais ce qu'il devint enſuite. Quel dommage que ce fidèle & intelligent ſerviteur ne nous ait pas laiſſé une vie de ſon maître!

Revenons maintenant en Saxe, où nous avons laiſſé Hoym en exil à Skaska.

Il paroît avoir quitté cette terre dans les ſix derniers mois de 1731 & s'être établi à Lichtewalde, chez ſa ſœur, Mme de Vitzthum, avec M. & Mme de Watzdorff, & avoir mené là une vie aſſez tranquille, eſpérant toujours qu'à la mort d'Auguſte II le nouveau roi le rappelleroit aux affaires. Il s'occupoit de fleurs & de jardinage, & dans ſon habitude de recourir à la France pour la ſatisfaction de ſes goûts, il y faiſoit acheter des arbres (1). On voit par quelques rares lettres de cette époque que tous ſes amis lui conſeilloient de patienter & de ſe faire oublier. On eſpéroit que la cour lui permettroit d'abord d'aller aux eaux de Pfeffers & peut-être même plus tard à Paris.

Cependant Auguſte le Fort mourut à Varſovie, le 1er février 1733, à quatre heures du matin, ſans agonie, à la ſuite d'un dîner que lui avoit donné à Groſſen le général de Grumbkow, & où il avoit bu plus de vin que ſa ſanté ne le lui permettoit. L'inflammation qu'il avoit à un pied s'augmenta au point de cauſer la mort (2). C'eſt Thioli, François, ſecrétaire du Cabinet & ami d'Hoym,

(1) Mémoire de 828 livres pour un envoi d'arbres le 15 janvier 1733.
(2) Lettre de M. de Perteville, du 6 février 1733.

Digitized by Google

qui propoſa au Roi de ſe confeſſer : ce prince y conſentit. Thioli alla chercher l'abbé de Saint-Germain, prédicateur de la cour, auſſi François, qui le confeſſa, & un troiſième François, le P. Baudouin, de l'ordre de Saint-Lazare, lui donna le viatique (1), qu'il reçut avec beaucoup de piété.

Ce prince fut vivement regretté. On ne ſauroit, écrivoit M. de Perteville, exprimer l'affliction des habitans. On ne voit partout qu'un morne ſilence. Chez la princeſſe de Holſtein, fille du Roi, la déſolation eſt incroyable.

C'eſt qu'en effet ce prince avoit de grandes qualités, & ſon règne eſt un de ceux qui ont le plus marqué dans l'hiſtoire de Saxe. Encore aujourd'hui ſon nom y eſt reſté très-populaire. S'il eut des foibleſſes, c'étoient de ces foibleſſes que dans ce temps-là les peuples excuſoient volontiers chez les princes; ils ſont devenus aujourd'hui plus ſévères (pour les princes bien entendu) (2).

Hoym écrivit au nouvel électeur dans les termes les plus meſurés & les plus convenables; mais ce prince avoit, comme ſon père, ſubi l'influence de Brühl, & il ſe faiſoit d'ailleurs un point d'honneur de ſuivre pas à pas les intentions & la conduite politique de ſon père (3). La poſition d'Hoym ne changea donc pas.

Une circonſtance ridicule, & qui à Paris n'auroit eu

---

(1) Lettres de Monti. Varſovie, 31 janvier & 1er février (Affaires étrangères).

(2) Il faut convenir que l'exemple d'une cour ſi *gaie* avoit pu être aſſez généralement ſuivi. Je donne aux pièces juſtificatives (nº XX) une lettre fort ſpirituelle du baron de Fontenay, un de ces nombreux François attachés à la cour de Saxe, qui raconte une fête donnée à Varſovie au carnaval de 1721. Son récit n'eſt pas préciſément édifiant, mais il eſt fort plaiſant.

(3) Voyez une lettre de Manteufel. *Seckendorff*, tome IV.

Digitized by Google

de ſuites fâcheuſes que pour ceux qui l'auroient ébruitée, vint mettre le comble aux malheurs d'Hoym.

Une des filles de la comteſſe de Bothmar, ſa ſœur, avoit épouſé M. de Bunau, conſeiller intime du roi de Pologne, qui pendant le miniſtère d'Hoym avoit été fort employé par lui. Cette dame, étant devenue groſſe, avoua à ſon mari qu'il lui étoit impoſſible de ſavoir qui étoit l'auteur de ſa groſſeſſe, mais elle lui donna, écrivoit le 1er juillet 1733 le marquis de Chalmazel (Talaru), miniſtre de France à Dreſde, une longue liſte affirmée & ſignée par elle, de tous ceux qui pouvoient y avoir pris part. Le comte d'Hoym y étoit, dit M. de Chalmazel, nommé comme le premier qui l'avoit inſtruite de toute façon & manière.

L'Électeur prétendit que la Conſtitution exigeoit l'empriſonnement des coupables, & le malheureux Hoym, arrêté en vertu d'un reſcrit daté de Moritzbourg, du 28 juin 1733, fut conduit par le colonel Block à Sonnenſtein (1), le 29 juin 1733.

Hoym comptoit reſter longtemps détenu, car il avoit demandé des livres. Il en avoit reçu, & auſſi 50 bouteilles de vin de Bourgogne, & 50 de Moſelle; il avoit avec lui Laribeau, Auguſte, Chambéry, Martin ſon lecteur. Chriſtian paroît y avoir été auſſi quelque temps. Il écrivit le 25 juillet à l'Électeur (Auguſte III n'avoit pas encore été réélu roi de Pologne, on ſait comment il le fut) pour demander ſa liberté. Le 28, un reſcrit adreſſé aux membres de la Commiſſion chargée de le juger déclara qu'Hoym étoit abſous & qu'il devoit être reconduit où il avoit été

(1) Château ancien qui fait pendant au Königſtein, de l'autre côté de l'Elbe.

Digitized by Google

arrêté après qu'il auroit ſigné un engagement confirmatif de celui pris par lui en 1731 (1). Le prince Lubomirski, porte-glaive de la couronne & neveu d'Hoym, avoit évidemment obtenu ſa délivrance, car l'ordre de miſe en liberté lui fut remis, & c'eſt lui qui fut chargé de reconduire Hoym à Lichtewalde.

Hoym quitta la forteresſe de Sonnenſtein le 29 juillet 1733 & revint à Lichtewalde, mais cette arreſtation lui avoit fait voir qu'il devoit renoncer à l'eſpoir de reconquérir jamais la faveur du nouveau roi. Il penſa qu'il étoit opportun de mettre ordre à ſes affaires, & le 15 avril 1733, probablement ſous l'empire de triſtes preſſentimens, il fit ſon teſtament.

Brühl ſentoit apparemment que l'Électeur, une fois aſſuré de la couronne de Pologne, ne tiendroit plus autant à obliger le prince Lubomirski, & ſon empire ſur le Roi étant bien établi, il ſe décida, en 1734, à reprendre la campagne commencée l'année précédente, & cette fois ſa haine obtint le plus complet & le plus odieux ſuccès.

En novembre 1734, la cour avoit quitté Dreſde pour ſe rendre à Varſovie. Elle y arriva le 21. Dès le 4 décembre trois reſcrits furent adreſſés au comte de Wackerbarth, miniſtre du Cabinet, & à MM. le baron de Gernſtorff & de Zecht, miniſtre de confiance, au comte de Frieſe, gouverneur de Dreſde, & au général de Milkau, les engageant à ſurveiller *les intrigues* du comte d'Hoym, qui ne ſe tenoit pas dans la tranquillité qui lui avoit été preſcrite; puis plus tard, le 11 du même mois, Brühl obtint du Roi un reſcrit adreſſé au général de

(1) Interrogatoire du 17 avril 1736 à Königſtein.

Digitized by Google

Milkau & lui ordonnant de ſaiſir les papiers d'Hoym & de le conduire à Königſtein (1).

Le reſcrit arriva le 17 au ſoir à Dreſde, & le même jour, à onze heures, ſur l'ordre du général de Milkau, le colonel de Natzmer, dont le régiment (2e des gardes) étoit à Chemnitz, partit pour Lichtewalde & y arriva le 18. Il avoit avec lui deux capitaines, deux lieutenans & douze ſimples ſoldats & étoit cenſé aller au fourrage. Après avoir envoyé, devant, ſon aide de camp (*ſic*) le lieutenant de Métzradt pour ſavoir ſi Hoym étoit là & la ſituation de ſes appartemens, il ſe fit annoncer par cet officier & fit demander à Hoym la permiſſion de lui faire une viſite.

Hoym répondit qu'il le verroit avec plaiſir; & quand Natzmer entra dans le château, la belle comteſſe de Watzdorff & ſon jeune frère, M. de Vitzthum, le reçurent au haut de l'eſcalier & firent entrer les officiers au ſalon. Après une converſation de quelques inſtans, Natzmer, voyant qu'Hoym ne paroiſſoit pas, dit au comte de Vitzthum qu'il avoit à parler à ſon oncle. M. de Vitz-

(1) Comme explication de ce reſcrit, Brühl écrivoit le 18 à Wackerbarth qu'Hoym avoit offert ſes ſervices au prince royal de Pruſſe après la mort de ſon père. « Votre Excellence, diſoit-il, en comprendra les conſéquences, & je la conjure que ceci reſte entre nous. » Jamais imputation ne fut moins vraiſemblable. Hoym étoit particulièrement mal avec la Pruſſe. Pour le public, Brühl auroit voulu qu'on attribuât ſon arreſtation à des intrigues avec la France. Hoym avoit à ſon ſervice, mais à Dreſde, pluſieurs François, que comme beaucoup de ſeigneurs ſaxons il avoit conſervés malgré l'ordre de l'empire du 13 mars 1734. On arrêta ſon lecteur & bibliothécaire Martin, qu'il avoit demandé à Königſtein, & après quelques jours de détention on le relâcha, en février 1737, & on le bannit de Saxe avec Torviliers de Châlons en Champagne, ancien ſecrétaire du comte de Saxe & depuis d'Hoym, pour qui il copioit, avec Martin, des extraits d'ouvrage, Laribeau, valet de chambre & chirurgien, & Rouſſel, laquais.

Digitized by Google

thum amena alors Hoym, & Natzmer, le tirant à part, lui dit qu'il étoit ſon priſonnier par ordre du Roi.

Hoym reçut cette communication avec un grand calme & s'efforça de conſoler ſa nièce, en proie à un violent déſeſpoir : il l'engagea à avoir confiance dans la juſtice de Dieu & dans l'équité du Roi, ajoutant que pour lui il ſe fioit en Dieu & en ſa conſcience.

Natzmer demanda alors à être conduit dans la chambre du Comte pour ſaiſir ſes papiers. Hoym lui remit la clef de ſon ſecrétaire & quitta le ſalon, avec lui & ſes officiers. Puis rencontrant un domeſtique dans le veſtibule, il lui dit de faire mettre les chevaux à la grande voiture & de tout préparer pour le départ. Tout en parlant il entra dans la ſalle de billard & la traverſa pour entrer dans ſa chambre, dont la porte étoit à droite & ouverte. Natzmer, ayant remarqué une autre porte à gauche, s'arrêta un inſtant pour dire à ſes officiers de s'aſſurer de cette porte & laiſſa ainſi cinq ou ſix pas d'avance à Hoym. Le malheureux entra alors dans ſa chambre & en ferma la porte ſur lui. Natzmer ſe précipita auſſitôt ſur la porte, s'efforçant vainement de l'ouvrir. Alors on entendit l'exploſion d'une arme à feu.

La porte ayant cédé aux efforts de Natzmer & des domeſtiques, on trouva le Comte étendu ſur ſon lit, la figure & la perruque couvertes de ſang; le piſtolet dont on avoit entendu l'exploſion étoit jeté à terre. Hoym avoit toute ſa connoiſſance. « Grand Dieu, dit-il, que m'eſt-il donc arrivé? » Il demanda à voir un prêtre, qui n'arriva qu'une heure & demie après. Pendant ce temps tout le monde étoit accouru; les deux comteſſes (ſa ſœur & ſa nièce) & le jeune Vitzthum étoient à genoux & prioient avec le bleſſé. Le paſteur luthérien du village

Digitized by Google

d'Eberſdorff étant venu, Hoym ſe confeſſa & communia avec beaucoup de ferveur, édifiant tous les aſſiſtans par ſes diſcours. Il perſiſta à dire qu'il ne comprenoit rien à ce qui lui étoit arrivé : que le jour étant déjà bas, il avoit, en cherchant ſes clefs ſur la table de nuit, fait partir le piſtolet qui y étoit également placé (1).

Natzmer l'engagea à ſe faire panſer. Hoym, après s'y être refuſé d'abord, conſentit à l'être par ſon valet de chambre, probablement le fidèle Chriſtian, dont nous avons eu occaſion de parler. Il paroît que ni le crâne ni le périoſte n'avoient été léſés, & que la balle n'avoit fait que labourer les chairs.

Le général de Milkau ayant été prévenu de ce qui ſe paſſoit par Natzmer le 20 au matin, envoya à Lichtewalde l'auditeur général Vockel avec de nouvelles inſtructions concertées avec Wackerbarth & le conſeiller intime Heinecke, un des plus odieux miniſtres de la haine de Brühl.

Vockel avoit ordre de ſaiſir auſſi les papiers de la jeune comteſſe Watzdorff (Henriette de Vitzthum), & avoit été ſpécialement chargé de ſurveiller Chriſtian & une femme qu'on ne nomme pas, qu'on ſuppoſoit avoir des lettres adreſſées à Hoym.

Le chirurgien ayant trouvé qu'Hoym pouvoit être tranſporté ſans danger, Vockel le fit partir pour König-

(1) Cette verſion paroît bien peu vraiſemblable, & la tentative de ſuicide que Brühl fit proclamer bien haut parce qu'elle annonçoit, ſuivant lui, une mauvaiſe conſcience, paroît bien plus probable, il faut en convenir. C'étoit auſſi l'opinion de la famille dans le premier moment, car la ſupplique que Mme de Vitzthum, le prince & la princeſſe Lubomirski & M. de Watzdorff adreſſèrent le 20 de Dreſde au Roi contient ces mots : *Les triſtes effets du déſeſpoir où il avoit été jeté pour le malheur d'avoir déplu à Votre Majeſté nous laiſſent encore incertains ſur ſa vie.*

Digitized by Google

ſtein, en compagnie de Natzmer, de deux officiers ſupérieurs & d'un chirurgien-major, le 20, vers cinq heures du ſoir.

Quant aux papiers de Mme de Watzdorff, les recherches les plus minutieuſes n'y firent rien découvrir. Vockel ajoutoit que la conſternation de cette dame ne pouvoit ſe décrire.

Après un voyage de deux jours que ſon état de ſanté dut rendre extrêmement pénible au malheureux Hoym, il arriva à Königſtein vers minuit dans la nuit du 21 au 22 décembre 1734. Auſſitôt après avoir remis ſon priſonnier à Königſtein, Natzmer porta les papiers d'Hoym au général de Milkau, qui les remit, ſur l'ordre de Brühl, à Wackerbarth & à Heinecke.

Dès le lendemain de ſon arrivée à Königſtein, Hoym écrivit au Roi une lettre très-ſoumiſe & très-touchante dans laquelle il demandoit à être entendu, non pas par ſes ennemis déclarés, mais par Sulkowski, ou ſi ſon abſence de Dreſde rendoit la choſe impoſſible, par les conſeillers de Gerſdorff & de Miltitz. Plus tard, le 13 janvier 1735, la ſœur d'Hoym, Mme de Vitzthum, prête, diſoit-elle, à deſcendre dans la tombe, & ſoutenue par le ſouvenir des recommandations de ſon père, qui, au lit de la mort, l'avoit chargée de ſervir de mère à ſon frère encore enfant, écrivoit au Roi la lettre la plus forte & la plus émouvante pour lui demander la liberté de ce frère chéri. Mais ſes efforts furent ſans effet.

Hoym avoit avec lui à Königſtein un cuiſinier & deux domeſtiques attachés à ſa perſonne : Jean Teichmann, depuis cinq ans chez lui, & Auguſte Lieſche, depuis trois ans. Ces deux derniers furent enfermés dans une chambre attenante à celle du priſonnier. A huit heures, on appor-

Digitized by Google

toit de l'eau à Hoym pour faire ſon thé. Il dînoit à midi & ſoupoit à huit heures du ſoir. Les ſoldats de garde poſoient les mets devant l'appartement du Comte. Un capitaine (Wirmuth) les ſoumettoit encore à un examen minutieux, coupant le pain & les pâtiſſeries pour voir ſi elles ne contenoient aucune lettre. Enſuite le ſergent remettoit les plats aux gens du Comte enfermés avec lui. Une ſentinelle étoit placée devant la porte d'Hoym, à qui perſonne ne parloit. Sa porte n'étoit ouverte qu'à huit heures : alors on lui apportoit de l'eau & on remportoit les plats d'étain où ſon ſouper de la veille avoit été ſervi; on entroit encore à midi pour ſon dîner & à trois heures pour enlever les plats ; enfin à huit heures du ſoir pour lui ſervir ſon ſouper.

Au commencement de ſa détention, le chirurgien-major panſoit ſa bleſſure en préſence du ſergent, chaque matin & chaque ſoir; mais Hoym étant guéri avant la fin de janvier, le chirurgien ne revint plus.

Hoym demanda en vain la permiſſion de ſe promener autour de la forteresſe en préſence d'un officier & de voir le commandant de la forteresſe Riedeſel & le lieutenant-colonel Radtzky, qui étoit ſous lui. — En vain il demanda ſon lecteur Martin & ſon valet de chambre barbier (Laribeau?) pour lui faire la barbe. Le 9 février, le major général de Riedeſel, commandant à Königſtein, demanda à la Commiſſion la première édition in-8° de la *Théodicée* de Leibnitz, qui, étant imprimée en gros caractères, pouvoit être lue par les yeux délicats d'Hoym. Ce vœu paroît avoir été exaucé.

Dès le 28 décembre, le major de Riedeſel avoit redemandé au Comte les inſignes de l'ordre de l'Aigle-Blanc. Hoym les remit en diſant qu'ils ſeroient mieux entre les

Digitized by Google

mains du Roi que dans les ſiennes, puiſqu'il ne ſortoit pas & ne pouvoit s'en ſervir(1). On lui redemanda également une bourſe contenant 100 ducats & 2 louis, que Natzmer avoit dépoſé avoir été donnée à Hoym par Mme de Watzdorff. On s'inquiéta fort de ce qu'il manquoit un louis. Hoym dit l'avoir donné à l'inſpecteur des vivres pour acheter du bois. Il fut ordonné que ſa nourriture, qui juſque-là avoit été envoyée de Dreſde, de Lichtewalde & de Putskau, ne ſeroit plus reçue, mais ſeroit achetée par Riedeſel, proviſoirement, ſur la bourſe des 100 ducats.

En ſeptembre 1735, Riedeſel, qu'un jeune comte de Watzdorff, frère du neveu d'Hoym, fort mal avec toute ſa famille & priſonnier à Königſtein, avoit dénoncé comme allant voir Hoym, fut remplacé par le lieutenant-colonel Römer.

Hoym affirmoit que le manque d'air, l'humidité de ſa chambre, l'odeur du charbon, qu'il étoit obligé d'allumer pour faire ſon thé & chauffer ſon dîner, lui faiſoient le plus grand mal. — Le médecin de la forteresſe chargé d'examiner les choſes (J. A. Külbel) déclara qu'Hoym ſe plaignoit de vertiges continuels, de la foibleſſe de ſes yeux, de douleurs rhumatiſmales dans le bras, le pied & tout le côté gauche, aſſertion que ſembloient confirmer le dépériſſement du bras gauche (2), l'enflure des pieds & *l'exténuation* de tout ſon corps. Le médecin avoit également reconnu l'humidité de la

(1) Brühl prétendit que pluſieurs ſeigneurs polonois avoient réclamé & dit qu'Hoym ayant tenté de ſe ſuicider, étoit indigne de figurer parmi les chevaliers de l'Ordre.

(2) Le docteur Douckwitz dit l'avoir meſuré & trouvé pareil à l'autre.

Digitized by Google

chambre, ſur les murs de laquelle on voyoit des champignons.

La commiſſion chargée de l'affaire d'Hoym fit contrôler ce rapport par un autre médecin, le docteur Douckwitz. On voit par ſon rapport que les deux pièces occupées par Hoym étoient au troiſième étage, de côté à l'oueſt & de face au midi, hautes de 11 pieds, larges de 3 pas géométriques & longues de 10. La chambre à coucher avoit deux fenêtres, l'une à l'oueſt & l'autre au ſud & à doubles croiſées. Le petit ſalon avoit une fenêtre au ſud; les fenêtres avoient 5 pieds de hauteur ſur 3 pieds 1/2 de largeur. La chambre à coucher étoit tapiſſée de calemande, & le ſalon de toile imprimée. Il déclara qu'Hoym n'étoit pas malade & prit la peine de citer ſon menu dans ſon rapport (1). Il conclut que l'appartement d'Hoym n'étoit pas malſain & que ſon indiſpoſition ne provenoit pas de ſa détention, mais de ſon tempérament & de l'état de ſon eſprit.

Après avoir rédigé ſon rapport, il demanda que Römer & Külbel le ſignaſſent avec lui, mais ils s'y refuſèrent. Cela fait, il réclama 16 écus, mais la Commiſſion ne lui en alloua que 14 (*ſur l'argent d'Hoym*). Ceci ſe paſſoit, à ce qu'il ſemble, en novembre 1735. En recevant ce rapport, le Roi (ou Brühl), par un reſcrit du 7 décembre, ordonna à la Commiſſion de réprimander le médecin de la forteresſe (Külbel) pour avoir rendu un avis plus con-

(1) A midi, ſoupe au macaroni, bœuf, choux, pieds de veau grillés, rognon de veau. — Le ſoir, un ragoût, un chapon, des choux-fleurs, cimiers de gibier (cerf), pain blanc & pain bis. La queſtion eſt de ſavoir ce qu'Hoym mangeoit de tout cela, & d'ailleurs les rhumatiſmes n'empêchent pas de manger.

Digitized by Google

forme aux déſirs d'Hoym, dont il paroiſſoit rechercher la faveur (*ſic!*), qu'à la vérité.

Ce fut ſeulement le 1er mars 1736 que le malheureux Hoym fut interrogé par une commiſſion compoſée du comte de Stoubenberg, de Gunther, tous deux conſeillers de cour & de juſtice, & du grand bailli Eſſenius.

Hoym proteſta contre la préſence dans la Commiſſion de Zecht & de Gunther, qui étoient ſes ennemis, pour avoir été l'un deſtitué ſous ſon miniſtère, & l'autre (Gunther) pour avoir reçu un adjoint, & demanda que le comte de Lutzelbourg, grand maréchal de la cour, & les conſeillers de Gerſdorff & de Miltitz fuſſent adjoins à ſes juges, priant qu'on lui donnât de quoi écrire au Roi & qu'on lui fît quitter Königſtein, où ſa ſanté ſe détruiſoit. Il offroit ſa terre de Putzkau & ſon hôtel à Dreſde comme caution.

Ces demandes ayant été tranſmiſes au Roi, un reſcrit royal du 24 mars 1736 fit connoître aux commiſſaires que le Roi les trouvoit inconvenantes & qu'on ne devoit pas y avoir égard.

Les commiſſaires revinrent à Königſtein le 16 avril 1736, & dès le lendemain 17, ils interrogèrent Hoym de huit heures du matin juſqu'à deux heures, & recommencèrent dans l'après-dîné.

Dans cette ſéance Hoym excipa d'un reſcrit royal de 1697 ou 1698 adreſſé à ſon père, dans lequel il étoit dit que ſi lui ou l'un des ſiens étoit jamais accuſé, il ne ſeroit pris contre eux aucune meſure inquiſitoriale, encore bien moins exécutive, mais que l'affaire ſeroit examinée par des commiſſaires impartiaux ayant prêté un ſerment ſpécial, *& que la Commiſſion s'aſſembleroit en pays neutre* (diſpoſition bien étrange, il faut en convenir). Il ajouta qu'il

Digitized by Google

propoſoit cette exception en droit, mais qu'en fait, par reſpect pour le Roi, il étoit prêt à répondre.

Les commiſſaires voulant revenir ſur les faits antérieurs à 1731, Hoym répondit avec raiſon que ces faits étoient réglés par ſon abolition, & que depuis cette époque il avoit vécu dans la retraite ſans entretenir d'autres correſpondances que celles qui lui étoient permiſes pour ſes affaires perſonnelles. — Interrogé s'il n'avoit pas voulu ſe tuer à Lichtewalde, il répondit négativement, ajoutant que ſi cela avoit été, il auroit été plus à plaindre qu'à punir d'une action réſultant de l'excès de ſa douleur. Hoym nia avoir écrit à l'Empereur pour ſe juſtifier d'avoir été oppoſé à la politique impériale. Craignant, d'après ce qu'on lui avoit dit, que l'Empereur ne fît ſaiſir ſes terres en Siléſie, il avoit prié le Roi, depuis ſon avénement, d'écrire en ſa faveur à l'Empereur. Il nia avoir connoiſſance d'une pièce écrite en françois contenant ſa juſtification à l'égard des dix-huit points(1). Dans la ſéance du lendemain 18 avril, Hoym nia toute demande de protection à Vienne, toute idée de mariage à cette cour, tout projet de changement de religion. « Je le nie, diſoit-il, parce que cela n'eſt pas, car étant vaſſal de l'Empereur, je pouvois agir ainſi, & rien de tout cela n'eût été contraire aux engagemens ſouſcrits par moi. Il eſt vrai qu'on m'avoit conſeillé de prendre cette voie, mais je ne veux pas me rappeler le nom de la perſonne qui me donna ce conſeil. »

Il eſt dit que trois ou quatre ſemaines avant ſon arreſ-

(1) Peut-être eſt-ce cette pièce qui ſe trouve dans les papiers de M. de Sahr, & dont je me ſuis ſervi (voyez page 95); elle eſt fort ſuccincte. Quel crime que de vouloir ſe juſtifier!

Digitized by Google

tation, allant à une de ſes terres, il s'arrêta à Radebourg, chez la comteſſe de Bothmar, ſa ſœur, & qu'il y vit un Sr Stockmann, qu'il ne connoiſſoit pas, mais il ne lui parla qu'à table, en préſence des domeſtiques, & n'accepta pas les offres de ſervices que Stockmann lui fit pour Vienne. Plus tard cet homme lui ayant écrit pour lui réitérer ſes offres & lui dire qu'il croyoit pouvoir lui rendre dans cette capitale des ſervices agréables, Hoym ne lui répondit pas & lui fit dire par Chriſtian qu'il s'abſtînt de lui écrire. Il nia avoir jamais connu le P. Tonnemann, confeſſeur de l'Empereur, & ajouta que s'il avoit écrit à Chriſtian & approuvé ſa conduite, c'eſt que Chriſtian, par ſon ordre, s'étoit abſtenu de rien dire ni rien faire avec Stockmann, qui le pourſuivoit ſans ceſſe de ſes offres & de ſes chimères.

On lui reprochoit d'avoir acheté une voiture de voyage en 1734, & de l'avoir fait envoyer de Leipzig à Gera; il répondoit qu'il avoit eu l'eſpoir d'obtenir la permiſſion d'aller aux eaux; que s'il l'eût voulu, il auroit pu partir, mais qu'il ſe ſeroit bien gardé de donner cette ſatisfaction à ſes ennemis.

Il parla d'un prêtre catholique nommé Götze, qui, étant venu à Lichtewalde, lui avoit aſſuré que Brühl étoit bien diſpoſé pour lui & lui avoit offert ſes bons offices auprès de lui & de M. de Sulkowski. Il ajouta qu'on n'avoit nullement caché ſa préſence à Lichtewalde, mais que c'étoit Götze qui avoit tenu à diſſimuler ſa qualité de prêtre.

L'interrogatoire étant terminé, Hoym dit qu'il croyoit avoir répondu d'une manière ſatisfaiſante aux accuſations portées contre lui, mais que, s'il devoit être interrogé encore, il demandoit à prendre un défenſeur, & il déſigna

Digitized by Google

le conſeiller Führmann; il demanda enſuite qu'on lui fît connoître toutes les accuſations portées contre lui devant le Roi, & qu'on n'en diſſimulât aucune, comme il croyoit que cela avoit été fait précédemment.

Le 21 avril 1736, la Commiſſion reçut une lettre du colonel Römer, annonçant qu'Hoym étoit très-malade & demandoit un médecin.

Wackerbarth, ſeul préſent à Dreſde, renvoya la lettre, parce qu'elle n'étoit pas ſignée de Römer, & lui fit dire qu'il recevroit ultérieurement d'autres ordres. Mais le 22, à ſept heures du ſoir, Wackerbarth reçut un courrier qui lui apportoit d'autres nouvelles.

Voici ce qui s'étoit paſſé.

Samedi ſoir, 21 avril 1736, le ſergent ayant apporté les plats deſtinés au ſouper du priſonnier, Hoym, qui gardoit le lit depuis quelques jours, refuſa d'abord de manger, mais enſuite il dit qu'il prendroit quelque choſe pendant qu'on referoit ſon lit, & il fit mettre la table dans la chambre à coucher. A peine eut-il pris deux bouchées qu'il ceſſa de manger, fit remporter la table & dit qu'il vouloit ſe coucher. Tandis que Teichmann & Lieſche ſoupoient dans leur chambre, Hoym y entra & leur dit : « Mes enfans, ne troublez pas mon ſommeil! » Il rentra. Ils ne l'entendirent plus & ſe couchèrent après avoir fait leur prière.

Dimanche matin le ſergent ayant apporté l'eau chaude, Teichmann frappa à la porte & dit : « Plaît-il à Son Excellence de prendre le thé? » Il parla ainſi à trois repriſes & ne reçut aucune réponſe. Il étoit alors dix heures moins 1/4 du matin. Teichmann retourna dans ſa chambre & y chanta pluſieurs cantiques. A dix heures, Lieſche alla frapper à ſon tour à la porte, & ne recevant pas plus

Digitized by Google

de réponſe : « Que ſignifie ceci? dit-il à Teichmann; il eſt arrivé quelque malheur au Comte! — Le Comte eſt malade, répondit Teichmann, peut-être va-t-il plus mal. » Ils avertirent alors la ſentinelle de ce qui ſe paſſoit.

Le capitaine & le ſergent, appelés par la ſentinelle, arrivèrent, & alors Teichmann ayant ouvert la porte, qui n'étoit fermée qu'au loquet, ils entrèrent tous dans la chambre. Le lit étoit vide. Teichmann tira les rideaux de la fenêtre & auſſitôt on vit le corps de l'infortuné comte d'Hoym ſuſpendu à un crochet deſtiné à porter une glace qu'il avoit fait mettre à cet effet, dès ſon arrivée, dans le mur qui ſéparoit la chambre à coucher du ſalon. Pour atteindre à ce crochet, Hoym avoit placé une chaiſe (recouverte de drap verd) ſur le marbre de la commode (elle étoit couleur de noyer, peinte?); il étoit monté ſur la commode, puis ſur la chaiſe, & avoit paſſé dans le crochet un mouchoir de poche dont l'autre bout étoit noué autour de ſon cou. Une table de nuit ſur laquelle étoit un flambeau, dans lequel la bougie avoit été entièrement conſumée, avoit été placée près de la commode, ſans doute pour éclairer les funeſtes préparatifs. Les pieds d'Hoym, paſſés à côté de la chaiſe, touchoient au marbre de la commode. Sa tête étoit couverte d'un bonnet de nuit en toile blanche noué d'un ruban noir. Il avoit une chemiſe à manchettes & par-deſſus une camiſole en baſin, puis une courte jaquette en ſoie blanche & une culotte de velours noir. Le lit n'étoit pas défait; il s'étoit donc tué dès le 21 au ſoir.

Une vingtaine de volumes étoient épars çà & là. Par terre, à côté de la commode, étoit un petit papier qu'Eſſenius ramaſſa. Il contenoit ces mots écrits de la main d'Hoym à cet inſtant ſuprême :

Digitized by Google

Soyez bien prudens & ne faites pas de bruit, mais détachez-moi de ſuite, mettez-moi au lit, tirez par dehors le verrou de la porte à l'aide de la ficelle qui y eſt attachée; perſonne ne ſaura que vous avez été dans la chambre & on croira que je ſuis mort d'une attaque d'apoplexie. Si vous faites tout cela prudemment & ſagement, vous aurez pour récompenſe mille ducats que ma famille vous paiera ſur la préſentation de ce papier.

Hoym avoit au doigt une bague de prix (*ſic*). Dans la poche de ſa culotte on trouva un long raſoir fermé, des tablettes à écrire en ivoire dans un étui de chagrin noir, un canif dans ſon étui, un cachet en argent à ſes armes, une petite boîte contenant un cure-dent & un cure-oreille en acier, un crayon, des ciſeaux dans un étui, un billet ſans enveloppe contenant ſa confeſſion, un petit bonnet d'enfant (1) & deux papiers ſur leſquels étoit noté le jour de ſa naiſſance. A la colonne du chevet du lit étoit accrochée une montre d'or. Outre une étagère dont cinq rayons étoient remplis de livres, il y avoit une petite table chargée d'autres volumes, parmi leſquels une Imitation de Jéſus-Chriſt, de la traduction du Sr de Bueil (Le Maiſtre de Sacy), de l'édition de Paris, 1719 (catalogue d'Hoym, n° 436) (2). Quelques-uns de ces volumes apparemment en maroquin étoient recouverts de papier pour conſerver la

(1) Il eſt bien probable que ce bonnet étoit celui d'un enfant dont Hoym étoit le père. Dans la galerie, fort remarquable, du château de Lichtewalde, il y a deux fois le portrait d'une jeune fille que la tradition dit avoir été trouvée dans le beau parc de Lichtewalde & élevée par M. & Mme de Watzdorff. Peut-être étoit-ce une fille d'Hoym.

(2) Ce volume manquoit naturellement & étoit reſté à Dreſde *en Pologne*, comme l'écrit à propos d'autres livres l'annotateur du catalogue du baron Portalis.

Digitized by Google

reliure, ce qui étonna fort les commiſſaires. (Voyez appendice I.)

Il paroît qu'Hoym auroit trouvé moyen de correſpondre pendant ſa captivité. Quatre ſoldats & deux ſergens furent arrêtés en février 1737, paſſés par les baguettes de 300 hommes & condamnés aux travaux forcés pour lui avoir donné de l'encre, lui avoir laiſſé de l'argent & fait parvenir des lettres de lui à Dreſde. Le capitaine Wirmuth avoit accepté de la table d'Hoym des pâtés, des faiſans, des chapons & du vin. Un officier commandant avoit reçu 100 ducats d'un chancelier (Watzdorff?) & d'un prince polonois (Lubomirski?).

On eut beaucoup de peine à trouver quelqu'un qui voulût détacher le corps & le mettre dans le cercueil. Il fallut donner 100 florins d'empire (environ 225 francs) à un homme & à une femme pour l'enſevelir & l'emporter. Il fut enterré hors du cimetière de la forteresse & ſans aucune cérémonie, *comme ayant cherché à ſe ſouſtraire à la peine temporelle bien* MÉRITÉE *par ſes divers délits* (1).

---

(1) Tout ce qui précède depuis la captivité d'Hoym à Sonnenſtein eſt tiré du travail fait par M. de Sahr ſur les pièces originales du procès d'Hoym & de l'enquête faite après ſon décès, leſquelles ſont aux Archives de Dreſde. Mme de Sahr, née de Könneritz, ſa belle-ſœur, a bien voulu me traduire cet excellent travail.

Voici une ſorte de nouvelle à la main que M. de Chalmazel (Talaru), alors miniſtre à Dreſde, envoya au miniſtère françois :

« Nous venons de recevoir la nouvelle extraordinaire de la mort tragique du comte d'Hoym à Königſtein, où il s'eſt pendu dans toutes les formes, dimanche dernier 22e au matin, au moyen d'un mouchoir découpé dont il avoit fait une corde qu'il avoit attaché au cloud à crochet du miroir de ſon appartement. Les particularités de cette ſcène funeſte ne ſont pas bien connues, mais il eſt ſûr que les commiſſaires du Roy, qui y avoient eſté la veille, luy avoient préſenté juſqu'à cent points d'interrogation en forme d'inquiſition. La comteſſe de Watzdorff, ſa

Digitized by Google

C'eſt ainſi que s'exprimèrent les véritables aſſaſſins d'Hoym, ces miſérables qui pour un peu de faveur & d'or perſécutèrent un innocent juſqu'à le réduire au déſeſpoir & le forcer à attenter à ſes jours, ou plutôt ce ſont les paroles que leur dicta ce miniſtre, auſſi incapable que déteſté, qui laiſſa ſon pays ſans défenſe pour avoir plus d'argent à offrir à la ſatisfaction des caprices de ſon digne maître & des ſiens, & dont l'adminiſtration finit enfin par une honteuſe banqueroute & par l'invaſion.

Que ſont aujourd'hui tous ces hommes & qui penſe à eux? Tandis que le nom, les mérites & les ſouffrances

---

nièce, partit après cette nouvelle en hâte pour Welk, afin de l'annoncer à la comteſſe de Vicedom (Vitzthum), ſa mère, &c. (*ſic*).

Du 27. — Le malheureux comte d'Hoym eſt toujours pendu à ſon cloud à crochet, ayant ſa culotte de velours noir, ſa teſte & ſes pieds nus, une bague de prix au doigt & une chemiſe de fort belles dentelles ſur le corps. Il reſtera dans cette poſture juſqu'au retour du courrier envoyé à Warſovie pour ſçavoir les ordres du Roy. L'appartement de cet infortuné comte eſt en attendant ſcellé par deux juridictions différentes, ſçavoir par la juſtice de guerre & la commiſſion royale établie à la pourſuite de cet ancien premier miniſtre qui faiſoit tant de bruit.

La bêtiſe du lieutenant-colonel de Römer, qui pendant l'abſence du gouverneur de Königſtein, général baron Riedeſel, y commande par intérim, a cauſé en cette occaſion une infinité de tracaſſeries touchant le corps mort pendu. Ce ne ſera qu'au premier ordinaire que je ſeray en état de vous faire un récit circonſtancié & fidèle de cette affaire funeſte. (Archives des Affaires étrangères. — La ſuite n'exiſte pas.)

Le frontiſpice du livre intitulé *Merkvürdige ſtaats aſſemblée in dem reiche derer Todtem* (Mémorable aſſemblée des États du royaume des morts), Amſterdam, 1738, in-4°, repréſente Ripperda & le juif Oppenheim au premier plan, & au ſecond, Hoym pendu. C'eſt un dialogue entre ces trois perſonnages. M. de Sahr ne faiſoit aucun cas de ce livre. L'auteur raconte au commencement qu'il a vu un gentilhomme weſtphalien ſoutenir l'innocence d'Hoym, mais qu'Hoym ne pouvoit être innocent puiſqu'il avoit été diſgracié par un prince auſſi juſte qu'Auguſte le Fort. Un prince très-juſte peut être irrité par des procédés inconvenans, puis prévenu & trompé, & ce fut ici le cas.

Digitized by Google

de leur victime resteront éternellement gravés dans la mémoire des bibliophiles & des hommes de goût. Heureux si par ce récit j'ai pu ajouter un rayon à la gloire de la victime & un stigmate de plus à la face des bourreaux!

Après la mort du malheureux Hoym les commissaires se livrèrent à un examen minutieux des livres & papiers qu'il laissoit à Königstein & à son hôtel de Dresde. Ils ne paroissent pas avoir rien trouvé dans ses papiers, mais plusieurs passages de certains ouvrages soulignés par Hoym & quelques notes de lui leur donnèrent lieu de penser, non sans raison, qu'il préféroit la mort à la captivité, & que son suicide étoit résolu d'avance & ainsi prouvé (1). Leur conscience troublée leur faisoit supposer que bien des gens penseroient que la mort d'Hoym n'étoit ni volontaire ni naturelle. Ces gens-là se seroient trompés, car Hoym se tua bien lui-même & ses bourreaux ne l'assassinèrent que moralement.

Le testament d'Hoym, ouvert judiciairement à Lichtewalde, le 6 juillet 1736, fut déclaré nul par le roi de Pologne le 23 février 1737, & les biens d'Hoym confisqués. Mais ce n'étoit pas tout. Hoym laissoit en France une fortune considérable, & le Roi, par lettres patentes d'octobre 1727, enregistrées le 15 décembre au Parlement, puis à la Chambre des Comptes & à celle du Domaine, lui avoit permis de posséder en France, & déclaré renoncer, en cas de mort de l'impétrant, à exercer sur ses biens le droit d'aubaine. C'étoient ces biens, montant à environ 1 700 000 livres, que le roi de Pologne, ou plutôt Brühl, auroit voulu s'approprier.

Le comte (depuis maréchal) de Saxe, retournant en

(1) Voyez lettre de M. de Sahr, appendice I.

Digitized by Google

France en mai 1737, fut chargé de preſſentir ſur ce point les intentions du miniſtère françois. Dans une note qui exiſte aux Archives des Affaires étrangères, & qui ſemble bien avoir été remiſe au cardinal de Fleury par le comte de Saxe, il eſt dit *qu'il avoit paru d'une dangereuſe conſéquence au roi de Pologne qu'un de ſes miniſtres eût oſé prendre ſans ſa permiſſion des lettres patentes, pendant qu'il étoit accrédité, pour mettre ſes biens à couvert du recours que le ſouverain doit naturellement avoir ſur ſes miniſtres, ce qui les ſouſtrairoit à rendre compte des ſommes qui peuvent paſſer par leurs mains. L'intention du roi de Pologne*, ajoutoit cette note, *n'eſt pas de priver le comte de Watzdorff des biens que le comte d'Hoym a laiſſés en France* (1), *mais il lui a paru néceſſaire que ce ſoit à titre de grâce qu'il reçoive ces biens, & non à titre de ſucceſſion ni de teſtament, lequel a été caſſé juridiquement en Saxe avec les précautions les plus ſcrupuleuſes.*

Il faut convenir d'ailleurs que tout étoit bien combiné pour pourſuivre juſque dans la tombe le malheureux Hoym. Il étoit aſſurément impoſſible d'avoir un intermédiaire plus juſtement & plus complétement apprécié que le comte de Saxe, & on comptoit ſur ſon zèle, car on avoit fait ſigner à Watzdorff un engagement par lequel il ſe déclaroit comptable envers le comte de Saxe des trois quarts de ces biens (2). J'aime à croire que ce héros

(1) Voyez, un peu plus bas, la *ſincérité* de cette intention. On remarquera qu'il n'eſt fait aucune mention, dans cette note, des legs particuliers faits par Hoym & dont pluſieurs s'adreſſoient à des François. Le teſtament ayant été annulé en Saxe, ces François auroient été dépouillés par des juges étrangers (& on a pu voir quels juges!) de ce qu'Hoym leur avoit laiſſé. Mais le Cabinet de Dreſde ne s'émouvoit pas pour ſi peu.

(2) M. de Weber, directeur des Archives de Saxe. *Aus vier Jahrhunderſten*. Leipzig, tome II, p. 232, note. On en voit en outre la preuve

Digitized by Google

n'eut pas la foibleſſe de ſolliciter bien activement cette odieuſe revendication, & qu'il étoit toujours le même homme qui écrivoit en 1727 au Roi ſon père : « J'occupe un emploi diſtingué dans les armées du Roi Très-Chrétien, où je dois m'appliquer à en mériter de plus éminens : dans une armée, dis-je, où la lâcheté & les trahiſons ne ſouffrent aucune interprétation ni déguiſement(1). » Toujours eſt-il que je n'ai vu, dans les nombreuſes pièces qui me ſont paſſées par les mains, aucune demande ni aucune lettre de lui, & il faut dire qu'il n'en avoit pas beſoin. Watzdorff, tout à fait dans la dépendance de ſon gouvernement, accepta ſans réſiſtance la confiſcation des trois quarts de ces biens, donnés au comte de Saxe par le roi de Pologne.

M. Amelot, alors miniſtre des affaires étrangères, étoit bien convaincu de l'inanité des réclamations de la cour de Dreſde, mais pour plus de régularité il conſulta M. Lefebvre, conſeiller d'honneur au bureau des finances. Celui-ci répondit que la demande ſe fondoit ſur un attentat imaginaire, car les lettres patentes ne contenoient rien d'irrégulier, & leur objet n'avoit rien que d'innocent; que d'ailleurs ſi Hoym ne les avoit pas obtenues, le roi de Pologne n'auroit pas eu plus de chances d'avoir ces biens, puiſqu'en vertu du droit d'aubaine, Hoym n'étant plus miniſtre de Pologne en France, ils auroient

---

dans les comptes rendus par Milſonneau à Watzdorff. Dans ſon teſtament le maréchal de Saxe légua 400 000 livres au comte de Watzdorff en forme de reſtitution de la portion que le roi de Pologne lui avoit donnée de la confiſcation des biens de ſon oncle. Mais ce bon maréchal, qui *ne ſe connoiſſoit pas de dettes* (dit-il dans ſon teſtament), en avoit tant que M. de Watzdorff ne toucha qu'une foible partie de cette reſtitution.

(1) Archives des Affaires étrangères. Pologne (Marron), à l'année 1727. Auguſte vouloit empêcher le comte de Saxe d'aller en Courlande.

Digitized by Google

été dévolus au Roi (1); qu'au reste on ne pouvoit reconnoître le don fait à Watzdorff par le roi de Pologne ni rien lui remettre, s'il n'étoit autorisé par sa femme, héritière testamentaire.

Ce testament d'Hoym, dont il est ici question, avoit été écrit par lui en allemand à Lichtewalde, le 15 août 1733, & trois codicilles en françois, faits également à Lichtewalde les 28 & 30 septembre & 1er novembre 1734, y étoient joints. Par ces actes, que je donne aux pièces justificatives, n° XLI, Hoym laissoit à ses frères les biens substitués, & à sa nièce, Mme de Watzdorff (Henriette de Vitzthum), tous ses biens allodiaux, sauf un assez grand nombre de legs qu'on peut lire dans le testament, & parmi lesquels je remarque les suivans :

1° Sa vaisselle & une tenture des Gobelins de neuf pièces (les bains de Diane : voyez n° 8 de l'Inventaire de 1727) à Mme de Bothmar pour sa fille, la comtesse d'Erpach;

2° A la princesse Wiesnovieska, auparavant veuve du comte de Fleming, sa maison de Dresde qu'il avoit achetée d'elle;

3° A M. d'Obenheim, dont nous avons parlé page 118, & depuis lieutenant-colonel de Royal-allemand, 3000 livres de rente;

4° A M. Milsonneau, son exécuteur testamentaire en France, un diamant de 40 000 livres ou des livres pour pareille somme à son choix;

5° A son lecteur Martin, 10 000 livres;

6° A Mann & Nohr, ses secrétaires, 300 rixdallers de

(1) Lettres de M. Amelot & de M. Lefebvre, des 6, 7, 9 & 11 juin 1737 (Affaires étrangères).

Digitized by Google

rente viagère & 2000 florins d'empire pour chacun d'eux. Mann eut de plus une petite maiſon à Dreſde attenante à l'hôtel d'Hoym;

7° A ſon maître d'hôtel Chriſtian, 1500 livres de penſion & la moitié de ſa garde-robe, & 2000 florins d'empire, plus 60 000 livres par codicille;

8° A Teichmann, que nous avons vu ſi dévoué à Königſtein, 1000 florins;

9° A l'hôpital général de Paris, 50 000 livres;

10° A un ami non déſigné, mais connu de Chriſtian, 20 000 livres (en deux diſpoſitions, pages 342 & 346).

Cet ami étoit le colonel de Riedeſel, commandant de Königſtein. Il eſt évident que Riedeſel, ancienne connoiſſance d'Hoym, puiſque celui-ci mettoit ſon nom ſur l'enveloppe de lettres adreſſées à Mlle d'Hamal en 1714 (voyez page 9, note 3), eut le courage de ſe prêter à la correſpondance d'Hoym avec ſa famille, & que la dénonciation du jeune Watzdorff étoit fondée. Les 20 000 livres myſtérieuſement léguées *à un ami connu de Chriſtian* étoient un ſouvenir de reconnoiſſance du malheureux Hoym.

Mais le legs qui nous intéreſſe le plus eſt celui qu'Hoym fit à Aſtruc, à la condition d'écrire ſa juſtification.

Dans l'inſtruction pour le ſieur Chriſtian, ſon maître d'hôtel & fidèle ſerviteur, qui eſt annexée au teſtament (1), il eſt dit que ſur 200 000 livres que Chriſtian recevroit de M. Milſonneau, 10 000 livres ſeroient remiſes à M. Aſtruc (2), après qu'il auroit achevé le travail dont il étoit

(1) Pièces juſtificatives, n° XLI.

(2) Aſtruc eſt un de ces médecins érudits & amis des lettres, comme

Digitized by Google

chargé. Ce travail consistoit à mettre en ordre tous les écrits & pièces concernant la justification d'Hoym, à en faire un bon mémoire historique avec le secours d'un avocat & à le faire imprimer à Paris ou en Hollande. M. Milsonneau & Christian devoient fournir tous les documens nécessaires. Le travail des avocats & l'impression du mémoire devoient être payés par Christian en dehors des 10 000 livres léguées à M. Astruc.

M. de Watzdorff, craignant que ce mémoire ne mécontentât la cour de Saxe & ne lui attirât quelque affaire désagréable, requit Astruc, en lui payant les 10 000 livres, *de ne point exécuter la clause & condition sous laquelle cette somme lui avoit été léguée, à quoi ledit sieur Astruc consentit en se soumettant formellement*, dit la pièce (1), *au désir du comte de Watzdorff, pour ne point écrire ni faire le travail dont est fait mention pour ledit legs.*

Cet acte abominable, en date du 18 mars 1738, est signé

---

le siècle dernier en a produit plusieurs (Falconet, Baron, &c.). Il est fortement maltraité dans la *Politique du médecin de Machiavel*, sous le nom de Chrysologue (1746, page 29) :

Grammaticus, Rhetor, Geometra, Pictor, Aleptes,
Augur, Scenobates, Medicus, Magus, omnia novit.

Il est aussi question de lui dans les Lettres (XII) sur les disputes des médecins & des chirurgiens, 1737, in-4°. Enfin, il y a un éloge de lui par Lorry, en tête de ses Mémoires sur le Languedoc, où il est qualifié d'ami fidèle & dévoué! Astruc a fait un assez grand nombre d'ouvrages.

Après avoir envoyé, en 1727, au roi de Pologne le chirurgien Petit, qui réussit parfaitement auprès de ce prince & partit de Dresde, disoit M. de Livry, le 27 mars 1727, avec l'estime générale, Hoym essaya, en 1728 & 1729, de faire venir Astruc à la cour de Saxe. Mais ce projet n'eut pas de suite à cause du peu de goût d'Auguste II pour ce médecin. Malgré les reproches qui lui ont été adressés sur le superficiel de ses connoissances, il est certain qu'il étoit homme d'esprit & d'érudition. Hoym l'aimoit beaucoup.

(1) Délivrance des legs.

Digitized by Google

Watzdorff, Aſtruc & Milſonneau. MILSONNEAU, L'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE d'Hoym, autoriſe par ſa ſignature cette indigne trahiſon, ce VOL d'Aſtruc; Milſonneau, qui s'étoit ſi loyalement conduit avec Hoym pendant ſa diſgrâce, ne rougit pas de ſe déshonorer par cette honteuſe connivence!

La baſſeſſe d'Aſtruc & celle de Milſonneau ſont d'autant plus inconcevables & d'autant plus gratuites, que le teſtament d'Hoym avoit été déclaré exécutoire en France malgré les efforts de la cour de Saxe, ſecondés mollement, j'aime à l'eſpérer, par le comte de Saxe. Aſtruc n'avoit qu'à requérir le payement de ſon legs; M. de Watzdorff étoit bien obligé de le laiſſer payer par Milſonneau, à qui ſon autoriſation n'étoit, pour cela, nullement néceſſaire.

Lorry, célèbre médecin de Montpellier, nous apprend qu'Aſtruc, dont il a fait l'éloge en 1767, avoit laiſſé dans ſes papiers une apologie du comte d'Hoym. Il eut donc du regret de ſa conduite, & c'eſt pour lui une circonſtance atténuante; mais en ne publiant pas ſon travail, il laiſſa ſon repentir ſans réparation & ſans effet. D'ailleurs, après ce qu'il avoit ſigné, pouvoit-il vraiment publier cette apologie? J'ai vainement demandé ce travail aux facultés de médecine de Montpellier & de Paris (1).

Ce n'eſt qu'aujourd'hui que le vœu d'Hoym eſt exaucé par un de ſes compatriotes & par un bibliophile françois, ſous les auſpices & par la volonté de l'éminente ſociété à laquelle ils appartiennent tous deux. Il l'auroit ſans doute été beaucoup mieux par Aſtruc, bien plus au cou-

(1) Si quelque lecteur avoit connoiſſance de ce travail d'Aſtruc, je lui demande inſtamment de m'en donner avis. — B. J. P.

Digitized by Google

rant des affaires d'Hoym que nous n'avons pu l'être cent quarante ans après ſa mort. Tel qu'il eſt, ce travail ſuffira pour établir ſon innocence & faire connoître ſon mérite.

Ce mérite, le lecteur a pu l'apprécier dans les lettres d'Hoym, dans ſon portrait de Dubois, & ſurtout dans ce que dit de lui en ſi bons termes le chevalier Schaub dans ſa lettre à lord Harrington (notamment pages 299, 302, 309). Et à ce ſujet je me demande comment Hoym n'a pas plutôt chargé Schaub d'écrire ſa juſtification. Il étoit plus que perſonne à même de le faire en connoiſſance de cauſe, & nul doute qu'il n'eût fidèlement & brillamment exécuté le vœu de ſon ami. Mais depuis 1731 on ne voit plus trace de Schaub dans les nombreux & intéreſſans papiers que M. de Sahr avoit reçus de Lichtewalde, & Hoym ne lui laiſſa rien dans ſon teſtament. Je me demande s'il ne s'étoit pas brouillé avec Schaub à raiſon de la lettre du 11 mai 1731, que j'ai donnée aux pièces juſtificatives, n° XXXVI. Cela ſeroit regrettable pour la mémoire d'Hoym, & à pluſieurs points de vue.

Tous les legs faits par Hoym furent payés ſur les fonds qu'il avoit en France. Ceux qu'il avoit en Angleterre, dans la Compagnie de la mer du Sud (environ 45 000 livres), reſtant en dehors.

D'après le compte de l'exécution teſtamentaire, les fonds de France s'élevoient à environ 1 700 000 livres. Dans ce chiffre figuroit le produit de la vente des meubles & livres, pour près de 230 000 livres.

Ils étoient eſtimés, ſur l'état de 1727, à 325 413 livres d'acquiſition, & à 247 534 de valeur réelle; en 1729, à 441 501 livres, 14 ſols, 7 deniers; & en déduiſant un quart, comme Hoym faiſoit en 1727 pour arriver à la

Digitized by Google

valeur réelle, à 331 125 livres. Il faut ajouter au chiffre de la vente : la vaiſſelle, de 35 000 livres; le linge & la garde-robe, de 5000 livres; une tapiſſerie des Gobelins, de 6000 livres : toutes choſes léguées; de ſorte que l'eſtimation réelle d'Hoym fut encore au-deſſous de la réaliſation effective d'environ 55 000 livres.

Sur le compte d'exécution teſtamentaire, on voit figurer Mlle d'Ormoy. C'étoit une vieille fille d'eſprit, généralement aimée & eſtimée, amie ou un peu dame de compagnie de Mme de Caumont, & qu'Hoym, en badinant, appeloit ſa femme, tandis qu'elle l'appeloit ſon mari. Il y a des lettres d'elle aſſez bien tournées ſur cette donnée (1). Elle ne figuroit ni ſur le teſtament, ni ſur les codicilles d'Hoym; mais M. Amelot ayant mandé à Watzdorff (2) qu'il avoit entre les mains la preuve qu'Hoym (pour qui M. Amelot diſoit avoir toujours eu autant d'amitié que de confiance) avoit eu l'intention de lui laiſſer une rente viagère de 500 livres, & qu'il ne doutoit pas que M. de Watzdorff ne fût porté à remplir cette intention, ce dernier donna à Mlle d'Ormoy une ſomme de 5000 livres, qu'elle préféra à la rente viagère de 500 livres.

J'ai raconté de mon mieux, dans les pages qui précèdent, la vie de Charles-Henri comte d'Hoym, grâce ſurtout aux documens ſi importans & ſi nombreux des archives de Lichtewalde, que nous devons à M. de Sahr & aux travaux qu'il avoit commencés. Je vais maintenant parler de ſon goût pour les livres, les tableaux & les arts en général.

---

(1) Voyez ci-après, p. 200 & 201.
(2) Archives des Affaires étrangères. Pièces juſtificatives, p. 349.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COMTE D'HOYM ET DE SON GOUT POUR LES LIVRES (1).

IEN qu'Hoym ait été un homme de beaucoup de mérite & ait joué un rôle important dans l'hiſtoire de ſon pays, il eſt probable que ſa mémoire ſeroit aujourd'hui oubliée, au moins en France, s'il n'avoit pas été bibliophile. C'étoit donc juſtice, après avoir raconté ſa vie, de nous étendre un peu ſur ſa bibliothèque & de parler de ſon goût ſi remarquable pour les livres & la curioſité.

(1) Ce chapitre tout à fait technique eſt écrit ſeulement pour les bibliophiles.

Digitized by Google

Lorſqu'il vint à Paris, l'amour des livres y étoit fort répandu. Outre qu'il étoit alors, je ne dirai pas de mode, mais d'uſage, pour tout homme riche ou occupant, ſoit dans l'État, ſoit dans le monde, une certaine poſition, d'avoir une grande & nombreuſe bibliothèque, un nombre aſſez conſidérable d'amateurs pleins de zèle & de goût & même d'érudition s'y faiſoient remarquer. Le cardinal de Rohan, du Fay, l'abbé de Rothelin, le maréchal d'Eſtrées, la comteſſe de Verrue, Falconnet, & avec un moindre nombre de livres, bien d'autres, que nous ne connoiſſons que peu ou point, avoient réuni les uns des bibliothèques célèbres dans l'Europe entière, les autres de remarquables cabinets (1). Stimulé par le nombre des amateurs & peut-être guidé par eux, encouragé au moins par leurs ſuffrages, l'art de la reliure étoit parvenu à une perfection qu'il n'avoit jamais atteint(2). Quoi de plus na-

(1) Je place dans cette claſſe Longepierre, Mme de Chamillart, ſa fille la ducheſſe de Lorges, M. Neyret, le P. Leroy.

(2) Aſſurément les ornemens des belles reliures du ſeizième ſiècle ſont ſupérieurs à ceux des reliures du temps de la Régence, mais la dorure n'eſt que l'acceſſoire de la reliure, & l'ornement que j'admire ſur un livre ſeroit ſouvent auſſi bien placé ſur un autre objet.

Quant à la reliure proprement dite, c'eſt-à-dire à cet art ſurprenant dont le but eſt de donner à cette réunion de feuilles de papier qui n'eſt encore qu'une brochure, un vêtement, ou plutôt une forme nouvelle qui la conſolide & l'orne en même temps, à unir ſi habilement, par *un bon corps d'ouvrage*, ce vêtement à la brochure, que les deux ne font plus qu'un : à donner à cet objet devenu LIVRE, grâce au travail du relieur, par une juſte proportion des chaſſes, par un dos dont la courbe modérée répond exactement à la gouttière, par un maroquin parfaitement poli & bien paré, donner, dis-je, à ce livre cet aſpect de régularité, de juſteſſe, d'élégance & de ſolidité qui ſatisfait pleinement un œil & une main exercés, c'eſt là ce que les relieurs de la Régence ont merveilleuſement connu, & mieux connu que les relieurs de toute autre époque. Pour moi, une reliure qui n'a de remarquable que la dorure n'eſt qu'un *cartonnage décoré*.

Digitized by Google

turel qu'un jeune homme ſtudieux, inſtruit & ayant du goût, prît dans un pareil milieu l'idée de faire une bibliothèque?

Ce ſeroit, ſuivant Gabriel Martin, en 1717 qu'Hoym auroit commencé la ſienne (1), mais il faut reculer cette date d'au moins deux ans, car on le voit, dès 1715, occupé des *Mémoires du cardinal de Retz* (pièces juſtificatives, n° XII), & cette même année Lenglet-Dufreſnoy avoit fait ſa connoiſſance chez des libraires où tous deux cherchoient des livres. Il avoit dès lors lié avec lui un commerce littéraire & bibliographique qui avoit dû développer & éclairer chez Hoym ce goût des livres que d'Argenſon, dans ſes Mémoires, attribue au déſir d'imiter l'abbé de Rothelin, je ne ſais pourquoi, car nous ne trouvons pas trace, dans les papiers d'Hoym, d'une liaiſon avec ce célèbre amateur.

De 1720 à 1725, nous avons peu de renſeignemens ſur les acquiſitions de livres faites par Hoym. Je vois ſeulement qu'en juillet 1722, M. de Broſſe, envoyé de Pologne à la Haye, lui cherchoit une édition de Catulle qu'il auroit voulu avoir. M. Lecoq, miniſtre à Londres, lui annonçoit en 1721 un *Paſtor fido*, & lui aſſuroit que M. Robert Sutton (2) avoit trouvé une partie des livres qu'il déſiroit.

Hoym faiſoit dreſſer ſoigneuſement chaque année l'état de ſes biens meubles & immeubles, mais nous n'avons

(1) Préface du catalogue d'Hoym.

(2) Ce bibliophile anglois étant à Paris, écrivoit à Hoym, le 21 novembre 1721 : « Faites-moi la grâce de me mander ce que peut valoir un Montaigne de l'impreſſion de l'Angelier, in-4°, bien conditionné & relié proprement en maroquin. Je viendrai aujourd'hui ou demain recevoir l'honneur de vos ordres pour l'Angleterre. »

Digitized by Google

ces états que pour les années 1725 à 1728, & il se peut que ceux-là seuls aient été faits. Par l'état de 1725, nous voyons qu'au 1er janvier de cette année sa bibliothèque avoit atteint une valeur de 25 000 livres, somme déjà considérable eu égard aux prix du temps. Le 1er janvier 1726, ce chiffre avoit plus que doublé & s'élevoit à 55 944 livres 7 sols. Cette augmentation considérable résultoit de nombreuses & importantes acquisitions faites par Hoym à la vente de du Fay cette même année 1725.

Cependant, si la vente des livres de du Fay avoit eu lieu, ce n'avoit pas été la faute d'Hoym, car il avoit fait tous ses efforts pour faire acheter en bloc cette collection par le roi de Pologne. Le 18 juin 1723, il écrivoit de Paris à M. Thioly, secrétaire très-capable & très-accrédité de ce prince (1), qu'il venoit d'apprendre que ce cabinet pourroit être à vendre, qu'on étoit actuellement en marché avec l'envoyé de Portugal (2), lequel en offroit 40 000 écus; — qu'on avoit refusé cette offre,

(1) Voyez, page 120, la conduite si recommandable de Thioly au moment de la mort du Roi. Il en fut mal récompensé, mourut pauvre, dépouillé de la direction des postes. Avoir été ami d'Hoym étoit un crime que Brühl ne pardonnoit pas.

(2) En 1725, il y avoit à Paris le comte d'Achuna, qui étoit ministre plénipotentiaire du roi de Portugal, & M. Coutinho Azevedo, envoyé extraordinaire du même prince. Mais je me demande si Hoym n'auroit pas désigné plutôt sous ce titre, comme au numéro II de son Inventaire, Pierre Nolasque Couvay, François d'origine, & qui avoit été ministre de Portugal à Paris. Il étoit bibliophile & amateur de curiosités, & on a de sa bibliothèque un très-rare catalogue in-fo de 1728 pour son usage & un catalogue de vente, Paris, 1755, in-8o. Il y a de lui un très-beau portrait de Drevet, d'après Tournière. Voyez aussi sur lui tome III, p. 383 des *Mélanges* dits de Boisjourdain, un article très-amusant pour les bibliophiles, tiré d'un mémoire fort méchant de l'abbé de Vayrac. Il faudroit voir la réponse de Couvay, si elle a été imprimée.

Digitized by Google

mais qu'on pourroit probablement l'avoir pour cinquante mille écus, ce qui ne feroit pas cher. « Cette petite bibliothèque, difoit-il, qui eft inférieure en nombre de volumes à celle du feu baron de Hohendorff, que l'Empereur a achetée, je crois, 150 000 florins & que le Roi a tant regrettée, eft infiniment fupérieure pour le choix & la rareté des livres(1), & l'on peut affurer hardiment que c'eft une collection unique en Europe, & il feroit impoffible d'en faire à préfent une pareille à aucun prix.

« Il ne l'auroit pas donnée autrefois pour 200 000 livres monnoie forte; mais à préfent qu'il eft infirme par l'accident de la paralyfie, dont il a été frappé il y a quelques mois, & que d'ailleurs il fonge à établir fes enfans, je crois qu'on en pourroit avoir bonne compofition. Je crois que c'eft une chofe qu'il ne faudroit pas manquer, car c'eft une collection unique, & le prix eft pour ainfi dire au-deffous du modique. Si S. M. jugeoit à propos de faire conclure le marché, je l'arrêterois à mon retour des eaux, &c. »

Thioly répondoit le 31 août que le Roi ayant beaucoup de livres voudroit avoir le catalogue de ceux de M. du Fay avant d'entrer en marché, ainfi que celui d'une collection d'eftampes dont Hoym avoit parlé dans une lettre que nous n'avons pas.

Cependant du Fay mourut, & fa bibliothèque fut vendue en 1725 aux enchères, comme tout le monde le

(1) En effet, fauf des exceptions je le veux bien affez nombreufes, les livres du baron de Hohendorff ne gagnent pas à être vus. Les elzeviers notamment, reliés en maroquin bleu doublé de maroquin rouge, par Boyet fils, à Vienne, font courts, & les reliures très-médiocres. Mais il y a de belles reliures du feizième fiècle.

Digitized by Google

ſait. Hoym fit acheter à cette vente pour 25 339 livres 4 ſols de livres par Gabriel Martin; ce grand libraire, ſur le catalogue duquel j'ai pu copier les noms des acquéreurs de la vente du Fay, marquoit d'une H ou quelquefois d'une croix ſeulement les livres qu'il achetoit pour Hoym. Hoym paya par acomptes du 11 juin au 20 décembre. Le 29 janvier 1726, il racheta à Mme du Fay pour 551 livres 10 ſols de livres omis ou retirés, & pour 250 livres d'autres livres & manuſcrits ſur la magie, cabale, &c., à M. de Ramſey, qui les avoit achetés à la vente. Certes, c'eſt là, pour cette époque ſurtout, un chiffre conſidérable; mais il y a loin de là à ce que j'ai entendu dire à feu M. Brunet & à pluſieurs autres perſonnes, que la bibliothèque & les reliures d'Hoym étoient la bibliothèque & les reliures de du Fay, ſur leſquelles Hoym n'avoit fait qu'ajouter ſon fer armorié. Les livres provenant de chez du Fay repréſentoient, comme valeur, moins du quart de la bibliothèque d'Hoym, & probablement beaucoup moins comme nombre. Ces livres, extrêmement bien reliés par du Seuil, Padeloup & Boyet, ont en général des dos à la groteſque; beaucoup auſſi ont le beau fleuron à palmes attribué à du Seuil, ou celui pointillé & à jour de Boyet.

Le journal du grand-livre d'Hoym pour 1725 & 1726 porte encore d'autres dépenſes relatives à la bibliothèque pour 1725. Le libraire Debure vendoit pour 60 francs de livres : les ſieurs Paſſery & Lecouteux (1) recevoient l'un 50 & l'autre 16 livres pour manuſcrits, c'eſt-à-dire

(1) Ce Lecouteux étoit un calligraphe médiocre. Il ſe dit employé à la bibliothèque du préſident Bernard de Rieux dans un livre manuſcrit de prières fait pour la Préſidente, en janvier 1723 (chez moi).

Digitized by Google

pour copies. Le 21 décembre Hoym payoit 840 livres de reliures à Boyet. Un dictionnaire d'Henri Estienne, en 2 vol. in-f° (qui relié en maroquin bleu devoit être vendu 131 livres à sa vente, n° 1423), étoit payé par Hoym 253 livres au sieur Belestre, médecin, le 30 août : le 7 septembre, Gabriel Martin lui vendoit une Bible polyglotte 325 livres, & une *Nova medicina* de Pereire 150 livres, le 14 novembre. Ce livre ne se vendroit pas cela aujourd'hui, & ce seroit justice.

Nous avons vu que la valeur de la bibliothèque d'Hoym avoit passé, de 25 000 livres au 1er janvier 1725, à près de 56 000 au 1er janvier 1726. Cette année elle ne s'accrut que de peu (1), puisque sa valeur, au 1er janvier 1727, étoit de 57 340 livres. Au 1er janvier 1728, elle s'élevoit à 60 824 livres; mais cette année 1728 on fit la vente des livres de Colbert. Hoym y acheta pour 30 948 livres, plus encore qu'à la vente de du Fay; puis il acheta d'autres livres pour 3022 francs, & dépensa en dorures & gravures 575 livres. Du 1er janvier au 3 mars 1729, il dépensa encore 908 livres. De sorte qu'au moment de son départ pour Dresde, sa bibliothèque lui coûtoit 96 278 livres.

L'année même de son départ, en 1729, avoit eu lieu la vente des livres de Michel Brochard, professeur au collége des Quatre-Nations. A cette vente, les poëtes françois se vendirent très-cher pour l'époque. Il y avoit notamment (n° 1699) une *Vraie disant advocate des dames*, attribuée à Marot, que Lenglet-Dufresnoy acheta

(1) Je vois seulement 125 francs de livres achetés à la vente du sieur de Camilly, payés à G. Martin le 24 octobre 1726, & au 31 décembre 250 francs de reliures à divers.

Digitized by Google

75 livres contre Hoym. Dans la dédicace du Marot de 1731, il s'excuſe d'avoir empêché Hoym d'acheter ce livre, & dit que grâce à lui il le paya trente ou quarante fois ſa valeur. Il faut noter qu'il y avoit en outre dans le même volume : *Le grand Blaſon des faulſes amours*, le *Paſſe-temps de tout homme & de toute femme*, & le *Livre de Facet*, de 1535. — Un Marot de 1596, in-16, en maroquin, fut vendu 50 livres à Hoym.

En 1730, il avoit acheté pour 1917 florins & 3 ſols de livres à la vente de la bibliothèque Hulſienne (Lettre d'Hoym à Milſonneau, du 3 décembre 1730). Enfin ſur les comptes de Milſonneau on trouve encore, de 1729 juſqu'à la fin, pour acquiſition de livres, 15 865 livres. — Pour reliures, 3040 livres. — Pour frais divers, 90 livres. — Pour confection du catalogue en 1732, 6000 livres. Plus tard ce catalogue ſervit pour la vente, & Martin fils en fit la table, qui lui fut payée 240 livres le 18 janvier 1737. En ſomme ſa bibliothèque lui revenoit, à la fin de ſa vie, à 115 273 livres (1), & avec le catalogue à 121 273 livres.

A l'hôtel de la rue Caſſette, cette bibliothèque étoit rangée dans deux pièces portant le nom de grande & petite bibliothèque. Les livres étoient placés ſur des

(1) Le 30 avril 1735, dans une lettre importante de Dreſde que je donne aux pièces juſtificatives (n° XLII), Chriſtian diſoit : « On a demandé, il y a environ deux ans, pluſieurs livres à M. Martin, libraire, rue Saint-Jacques, qu'il devoit fournir & faire relier. S'il ne les a pas tous fournis, il ne faut pas en faire acheter davantage ; mais ceux qui ſont achetez, on achèvera de les faire relier s'ils ne le ſont pas, & M. Martin en envoiera la liſte à M. Mortier, marchand libraire à Amſterdam, lequel lui fera ſavoir où & quand il faudra les envoyer. » Ainſi le pauvre Hoym s'occupa de livres juſqu'à ſa dernière heure. (Voyez le récit de ſa mort, page 136, & encore page 206.)

Digitized by Google

tablettes ſoutenues par des montans ſculptés & vernis. Les tablettes étoient garnies de ſoixante-dix petites bandes de moire de ſoie verte bordées de galon de ſoie verte auſſi. Une grande bande de même étoffe faiſoit le tour de la bibliothèque (du haut du meuble). Il y avoit auſſi une (& probablement pluſieurs) grande armoire à deux battans fermant à clef, les battans garnis de fil de laiton. Ajoutons qu'il eſt poſſible qu'Hoym ait encore placé des livres dans ſes armoires de marqueterie. Dans l'Inventaire de 1732, on mentionne une toile verte *ſervant* à la bibliothèque. Elle étoit ſans doute employée à couvrir les livres pendant les abſences du maître.

Quand, après ſa diſgrâce, Hoym ceſſa de louer l'hôtel de la rue Caſſette & fit porter tout ſon mobilier dans la rue des Petits-Champs-Saint-Martin (1), ſes livres étoient renfermés dans 61 caiſſes numérotées de 4 à 64. Quatre autres caiſſes contenoient, ſavoir : deux, les livres qu'Hoym avoit demandés, puis renvoyés en 1733, & deux autres les livres doubles; enfin un carton contenoit pluſieurs livres dépareillés & autres, dont un Térence in-4°, qui pourroit bien être celui dont j'ai parlé pages 11 & 158 (2).

La bibliothèque d'Hoym, comme toutes les grandes collections de l'époque, embraſſoit l'univerſalité des connoiſſances humaines, mais il eſt facile de voir que la partie des belles-lettres étoit celle qui avoit les préférences du propriétaire. C'eſt ſurtout dans celle-là qu'on voit ces doubles, triples, quadruples & quintuples exemplaires d'un même livre, diverſement & magnifiquement habillés. On trouve ſur ſon catalogue quatre-vingt-qua-

(1) Aujourd'hui rue Brantôme, n° 8. Voyez page 30.
(2) Inventaire de 1732, pages 15, 18, 19, 21, 34.

Digitized by Google

torze exemplaires de ſoixante-dix éditions d'Horace, & cette abondance rappelle ce que lui écrivoit Aſtruc, conſulté par lui ſur l'uſage du tabac en poudre. Après lui en avoir conſeillé l'uſage modéré, Aſtruc ajoutoit : « Je ſupplie Monſieur le Comte de ſe ſouvenir qu'après avoir commencé par avoir un ou deux canaries pour ſon amuſement, il avoit fini par remplir toute ſa maiſon de volières (1). »

Hoym aimoit les elzeviers, & ſurtout les latins. Il avoit trois exemplaires du Virgile de 1636, deux en maroquin bleu & un en vélin; quatre de l'Horace de 1629, dont un exemplaire annoté par lui (2), deux en maroquin bleu, un en vélin & le quatrième en chagrin; quatre exemplaires du Pſautier de 1653, dont un en chagrin & l'autre en maroquin citron à compartimens (3).

Il avoit un aſſez grand nombre de livres imprimés ſur vélin. La Bible de Mayence, 1462 (n° 65). La Nef des fols de 1497, maintenant à Dreſde (4) (n° 1193). Perceforeſt, provenant probablement de la vente d'Anet en

(1) Note de M. de Sahr.

(2) Voyez ci-après, p. 159.

(3) Un de ces exemplaires, relié en maroquin bleu, a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre. Ont péri également dans ce ſac de Paris par les bandits de la Commune, un Ovide elzevier aux armes d'Hoym, en maroquin rouge, un adorable Virgile de 1636 en maroquin bleu doublé de maroquin citron, que Motteley m'avoit vingt fois promis de me céder. Un Horace de 1629, maroquin bleu très-beau, mais le volume des notes étoit plus grand. Et combien d'autres ſuperbes livres d'Hoym! Le Tite Live & les Hiſtoriæ Auguſtæ ſcriptores variorum, maroquin bleu de Padeloup, exemplaire *de Longepierre* à la grande Toiſon, &c. Le tout provenant de la ſuperbe bibliothèque que Motteley s'étoit ingéré de léguer à l'Empereur au lieu de laiſſer ces beaux livres aller aux amateurs héritiers naturels les uns des autres. Je vois encore tous ces beaux livres, mais hélas! ce n'eſt plus qu'en ſouvenir!

(4) Voyez page 175.

Digitized by Google

1725, & aujourd'hui à Monſeigneur le duc d'Aumale (n° 2742). Les Vies des Saints, de Pierre de Natalles, 1524 (n° 3377). Le Joſeph de 1534 (n° 3423). Le Vergier d'honneur, ſans date (n° 3768).

En manuſcrits, le Bréviaire des Frères mineurs (n° 278), qui paſſa depuis chez MM. de Selle, Gaignat, de la Vallière, Mac Carthy, de Labédoyère, & eſt aujourd'hui très-dignement placé dans la ſuperbe bibliothèque de M. Dutuit. Un recueil des poéſies de Marguerite de France, ſœur de François Ier, une Vie de Corneille par Fontenelle.

Un certain nombre d'ouvrages annotés par des gens connus. C'eſt d'abord un Horace annoté par Brentley (n° 1941). Un Villon avec notes de Ménage (n° 2254). Un Pétrarque de 1473, annoté bibliographiquement par du Fay (n° 2463). Les Cent Nouvelles, édition de 1574, *arrangée* par La Motte Roulland, annotée par La Monnoye (n° 2586). Les Épîtres de Cicéron à Atticus, Ratiaſti Lemovicum (Limoges). Barbou, 1580, avec notes probablement intéreſſantes pour les Barbou de Limoges, par Baluze (n° 3114). Chronique de du Tillet, annotée par André Ducheſne (n° 3722). Les Médailles de Vaillant, avec les prix de la main d'Ant. Galland (n° 4460). En livres annotés par Hoym lui-même. 1787 *ter*, un Térence de l'Imprimerie royale, 1642, relié en maroquin bleu, que le catalogue de M. le baron Portalis décrit ainſi : *avec du papier à chaque feuillet où il y a des interprétations manuſcrites très-bien écrites*(1). Un Horace elzevier de 1629 (n° 1931), dont la première partie ſeule paroît

(1) Il me paroît bien probable que ces annotations étoient les mêmes que celles qui ſont ſur un Térence de 1675 *in uſum Delphini* que je poſſède, & dont j'ai parlé ci-deſſus, pages 11 & 156.

Digitized by Google

avoir été conſervée, & qui, reliée en maroquin bleu doublé de maroquin citron, large dentelle, m'a été généreuſement donnée en 1879 par mon honorable ami M. Turner, l'un des plus grands connoiſſeurs de notre époque (1). La princeſſe Aurélie & la princeſſe de Paphlagonie, de Mademoiſelle de Montpenſier, avec des clefs manuſcrites de ſa main (nos 2814 & 2815) (2).

Comme tous ſes contemporains, Hoym avoit fait large part à cette inſipide & odieuſe théologie hétérodoxe. Parmi les ſociniens particulièrement recherchés à cette époque, citons un manuſcrit autographe de Servet, ſorte d'eſquiſſe de ſon ouvrage imprimé, qu'il avoit acheté chez du Fay 176 livres, & qui fut revendu 116 livres ſeulement à ſa vente.

Il faut remarquer la préſence, dans la bibliothèque d'un luthérien, de dix-ſept éditions de l'Imitation de Jéſus-Chriſt. On y voit l'exemplaire de l'édition de Paris, Deſprez, 1719, de la traduction de Le Maiſtre de Sacy, qu'il avoit auprès de lui à Königſtein lorſqu'il ſe tua. Naturellement ce livre manquoit à la vente; il eſt plus

(1) Les annotations de cet Horace, qui devoit être une ſorte de vade-mecum d'Hoym dans ſa jeuneſſe (il y aura fait mettre ſon fer en 1725), ont beaucoup de rapport avec celles du Térence. Il me ſemble probable qu'Hoym, pour étudier le génie & les fineſſes de la langue françoiſe, s'attachoit à traduire le plus élégamment, & ſurtout le plus techniquement poſſible, les grands auteurs latins. Au commencement de ſon Horace il traduit *Africus* par *Soud* oueſt. Il devoit être jeune quand il faiſoit cette faute, dont je n'ai pas trouvé une ſeule analogie dans les nombreuſes lettres & pièces que j'ai vues de lui.

(2) Je vois encore au numéro 919 les Maximes de la Rochefoucauld & de Mme de Sablé, de l'édition de 1714, annoncées ſur le catalogue de M. le baron Portalis avec du papier blanc entre les feuillets, lavé & réglé, & ſur le même catalogue, au numéro 1833, un Catulle de 1723, auſſi interfolié, mais il ne paroît pas qu'Hoym ait réaliſé ſon intention d'annoter ces auteurs. Pour le premier ouvrage ſurtout, c'eſt fâcheux.

Digitized by Google

que probable qu'il avoit été porté à Dresde ou à Lichtewalde, & qu'il est toujours resté en Allemagne. Heureux celui qui le trouvera un jour, s'il n'a pas été détruit !

Mais ce dont les amateurs présens & futurs doivent & devront toujours savoir le plus de gré au comte d'Hoym, c'est du goût & du soin qu'il apportoit à la reliure de ses livres (1). « Jusqu'à la reliure en est distinguée, » disoit l'abbé Antonini dans l'édition de 1734 de son *Mémorial de Paris;* « peut-être me dira-t-on que c'est peu de chose que la reliure? Les personnes qui ont vu cette bibliothèque n'en parlent pas ainsi. » Le bon abbé ne connoissoit évidemment ni les livres ni les amateurs d'alors, car si la reliure eût été regardée par tout le monde comme si peu de chose, les du Seuil, les Boyet, les Padeloup n'auroient pas été employés, & leurs talens ne se seroient pas développés.

La magnificence de cette bibliothèque a été aussi cé-

(1) J'ai vu sur un exemplaire de son catalogue la note suivante, qui indique l'effet que les reliures d'Hoym produisirent dès l'origine. Notons que la plupart de ces livres ont été estimés au-dessus de leur vraie valeur à cause qu'ils étoient des mieux conditionnés & de la reliure la plus riche & la plus belle. Signé Le Chartier, curé de Notre-Dame de C...ille, près Rouen. — Mon collègue, M. le baron Roger Portalis, possède un exemplaire curieusement annoté, où j'ai pris quelques renseignemens que je ne vois pas ailleurs, & il contient, sur les reliures & sur les prix des exclamations vraiment comiques. Au numéro 430, *Imitation de* 1662, in-12, vendue 12 livres, il s'écrie : *Folie !* Au numéro 431, *Éd. de* 1663, in-12, maroquin citron, vendu 15 livres 5 sols, *plus grande folie !* Au numéro 432, *Imitation de* 1663, in-8, maroquin rouge, vendue 36 livres 12 sols, *encore plus grande folie !* Au numéro 93, *Psautier* de Simon de Colines, 1541, in-16, maroquin rouge à compartimens, vendu 16 livres, il dit : *Par rapport à son habit, qui est superbe !* Pauvres bibliophiles du dix-neuvième siècle, où trouverions-nous *de superbes habits de livrés à 16 francs!*

Digitized by Google

lébrée par Lenglet-Dufresnoy, qui étoit un juge compétent. Il regardoit *cette bibliothèque si nombreuse & si bien choisie comme un des prodiges de la littérature* (1).

A cette époque, où l'art de préparer les maroquins étoit encore nouveau en France (2) & où les communications étoient beaucoup moins faciles qu'aujourd'hui, une des difficultés pour obtenir de bonnes reliures étoit d'avoir de bon maroquin, & les amateurs faisoient d'actives démarches pour se procurer des peaux du Levant. Le plus difficile à avoir étoit le bleu; mais que le comte d'Hoym y a bien réussi, & quels beaux livres en maroquin bleu nous voyons encore de lui! Certainement la robe *couleur du temps* de Peau-d'âne devoit être de ce bleu-là (3)!

La position d'Hoym lui donnoit d'assez grandes facilités pour obtenir de ces précieuses peaux. La Pologne étoit alors l'entrepôt du commerce de la Turquie avec le nord de l'Europe. Montargon, dont j'ai parlé ci-dessus, page 32, lui en achetoit quelquefois à Varsovie. En juillet 1721, il avoit prié Hoym de recevoir quelques peaux

---

(1) Dans sa dédicace du Marot de 1731. Voyez aussi aux pièces justificatives (n° XLIII) un article remarquable de l'abbé Desfontaines sur la bibliothèque d'Hoym.

(2) C'est vers 1692 qu'on commença à faire des maroquins en France, & il semble qu'ils étoient surtout destinés aux chaussures (voyez le Livre commode, édition Fournier). Le maroquin du Levant est souvent sec & s'écrase mal. On en voit de tels dans les anciennes reliures aussi, & je me demanderois si les plus beaux maroquins anciens qui n'ont pas cette sécheresse ne seroient pas françois. Mais il paroît difficile qu'un art encore si nouveau en France ait pu être dès lors en état de dépasser celui des ouvriers du Levant.

(3) Voyez surtout le superbe Pétrone de 1677, aujourd'hui chez mon collègue & ami M. de Lignerolles, possesseur d'une des plus admirables bibliothèques de Paris, & très-grand connoisseur.

Digitized by Google

de maroquin deſtinées à des perſonnes qu'il ne nomme pas.

« Je vous aſſure, lui répondoit Hoym, dans une lettre dont j'ai le brouillon ſous les yeux, que je n'en auray pas moins (d'attention) pour ce que vous avez bien voulu m'adreſſer, dont on aura grand ſoing, ſurtout des peaux de maroquin, qui ſeront gardées fort, fort ſoigneuſement : chez moi s'entend, car vous jugez bien qu'il eſt difficile qu'elles arrivent juſqu'à ceux à qui vous les deſtinez, & que ſi c'étoit là votre intention, ce n'étoit pas à moi qu'il les falloit adreſſer. Vous pouvez donc, Monſieur, mander à ceux que cela regarde, de s'en détacher.... J'eſpère que vous voudrez bien n'en être point fâché, ſinon ce ſera une querelle que vous aurez avec les ſieurs Boyer (*ſic*) & du Seuil, qui ſont gens que vous ne voudriez point vous mettre ſur les bras ſi légèrement ! »

Montargon lui répondoit de Dreſde le 16 août 1721 qu'il avoit promis & annoncé ces peaux, mais que pour ne point encourir la diſgrâce de MM. Boyer & du Seuil il lui en feroit venir de Varſovie la quantité qui lui plairoit, pourvu qu'il ne voulût que du jaune & du rouge, *car pour des bleues il ne s'en trouve point* (1).

Il réſulte de ces deux lettres que du Seuil (2) relioit

---

(1) Hoym avoit, au mois de janvier 1727, 468 peaux de maroquin. On en peut voir le détail page 31 du volume de Preuves, nos 219 à 274 de l'Inventaire.

(2) Les Anglois ont imaginé de lui donner la qualité d'*abbé*, & il eſt déſigné ainſi à chaque page du très-curieux catalogue de Louis-Henri de Brienne, Londres, 1724, in-8° de VII & 143 pages. Remarquons que Louis-Henri de Brienne n'a guère pu faire relier de livres par du Seuil, car il mourut en 1698, alors que du Seuil, né en 1673, avoit vingt-cinq ans. Inutile de dire que ſur les comptes d'Hoym, pas plus que

Digitized by Google

pour Hoym. Je l'ai vu au reſte auſſi ſur ſon Livre-Journal, où il eſt porté (page 115, au 31 décembre), comme ayant reçu un à-compte de 96 livres pour reliures, le 24 août 1725. Quant à Boyet, il a relié juſqu'à la fin pour Hoym (encore en 1732). Boyet, du Seuil & Padeloup faiſoient ſes belles reliures; ſes reliures communes étoient faites par Jacques Girou qui fut ſyndic des relieurs en 1718; il étoit mort en 1750.

Après le départ d'Hoym & ſes malheurs, peu de livres furent reliés par ſes trois grands relieurs. Ainſi, du 21 juin 1729 juſqu'à la fin du compte d'exécution teſtamentaire, Padeloup ne figure ſur les comptes de Milſonneau que pour 914 livres, ſavoir : le 9 mai 1732, pour 76 livres; le 19 octobre 1735, pour 670 livres, & pour 168 livres le 16 juillet 1738; Boyet (1) pour 183 livres ſeulement le 14 avril 1732, tandis que Girou reçut dans le même laps de temps 2007 livres 10 ſols, & Bailly (2), doreur de livres, 103 livres. Je ſuppoſe que ce dernier étoit chargé d'appliquer le fer armorié d'Hoym ſur les livres. Malheureuſement il ne nous eſt reſté aucune facture de tous ces relieurs, ni au reſte d'aucun autre ouvrier ou marchand.

Tout le monde a vu de ces reliures aux armes d'Hoym,

---

dans la lettre d'Hoym à Montargon, il n'a le titre d'abbé. M. Thoinan, à qui nous devrons bientôt un livre ſérieux ſur la reliure, a trouvé que du Seuil avoit épouſé une Padeloup, *& en réparant* ce qui n'eſt pas très-*abbatial*.

(1) Luc-Antoine Boyer (*ſic*), relieur privilégié, ſuivant la cour, en 1718. *État de la France*, 1718, tome I, p. 627, (avec Louis Dubois) en 1726 & 1736. P. F. Sureau, relieur du Roi, en 1749. Ant.-Michel Padeloup, relieur du Roi, & Pierre Anguerran (*ſic*), 100 livres de gages.

(2) Probablement Martin Bailly, vivant en 1700, qui fut garde en 1711. (M. Thoinan.)

Digitized by Google

portant, imprimé en taille-douce, ſur un petit papier collé habituellement ſur le premier feuillet du volume : *Padeloup le jeune, relieur, place Sorbonne, à Paris* (1). Plus tard on voit ſur de ſemblables étiquettes le nom de *Padeloup, relieur du Roy*. Il n'eſt pas douteux que le Padeloup le jeune de 1732 eſt le même qu'Antoine-Michel Padeloup, depuis relieur du Roi (*État de la France de* 1749), & que ces deux étiquettes déſignent le même relieur à deux époques différentes.

Il ſemble que ce Padeloup le jeune, d'un eſprit inventif, aimoit à faire des reliures perſonnelles & ſpéciales au grand amateur qui l'employoit. C'eſt ainſi que quelquefois la dentelle intérieure à petits fers des volumes doublés eſt formée par des aigles couronnés de l'ordre de l'Aigle-Blanc. J'ai eu ainſi le Pſalterium Davidicum de Van den Campe, imprimé pour le maréchal de Montmorency, par Gomer Étienne, en 1555, & il y a à la Bibliothèque une Miſſa latina de 1557, à cette même reliure.

---

(1) Son adreſſe eſt donnée d'une manière plus préciſe à la fin d'un article très-curieux du *Mercure* de novembre 1753 (page 159) ſur la galerie de Verſailles, par Maſſé. Les perſonnes, eſt-il dit dans cet article, qui voudroient avoir la Galerie de Verſailles reliée, peuvent s'adreſſer au S. Padeloup, relieur du Roi, *au coin* de la place de Sorbonne. C'eſt, dit l'article, le ſeul qui en ait relié juſqu'à préſent. La rue de Cluny faiſant le coin N. O. de la place Sorbonne, cette adreſſe concilie les actes cités par Jal où Padeloup eſt dit demeurant rue de Cluny & ſon étiquette qui dit place Sorbonne.

Claude Perrot, veuve de ce Padeloup, garda quelque temps le titre de relieur du Roi. Son étiquette, que j'ai ſur la *Science du Gouvernement*, de M. de Réal, 1761, in-4°, eſt ainſi conçue : *Relié chez la veuve Padeloup, relieur ordinaire du Roi, place de Sorbonne, à Paris*. Plus tard, en 1782, elle ne prend plus le titre de relieur du Roi ſur une étiquette beaucoup plus grande que les anciennes que j'ai vue ſur un exemplaire du Théâtre de Bordeaux, 1782, in-f° mar. rouge. Elle demeuroit toujours place Sorbonne & avoit alors cinquante-quatre ans. (V. Jal.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

M. le baron James de Rothſchild, qui eſt à la fois un bibliophile de très-bon goût & un ſavant littérateur, poſſède un volume tout à fait remarquable ſous ce rapport, c'eſt le Catulle d'Alde, 1502 (n° 1819). Le livre, ſigné ſur le titre de Padeloup le jeune, eſt orné ſur les plats d'une ſorte de quadrille qui n'eſt pas toujours très-régulier. Sur le dos il y a, dans trois entrenerfs, l'H d'Hoym ſur des petites pièces de maroquin rouge; le livre eſt doublé de maroquin citron, bordé de maroquin vert, ſur lequel eſt une large dentelle à petits fers : aux quatre coins, dans des cercles, l'H d'Hoym, placée avec une grâce extrême; ſur les plats intérieurs, ſes armes. Grâce à l'amabilité de M. le baron de Rothſchild nous avons pu donner à nos lecteurs la repréſentation de ce beau livre.

Mais ces reliures, ſignées de Padeloup le jeune, quoique aſſurément fort belles, ſont à mon gré inférieures à d'autres dont je vais parler. Ces reliures ſont ſouvent en veau fauve avec des dos à la groteſque (1); les plus belles ſont habituellement faites de cet admirable maroquin bleu dont j'ai parlé & doublées de maroquin citron (j'en ai auſſi une doublée de rouge). Celles que je crois faites pour Hoym portent ſouvent une petite roſace faite d'après un deſſin retrouvé avec d'autres dans les cartons de Lichtewalde, que M. de Sahr avoit fait copier pour moi (voyez n° 8 de la planche des fers exécutés ou projetés d'Hoym). D'autres volumes de cet admirable relieur ſont

(1) Les relieurs appeloient ainſi dans ma jeuneſſe, évidemment par tradition (& je vois avec étonnement que beaucoup d'entre eux ne connoiſſent plus ce nom), ces dos formés par un ornement courbe ſuperpoſé & répété. Ce fer a été employé auſſi par Padeloup & il y en a pluſieurs variétés.

Digitized by Google

reliés à compartimens de couleur avec une perfection qui n'a jamais été égalée.

Le maroquin a une consistance & un poli qui le font ressembler à du métal, qualité que je n'ai jamais vue, au moins à un point aussi frappant, dans les maroquins des reliures signées Padeloup le jeune. Le battage est excellent : le corps d'ouvrage a un moelleux, une élasticité, une souplesse & en même temps une solidité que la main d'un vrai bibliophile sent & goûte avec un plaisir infini. Quand le livre s'ouvre, le dos se prête à ce mouvement sans effort, on peut dire avec grâce, & les feuillets changent de position & d'aspect sans cesser de faire un tout, sans perdre leur douce cohésion. La coiffe est basse & modeste, par opposition aux coiffes vigoureuses de Boyet. La dentelle intérieure, toujours à petits fers, est large, & le volume est protégé contre le maroquin de la doublure par une feuille double de papier à aiguilles ou par une double feuille de papier doré. Les chasses de quelques-uns de ces beaux livres sont remarquablement & audacieusement basses; un peu plus ce seroit un défaut, mais, telles qu'elles sont, elles donnent beaucoup de grâce au volume, dont elles dépassent à peine la tranche (1).

Quant aux reliures à compartimens, elles sont souvent à quadrilles. Plusieurs exemplaires du Daphnis & Chloé de 1718 sont ainsi reliés. M. de Rothschild a un Office de la Toussaint de 1720, relié de cette façon, & dans la perfection. Il existe de ces reliures où le dessin n'est plus un ornement répété, mais un bouquet d'une exécution

(1) S'il faut citer quelques-uns de ces beaux volumes, je nommerai le *Roman de la Rose*, du comte d'Hoym, & une Bible de Legros, qui étoient à ma vente & m'appartiennent encore aujourd'hui.

Digitized by Google

beaucoup plus difficile. Je citerai dans ce genre des Heures de cour de Senault, que poſſédoit M. Leber (n° 165), & des Heures de Noailles, 1712, en deux volumes, qui m'appartiennent (1).

Pendant longtemps j'ai attribué ces admirables reliures à Philippe Padeloup, frère aîné d'Antoine-Michel, & ſyndic des relieurs en 1726. Ce qui me les faiſoit croire de lui, c'étoit : 1° ces larges dentelles qu'on appeloit jadis à la Padeloup, quoique Boyet & d'autres relieurs en aient fait auſſi; 2° l'identité de corps d'ouvrage reconnue par Bauzonnet entre ces reliures & ces belles reliures à compartimens qu'on attribuoit généralement auſſi à Padeloup. Mais je me ſuis demandé comment un tel relieur, ſi ſupérieur à Padeloup le jeune, n'auroit pas été relieur du Roi à une époque où tous les fourniſſeurs du Roi étoient, il faut le reconnoître, les meilleurs en tout genre; comment ſurtout, ſi Hoym a employé deux Padeloup exerçant ſimultanément, on ne trouveroit pas deux Padeloup cités dans ſes comptes.

Cette dernière circonſtance m'a ſemblé prouver d'une manière déciſive qu'il n'y a pas eu deux Padeloup ayant été d'habiles relieurs, mais qu'il n'y en a eu qu'un ſeul, lequel eſt Antoine-Michel.

Maintenant nous ſavons qu'Auguſtin du Seuil, né en 1673 & mort en 1746 (2), a été un excellent relieur.

---

(1) Voyez aux pièces juſtificatives, Inventaire de 1727, numéro 80, page 21, un fauteuil *à la Verrue, couvert de maroquin citron à compartimens de maroquin bleu.* Qui avoit pu faire un pareil travail? Pour qu'il fût ſolide, n'étoit-il pas néceſſaire que les compartimens bleus fuſſent fixés autrement qu'avec de la colle? Peut-être étoient-ils couſus avec des fils de ſoie diſpoſés pour contribuer à l'ornementation & faire, par leur couleur, un deſſin jaune & doré ſur le maroquin bleu.

(2) Un ſavant bibliographe a publié, dans les Miſcellanées bibliogra-

Digitized by Google

Il a été relieur du Roi, il a relié pour Hoym, il eſt cité dans ſes comptes, dans les catalogues de l'abbé de Rothelin & de M. de Selle. Quelles ſont ſes reliures? Si l'on s'en rapporte à la tradition, ce ſeroient celles à double encadrement ſur les plats bien connues des amateurs, mais ces reliures ſont preſque conſtamment ſur des livres de 1680 à 1690 dont elles paroiſſent tout à fait contemporaines. Or du Seuil, né en 1673, n'a pu relier ni en 1680 ni même en 1690, & la tradition eſt fauſſe. Où donc reconnoître les reliures de du Seuil ſi ce n'eſt dans ces ſuperbes reliures dont je viens de parler & dont on trouve pluſieurs avec les armes d'Hoym pour qui du Seuil a relié? Un autre argument que je pourrois peut-être qualifier de preuve vient encore confirmer ma penſée. Du Seuil eſt qualifié de relieur de la ducheſſe de Berry dans l'acte de décès de ſa femme du 19 février 1714. Or je poſſède un volume de prières aux armes de la ducheſſe de Berry entourées d'une cordelière, c'eſt-à-dire relié lorſqu'elle étoit veuve (1714 à 1719). Ce volume, en maroquin citron doublé de maroquin rouge à large den-

---

phiques de M. Rouveyre, un mémoire de du Seuil, qui eſt bien Auguſtin, le relieur du Roi, ce dont il a tort de douter, aucun des fils de du Seuil n'ayant été relieur. Sur ce mémoire (page 196), je vois un exemplaire du deuxième volume du Catalogue des manuſcrits du Roi, relié en maroquin, avec les armes & *la grande dentelle à feuilles de chêne*. Cette large dentelle, copiée ſur un ornement très-employé vers 1660, eſt bien connue : une guirlande de feuilles de chêne s'enroule autour d'une branche de laurier. Pluſieurs exemplaires de l'*Armorial* de Paris, de Beaumont (1741), ſont ainſi reliés. J'ai vu jadis chez Crozet un ſuperbe exemplaire du Boileau de 1718, relié en maroquin rouge avec cette dentelle & doublé de maroquin citron, que j'eus la ſottiſe de ne pas prendre pour 80 francs. Crozet prétendoit que les livres de Samuel Bernard portoient cette dentelle (elle a été encore employée ultérieurement, mais rarement). C'eſt à M. Thoinan que je dois toutes ces dates préciſes que je donne ici.

Digitized by Google

telle, a des chaſſes très-baſſes & ſemble tout à fait de la même main que les reliures dont j'ai parlé ci-deſſus.

Quant aux reliures à compartimens, il faut compter avec Jacques-Antoine Derome, né vers 1696, reçu maître le 15 juin 1718, garde en 1737, demeurant en 1759 rue Saint-Jacques, mort en 1762. Ce Derome, que je m'étonne de ne pas voir citer dans les catalogues où il eſt parlé des autres grands relieurs, a fait des reliures à compartimens qui ont tout à fait l'aſpect de celles de du Seuil & que j'aurois attribuées à ce dernier ſi elles ne portoient ſur le titre une étiquette au nom de J.-A. Derome, rue Saint-Jacques (1).

Padeloup le jeune a fait auſſi de ces reliures à compartimens, mais elles ne ſemblent pas avoir la perfection de celles de du Seuil. Le grand écueil, que n'ont évité ni Padeloup le jeune ni plus tard Derome jeune, c'eſt de laiſſer du vide entre l'ornement de couleur & le maroquin du fond (habituellement citron); le vide le plus léger ôte à l'ornementation ſa régularité & en détruit l'harmonie.

Hoym avoit pluſieurs ouvrages ainſi reliés à compartimens de couleurs. J'en ai relevé ſur ſon catalogue ſix à fond de couleur citron : ce ſont le Pſautier elzevier de 1653 (le quatrième exemplaire du n° 107); les Libri Salomonis de Colines, 1542 (110); le Bréviaire des Frères mineurs (278), que j'ai vu paſſer en 1837 à la vente de notre regretté collègue M. le comte de Labédoyère, perſonne ne ſe doutant qu'il avoit appartenu à Hoym

(1) Il fut le père de Nicolas Derome, dit le jeune, reçu maître en 1748, demeurant rue des Chiens en 1759, où il relioit ſuivant moi bien mieux (reliures à la toile d'araignée) que lorſqu'il ſe tranſporta rue Saint-Jacques, près le collége du Pleſſis.

Digitized by Google

(voyez page 158) (1); une Imitation elzevier ſans date (427); le Catulle d'Alde, 1502 (n° 1819); celui de 1543 (1822).

Je vois encore relié à compartimens un Tibulle de 1567, en maroquin rouge. Cette couleur me fait penſer que c'étoit une vieille reliure comme celle du numéro 93, Pſalmorum liber, 1541, in-16, &c., & encore comme ces ſix volumes des Vies de Plutarque de 1567-74, triple du numéro 4587, qu'un de mes catalogues porte comme étant en maroquin de différentes couleurs, doré à compartimens, lavé, réglé, première reliure (les œuvres morales en vélin). Je rangerai encore dans la même catégorie le n° 3490, Tite Live in-f° d'Alde, 1555, en veau doré *antiqué* ſur tranche, & peut-être auſſi le n° 3489.

C'eſt Boyet qui avoit relié la collection des Variorum & celle des auteurs *in uſum Delphini*. Ces collections doivent exiſter intactes quelque part, car on n'en trouve pas de volumes ſéparés, ſi ce n'eſt des doubles. Les Variorum ſe trouvoient chez M. Brinon de Caligny, ſyndic de la Compagnie des Indes, en 1739. Si, comme cela eſt probable, cette collection étoit reliée de la même façon qu'un ſuperbe Panégyrique de Pline, qui fut acheté par M. Bocher à ma vente en 1869, chaque volume portoit ſur le dos l'H à l'aigle d'Hoym & étoit doublé de maroquin avec une roulette en dedans.

Boyet s'eſt en général borné à orner ſes doublures d'une ſimple roulette. Il a de préférence mis ſes larges

(1) Nous donnons ici la reproduction de l'admirable reliure de ce beau livre. M. Dutuit, qui le poſſède avec tant d'autres livres magnifiques & tant d'autres objets précieux recueillis avec un rare diſcernement, a bien voulu nous permettre de reproduire cette reliure (que j'attribue à du Seuil).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

dentelles à petits fers à l'extérieur des volumes, & quelquefois il a orné ses doublures de dessins d'un goût exquis, rappelant ceux des reliures de Louis XIV jeune & d'Anne d'Autriche. Outre la différence des époques, on ne peut attribuer les reliures dont je parle ici au relieur de Louis XIV jeune. Ces dernières reliures n'ont pas la fermeté de corps d'ouvrage des reliures de Boyet, & les chasses sont moins régulières & moins serrées au volume.

Je crois que Boyet a parfois mêlé les maroquins verts & rouges sur le dos, & quelquefois sur le plat de ses reliures. Ses reliures sont bien désignées & caractérisées par ce fait qu'il a relié les Variorum d'Hoym & les livres de Bellanger. Or, j'ai eu un Rabelais de 1711 en maroquin orangé (mal indiqué comme rouge sur mon catalogue, 1869, n° 712), couleur très-rare, & j'ai encore deux volumes très-rares sur les Songes, reliés ensemble (Anselme Julian, 1598, & Artemidore, 1581, n° 1746 du catalogue Bellanger, 1740), qu'on peut à coup sûr affirmer être bien les exemplaires de Bellanger, lesquels m'ont permis de reconnoître le caractère des reliures de Boyet & ses fers. Il a souvent employé sur le dos de ses volumes le fleuron à jour à contours pointillés. Les reliures de Ponchartrain sont encore de lui (1).

C'est à Girou qu'on doit, comme nous l'avons dit, attribuer les reliures ordinaires en veau fauve ou brun de la bibliothèque d'Hoym. Ses reliures en veau fauve

(1) La publication remarquable dont j'ai parlé ci-dessus, pages 169 & 170, a éclairci un fait que je ne pouvois pas admettre. On attribuoit toujours à Boyet les médiocres reliures du prince Eugène; il ressort d'une quittance de Boyet fils, datée de Vienne, 15 septembre 1735, que ce relieur, fils du grand relieur dont nous parlons, étoit établi à Vienne. C'est lui & non son père qui a relié pour le prince Eugène.

Digitized by Google

ſont ſans filets, & les gardes de papier à aiguilles, de qualité inférieure, ſont collées aſſez négligemment pour laiſſer un intervalle entre elles & la roulette ou pour monter ſur celle-ci. Les dos ſont cependant d'un aſpect bon & régulier, & ce ſont encore des livres agréables à poſſéder.

Il eſt bien à regretter qu'on n'ait pas conſervé les factures des relieurs d'Hoym. Nous y aurions trouvé pour cette époque les documens les plus précieux ſur l'hiſtoire de la reliure, car nous aurions certainement retrouvé la déſignation de livres connus, & nous aurions pu nommer à coup ſûr le relieur qui les avoit faits, tandis que ſauf pour les reliures de Padeloup le jeune, nous en ſommes réduits aux conjectures. Peut-être, & je le crois ainſi, nos neveux ſeront-ils plus heureux que nous.

Il faut bien ſavoir que ſi, ce dont je ne doute pas, Hoym a fait relier des livres dès 1720 ou environ, il n'a pu faire mettre ſur ces livres les fers que nous connoiſſons qu'en 1725, car c'eſt ſeulement cette année que, après avoir reçu l'ordre de l'Aigle-Blanc, il fit graver ſes fers armoriés par le ſieur Cruchet (1), & qu'il acheta des croix au joaillier Charpentier. Les inſignes de cet ordre ornent ſon écuſſon d'une manière élégante & ont été mariés avec beaucoup de goût à l'initiale de ſon nom ſur le dos de beaucoup de ſes livres. Il ne paroît pas qu'il ait fait graver de fers avant cette époque, car ſur ſes livres je n'ai jamais vu ſes armes qu'avec l'Aigle-Blanc.

Outre le fer dont nous connoiſſons quatre grandeurs, il en a employé encore un autre moins élégant que je n'ai

(1) 10 may 1725. Au ſieur Cruchet, pour un fer à dorer des livres, 60 livres. Hoym avoit des fers armoriés de quatre tailles différentes; il eſt probable que les trois autres furent payés par Gabriel Martin ou par Chriſtian.

Digitized by Google

Digitized by Google

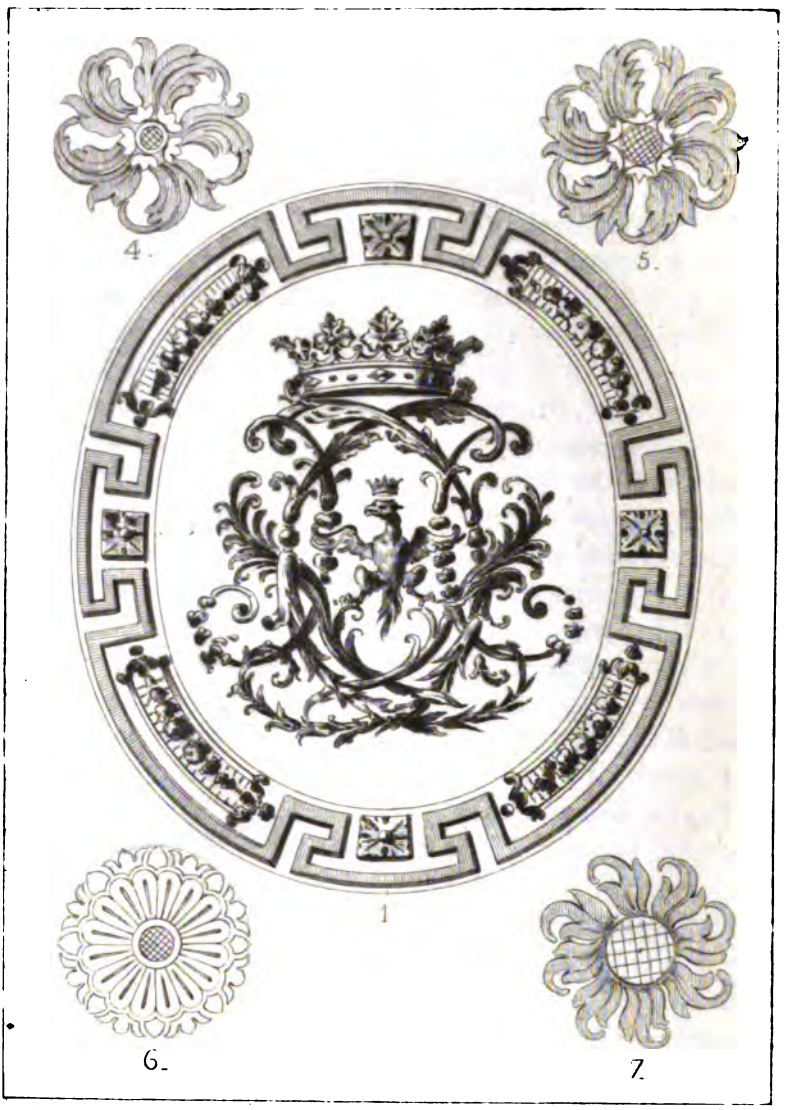

Digitized by Google

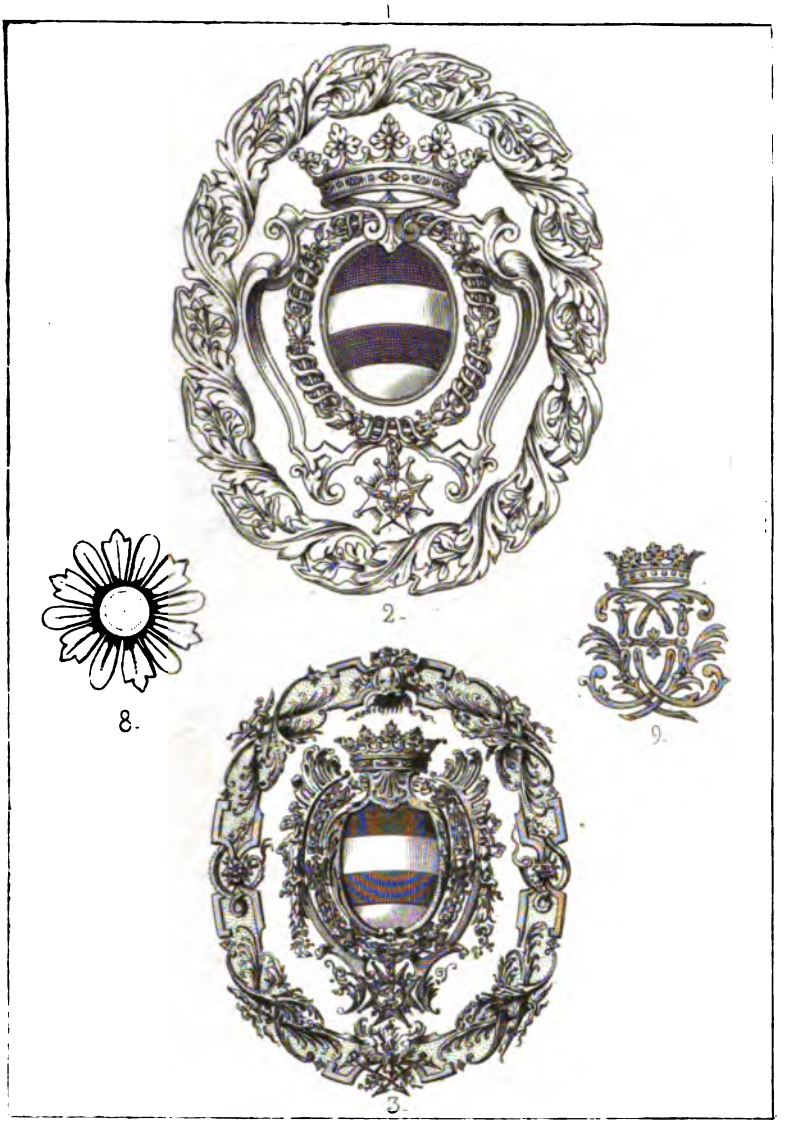

Digitized by Google

Digitized by Google

vu que ſur un regiſtre de ſes comptes, & il y a aux quatre coins de ce regiſtre un chiffre C H entrelacé qui eſt du meilleur goût. Nous les avons fait graver (nos 2 & 9 de la planche des fers). M. de Sahr avoit eu dans ſes papiers un deſſin de ſes armes, très-joli auſſi, dont il a joint une photographie à la lettre tirée à 30 exemplaires qu'il m'adreſſa en 1870 (1). L'entourage des armoiries n'eſt plus cette guirlande à feuilles de chêne ſouvent répétée, qui entoure le fer employé par Hoym. Ce ſont des ſerpens entrelacés, des palmes, &c., & l'effet eſt ſupérieur, ſelon moi, à celui du fer connu. J'ignore quelles furent les raiſons qui empêchèrent Hoym de donner la préférence à ce beau deſſin, qu'on trouvera dans la planche des fers (n° 3). (Je l'ai fait exécuter pour moi.)

Au dix-huitième ſiècle il étoit d'un certain ton, pour les gens dans une grande poſition, de n'avoir des livres qu'à leurs armes. On en voit la preuve dans ce qu'écrivoit, en 1771, l'entrepreneur de la bibliothèque de Mme du Barry (2). Hoym aimoit certainement, & avec raiſon, à voir figurer ſur ſes livres les armes qui devoient les illuſtrer un jour & faire paſſer ſon nom & ſon ſouvenir à la poſtérité. J'en ai la preuve par l'appoſition de ſon fer ſur un *Diodore de Sicile* de 1585, ayant appartenu au car-

(1) M. de Sahr m'a auſſi fait copier des deſſins de roſaces qui ont été exécutés en petit (ce ſont ceux dont il parle dans la lettre à moi adreſſée en 1870; ils ont été auſſi reproduits). J'ignore qui faiſoit ces deſſins pour Hoym, mais leur exiſtence prouveroit au beſoin quel ſoin il apportoit à ſes reliures & la part qu'il prenoit perſonnellement à leur exécution ou au moins à leur conception.

(2) Il dit que la reliure des livres achetés en vente *devenoit inutile*, parce qu'ils étoient tous portés chez Redon, relieur (& quel relieur!), qui les relioit aux armes de la comteſſe. Cette habitude-là a dû faire caſſer bien des belles reliures anciennes (voyez Paul Lacroix, catalogue des livres de Mme du Barry, 1874, in-12).

Digitized by Google

dinal de Bourbon (depuis Charles X) (n° 209 de mon catalogue). M. Cigongne possédoit également un très-bel exemplaire de la Rhétorique de Pierre Fabry, Paris, 1537, in-8°, portant sur le plat les armes d'Hoym & sur le dos les double W des Sully (j'ignore à quelle époque ces jolis livres sont sortis de cette maison), mais je ne me figure pas qu'il ait fait casser des reliures anciennes remarquables pour y faire substituer la sienne (1).

Il est certain que les Capitulaires de Baluze en G. P. étoient l'exemplaire de Colbert (n° 731 & préf. *A*, v°). On voit un Virgile de Venise, 1539, 2 vol., aux armes de François Ier (n° 1847) & à la Salamandre ; un Psautier de 1587 aux armes de Henri III (142) ; Robortellus sur Aristote, Florence, 1548, exemplaire de Henri II (1579) ; une Bible de Cratander (n° 88), maroquin bleu, est indiquée exemplaire de Henri III sur le catalogue d'Hoym du baron Portalis (2). Huit (3) exemplaires de Grolier aux nos 815, Jamblicus, 1516, in-f° ; (1893) Horace de Strasbourg, 1498 ; (2027) Lucain d'Alde, 1502 ; (2462) Pétrarque manuscrit ; (3136) Philelfe de 1502 ; (3140)

(1) Il n'auroit pas non plus fait casser sans une espèce d'ingratitude ce livre que lui donna le duc d'Antin le 27 juin 1723, dans les termes suivans : « Je suis trop aise, Monsieur, de trouver une petite occasion de vous faire plaisir pour la manquer. J'ai remis au porteur de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le livre que vous souhaitez, &c. » Le duc d'Antin avoit hérité des livres de Mme de Montespan, sa mère, & il avoit outre cela des livres très-bien reliés à ses armes. Son fer est beau. J'ai vu de ses livres portant sur le titre : Bibliothèque de Petitbourg. Il avoit donc une bibliothèque à ce beau château.

(2) L'annotateur pourroit bien s'être trompé, & cette bible être celle de Henri II, revêtue d'une superbe reliure où le bleu domine & qui appartient aujourd'hui à M. Dutuit.

(3) M. de Lincy n'en indique que cinq, page 309, mais il cite encore, page 250, les lettres de Philelfe, 1502, qu'il a omis de porter à la récapitulation. Columna & Jamblicus lui ont échappé.

Digitized by Google

Bembo de 1538; (3432) Guy de Columna, 1494, & (3682) le Machiavel de 1540.—Tous ces beaux & curieux livres ne portoient certainement pas les armes d'Hoym & ſont néanmoins ſes exemplaires. J'en dirai autant du Rabelais de 1533, relié en velours noir, & de ſes reliures en chagrin [N. Teſtamentum Græcum, 1633 (37)]; la Bible de Richelieu, 1656 (80); le quatrième exemplaire de l'Horace de 1629 (1931), & peut-être de la Bible de Sedan Jannon, 1633, annoncée en maroquin rouge *vieux*. Si à ces volumes on ajoute ceux reliés à compartimens, il en reſſort qu'un certain nombre de livres ayant appartenu à Hoym ne porte pas la trace de cette illuſtre provenance.

Diſons encore que quelques-uns de ſes livres ont été caſſés, pluſieurs probablement pour recevoir la reliure ſpéciale de quelque grande bibliothèque, d'autres parce qu'ils étoient en veau & qu'on les jugeoit dignes d'une plus riche reliure; c'eſt ainſi que je vis chez Bauzonnet, il y a bien des années, un Chevalier délibéré, je crois, qu'on avoit retiré d'une reliure en veau fauve d'Hoym. Bauzonnet me donna les cartons, & je les ai conſervés. J'ai vu auſſi à Dreſde, à la Bibliothèque publique, la Nef des Fols, de 1497, imprimée ſur vélin, qui étoit en velours chez Hoym, & que Brühl, qui l'acheta à la vente d'Hoym, fit recouvrir d'une reliure ſans nom par un bourrelier ou corroyeur de Dreſde, car un pareil maſſacreur de livres ne peut pas s'appeler un relieur. Ce magnifique volume porte en dedans les armes d'Albret, écartelées de celles de France, avec la deviſe : *Eſpoir me nuyt*. Les miniatures ſont fort belles, contre l'ordinaire des livres imprimés ſur vélin.

Si pluſieurs des livres portés au catalogue d'Hoym ne

Digitized by Google

portent pas ſes armes, il en eſt d'autres qui portent ſes armes & qui ne ſont pas au catalogue.

D'abord il y avoit, comme je l'ai dit plus haut, quantité de doubles, & le catalogue imprimé n'annonce jamais qu'un exemplaire ; auſſi eſt-il eſſentiel d'avoir un exemplaire qui donne bien tous les doubles, ou au moins qui en donne beaucoup (1). Enſuite, certains livres ne furent pas mis au catalogue, peut-être par des ſcrupules politiques réſultant de la poſition qu'avoit eue Hoym à la cour de France. La Bibliothèque de l'Arſenal poſſède un exemplaire de l'*Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, édition à la renommée, en maroquin rouge, large dentelle de du Seuil, que je n'ai vu figurer à aucun endroit du catalogue d'Hoym.

Enfin il eſt certain, & il réſulte même des correſpondances, qu'Hoym fit venir des livres en Allemagne, & il ne paroît pas qu'ils aient tous été renvoyés pour être vendus à Paris. J'ai vu en 1869, au château de Lichtewalde, un Tite Live de l'édition *in uſum Delphini*, en veau fauve, & depuis deux ou trois ans j'ai vu encore d'autres volumes qui ne figurent ſur aucun des catalogues d'Hoym, très-ſoigneuſement annotés, que je poſſède ou que j'ai vus : tels ſont le curieux Térence de 1675 *in uſum Delphini* dont j'ai parlé ci-deſſus, page 11, & qui a été ſi remarquablement commenté par Hoym, & le Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle, de Boſſuet, 1681, in-4°, en veau fauve, &c. Par l'aſpect de ces livres, il eſt impoſſible de douter qu'ils ne ſoient bien réellement les exemplaires du comte d'Hoym.

---

(1) Je ne vois figurer ſur aucun de mes catalogues le *Diodore de Sicile*, dont j'ai parlé ci-deſſus, page 173.

Digitized by Google

Je crois que c'eſt ici le lieu de parler d'un hommage que reçut le goût d'Hoym pour les livres. Ce fut en 1731, l'année même où il devoit être diſgracié, que deux ouvrages lui furent dédiés : l'édition aſſez remarquable du Marot de 1731, par Lenglet-Dufreſnoy, & l'édition donnée en Hollande des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, par le libraire Changuion, d'Amſterdam. Il y a, dans les archives de Lichtewalde, la lettre en date du 3 avril 1731, par laquelle Changuion demandoit à Hoym la permiſſion de lui dédier ce livre. Tandis que la dédicace imprimée eſt raiſonnable & contient pour Hoym des éloges très-mérités, la lettre eſt d'une exagération ridicule. « *C'eſt*, dit-il, *à défaut des divinités des Grecs & des Romains*, à qui les anciens conſacroient les ouvrages qui devoient augmenter les tréſors littéraires de la poſtérité, que les peuples ont cherché la protection de ces perſonnes illuſtres, à qui la naiſſance & la vertu donnent le titre & la fonction de protecteurs des autres hommes; c'eſt ce qui m'a donné la hardieſſe de demander à Votre Excellence la permiſſion de mettre ſon nom à un ouvrage que les anciens *euſſent aſſurément conſacré à quelque divinité*. » Puis, tombant bruſquement de l'Olympe ſur la terre, il dit que M. de la Pimpie lui a aſſuré qu'il agréeroit cette dédicace, & qu'il lui envoie un exemplaire non relié, parce qu'il a appris que S. E. faiſoit relier tous ſes livres d'une même manière.

Je ne ſais ce que devinrent l'exemplaire des premiers volumes de cette édition, & celui du Marot de 1731, que poſſéda certainement Hoym. Ils ſeront ſans doute reſtés en Allemagne, car ni l'un ni l'autre ne figurent ſur le catalogue imprimé.

Hoym avoit chargé M. de Brais de preſſentir Lenglet-

Digitized by Google

Dufresnoy sur la nature du cadeau qu'il conviendroit de lui faire. « Je ne suis point d'avis, lui avoit-il écrit, de pousser la galanterie à faire à l'abbé Langloit (*sic*) au delà d'une centaine de pistoles, c'est-à-dire 2000 fr. (*sic*)(1). » M. de Brais lui répondoit, le 26 mars 1731, que ledit abbé Lenglet, tâté plusieurs fois par lui, lui avoit toujours paru fort délicat sur le chapitre(2), mais qu'il lui avoit semblé très-amoureux des porcelaines de Saxe, & qu'il étoit persuadé que l'abbé seroit content s'il entroit quelque chose de bon en ce genre dans la gratification que S. E. lui destinoit.

J'ai signalé, pages 6 & 161, des passages de ces dédicaces, qui, étant dans des livres assez faciles à voir ou à se procurer, ne seront pas réimprimées ici.

A l'époque où eut lieu la vente de la bibliothèque d'Hoym, l'ordre des vacations n'étoit pas, comme depuis, imprimé à la suite du catalogue. On distribuoit chaque semaine, aux personnes suivant la vente, des feuilles indicatives qui ont été rarement conservées. Je dois à l'amitié généreuse de feu M. Potey de Fontainebleau, qui avoit réuni une importante collection de catalogues(3), la réunion complète des feuilles de la vente de la bibliothèque d'Hoym. C'est dans la feuille 11 & dernière qu'est consigné ce fait que les Variorum & les auteurs *in usum Delphini* étoient reliés par Boyet, les premiers en maroquin rouge, *dessus & dedans*. Il y a une

(1) Cependant le mot *pistole* a toujours signifié 10 livres en France.

(2) Cela paroît si étonnant de la part de Lenglet-Dufresnoy, que je me suis demandé si cet abbé Langloit ne seroit pas l'abbé Langlois, le secrétaire de M. de Livry. Mais, s'il s'étoit agi de lui, je ne pense pas que M. de Brais eût employé le mot de *gratification*, & on ne voit d'ailleurs pas pourquoi Hoym lui auroit fait un cadeau.

(3) Réunie aujourd'hui à la mienne.

Digitized by Google

petite feuille ſupplémentaire, deſtinée à être diſtribuée aux marchands & amateurs d'eſtampes. Elle ne contient que dix lignes. « *Vente d'eſtampes & livres de figures.* La vente des collections d'eſtampes & livres de figures de la bibliothèque de feu M. le comte d'Hoym ſe fera mardi 29 juillet 1738 & jours ſuivans de relevée.... Il y a un ancien cabinet du Roi & un atlas curieux recueilli par M. Sauveur, en quatre grands volumes. » Cette feuille eſt un extrait de la dernière feuille. Il y en a en tout onze, ſans la compter.

La vente d'Hoym commença le 12 mai 1738, & finit le 2 août ſuivant. Elle eut lieu rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'hôtel de Longueville, que j'ai vu ſous la Reſtauration & au commencement du règne de Louis-Philippe affecté aux écuries du Roi. Elle produiſit 85 000 livres en 59 vacations, ſoit 30 000 livres de moins qu'elle n'avoit coûté, & moins encore ſi l'on tient compte des frais. Elle paroît avoir été fort ſuivie. On voit dans la préface du catalogue de M. de Cotte, 1804, qu'il avoit été conduit à cette vente étant fort jeune par ſon précepteur. Horace Walpole paroît y avoir aſſiſté auſſi, & le 29 août 1738, un de ſes amis, Sir Richard Ellis, lui donna un Suétone de 1644 en maroquin bleu, acheté à cette vente. Walpole conſigna ce fait ſur une des gardes de ce volume, qui m'appartient aujourd'hui.

Je n'ai malheureuſement jamais trouvé d'exemplaire du catalogue d'Hoym avec les noms des acquéreurs. Si l'on peut juger du public de la vente par celui de la vente du Fay, on peut croire qu'il y eut bien des perſonnes notables parmi les aſſiſtans. Il eſt probable qu'on y trouveroit le nom de Bonnemet, car il aſſiſtoit déjà à la vente de Mme de Verrue en 1737.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V

TABLEAUX, BRONZES ET OBJETS D'ART.

Les premières acquisitions d'Hoym en fait de tableaux & de curiosités ne remontent qu'à 1716.

Je crois devoir mentionner d'abord ici son portrait, qu'il fit faire cette année par Rigaud, car ce tableau étoit assurément un des bons de sa collection. Placé à Paris dans la chambre à coucher d'Hoym, à l'hôtel de la rue Cassette, ce beau portrait fut, après sa mort, & peut-être même avant, car je ne le vois pas mentionné comme existant à Paris en 1737, transporté à Lichtewalde, apparemment suivant le désir de Mme de Watzdorff, dont

Digitized by Google

on a pu voir, dans cet ouvrage, le tendre & conſtant attachement pour ſon malheureux oncle. A une époque que j'ignore, il avoit été mis dans un grenier à cauſe du ſuicide d'Hoym. C'eſt à la demande de M. de Sahr que ce beau portrait fut remis dans le ſalon du château (1). Il avoit été payé 800 livres à Rigaud, & la belle bordure de Mauriſſant qui l'entoure encore aujourd'hui coûta, en 1719, 300 livres. Je ne ſais ſi dans ce prix de 800 livres l'Inventaire de 1727 comprend *le raccommodage pour l'habillement* qui y fut fait en 1726. Je crois que ce raccommodage ſe borna à ajouter le cordon & la croix de l'Aigle-Blanc (2) qu'Hoym venoit de recevoir.

Il en fut fait deux copies : l'une en 1726, & l'autre en 1727. Chacune fut ou devoit être payée 200 livres à un élève de Rigaud qui n'eſt pas nommé dans l'Inventaire, mais dont le nom ſe trouve dans le Livre-Journal de 1725 & 1726. M. de la Penaye, c'eſt le nom de cet artiſte, reçut, le 7 décembre 1726, 200 livres pour une de ces copies; l'autre copie fut donnée à Hoym le 31 décembre 1727. On ne dit pas par qui, mais il eſt probable que ce fut par Rigaud, après qu'il eut reçu du roi de Pologne la médaille (d'or?) qu'Hoym avoit demandée pour lui. De ces deux copies, l'une étoit dans la chambre de la femme de charge & l'autre dans celle de Chriſtian.

---

(1) J'ai fait deſſiner le portrait & ſon cadre par M. Muller, depuis conſervateur, pour les eſtampes & deſſins, de la Galerie royale de Dreſde & deſſinateur de talent & plein d'exactitude. La première fois que j'eus l'honneur de voir M. de Sahr, il m'apporta une photographie très-bien coloriée de la partie ſupérieure de ce portrait.

(2) Ce cordon eſt bleu comme celui du Saint-Eſprit, mais ſe porte ou ſe porte de gauche à droite, & non de droite à gauche, comme le Saint-Eſprit, & ſur la croix l'aigle a la tête en l'air. Ces deux remarques peuvent faire diſtinguer les deux ordres.

Digitized by Google

M. de Sahr a fait graver ce portrait par un pauvre artiſte ſaxon, Guſtave Planer, qui n'étoit certes pas dépourvu de talent, & que la difficulté de percer découragea au point de le déterminer plus tard au ſuicide. Il n'a gravé que la tête; l'entourage pris du portrait de Magalotti, par Vermeulen, d'après Largillière, a été arrangé ſur mes conſeils & gravé par M. Adolphe Varin avec aſſez de ſuccès (1).

Ces deux portraits s'arrêtent au buſte, mais dans l'original Hoym eſt repréſenté juſqu'aux genoux.

Cette même année Hoym, alors âgé de 22 ans, acheta 72 livres de Mlle Bérain l'œuvre de Bérain (vendue 21 livres à ſa vente, n° 1314). D'Audran, la galerie du Luxembourg, 70 livres; la reliure, en maroquin, fut payée 30 livres. Cet ouvrage ſe vendit à ſa vente le double de ce qu'il lui avoit coûté, ſoit 200 livres.

En 1717, il acheta 390 livres deux petits tableaux de Claude Lorrain, dont il refuſa plus d'une fois 1000 livres (n°s 302-303); deux autres tableaux à la vente de M. de Callières (2), dont nous avons divers ouvrages, & qui étoit mort le 5 mai de cette année (n°s 363 & 394), & une tête de la Vénus de Médicis en marbre, par Desjardins.

En 1718 & 1719, il n'étoit pas à Paris & n'acheta pour ainſi dire rien (quatre copies de l'Albane & une de Boulogne), non plus qu'en 1720, où il fut abſorbé par

(1) Le portrait qui eſt en tête de ce volume a été fait par M. Morſe, d'après G. Planer.

(2) Il paroît qu'elle eut lieu en juin 1717. Au numéro 394 de l'Inventaire de 1727, Hoym parle de la *vente* de M. de Callières, mais au numéro 363 il dit avoir acheté l'eſquiſſe de Le Brun (Alexandre viſitant Darius) des *domeſtiques* de M. de Callières.

Digitized by Google

ſes affaires & ſon inſtallation. Cette année & l'année ſuivante, il s'occupoit ſurtout de ſes affaires & n'acheta que des chevaux, des meubles, &c.; mais, en 1722, grâce à Schaub & à la poſition qu'il avoit ſu prendre à Paris, ſes affaires s'étant brillamment arrangées, il ſe livra avec ardeur à ſes goûts. Outre les tableaux qu'il acquit des marchands Tremblin (1) & Delaunay, de Juliot, chef d'une *dynaſtie* qui a duré juſqu'aux premières années de ce ſiècle, & Platrier (2), Hoym acheta beaucoup de porcelaines & de laques à la vente de Mlle de Marcillac (Henriette de la Rochefoucauld : voyez pages 89 & ſuivantes du tome II). C'étoit une de ces filles de François de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, dont Mme de Sévigné a raconté le tendre attachement pour leur père. Née le 15 juillet 1638, elle teſta le 10 mars 1720 & mourut le 3 novembre 1721. Saint-Simon, qui l'appelle Mlle de la Rochefoucauld (tome XVIII, p. 208), dit qu'elle avoit paſſé toute ſa vie, fille, dans l'hôtel de la Rochefoucauld, conſidérée dans le monde & dans ſa famille, toujours très-vertueuſe & avec peu de bien. Elle légua à ſes domeſtiques le peu qu'elle avoit. Du côté de l'eſprit, dit Saint-Simon, elle tenoit tout de ſon père. Ajoutons qu'elle avoit un goût remarquable, ſi l'on en juge par les belles choſes qu'Hoym acheta à ſa vente.

L'année 1723 fut encore plus féconde. La vente de Pierre Gruyn, garde du Tréſor royal, dont la maiſon, mais non la collection de tableaux, ſont cités dans *Brice*, & qui étoit mort le 26 février 1722, eut lieu en avril &

(1) Probablement le père de celui dont Diderot prononce ſi ſouvent le nom dans ſes lettres ſur les ſalons.

(2) Je vois encore le nom de Lafaye.

Digitized by Google

mai 1723. Elle fournit à Hoym l'occaſion de faire une ample moiſſon de beaux objets. Il acheta auſſi cette année un tableau d'Annibal Carrache (n° 281 de l'Inventaire) venant du comte de Verrue (le mari de la célèbre bibliophile), qui l'avoit apporté de Turin. Ce qu'il y a de curieux, c'eſt que ce tableau lui fut vendu par M. de la Faye, que je crois le même que l'ami de Mme de Verrue, Hoym ayant fait précéder ſon nom d'une M (Monſieur) ſur l'Inventaire. Il étoit ſecrétaire du duc de Bourbon, ſur lequel il avoit une grande influence. Le Régent en profitoit, & ſuivant ſon expreſſion lui graiſſoit la patte (1). Ce fut un des grands ennemis de J.-B. Rouſſeau, qu'il bâtonna (il étoit cruellement cité dans les couplets attribués injuſtement, ſelon toute apparence & ſuivant Boindin, à cet infortuné poëte).

Hoym en parle beaucoup dans ſon curieux Inventaire de 1727, comme on peut le voir aux numéros 281, 296, 352, 353, &c. (voyez la table) (2).

En octobre 1723 eut lieu la vente des meubles du cardinal Dubois, & Hoym y acheta de très-belles porcelaines (voyez n°s 439 & 445 de l'Inventaire).

Cette même année, deux MM. de Beringhem étoient morts : le père le 1er mai, le fils le 1er novembre. Je ne ſais lequel des deux avoit des eſtampes & des curioſités, mais il y a un catalogue d'eſtampes imprimé in-4° en 1723 (3) je crois, & en 1724 il y eut une vente de ta-

(1) Il me paroît qu'il y avoit auſſi un marchand du même nom.

(2) Quand Hoym dit le *ſieur*, cela peut être un marchand du même nom ; mais quand il dit *M.* de la Faye, ce doit être le perſonnage dont j'ai parlé plus haut.

(3) Les Beringhem étoient connoiſſeurs & gens de goût. Le dernier, Henri, en qui s'éteignit cette maiſon, avoit deſſiné, en 1728, pour le

Digitized by Google

bleaux où Hoym acheta 400 livres un portrait du duc de Buckingham par Vandick, qui avoit toujours été dans cette famille; un Verthumne & Pomone de Netſcher repréſentant, diſoit-on, Louis XIV & Mme de Monteſpan, ou la dame qui apporta au Roi les clefs d'Amſterdam (le 27 juillet); la mort d'Adonis de Claude Lorrain (le même jour), & deux autres tableaux le 11 août.

Au 1er janvier 1725, les tableaux achetés par Hoym étoient évalués par lui à 55 454 livres; les bronzes & marbres à 8115 livres; les porcelaines à 19 536 livres.

Le 2 avril 1725, il acheta de M. de Nocé, pour 7000 livres, deux tableaux de Claude Lorrain : l'un, peint en 1661 (la Fuite en Égypte), venant du duc de Mazarin; l'autre, Acis & Galatée, venant du maréchal de Gramont. M. de Nocé les avoit eus de Mme de Verrue en échange de la Converſation de Rubens.

Ce fut cette année qu'Hoym ajouta à ſon mobilier la tenture de tapiſſerie dite des Bains de Diane, en neuf pièces, qu'il devoit léguer plus tard à ſa ſœur de Bothmar, acquiſe de M. d'Argenlieu (1), plus une autre ſuite de ſix pièces, faite, dit-il, par ordre de Louis XIV pour Mme de la Vallière (nos 8 & 9 de l'Inventaire); une pendule de Minuel (2) dans une boîte de bronze doré, poſée

---

Roi, la boîte d'un cartel fait par Julien Leroy pour le lit de Louis XV. L'horloger avoit diſpoſé les pièces de manière que le mouvement de la répétition, placé ſur la platine du nom, pouvoit être vu & compris par le jeune monarque. La boîte fut exécutée par un ſculpteur ou fondeur, nommé Leſueur. Conférez la Règle artificielle du temps, par Sully & J. Le Roy. Paris, 1737, in-8o, p. 371, & le catalogue Bonnier de la Moſſon, p. 229, no 938. — Perſonne n'a remarqué juſqu'ici ces curieuſes indications.

(1) Voyez la note de la page 5 du tome II.

(2) J'ai parlé de Minuel, tome II, p. 40. J'ai de lui une belle pendule dans une boîte de bronze, ſur un pied en conſole, qui pourroit

Digitized by Google

ſur un pied en conſole. Elle lui fut vendue par une demoiſelle Calley, qui me paroît déſignée comme marchande ſur l'Inventaire de 1725.

L'année 1726 fut tellement féconde en acquiſitions, que je ne pourrai citer que les principales & les plus intéreſſantes, ſurtout par leur provenance. La vente qu'Hoym appelle l'inventaire de l'hôtel de Gramont, & qui eſt celle faite après le décès d'Antoine IV, duc de Gramont, maréchal de France en 1724, mort le 16 ſeptembre 1725, eut lieu à la fin de 1725 & au commencement de 1726, car je vois des acquiſitions faites par lui à cet inventaire, en décembre 1725 & au commencement de 1726; Hoym dépenſa à cette vente 16002 livres 3 ſols, qu'il paya le 27 mars 1726. C'eſt là qu'il eut ſix jattes de porcelaine du prix de 1659 livres, un coffre & des plateaux de laque, des peaux de maroquin & des étoffes brodées des Indes.

Mais ce fut avec M. de Nocé qu'Hoym fit cette année les plus grandes affaires, & d'après ſes notes, M. de Nocé perdoit beaucoup ſur ces marchés, ce qui m'étonne de la part d'un roué, & ſurtout d'un Normand.

Le 8 avril, Hoym lui achetoit pour 16 000 livres d'objets. C'eſt d'abord l'Abreuvoir de Vouwermans & une Halte du même, tableaux provenant de Mme de Verrue, qui avoit offert 3000 livres pour les ravoir. Hoym les

---

être celle d'Hoym, mais la deſcription eſt trop ſommaire pour la reconnoître ſûrement. Hoym en avoit une autre de Minuel à répétition, ſurmontée d'une renommée. On en voit encore une de marqueterie poſée ſur un bureau, id., avec ſon pied à gradins (cartonnier), & ſupportée par des bronzes, des figures d'homme & de femme, puis une petite pendule à répétition du célèbre Gaudron. Sur l'état de 1727, il n'y a que la première pendule de Minuel & celle de Gaudron.

Digitized by Google

avoit payés 2500 livres. Je crois que ce ſont ceux-là que la comteſſe racheta à Hoym pendant ſa captivité, & qui furent payés, le 3 août 1735, 3000 livres. Elle n'en jouit pas longtemps, puiſqu'elle mourut un an après; deux Gérard Dow (317-318); un Teniers, & bien d'autres tableaux; deux urnes de porcelaine, &c.; une table de marbre (de brèche) de Sicile ſur un pied de bois ſculpté & doré, &c. Dans ſes autres marchés figurent une garniture de porcelaine (n° 503), annoncée comme venant du Sr Pronnt, que je crois Paulin Prondre, préſident en la chambre des Comptes, mort en 1723, père de cette belle marquiſe de la Rochefoucauld (1) qui, ſerrée de trop près par le Régent, lui auroit aſſené un ſi vigoureux coup de poing ſur ſon bon œil, qu'on auroit craint que le prince trop entreprenant ne devînt aveugle; puis une urne & deux grands cornets à panſe fort garnis de très-beaux modèles dont je parlerai à l'année 1728; un vaſe de porcelaine (n° 489) ancienne à broderie, venant du Grand Dauphin, & une bouteille du même genre, qui étoit le plus beau morceau du cabinet de ce prince (n° 491). Il acheta 700 livres ces deux morceaux, qui avoient coûté 4500 livres (2), & pour 1000 livres quatre urnes dites à modèles, dont 2 garnies de vermeil, venant auſſi du Grand Dauphin, plus une urne à fleurs provenant de M. du Vivier, à qui elle avoit été ſubſtituée, 500 livres

(1) Marguerite-Pauline Prondre. Si la Cheſnaye-Desbois donne bien la date de ſon mariage (novembre 1724), cette hiſtoire, racontée par Soulavie, ne peut être vraie, puiſque le Régent mourut en 1723.

(2) Il acheta auſſi 700 livres d'un marchand nommé Platrier une urne à broderie à dragons, garnie de bronze doré, que le Grand Dauphin avoit achetée 7000 livres. Ce prince avoit vainement offert 10000 livres de la pareille à la ducheſſe de Bouillon (Marie-Anne Mancini).

Digitized by Google

(n° 506). Il acheta aussi trois urnes de porcelaine de Mme Gruyn, veuve du Garde du Trésor royal (voyez nos 498 & 501).

La vente de Camus des Touches (1) (amant de Mme de Tencin & père de D'Alembert) lui fournit 4 tableaux d'un prix ordinaire. Il acheta de Mme de la Ravoire (2), en mai, deux grands cornets & deux grandes bouteilles. La monture de ces dernières fut payée 100 livres à Paffe (3).

A la vente de la ducheffe du Lude (anciennement dame

(1) Voyez aux pièces juftificatives (n° XXXI) une curieufe lettre fur fa mort.

(2) Anne Varix de Vallières, alors veuve de M. de la Ravoye (quelques perfonnes prononçoient la Ravoire), grand audiencier de France. Ç'avoit été une très-belle perfonne & très à la mode. Je ne fais fi c'eft la même qui figure dans les clefs des caractères de la Bruyère. Dans une enquête fur la mort de M. Roland-Pierre Gruyn, maître de la chambre aux deniers, elle dépofa, le 19 mars 1729, qu'à la fin de juillet 1721 elle fut conviée d'un foupé (avec fa fœur ou coufine, Charlotte Varix, dame de Longpré), chez M. Doublet de Crouy, & qu'à ce repas ledit fieur Gruyn avoit mangé comme un homme qui fe portoit très-bien; qu'après le foupé elle fit deux quadrilles, & que ledit fieur Gruyn la ramena à fa porte deux heures après minuit (Mém. pour Roland-Pierre Gruyn, garde du Trésor royal, contre M. & Mme Fraguier, in-fo).

(3) Il s'agit certainement ici de Jean-Antoine Paffe, juré des maîtres fondeurs de Paris, en 1713-1715, & encore en 1718-1720. Sa nomination fut attaquée, puis confirmée par fentence du 30 juillet 1715. D'autres maîtres fondeurs reprochoient aux jurés, dans un factum fait après 1718 pour foutenir l'appel contre cette fentence, d'avoir reçu pour de l'argent des maîtres ne rempliffant pas les conditions voulues (entre autres des fils de maître âgés de 2 & 6 ans); ils ajoutoient qu'ils faifoient arrêter leurs comptes après avoir été examinés feulement au cabaret, &c. (Factum pour Séb. Bafchoud, &c., 8 pages in-fo. Borderel, avocat; Ferrand, rapporteur). — J'ai auffi une adreffe imprimée en 12 lignes de Paffe, maître fondeur & cifeleur, demeurant rue Princeffe, faubourg Saint-Germain, proche la foire, & datée de 1737. On voit qu'Hoym & Nocé l'employoient beaucoup, & on a donné les prix qu'il prenoit à quelques-uns des endroits cités. Voyez nos 198 (où eft une note infuffifante fur Paffe), 492, 507, 509, 514.

Digitized by Google

d'honneur de la ducheſſe de Bourgogne, morte en janvier 1726), un gladiateur en bronze; de Mme de Feriol, ſœur de Mme de Tencin, veuve de l'ambaſſadeur à Conſtantinople (tous deux ſi connus par Mlle Aïſſé), un tapis de Perſe en ſoie, cramoiſi & vert, donné à ſon mari par le Grand Seigneur; enfin du prince de Carignan, dont nous avons un catalogue ſi riche & ſi curieux (1741 & 1742 avec différences) par l'intermédiaire du Sr Fournier ſon commiſſionnaire, deux ſuperbes tableaux de Claude Lorrain : l'un repréſentant Moyſe montant au buiſſon ardent, & l'autre une Marine avec un ſoleil couchant. Ces deux beaux tableaux ſont aujourd'hui à la Galerie royale de Dreſde. Hoym raconte longuement dans ſon curieux Inventaire de 1727 l'hiſtoire de ces tableaux depuis 1718; il les paya 5500 livres après en avoir offert inutilement 8000. M. de Laſſay lui en avoit offert 6500 depuis.

Déjà, depuis 1722, la réputation d'Hoym comme amateur éclairé des beaux-arts s'étoit répandue juſqu'en Allemagne. Le comte de Wackerbarth lui adreſſoit, le 26 novembre 1726, Dominique Nollet (1), peintre & con-

(1) Voici le paſſage de la lettre de Wackerbarth relative à Nollet : « M. Nollet, fameux peintre & connoiſſeur de tableaux, étant ſur ſon départ de Munich pour ſe rendre à Paris, m'a prié de le recommander à Votre Excellence. Amateur comme je vous connois des beaux-arts, & ſurtout de la peinture, je n'ai pas hésité de vous écrire ces deux mots en ſa faveur, puiſque j'ai été témoin oculaire de ſon habileté & de ſon mérite. Il eſt un peu hableur & fantaſque, mais quel eſt le peintre qui n'a pas ſa marotte? »

Mon exemplaire de Harms (Brunſwick, 1742, in-P), annoté par Huquier, porte les indications manuſcrites ſuivantes ſur ce peintre; je crois celle de ſa naiſſance fautive, car s'il eût eu 86 ans quand Wackerbarth écrivoit, celui-ci l'eût noté & dit à Hoym.

« Dominique Nollet, né à Bruges en 1640, a peint l'hiſtoire, payſages & batailles, a vécu à Bruges, Munich & Paris, & eſt mort en 1736. »

Dès 1722, le 17 août, M. Lecoq avoit recommandé à Hoym un

Digitized by Google

noiſſeur en tableaux, qui quittoit Munich pour aller à Paris. Il paroît qu'Hoym le reçut fort bien, car, le 17 janvier 1727, Wackerbarth le remercioit de toutes les politeſſes dont il avoit prévenu cet artiſte.

En réſumé, les acquiſitions de 1726 montèrent à 21 809 livres pour les tableaux, & à 22 042 livres pour les bronzes & les porcelaines (1).

L'année 1727 fut ſignalée par un très-important achat de tableaux fait du duc d'Orléans & par pluſieurs acquiſitions à la vente du célèbre Nicolas de Launay, orfévre éminent qui avoit travaillé pour Hoym en cette qualité, & étoit devenu depuis directeur de la monnoie des médailles. A ſa vente, qui eut lieu en décembre 1727, Hoym acheta trois tableaux (356 à 358), dont un ſurtout paroît avoir été important (une Vierge, l'Enfant Jéſus & ſaint Jean, du Parmeſan ou du Scarcellin de Ferrare), car de Launay en avoit refuſé 4000 livres; deux paires de flambeaux de bronze dorés avec leurs girandoles (n° 206 de l'Inventaire), & deux vaſes de marbre vert en forme de bateaux, d'après l'antique. Je croyois que cette forme n'avoit été adoptée que ſous le règne de Louis XVI. Voici un exemple du contraire.

La deſcription des tableaux achetés du duc d'Orléans (340 à 350) donne un détail bien intéreſſant ſur un tableau de Gérard Dow mentionné dans la deſcription des

---

nommé Mercier, peintre, établi à Londres, *joli homme, qui ne manquoit point d'habileté dans ſon art* & qui alloit à Paris pour y acheter des tableaux. C'étoit le fils d'un homme au ſervice de la Saxe. Ailleurs, Lecoq dit qu'il avoit été, avec un peintre que je crois Mercier, voir les tableaux de Schaub (voyez la notice ſur Schaub à l'Appendice).

(1) Citons dans ce chiffre deux glands de perle achetés en 1726 1000 livres de la comteſſe de Roye. Dans l'inventaire après décès de 1737, ces glands ſont eſtimés 1200 livres.

Digitized by Google

tableaux du Palais-Royal (Tobie & ſa femme). Hoym dit que le Régent faiſoit un cas extrême de ce tableau, & qu'il le tenoit enfermé dans une boîte peinte par lui-même & dont il portoit la clef ſur lui.

Cette année Hoym fit faire, par l'habile ſculpteur Mauriſſant, ſeize bordures qui furent payées 2500 livres. On voit au n° 359 de l'Inventaire de 1727 les tableaux auxquels s'adaptoient ces bordures. Si j'en juge par celle du portrait d'Hoym, qui coûta 300 livres, elles étoient fort belles, & Mauriſſant étoit un excellent ſculpteur ſur bois.

Les acquiſitions de 1727 montèrent, en tableaux, à 23 458 livres 10 ſols; en bronzes & marbres, à 2762 livres; en porcelaines, à 1457 livres; en bijoux, à 4720 livres.

Parmi les acquiſitions de 1728 on remarque une garniture de lit en tapiſſerie fond jaune, richement brodée en or, argent & ſoie, achetée en novembre de Bonnier de la Moſſon (1), le célèbre amateur (& payée à Hénaut, ſon

(1) Voyez ſur cet amateur d'abord le catalogue de ſes curioſités par Gerſaint, 1744, in-12, puis celui de ſes livres, & enfin le Roman de Turlubleu, Amſterdam (Paris), 1745, &, ſous le titre du *Riche malheureux*, la Haye, 1746, in-12. Je dois à l'amitié de mon cher collègue & ami Paulin Paris un exemplaire de ce livre, annoté par l'auteur avec une vanité tout à fait plaiſante. Il ſe compare ſans façon à Athénée. Pour que la poſtérité ne perde pas le ſel de ce chef-d'œuvre de Menin (auteur du *Sacre des rois de France*) en voici la clef. Ctéſiphon, Bonnier; Anaxagoras, l'abbé Nollet; Satipe, Mlle Petitpas; Teligot, Jelyotte; Trabon, Tribou, autre chanteur; l'autre riche curieux, d'Ons-en-Bray; Rhodes, Rouen; Emire, Mme Bonnier; le Polémarqué, le duc de Piquigny; l'Archonte, le préſident Portail. J'ai vu aux armes de Bonnier des tapiſſeries, une glace, & j'ai de ſes jetons. Il avoit une bibliothèque dont les reliures, aſſez ordinaires, ſont preſque toutes en veau fauve (ſes armes ſont d'un côté & ſon nom de l'autre). Le conventionnel Bonnier, tué à Raſtadt, dont il y a un catalogue, ſe croyoit ou au moins ſe

Digitized by Google

valet de chambre). C'eſt auſſi à cette année 1728 qu'il faut placer l'acquiſition faite de M. de Nocé d'un luſtre fait par Boule, qu'Hoym appelle Boulen & qu'il dit être l'ancien (c'étoit donc le père d'André-Charles), pour le prince Eugène, & de deux paires de bras de cheminée à trois branches, faites par Paſſe.

Au mois de février 1728 eut lieu la vente d'une femme très-connue que Saint-Simon appelle *une vieille beauté, riche & fort du grand monde de Paris*, de la marquiſe de Nancré, née Bertrand de la Bazinière (1). Hoym acheta chez elle, ou venant d'elle, un tableau de Rubens, repréſentant Suzanne & les vieillards (n° 360), & une boucle garnie de ſept diamans (n° 870). Dès 1726 il avoit eu de M. de Nocé deux grands cornets de porcelaine ayant appartenu à cette dame (n° 516).

Au moment de quitter Paris (le 3 mars 1729) pour n'y plus revenir, Hoym acheta encore, l'avant-veille de ſon départ, le 28 février, de M. de Nocé, & le 1er mars, de M. de Morville, des porcelaines, des bronzes, & deux meubles de Boule.

---

diſoit ſon parent, & achetoit de ſes livres le plus qu'il pouvoit (MM. Debure me l'ont dit).

(1) On peut voir dans Saint-Simon, tome V, p. 252, comment, en 1706, le duc d'Orléans, revenant bleſſé d'Italie, Mme de Nancré & Mme d'Argenton allèrent fort ſecrètement au-devant de lui à Grenoble. Elle étoit belle-mère de M. de Nancré, capitaine des cent Suiſſes du Régent, ambaſſadeur en Eſpagne ſous la Régence & dévoué à Dubois, dont Saint-Simon fait un affreux portrait, & demeuroit avec lui. Hoym & Schaub la connoiſſoient. Ce dernier écrivoit de Stowe, où il étoit chez lord Cobham, à Hoym, le 9 décembre 1726 : « Et Mme de Nancré! la voyez-vous encore quelquefois? En ce cas, aſſurez-la bien de la continuation de mon tendre & reſpectueux attachement. » La Cheſnaye-Desbois ne cite pas cette dame dans la généalogie de Nancré. Elle étoit ſœur de la mère du préſident de Meſme & très-liée avec lui.

Digitized by Google

On lui voit aussi acheter, la veille de ce départ, quelques tabatières : l'une d'or, en coquille, d'une façon de 230 livres; l'autre d'occasion & émaillée (1), de 75 livres de façon seulement, &c. Il emporta avec lui une partie de ces bijoux. Peu après son arrivée à Varsovie, écrivant le 18 juin 1729 à M. Milsonneau pour lui annoncer des fonds, il lui témoignoit le désir qu'on pût différer la vente d'un tableau de Netscher qu'on lui avoit apparemment offert, *jusqu'à son retour en France* (2).

Les acquisitions de tableaux & objets d'art continuèrent activement de 1729 à 1731, époque de la disgrâce d'Hoym. Je vois sur le compte de Milsonneau pour 1729, à la date du 21 juin, 2100 livres payées à M. Kelcret pour cinq tableaux. Le 13 octobre 1730, à Germain, orfévre, à compte, 10 000 livres; puis le 10 mars 1731, 9587 livres 1 sol pour solder ce grand orfévre. Nous n'avons malheureusement pas le détail des pièces qu'il fournit à Hoym, mais il est probable que celles qui se trouvent en plus sur l'Inventaire de 1737 représentoient, à peu de chose près, ce que Germain avoit fourni en 1729 & 1730 (3).

Au commencement de 1731, M. de Brais avoit acheté, par suite d'une lettre d'Hoym en date du 17 mars, quatre

---

(1) Je n'ai pas encore vu de tabatière émaillée de cette époque.

(2) Mais dès le 22 novembre 1729, il disoit que ce voyage étoit remis au printemps ou plus loin & pourroit devenir incertain.

(3) Hoym avoit une argenterie relativement moins importante que le reste de son mobilier, mais faite par Nicolas Delaunay (voyez n° 655 de l'Inventaire de 1727), & par Germain elle devoit être fort belle. J'ai reporté sur l'Inventaire de 1727 toutes les pièces d'orfévrerie parisienne qui se trouvent en plus sur celui de 1737 (voyez Inventaire de 1727, p. 128). Cette argenterie fut léguée à sa nièce de Bothmar, alors comtesse d'Erpach, & depuis princesse d'Anhalt.

Digitized by Google

figures de marbre du marchand Hébert, & avoit fait nettoyer & ajuſter par Falens (1) ſept grands tableaux de chaſſe (n° 121 de l'Inventaire de 1737), achetés à Julliot 1550 livres en mars 1731 (2). Précédemment, on lui voit faire payer par Milſonneau un tableau de 275 livres; deux copies du Retour de chaſſe & de la Halte, par Vouwermans, dont il avoit les originaux, 400 livres; 417 livres 10 ſols pour deux réchauds d'argent; 600 livres à la ſœur Girardin du bon Paſteur pour la tapiſſerie d'un canapé, & 420 livres pour 4 fauteuils; 1910 livres à Mauriſſant pour ſes ſculptures. — Milſonneau paya encore le 3 mars, à Julliot, huit buſtes de marbre & des porcelaines, 2400 livres; deux cabarets de la Chine, 96 livres; à Régnier, pour deux fuſils à deux coups garnis d'argent, 1000 livres (3); le 2 mars, à Hébert, 3000 livres pour des ouvrages de marqueterie. Ce ſont certainement ce ſuperbe bureau avec pendule & ces gaînes, dont j'ai donné le détail d'après l'Inventaire de 1737 à la ſuite des meubles (n^es 190 & 193); à Oudry, pour 3 tableaux, 300 livres; à Héraut, peintre, pour un deſſus de porte, 275 livres.

Comme il connoiſſoit bien le goût d'Hoym pour tout

(1) Ou plutôt Van Falens. Voyez ſur ce peintre, Harms ou plutôt le catalogue de M. (Heinecken). Paris, 1757, in-12, p. 59.

(2) On les avoit rendus de hauteur égale, ſans doute pour les employer à la décoration de l'hôtel de Dreſde. Falens reçut pour ce travail 400 livres (Comptes de Milſonneau). On reprochoit à Hoym de ne pas recevoir à Dreſde. Il eſt probable qu'il vouloit attendre, afin de le faire plus convenablement, que ſon hôtel fût arrangé & meublé comme il ſavoit le faire; mais on comprend que ſe trouvant en préſence de tant de haines & d'intrigues il ait héſité, puis renoncé à faire orner & meubler ſon hôtel & à recevoir.

(3) Ils ſont portés ſur l'Inventaire comme étant du *Hollandois*. Le *Hollandois* eſt donc le même que Régnier.

Digitized by Google

ce qui étoit beau, Milſonneau, lui écrivant pour les affaires de ſa maiſon le 1er avril 1731 (il ignoroit probablement encore ſa diſgrâce), ajoutoit : « Le haſard m'a fait voir chez un joaillier le plus beau diamant que j'aie vu de ma vie & le plus parfait qu'il y ait en France, & peut-être en Europe, tant pour ſa belle forme que pour être du plus parfait criſtallin. C'étoit la bague du feu duc de Bouillon (1), qui l'avoit achetée 20 000 écus il y a 25 ou 30 ans. Il en avoit refuſé 50 000 livres il y a 3 ou 4 ans, mais il l'eſtimoit tant qu'il couchoit avec, & qu'il l'avoit ſubſtituée à ſes enfans & petits-enfans par un acte en forme. La néceſſité de payer les dettes qu'il a laiſſées a fait caſſer cette ſubſtitution, & il a été vendu à ſon inventaire 31 100 livres. Ceux qui le tiennent le veulent vendre 40 000, mais je crois qu'en l'achetant comptant on l'auroit à 36 ou 37 000 livres. Comme j'ai vu Votre Excellence dans le goût d'une belle bague, j'ai cru devoir lui faire ce détail à cauſe de l'extrême perfection de cette pierre. »

Les circonſtances détournèrent ſans doute Hoym de faire cette dépenſe.

Il paroît que dans les premiers momens de ſa diſgrâce, il avoit donné ordre à Milſonneau de vendre ſes livres & ſes meubles. Nous n'avons pas cette lettre, mais bien une autre, datée de Skaska, le 18 avril 1731, dans laquelle, tout en révoquant l'ordre précédent, il indique cependant encore quelques objets très-importans comme devant être vendus à crédit, ſi on peut le faire ſûrement, à défaut d'argent comptant. J'ignore qui étoit un voiſin à qui il dit qu'on pourroit vendre la tapiſſerie à fleurs

(1) Emmanuel-Théodore, mort en 1730.

Digitized by Google

& animaux, ainſi que quelques tableaux importans & les porcelaines bleues.

J'ai donné aux pièces juſtificatives & cette lettre & la liſte des objets qu'Hoym indiquoit comme pouvant être vendus, avec les renvois à l'Inventaire de 1727 (1). Cette vente n'eut pas lieu, & ce ne fut même qu'en 1735 que l'Abreuvoir & la Halte de Vouwermans furent cédés à Mme de Verrue.

Cette même année 1732, je vois à la date du 30 octobre une ſomme de 8500 livres payée à M. d'Obenheim pour le *tableau de Rubens*. Ce tableau me paroît être ſûrement celui dit le *Quos ego de Rubens*, eſtimé 5000 livres ſur l'Inventaire de 1737, où on n'eſtimoit aſſurément pas trop cher. On voit dans le *Mémorial de Paris*, de l'abbé Antonini (édition de 1749, tome I, p. 141), que ce tableau ayant appartenu autrefois à la ducheſſe de Richelieu, avoit paſſé entre les mains de M. de la Faye, qui l'avoit acheté 10000 livres d'un ſeigneur anglois. Il eſt probable que c'eſt par M. de la Faye qu'il parvint à Hoym, lequel n'eut pas, hélas! le plaiſir de le voir chez lui.

En 1733, Hoym renvoya en France beaucoup des choſes précieuſes qu'il avoit emportées. Dix-neuf caiſſes ou ballots contenant des livres, des tapiſſeries (celle de Diane), arrivèrent à Paris en février & mars 1734; mais ſi le pauvre Hoym avoit le deſſein de venir achever ſa vie en France au milieu de tout ce qu'il aimoit, ce projet, qu'il auroit dû mettre à exécution plus tôt, ſi tant eſt qu'il l'eût pu, ne ſe réaliſa pas, & il mourut ſans revoir ſes livres & ſes tableaux.

Il réſulte de la lettre de Chriſtian du 30 avril 1735,

(1) Pièces juſtificatives, nº XXXIX.

Digitized by Google

dont j'ai parlé page 118, que, en avril 1735, Hoym prisonnier penſoit encore à acheter les tableaux, ou au moins certains tableaux de Mme de Verrue (1).

---

(1) *La ſituation de Danneville ne change rien à la commiſſion que vous avez eue d'acheter les tableaux de Mme de Verrue* (voyez pièces juſtificatives, n° XL).

Digitized by Google

APPENDICE

I

ENCORE DEUX CARTONS DU COMTE DE HOYM.

LETTRE

A M. LE BARON JÉRÔME PICHON

Préſident de la Société des Bibliophiles françois

PAR CHARLES SAHRER DE SAHR

(Dreſde, imprimerie de B. G. Teubner, 1870).

Dreſde, ce 18 mars 1870.

Cher Préſident & ami,

Vous me demandez ce que contiennent les deux cartons du comte de Hoym que le comte Albert Vitzthum a trouvés récemment à ſon château de Lichtewalde & gracieuſement mis à ma diſpoſition. Je vais ſatisfaire votre curioſité & vous adreſſer mon rapport tant bien que mal.

Le plus petit des deux cartons ſur lequel le comte de Hoym a écrit au crayon : « Correſp. part., 1723 », ne contient à peu près que des lettres de cette époque, pour la plupart ſans importance pour vous. Cependant il y en a quelques-unes dont je dois vous faire mention. En voilà deux qui ne ſont pas ſignées, mais nous en connoiſſons l'écriture, nous en connoiſſons le cachet, nous

Digitized by Google

ſavons, ſans demander des renſeignemens à M. G., que c'étoit Marie-Madeleine de Garge d'Ormoy qui diſoit au comte de Hoym : « Mon cher mari. » Écrites de Livry, où Mlle d'Ormoy ſe trouvoit avec M. & Mme de Caumont, la première de ces lettres eſt adreſſée à Forges (1), où le comte de Hoym prenoit les eaux en compagnie du duc de Richelieu; la ſeconde a été envoyée à Paris.

Le 10 juillet, Mlle d'Ormoy ſe plaint de n'avoir pas de nouvelles de Hoym, malgré la promeſſe qu'il lui avoit faite de lui écrire ou de lui faire écrire. « J'avois prié Chriſtian, dit-elle, de me donner de vos nouvelles, mais tel maître, tel valet. Il n'en a rien fait, & c'eſt un fichu valet de chambre que celui-là. Il tombera quelque jour ſous ma coupe, peut-être non, mon cher mari, vous ne vous loueriez brin de votre femme. » Mlle d'Ormoy craint que le temps froid ne ſoit contraire à Hoym; elle a dans l'imagination que les eaux de Forges ne ſont pas tout à fait ce qu'il faut; que de bons conſommés ſeroient bien meilleurs pour ſon eſtomac, dont il ſe plaignoit ſouvent, & elle demande s'il ne viendroit pas faire un tour à Livry, où l'air étoit ſi bon. Après cela on trouve dans cette lettre le paſſage ſuivant : « Il y a ici deux perſonnes qui diſputent ſur certaines phraſes françoiſes; en voici une entre autres : J'étois prié hier à ſouper à tel endroit; je m'envoyai excuſer, diſant que je ne pouvois. L'autre perſonne ſoutient qu'il faut dire : J'envoyai m'excuſer, & je ſuis perſuadée que ce dernier a raiſon. Le premier eſt têtu & ne veut s'en rapporter qu'à la

(1) On envoyoit auſſi l'eau de Forges à Paris. Le prince Alexandre Kourakin écrivoit à M. de Hoym en date de Paris, 20 juillet 1723 : « Mon père eſt intentionné de prendre les eaux de Forges, & afin de les avoir ici fidèlement, il a fait tenir au fontainier à Forges un cachet ſuivant l'empreinte du billet ci-joint. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien ordonner à quelqu'un de vos gens d'aller avec le billet ci-joint chez le fontainier & lui demander à voir le cachet que ſon correſpondant lui doit avoir envoyé d'ici, & de lui recommander qu'il nous ſerve fidèlement. » (S.)

Digitized by Google

décision de M. le duc de Richelieu, qui passe pour être très correct dans la langue françoise; demandez-lui, s'il vous plaît, son sentiment là-dessus, puisqu'il est aux eaux avec vous; il mettra d'accord deux hommes qui sont prêts à se manger l'âme pour cette phrase. »

Après avoir reçu de Christian la nouvelle que Hoym se trouvoit à merveille des eaux & du régime de Forges, Mlle d'Ormoy lui écrit en date du 29 juillet : « Je vous exhorte fort, mon cher mari, à ne vous pas déranger à Paris & de conserver avec soin la santé que vous avez recouvrée; surtout point de femmes. Vous savez pour être trop aimable combien vous avez été maltraité, & puis cela me fâche & met noise en ménage, mais je ne le serai peut-être pas toujours; je vous prie, ne nous brouillons jamais pour vos fredaines. » — « Quand vous verrez notre fille (1), écrit-elle encore, dites-lui quelque chose pour moy; de si heureux fruits de nos amours méritent bien qu'on leur soit attaché. Nous parlions beaucoup de vous ensemble la dernière fois que je la vis; c'est le meilleur cœur de fille du monde, & celle qui oublie le plus facilement les gens dès qu'elle ne les voit plus. C'est votre vraie fille en ce point, mais je ne suis pas sa mère de ce côté-là. Hélas! la pauvre enfant n'aura-t-elle pas été très dévergondée en notre absence? »

Quand le contenu d'une autre lettre ne nous indiqueroit pas son auteur, ce seroient les caractères de l'écriture qui nous dévoileroient son anonyme, car je ne doute pas un instant que les cinq pages que j'ai devant moi ne soient écrites en entier de la main du maréchal de Richelieu. N'auroit-on pas eu tort à Livry d'en appeler à sa décision? Je vous donne *in extenso* cette lettre (2).

---

(1) Cette fille doit être la filleule d'Hoym, Mme Pociey. Voyez ci-après, § IV de l'Appendice. (P.)

(2) Cette lettre a été imprimée (nº XXIII des pièces justificatives: voyez deuxième partie, p. 263). M. de Sahr donne encore ensuite la lettre d'Hoym à Thioly sur la bibliothèque de du Fay. Je l'ai donnée page 152. (P.)

Digitized by Google

« Permettez-moi, Monſieur, de vous témoigner ma reconnoiſſance de la part que vous avez paru prendre à ma diſgrâce en venant chez moi pendant le peu de ſéjour que j'ai fait à Paris dans ma maiſon. » Ainſi commence une lettre que M. de Nocé écrivit à Hoym, de Tours, 30 avril 1722 (1).

Vous vous ſouviendrez de quelques réponſes du comte de Hoym à M. de Wackerbarth à propos de la peau divine. Les lettres que celui-ci avoit adreſſées à ce ſujet à Hoym ſe trouvent dans mon carton, & je ne puis me refuſer de vous offrir un échantillon de la proſe du Feld-maréchal. Il écrivoit au comte de Hoym en date du 10 ſeptembre 1721 : « Étant fort incommodé d'un bourdonnement d'oreilles, & ayant la tête fort peſante & chargée, effect, quoiqu'il pourroit bien provenir de la foibleſſe de l'eſtomac, on veut pourtant que des fluxions y aient beaucoup de part, & Son Excellence M. le comte de Kœnigſegg m'a aſſuré qu'à Paris on préparoit une certaine peau qu'on appeloit peau divine, dont on faiſoit des calottes pour porter ſous la perruque, &c., qui étoient admirables pour ces ſortes d'incommodités. Comme vous êtes ſur les lieux, je vous prie, Monſieur, de vous informer où on vend de pareille peau, & découvrant l'endroit, vous me ferez plaiſir de m'envoyer par la poſte le plus tôt qu'il ſera poſſible, & d'y ajouter en même tems une information comment on s'en doit ſervir. » Le comte de Wackerbarth fut très-ſatisfait de l'envoi ; il pria M. de Hoym, en date du 22 octobre, de lui envoyer par la voie de la Hollande « une peau entière de ladite peau pour en pouvoir faire ce qu'il voudroit. » Je me plais donc à croire que le digne homme n'aura pas manqué d'ajouter à ſa calotte une culotte.

Au milieu des papiers que renferme ce carton, je diſtingue avec un vif plaiſir les traits coquets de Mlle Henriette de Vicedom (comteſſe Charles Watzdorff). Vous

(1) Lettre ſignée non autographe & en termes généraux. (P.)

Digitized by Google

vous ſouviendrez de ſon joli portrait dans la galerie de Lichtewalde, & je ne doute pas que vous ne trouviez de l'intérêt à lire la lettre qu'à l'âge de dix-ſept ans cette nièce favorite du comte de Hoym lui écrivoit, en date du 20 avril 1721 (1) :

« Monſieur!

« De peur que les excuſes que je vous pourrois faire ſur mon ſilence ne vous paruſſent toujours mauvaiſes, quelque valables qu'elles pourroient être, je ne vous en ferai point du tout, connoiſſant d'ailleurs votre opiniâtre incrédulité. En récompence je vous promets, foi de bonne & docile nièce, de me corriger ſi bien que j'eſpère par là de pouvoir rétablir dans peu la bonne intelligence qui a été du moins quelquefois entre nous. Je vous avoue pourtant, mon cher oncle, que j'aimerois preſque mieux une petite guerre, & comme je ſais que vous êtes aſſez dans ce goût, nous ferons en ſorte, s'il vous plaît, que notre correſpondance n'ait rien de fade ni d'inſipide. Pour aujourd'hui pourtant, je me ſens d'humeur paiſible, à laquelle je veux bien laiſſer prendre le deſſus pour le commencement de notre commerce, afin de nous réconcilier une fois pour toutes, & pour pouvoir ſur ce bon fondement mieux nous harceler; enfin je recule pour mieux ſauter, & je me fais une idée très agréable de toutes les querelles d'Allemand que nous nous ferons ſans paix & ſans trêve. Gardez-vous bien de devenir bon enfant, car tout ſeroit fini alors. Il n'y a pourtant qu'une choſe que je vous prie d'obſerver : ne faites pas que je goûte cette correſpondance plus que votre converſation, car autrement je ne vous ſouhaiterois jamais de retour. Car j'ai la mémoire bonne, & je ſais par où vous m'avez plu ou déplu; il ne faut pas que

(1) Quinze ans plus tard, les commiſſaires du Roi exprimèrent à Mme de Watzdorff le mécontentement de S. M. de ce qu'elle n'avoit ceſſé de s'intéreſſer au ſort de ſon malheureux oncle. (S.)

Digitized by Google

votre éloignement me paroiſſe plus agréable que votre préſence.

« Adieu, cher oncle, j'eſpère bien que la douceur que ma ſœur vous marque dans ſa lettre ne l'emportera pas ſur l'agrément du manque de reſpect que je vous fais voir qui a ſon mérite, car enfin je vous déclare, & duſſiez-vous vous en fâcher, qu'il me ſeroit impoſſible d'écrire ſur ce ton à aucun de mes autres oncles. Voilà de quelle façon je ſais vous diſtinguer & vous rendre juſtice; ne vous donnez pourtant point des airs pour cela, je vous en prie, & promettez-moi qu'une autre fois vous ne ferez plus retentir à mes oreilles votre caractère de miniſtre lorſque vous vous croyez obligé de me mettre à la raiſon, car enfin, quand même vous ſeriez ambaſſadeur de l'Empereur du Monomotapa, M. de Flemming, avec toute ſa politeſſe & toute ſon éloquence acquiſe à Paris, ne m'en impoſeroit pas.

« Adieu encore une fois; je finis en vous aſſurant que je ſuis avec bien de la conſidération, &c. »

Voilà pour les lettres. Il reſte dans ce carton des poéſies éparſes qui pourroient être connues, des noëls (1), des épîtres, dont une eſt adreſſée de Villars à M. de Fontenelle, des chanſons, &c.

Voilà, cher Baron, le premier carton. L'autre porte l'inſcription : « Deſſins de broderies, adreſſes d'ouvriers à Paris, échantillons d'étoffes, &c. » Le temps a paſſé par là, il n'en reſte rien qu'un morceau de drap & un échantillon de velours provenant du ſieur Perricaud, à

(1) Par exemple :

Avec mainte ducheſſe
Parut madame Law.
Villars léchoit ſes feſſes,
Guiſe baiſoit ſes pas,
La Roquelaure enfin,
Ce n'eſt pas un menſonge,
Décrottoit ſes petons, don don,
Briſſac avec Brancas, la la,
Nettoyoient ſon éponge. (8.)

Digitized by Google

la Reine de France. « Mais quel velours! Si vous en trouvez encore de cette qualité dans tout Paris, je ſuis chargé par une belle dame de vous demander une robe de cette étoffe ſplendide. Du reſte elle ſe remet à votre bon goût, » mandoit un jour, chargé de pareille commiſſion par Mme de Fuchs, grande maîtreſſe de l'Impératrice, le comte Wackerbarth-Salmour à M. de Hoym. Outre cela j'y ai trouvé un morceau de cuir collé ſur du carton, ſur lequel un relieur a eſſayé pluſieurs petits fers, un catalogue des cartes de blaſon des ſieurs Chevillard père & fils, pluſieurs deſſins des armoiries du comte de Hoym, des empreintes de ſes cachets, & deux empreintes d'eſtampilles d'armoiries en noir, dont l'une m'eſt inconnue, l'autre doit venir de M. de Montmartel.

Ce carton contenoit encore les cinq pièces en parchemin citées dans l'inventaire du 30 ſeptembre 1737, ſavoir les originaux des lettres patentes de S. M. données à Fontainebleau au mois d'octobre 1727, accordées au comte de Hoym pour jouir des mêmes droits que les ſujets de S. M., de diſpoſer des biens qu'il pourra acquérir & à ſes héritiers de les recueillir, leſdites lettres ſcellées du grand ſceau de cire verte en lacs de ſoie rouge & verte, ſignées ſur le repli : Par le Roi, Chauvelin; les premières adreſſantes au Parlement, ſur le repli deſquelles ſont le viſa de M. Chauvelin & l'enregiſtrement au Parlement ſuivant l'arrêt de la cour, du 15 décembre 1727 : les ſecondes lettres adreſſantes à la Chambre des Comptes, ſur le repli deſquelles eſt auſſi le viſa de M. Chauvelin & l'enregiſtrement à la Chambre des Comptes du 15 décembre 1727, & l'enregiſtrement à la Chambre du Domaine, ſuivant la ſentence du 30 décembre de la même année.

Les trois autres pièces ſont les deux arrêts des ſuſdits enregiſtremens au Parlement, à la Chambre des Comptes & à la Chambre du Domaine.

Mon rapport eſt terminé, mais, comme je ſuis en train, j'y ajouterai une notice que vous ne lirez pas ſans intérêt.

Digitized by Google

Après la mort du comte de Hoym, on donna ordre d'examiner avec ſoin les livres & papiers qu'il avoit laiſſés au Kœnigſtein & dans ſon hôtel de Dreſde, pour voir s'il ne s'y trouvoit rien d'écrit de ſa main qui pût expliquer ſa fin tragique. Le comte de Stubenberg, MM. Gunther & Eſſenius ſe mirent donc à l'œuvre, firent une liſte des nombreux extraits que le Comte avoit faits de ſes lectures, &, ceci achevé, ils commencèrent par parcourir page à page les cinq in-folio de Moréri. Au bout d'un travail aſſidu de deux jours, ils durent ſe convaincre qu'ils n'avançoient guère, qu'il leur faudroit des mois pour achever leur tâche & que, la plupart des paſſages ſoulignés par Hoym n'ayant aucune importance, leurs efforts étoient peine perdue. Ils firent en conſéquence leur rapport en date du 23 juillet 1736, & demandèrent à être diſpenſés de la continuation de ce travail. Dans les deux journées pendant leſquelles ils avoient procédé à cet examen, voici ce qu'ils avoient trouvé (1) :

1. Cléopâtre (tome VIII, page 199). Paſſage ſur le ſuicide ſouligné.

2. Caſſandre (tome III, page 244). Paſſage ſur la moralité du ſuicide, trois fois ſouligné.

3. Gautier, Bibliothèque des philoſophes (tome II, page 261). Note du comte de Hoym. « C'eſt une choſe étrange que ces philoſophes admettoient les récompenſes dans une autre vie, & traitoient de fables les peines. Ce ſyſtème eſt fort commode, c'eſt dommage qu'il n'ait pas plus de ſolidité. »

Tome I, page 571, le paſſage où Hégéſilaus recommande le ſuicide eſt ſouligné.

4. Poiret, économie divine. Le comte de Hoym y avoit inſcrit un jugement très-favorable ſur l'auteur & ſur ſes principes.

---

(1) Je n'ai pas pu chercher les paſſages marqués dans les différens ouvrages; en premier lieu, il s'agira des romans de de Coſte de la Calprenède. (S.)

Digitized by Google

5. Hiſtoire de la guerre des Juifs, par Joſèphe (tome I, page 330). Le comte de Hoym a ſouligné le paſſage contre le ſuicide & écrit en marge : « Diſcours de Joſèphe ſur la mort volontaire. »

Tome I, page 319, le comte de Hoym a écrit en marge d'un paſſage où il eſt dit qu'il vaudroit mieux mourir que de vivre en eſclave les mots : « Beau diſcours ſur la mort & l'immortalité. »

Page 457, il a ſouligné les mots :

« La loi ne nous permet pas de nous donner la mort pour nous exempter des plus grands tourmens. »

Tome I, page 55, il a marqué tout le paſſage : « Mais lui remirent entre les mains Hircane & Phazael enchaînés », juſqu'à : « Et non pas un lâche comme Hircane ».

6. Leibnitz, Eſſais de Théodicée, ſur la bonté de Dieu, &c. Les paſſages *de Origine mali*, *de Neceſſitate mali*, ſont marqués.

7. Traité de l'opinion (pages 540 & 588 du dernier volume), les paſſages ſur le ſuicide ſont marqués.

Ces trois commiſſaires du Roi attablés recherchant avec avidité dans les volumes du comte de Hoym chaque marque au crayon, retirant de leurs études dans Moréri, après mainte heure de travail, la conviction qu'il ne s'étoit preſque point ſervi du Dictionnaire, s'étonnant de la manie de faire relier avec luxe des livres & de les envelopper dans du papier pour que les reliures ne ſoient pas abîmées, — il me ſemble que cela fait tableau.

Adieu, cher Préſident; recevez l'expreſſion de tous mes hommages.

Digitized by Google

II

NOTICE SUR LA PRÉSIDENTE FERRAND

LETTRES D'ELLE, LETTRES D'HOYM ET J.-B. ROUSSEAU A ELLE ADRESSÉES

I

ANNE BELLINZANI, fille de François Bellinzani, d'abord envoyé du duc de Mantoue en France, puis intendant du commerce de France (1), & de Louise Chéreau, étoit née en 1658. En 1676, étant âgée de 18 ans, elle épousa Michel Ferrand, qui de lieutenant particulier au Châtelet en 1675, étoit devenu, en 1676, président en la première chambre des requêtes du parlement de Paris.

Guyot de Pitaval a dit dans ses *Causes célèbres* (t. XIII, p. 357), que ce mariage avoit été heureux pendant dix ans; mais si l'on s'en rapporte, & je crois qu'il y a lieu de le faire (non pour les détails, mais pour le fond des choses), à l'histoire des amours de Cléante & Bélise (2), Mlle Bellinzani n'épousa le président Ferrand qu'avec une répugnance extrême & après y avoir été forcée par son père. Dès sa plus tendre jeunesse elle aimoit le baron de Breteuil, qui, fort épris lui-même d'une personne accomplie, ne faisoit aucune attention à l'amour de cette jeune fille, d'ailleurs sans beauté. On peut voir dans

(1) Je me demande si cette haute position donnée au ministre d'un prince étranger n'indique pas un grand service rendu, & si F. Bellinzani n'auroit pas coopéré à l'enlèvement de Matthioly, autre ministre du duc de Mantoue, qui paroît bien être le véritable Masque de fer. Voyez Delort, *Hist. du Masque de fer*, Paris, 1825, in-8°.

(2) Je vois une édition de 1691 mentionnée. Je n'ai que celle de 1696, & c'est elle que je cite.

Digitized by Google

l'histoire des amours de Cléante & Bélise les efforts désespérés que fit cette malheureuse femme pour se faire aimer du baron de Breteuil, & comment, après avoir triomphé de son indifférence, après la mort de sa maîtresse, elle vint à bout de tromper la surveillance de son mari & de ses parens pour le voir chez elle. Elle eut néanmoins de son mari, dans les premières années de son mariage, un fils (1), né en 1678, & deux filles (2). Mais il résulte clairement de ses lettres au baron de Breteuil qu'à une époque que je n'ai pu précisément définir, mais qui semble devoir être voisine de 1682, elle n'avoit plus aucun rapport avec son mari (3), & que sa liaison avec M. de Breteuil étoit sinon connue, au moins très soupçonnée & combattue par sa famille & par le Président (4).

M. de Breteuil ayant été envoyé en Italie par le Roi (5), cette absence paroît avoir singulièrement refroidi la présidente Ferrand. Suivant l'auteur des *Amours de Cléante*, elle s'amouracha *d'un petit colet, d'une espèce de pédant qui n'avoit ni agrément dans sa figure, ni politesse dans*

---

(1) Antoine Ferrand, conseiller à la cour des Aides, mort à 41 ans, en 1719, & enterré à Saint-Séverin (Quérard & la Chesnaye-Desbois). On lui attribue un recueil de pièces libres, dont vingt pages seulement sont de lui.

(2) 1° Anne-Élisabeth, mariée en 1698 à Michel de Combes, lieutenant général en la sénéchaussée de Riom, morte le 16 novembre 1699, en couches, à 21 ans; 2° Marie-Louise, religieuse aux filles Sainte-Marie de la rue du Bac, morte avant août 1735.

(3) « Croyez-vous que je puisse souffrir un autre que vous & profaner par un indigne devoir ce qui ne doit être accordé qu'à votre amour? » Et page 17 : « Vous m'accusez d'accorder à mon mari ce qui doit être consacré à l'amour! » Page 22 : « Mon mari renouvelle ses persécutions à peine en suis-je hier échappée; je serai bientôt contrainte à céder ou à pousser les choses dans une dernière extrémité. »

(4) « La jalousie & la fureur de ma famille sont montées à tel point.... Le peu de certitude que les jaloux avoient de ma passion dans son commencement étoit un frein à leurs duretés, mais présentement qu'ils n'en peuvent douter, leur fureur agira dans toute son étendue. » Ceci semble s'appliquer à sa famille; mais comment sa famille auroit-elle pu la surveiller & contraindre sans l'appui & le concours de son mari?

(5) Page 63.

Digitized by Google

ses mœurs, ni goût, ni connoissance, que de ses livres qui l'avoient rendu presque fol (1). Ce fut alors au tour de M. de Breteuil, que l'esprit & l'amour de la Présidente avoient singulièrement attaché, à subir les rebuts & les humiliations. Si l'on en croit l'auteur de l'ouvrage que j'ai déjà cité, Mme Ferrand auroit répondu à ses reproches & à ses menaces en femme forte, trop forte, & très au-dessus du qu'en-dira-t-on, qu'elle ne se soucioit pas d'être estimée ni d'aimer un homme estimable, que le parti contraire coûtoit moins cher, & que ce que lui & le reste du monde pourroit jamais dire contre elle étoit la chose du monde qui lui étoit la plus indifférente (2).

M. & Mme Ferrand continuèrent cependant à habiter ensemble jusqu'en 1686; mais cette année M. de Bellinzani ayant perdu sa position & ayant été disgracié, M. Ferrand, privé apparemment des ressources qu'il tiroit de la générosité de son beau-père, renonça à tenir maison. Les époux, qui demeuroient dans l'enclos des Filles-Saint-Thomas, passèrent une transaction qui a été imprimée (3), dans laquelle, à raison de *l'antipathie de leur humeur & des rixes qui arrivoient tous les jours & qui pouvant augmenter dans la disposition où se trouvoient leurs esprits, obligeroient ladite dame de demander la séparation, & ledit Président de la consentir*, ils déclarèrent se séparer à l'amiable. Le Président assura à sa femme une pension de 4000 livres & se retira dans sa famille, en se chargeant des enfans. Tels sont les termes authentiques de la séparation à l'amiable, & on a droit de s'étonner que Gayot de Pitaval y ait vu que le Président reconnoissoit que les torts étoient de son côté.

A cette époque, Mme Ferrand étoit grosse. Elle accoucha le 27 octobre 1686, rue du Bac, d'une fille, qui

(1) Pages 7 & 79. Voilà un bibliophile bien mal mené!

(2) Page 89. J'ai peine à croire qu'une femme d'un esprit aussi délicat ait pu s'exprimer ainsi, ou pour mieux dire, je ne le crois pas.

(3) A la suite du Mémoire de Mlle Vigny Ferrand. Cabinet généalogique, pièces originales, au mot *Ferrand*.

Digitized by Google

fut portée le 28 au matin à Saint-Sulpice par une vieille femme chargée d'un billet portant que cet enfant étoit la fille du préſident & de la préſidente Ferrand, & accompagnée d'un mendiant & d'une mendiante qui devoient être les parrain & marraine.

Le curé, très-étonné à la vue de ce cortége, baptiſa l'enfant, & trouvant avec raiſon que ſon origine n'étoit pas ſuffiſamment établie, l'inſcrivit ſous le ſeul nom de Michelle.

Le même jour, vers midi, le préſident Ferrand ſe préſenta à Saint-Sulpice, accompagné de deux notaires, & expoſa au curé qu'il avoit appris depuis deux jours qu'on vouloit lui ſuppoſer un enfant, & qu'il le prioit de n'en baptiſer aucun ſous ſon nom ſans l'en avertir. Le curé ayant raconté ce qui s'étoit paſſé le matin, M. Ferrand en fit dreſſer procès-verbal qu'il dépoſa chez Carnot, l'un des deux notaires.

Il ſemble bien réſulter de tout ce myſtère, & de la démarche de M. Ferrand, que le Préſident n'étoit pas le père de cette enfant. Mais comment expliquer que Mme Ferrand envoyant ſa fille au curé de Saint-Sulpice & la diſant iſſue de ſon mari & d'elle, l'ait fait ſi ſingulièrement, on pourroit dire ſi dédaigneuſement accompagner? On ne peut l'expliquer que par une bizarrerie & une violence de caractère que ſon hiſtoire avec le baron de Breteuil permettroit peut-être de lui attribuer.

Par ſuite de la diſgrâce de ſon père, à ce que dit Pitaval, mais plutôt à cauſe de tout ce ſcandale, Mme Ferrand fut enlevée & conduite à l'abbaye de Lo, au delà de Chartres, comme elle venoit d'accoucher, c'eſt-à-dire à la fin de 1686, ou tout au commencement de 1687; elle fut enſuite transférée aux Urſulines de Giſors, où elle paſſa deux ans & demi. Enfin, en 1690, les ordres furent révoqués, & elle revint à Paris à la fin de 1691 ou au commencement de 1692, étant reſtée volontairement au couvent après y avoir été d'abord enfermée malgré elle.

Toutes ces circonſtances, qui devoient avoir par la

Digitized by Google

ſuite encore plus de retentiſſement, & la publication qui eut lieu alors (en 1691) de l'hiſtoire de Beliſe & des lettres de la Préſidente, devoient naturellement atteindre gravement ſa réputation. On comprend que lors de ſon affaire avec Lenglet-Dufreſnoy, en 1718, M. de Machault ait pu dire que le crédit & la réputation de cette dame *n'étoient pas d'une grande conſidération dans le monde*, & que dans ſes notes conſervées au cabinet généalogique, d'Hozier ait écrit que malgré tout ſon eſprit, elle ſe ſignala par la conduite la plus dépravée. Mais tel étoit, au dix-huitième ſiècle, l'empire de l'eſprit, que la préſidente Ferrand reſta malgré tout une femme célèbre & aſſez conſidérée. Liſter, venant à Paris en 1698, alla la voir, comme il alloit viſiter auſſi Mlle de Scudéri & la marquiſe de Vieux-Bourg; le comte d'Hoym arrivant à Paris s'empreſſa de faire ſa connoiſſance. Jean-Baptiſte Rouſſeau entretenoit de Vienne une correſpondance avec elle, &, ce qui eſt plus ſignificatif encore, la ſavante & vertueuſe Mme Dacier l'avoit admiſe dans ſa ſociété.

Le préſident Ferrand étant mort le 31 août 1723, Mme Ferrand réclama pour ſes repriſes 196 000 livres. Les revenus laiſſés par le Préſident étoient touchés par Charles-Gabriel de Blegny, fils d'Étienne-François, & ſecrétaire de M. Ferrand, qui les partageoit entre les héritiers & la veuve. Le procès duroit encore quand Mme Ferrand mourut, à l'âge de 82 ans, dans le couvent du Cherche-Midi, le 13 novembre 1740.

Mais avant ſa mort elle avoit eu à ſubir un procès bien autrement pénible. En 1734 ou 1735, une demoiſelle de Vigny prétendit avec toute apparence être la fille dont Mme Ferrand étoit accouchée en 1686, & elle fut reconnue pour telle par un arrêt du Parlement, du 24 mars 1738, malgré tous les efforts de Mme Ferrand & des héritiers de ſon mari. Elle ne paroît pas s'être mariée. Dans le cours de ce procès Mme Ferrand publia un mémoire compoſé par elle, que je n'ai pu trouver.

S'il eſt facile de connoître Mme Ferrand ſous le rapport de l'eſprit, il l'eſt bien moins de juger le fond de

Digitized by Google

ſon caractère. Qu'elle ait eu des aventures, cela eſt certain; mais juſqu'à quel point a-t-elle mérité l'épithète de dépravée que lui donne d'Hozier? On pourroit la lui donner ſi on accepte comme certain le paſſage de Cléante & Beliſe que j'ai cité plus haut; mais ſi cet ouvrage doit être au fond aſſez exact, il eſt évident qu'il a été écrit avec une exceſſive malveillance pour Mme Ferrand, & quand on lit ſa lettre ſi pleine de cœur ſur Mme Dacier, il eſt impoſſible de regarder comme dépravée la femme qui a écrit ces pages ſi touchantes (voyez ſurtout page 227). Concluons du moins, ſi nous oſons conclure, que ſi elle a été telle que la jugeoit d'Hozier, l'âge & les chagrins dont elle fut abreuvée rendirent ſon âme meilleure à meſure que les paſſions qui la troubloient s'apaiſèrent & laiſſèrent prendre le deſſus à ſes réflexions & à ſon jugement. Voici maintenant quelques lettres d'elle. Toutes, ſauf celle ſur Mme Dacier, ſont inédites.

LETTRE DE MADAME FERRAND A HOYM

A Paris, ce 20 avril 1719 (1).

Vous avez eu raiſon, Monſieur, de penſer que c'eſt l'affaire de L. L. (2) qui a interrompu noſtre innocent commerce de lettres; mais ce n'a aſſurément eſté que par prudence, & meſme une prudence qui vous regardoit. S'il ne s'eſtoit agi que de moy, comme nous donnons toujours la préference à l'interet qui nous touche le plus, ſoiez perſuadé que je ne me fuſſe point refuſé le plaiſir de vous eſcrire régulièrement, mais j'ay ſçu que la ſœur de cet honnête homme avoit livré celles de vos lettres que vous aviez adreſſées à ſon frère & qu'elle

(1) Mme de Maintenon mourut à Saint-Cyr, le 15 avril 1719. C'eſt là ce qui m'a donné l'année de cette lettre, qui n'a que la date du mois.

(2) L'abbé Lenglet.

Digitized by Google

avoit fait ce qu'elle avoit pu pour rendre notre commerce ſuſpect. Comme voſtre intention n'a pas eſté de quitter ce pays-cy pour toujours, j'ai cru, Monſieur, vous devoir des ménagemens, & il m'a paru que je ſerois très blaſmable ſi, pour me ſatisfaire, j'expoſois un homme qui m'a paru en toutes occaſions prévenu ſi avantageuſement pour le Régent. Voici, Monſieur, les cauſes de mon ſilence.

Depuis ma malheureuſe affaire, je n'ay reçu que deux lettres de vous, l'une en réponſe à celle par laquelle je vous l'aprenois, & la voſtre du 29 du mois paſſé que je reçus hier & qui me fit un véritable plaiſir : elle m'aſſura de voſtre ſanté & de la continuation d'une amitié que j'ay méritée & que je ne puis perdre, ſi pour la conſerver il ne faut qu'eſtre ferme & conſtante dans ſes ſentimens. S'il avoit plu à M. de Montargon de m'honorer d'une viſite avant ſon départ, je vous aurois écrit amplement par lui & je vous aurois envoyé pluſieurs petites nouveautés, mais il n'a pas ſongé que je fuſſe au monde, & je n'ay ſu qu'il eſtoit parti que lorſqu'il n'y avoit plus de remède. Je ne vous manderai point de grandes nouvelles : rien n'eſt icy certain ; on paſſe ſa vie à entendre des choſes oppoſées ; toujours l'effet des différentes paſſions ; le publique ne ſçait ce qu'eſt devenue la flotte d'Eſpagne. Si nos maiſtres n'en ſçavent pas davantage le deſſein d'Alberoni eſt eſchoué, car on aura eu le tems de ſe précautionner en Angleterre. La guerre de la France contre l'Eſpagne va aller ſon train. M. le prince de Conti part inceſſamment : ſon équipage eſt parti aujourd'huy. Mme la ducheſſe de Berry, qui a eu de violentes vapeurs, eſt à Meudon ; Paris eſt tel que vous l'avez laiſſé : les ſpectacles, la bonne chere, enfin l'amour des plaiſirs mal entendu prend la place de ſentimens plus ſérieux ; on joue gros jeu ; les femmes font une dépenſe enragée & puis on crie miſère ! Les plaintes ſeroient raiſonnables ſi on entendoit par miſère la privation du bon ſens !

Vous ſçavez ſans doute la triſte aventure du duc de Richelieu, qui eſt à la Baſtille ; on donne plus d'une

Digitized by Google

cauſe à ſa détention, mais telle qu'elle ſoit on doit croire que cette détention eſtoit neceſſaire & par conſéquent juſte. M. Raimond a penſé eſtre introducteur des ambaſſadeurs; il a eu l'agrément, mais comme le plaiſir de faire parler de lui dans le monde eſt ſon premier objet, il s'eſt vanté trop toſt & il n'a pas réuſſi. Madame la Ducheſſe ſoutient une maladie extrême depuis plus de quatre mois. Sçavez-vous la mort de M. de Mimeure, arrivée dans ſes terres? Sa veuve y eſt encore & ne doit revenir que cet eſté. Voilà, Monſieur, à peu près ce que je puis vous mander; ma voiſine fait ſa vie ordinaire, & l'ancien amant eſt toujours avec Armide, dans ſon palais enchanté. On dit pourtant que ſon accomodement eſt fait en Angleterre, mais aparament qu'il n'a pas cru devoir y retourner dans la conjoncture préſente. En reliſant ma lettre j'ay eſté ſurpriſe d'avoir oublié la mort de Mme de Maintenon, âgée de 86 ans & demy. Voilà une vie ſingulière de toutes les façons. On ne lui a trouvé que 25 mille livres d'argent. Mme la ducheſſe de Noailles eſt ſon héritière. Mme de Mailly & Mme de Quelus ont ſa vaiſſelle d'argent à moitié; il eſt tems de finir ma lettre par vous aſſurer, Monſieur, que je ſuis toujours la meſme.

M. le comte de Hoyms, à Dreſde.

II

AU MÊME

A Paris, ce 23e aouſt 1719 (1).

Je n'ay point vu M. de Montargon, & il ne m'a envoyé votre lettre, Monſieur, que le jour de ſon départ par un homme qu'il trouva par hazard & qu'il ſçavoit eſtre de mes amis; ainſi je n'ai pû profiter de ſon départ comme j'aurois fait ſi je l'avois apris à tems.

(1) Saint-Sébaſtien fut pris le 1er août 1719.

Digitized by Google

Je n'ai pu répondre plus tôt à voſtre obligeante lettre; j'ai pris des eaux qui ont produit des effets qui m'ont mis hors d'eſtat d'eſcrire; les chaleurs ſont extremes cette année, & les foibles ſantéz ſont encore affoiblies par là. Joignez à touttes ces raiſons quelques jours d'une inquietude cruelle : mon fils, qui languiſſoit depuis trois mois, a jetté un abcez qu'il avoit dans la poitrine; heureuſement il ne lui reſte que de la foibleſſe, les autres accidens ont ceſſez. Je ne ſuis pas faite pour eſtre tranquille, & j'ai toujours de nouvelles peines.

J'en ai eu une depuis voſtre départ dont je ne vous ai point parlé, mais puiſque vous voulez que je vous parle avec exactitude de ce qui me regarde, je dois vous apprendre que je ne vois plus Lab. Fr.(1) & qu'il m'a manqué dans l'affaire qui m'eſt arrivée d'une manière qui a bleſſé egalement l'eſtime & l'amitié. J'ai eſté touchée au vif d'un procédé ſi peu mérité; j'ai regardé comme une perte de ne plus aller dans un lieu où je trouvois des converſations que l'on ne trouve point ailleurs, mais je n'ai pas balancé à tout envoyer promener.

Pour M. R.(2), comme je le conneſſois bien, je n'ai pas eſté ſurpriſe de ſon infâme procedé; ces deux hommes là ſont les ſeuls qui m'ont fait ſentir ma diſgrâce, & j'ai conſervé juſqu'a mes amis du Palais Roial; tous ſe ſont meſme réchauffés pour moi. O que la ſcience qui ne ſert de rien à la morale eſt peu de choſe. Au nom de Dieu, ne liſez que pour devenir meilleur!

Je ſuis charmée de l'endroit de voſtre lettre où vous me faites enviſager voſtre retour. Aurois-je cette conſolation? Que j'y ſerois ſenſible & que j'en connois bien le prix. J'ai une amie dont vous vous accommoderez fort & à qui je ne trouverois pas mauvais que vous donnaſſiez la preference, pourveu que vous ne fiſſiez point d'injuſtice à mon premier merite aupres de vous, qui eſt

(1) Lenglet-Dufreſnoy.

(2) Je penſe que c'eſt M. Rémond, dont Saint-Simon a parlé tome XVII, p. 150.

Digitized by Google

de connetre mieux qu'un autre ce que vous vallez. Je vous parle de cette amie comme d'une conneſſance nouvelle, cependant elle eſt ancienne & très ancienne : il y avoit trente ans que nous ne nous etions vûs. C'eſt la princeſſe de Carpègne, revenue de Rome, où elle a paſſé tout ce tems là. Elle a beaucoup d'eſprit, un grand uſage du monde, & elle a comme moy beſoin d'aimer; ainſi elle eſt fort propre au commerce & à l'amitié. Je puis meſme vous aſſurer que ſon age ni le mien ne nous rendent pas plus triſtes & d'humeur plus chagrine, & que nous faiſons quelquefois de petits repas dont vous vous accomoderiez fort & où il ne nous manque que vous. Elle vous conneit deja & ſouhaicte voſtre retour, comme celui d'un de ſes amis, tant elle eſt perſuadée que vous ſeriez du nombre.

Je ne vous dirai point de nouvelles des affaires politiques, on ne peut en juger juſte ſans connêtre l'intrigue du cabinet; ce qui eſt clair & certain, c'eſt que M. Laſſe (1) a tout l'argent du royaume, & que le Roy trouve par la Banque des ſecours qui lui épargnent d'emprunter à gros intereſt & de mettre des impoſts.

La guerre avec l'Eſpagne eſt facheuſe par la difficulté de la faire. On a perdu beaucoup de monde de maladie & dépencé beaucoup d'argent. Le ſiege du chateau de Saint-Sebaſtien a eſté converti le 13 en blocus. M. le prince de Conti a eſté tres mal, à l'armée, de la diſſenterie; on le diſoit hier un peu mieux. Les nouvelles de Sicile ſont toujours incertaines à l'eſgard de la ſituation des Impériaux, mais tres eſclaircie ſur les déſavantages qu'ils ont eſſuiez.

Mme la ducheſſe de Berri eſt donc morte d'une façon bien terrible! Le Roi a conſervé à Mme de la Follene ſa penſion. Il s'eſt fait une entorſe il y a dix jours qui ne lui permet pas encore de marcher.

Il n'y a rien de nouveau dans la république des lettres

(1) Law. On prononçoit Laſſe.

Digitized by Google

que d'aſſez mauvais ouvrages; l'abbé du Bau (1) nous a donné un traitté ſur la peinture & la poéſie, qui eſt un etrange livre : point de ſtile, point d'ordre, auſſi peu de juſteſſe & de gouſt. Il y a pourtant quelques endroits qui méritent d'eſtre lus. Son ouvrage eſt en deux octavo, fort gros. C'eſt une lecture qui m'auroit fait ſuer au milieu de l'hiver. On ne fait plus de chançons ni de ces petits ouvrages dont vous avez tant vu; tout le monde eſt occupé de Miſſiſſipi; on ſe tue pour vendre & pour achepter des actions. M. R., qui en avoit pour cent dix mille livres, a acquitté ſa charge, qui lui avoit couté 210 mille livres & auroit du ſurplus quatre cent mille livres. Les plus grands ſeigneurs ne bougent de chez les agens de change; c'eſt une manie ſi générale & ſi outrée que tout ce que je pourois vous en dire ne vous feroit pas comprendre ce qui ſe paſſe ici; il me paroiſtroit aiſé de ſe conſoler de n'avoir pas de Miſſiſſipi, mais je ſuis inconſolable de voir l'amour de l'argent éteindre tout autre gouſt, & je ne puis trouver les plus jolies femmes aimables en les voyant occupées du matin au ſoir de billets de banques & d'actions ſur le Miſſiſſipi; elles vendent leurs pierreries pour y mettre : Dieu ſçay ſi elles n'iront point plus loin!

J'aprens dans le moment que M. le prince de Soubize eſt arrivé ce matin pour aporter la nouvelle de la rendition du chateau de Saint-Sebaſtien; cette nouvelle non attendue a fait grand plaiſir; il s'eſt rendu parce qu'une bombe a écraſé la citerne; voila une affaire finie : il marche des trouppes du Languedoc & de la Guienne vers le Lambourdant; voici, Monſieur, une lettre bien longue; pardonnez la moy & ne me parlez jamais du prétendu tort que vous avez ſur l'abbé Langlé.

En reliſant ma lettre, j'ai craint que ce que je vous dis du déſir qu'a mon amie de vous connêtre ne vous fît douter que j'euſſe parlé de voſtre dernière lettre, mais

(1) Du Bos.

Digitized by Google

ne ſoubçonné point ma fidelité, qui eſt exacte; je ne lui ai parlé de voſtre retour que ſelon mes deſirs & les voſtres, mais non comme prochain.

III

LETTRE DE LA PRÉSIDENTE FERRAND A HOYM

Vous conneſſez aſſez vos forces & ma foibleſſe, Monſieur, pour vous répondre davance que j'accepterois la propoſition que vous me faites l'honneur de me faire; eependant je courus hier tout le jour; je me ſuis couchée à deux heures, & il eſt jour dans ma chambre dès huit heures. Voila un détail qui vous prouve que l'on ne peut vous refuſer, & que je vous fais pour excuſer non des yeux batus, car il ne m'importe guere, mais un habit peu décent, la première fois que je vous rend mes devoirs chez vous. J'attendrai voſtre caroſſe, puiſque vous me l'ordonnez.

IV

LETTRE A HOYM

J'ay lhonneur de vous connêtre trop bien, Monſieur, & je conneis auſſi trop bien l'amitié, pour ne vous faire pas un compliment ſur la perte que vous avez faite d'une perſonne qui a merité & pendant ſa vie, & par ſa mort, des amis du premier ordre. J'aurois préferé la ſatisfaction de vous faire mon compliment chez vous à celle de vous eſcrire ſi je n'etois pas occupée à plaider contre un vieux conſeiller de grand chambre qui en pelotteroit une douzaine comme moy. Mais malgré la conneſſance que j'ay du péril, je ſuis forcée de m'y jetter, puiſqu'il faut vivre & que l'on ne vit pas de l'air. Je ne vous aurois rien dit de ce qui me regarde, Monſieur, ſi je ne m'etois crue

Digitized by Google

obligée de vous rendre raiſon de ce que je ne me préſente point à voſtre porte. Vous conneſſez, il y a longtems, quels ſont mes ſentimens pour vous. J'oſe vous aſſurer que perſonne ne vous conneit mieux que moy. Ce mot ſuffit pour vous repondre de l'eſtime, de la vénération & de tout l'attachement dont je ſuis capable, & c'eſt, Monſieur, beaucoup dire. Je prendray dans quelques jours la liberté de vous faire une prière qui je penſe ne vous paroitra pas indiſcrete.

Ce 1er mars.

Pardonné moy mes ratures; j'arrive de chez mon avocat; j'ay la teſte renverſée; je n'etois point faite pour etre une comteſſe de Pinbeche. Quoy que je ſoye dans le bel age pour plaider, je n'y ſens aucun panchant, & nature patit au point que je ſuis quelquefois tentée de me mettre en repos en faiſant vœu de pauvreté.

V

ÉLOGE DE MADAME DACIER AU POINT DE VUE DE SA VIE INTÉRIEURE

PAR MADAME LA PRÉSIDENTE FERRAND (1)

La voie par laquelle nous avons reçu l'Éloge de Madame Dacier nous autoriſe à croire qu'il eſt de Mme la préſidente Ferrand, ſi connue par la délicateſſe de ſon eſprit & les charmes de ſa converſation.

Les amis de cette femme célèbre doivent compte au public de mille morceaux pleins d'agrément qui lui ſont échappés, & dont ils ſont les dépoſitaires.

(1) Tiré du *Mercure de France*. Avril 1751, p. 84. Les quelques lignes d'avertiſſement qui précèdent la lettre de Mme Ferrand ſont du rédacteur du *Mercure*.

Digitized by Google

LETTRE DE MADAME LA P. F. A M. L'ABBÉ R. DOCTEUR DE SORBONNE

A Paris, le 21 janvier 1721.

Je vous rends grâces, Monſieur, de m'avoir procuré la lecture d'un ouvrage qui a pour titre : *Éloge de Madame Dacier*. Perſonne ne prendra jamais plus de part que moi à la juſtice que l'on rendra à un mérite ſi rare & ſi digne des éloges des plus fameux écrivains, parce que perſonne n'a tant eſtimé ſes vertus, & ne l'a examinée avec plus d'attention, pendant pluſieurs années que j'ai été au nombre de ſes amies, ce que j'ai toujours tenu à grand honneur. Mais je vous avouerai que l'écrit dont il eſt queſtion m'a paru l'éloge des ouvrages de Mme Dacier, plutôt que celui de ſa perſonne; cependant c'eſt retrancher une partie de ſa gloire, que de ne pas entrer dans un détail qui lui eſt infiniment avantageux, & qui peut même être très utile. Il feroit voir aux hommes qu'ils doivent ſouhaiter, loin de le craindre, que les femmes ayent le goût des livres; & les femmes apprendroient que la ſcience eſt ſi peu oppoſée à leurs devoirs, qu'aucune ne s'en eſt acquittée auſſi excellemment que Mme Dacier.

En me rappellant le ſouvenir de ce que j'ai vû d'elle dans ſon domeſtique, je ſens naître une tentation à laquelle je vais ſuccomber. C'eſt, Monſieur, d'entrer dans ce détail, où je ſouhaiterois que quelqu'un plus capable que moi fût entré. Je n'ai beſoin, après tout, que d'un récit ſimple & fidèle pour réuſſir.

Montagne dit que l'on eſt principalement obligé à Plutarque de nous avoir fait connoître les grands hommes à leur *à tous les jours*. On me ſçaura donc gré d'avoir mis Mme Dacier dans un point de vûe également propre à faire aimer la ſcience & la vertu.

La réputation de Mme Dacier, comme ſçavante, m'a-

Digitized by Google

voit donné de l'admiration & de l'humilité, ſans nulle envie de la connoître plus particulièrement; je reconnoiſſois la diſtance infinie qui nous ſéparoit, & je ne me jugeois pas à portée de profiter de ſon commerce, juſqu'au moment que la fortune m'ayant liée d'amitié avec de ſes amis intimes, ils me dirent des choſes d'elle qui me firent déſirer ardemment de la voir. Je la trouvai filant, d'une politeſſe judicieuſe, éloignée de toute affectation, parlant aux femmes des choſes dont on les entretient ordinairement. Je me ſouviens que je penſai m'en fâcher, & que me croyant plus habile qu'elle dans ce que je ſuppoſois qu'elle traitoit de bagatelle, j'aurois voulu qu'elle me parlât de ce que je ne ſçavois pas, mais je connus bientôt que l'on pouvoit toujours s'inſtruire avec elle. Les ajuſtemens, les meubles, rien ne lui étoit inconnu : elle ſavoit les differentes fabriques des étoffes, & leurs differens degrés de bonté, auſſi bien que leur juſte prix, & j'aurois donné la préférence à Mme Dacier ſur toutes les femmes de ma connoiſſance, pour des emplettes conſidérables.

Sa fille vivoit alors. Une ſanté qui avoit toujours été délicate, n'avoit pas permis à Mme Dacier de l'engager dans la même carrière où elle avoit acquis tant de gloire, mais de ſages ménagemens, & les heureuſes diſpoſitions de cette aimable fille lui avoient procuré tout ce qui peut perfectionner la raiſon & ouvrir l'eſprit. Elle s'étoit d'abord amuſée de l'étude de la muſique; mais tenant de ſa famille l'idée & l'amour de la perfection, elle étoit devenue ſi habile, que dans des concerts qu'elle faiſoit avec les plus fameux muſiciens, elle montroit une capacité preſque miraculeuſe. Sa figure donnoit un nouveau luſtre à un talent ſi agréable, & ſemblable à Clio, elle en avoit les grâces & la modeſtie, auſſi bien que la ſcience. Elle étoit digne en toute manière de l'amour de M. & de Mme Dacier, & du tendre ſouvenir de ceux qui l'ont connue. Elle a eu le deſtin des roſes, elle a vécu l'eſpace d'un matin!

Mme Dacier n'oublioit rien de ſa part pour rendre

Digitized by Google

les concerts dont je parle d'agréables régals, ſoit par une compagnie choiſie, ſoit par des collations qu'elle compoſoit de ce qu'elle faiſoit elle-même. Sa pâtiſſerie, ſes confitures, ſes liqueurs, tout étoit d'un goût exquis. Elle ſçavoit même faire du pain excellent. Quand je conſidérois dans ces ſortes d'occupations cette même perſonne, qui étoit ſi bien entrée dans le ſublime d'Homère, je croyois voir ces mêmes héros paſſer des emplois les plus ſérieux au ſoin de recevoir leurs hôtes. Mme Dacier & ces héros m'en paroiſſoient plus aimables, & ce ſentiment me confirmoit dans la penſée que nous avons une fauſſe idée de la véritable grandeur. J'admirois encore plus Mme Dacier dans ſes talens domeſtiques que dans ſes livres. J'avoue que ces différens mérites étoient ce qu'eſt le clair-obſcur en peinture; leur oppoſition les relevoit; mais elle faiſoit ſentir dans toutes ſes actions une convenance & une bonté qui ſeules leur auroient donné du prix. Le jugement que j'en portois étoit conforme à ſes propres ſentimens, car jamais perſonne n'a fait tant de cas des mœurs; nul ménagement de vanité ou d'intérêt ne lui a fait mettre au rang de ſes amis des gens ſans vertu; indulgente cependant ou du moins très reſervée à blâmer ce qu'elle n'approuvoit pas, elle ne cherchoit pas à mettre ſon mérite au jour, en lui oppoſant les défauts d'autrui. On ne lui remarquoit nul retour ſur elle-même : elle ne faiſoit jamais ſentir le moi; ſa bonté naturelle l'éloignoit des opinions qui favoriſent la dureté.

Elle ſe délaſſoit en s'amuſant de pluſieurs ſortes d'animaux qu'elle nourriſſoit & dont elle prenoit ſoin elle-même. Qui l'auroit vûe au milieu de ſes oiſeaux l'auroit crue toute livrée à ce goût-là. Il faut avoir vû familièrement Mme Dacier pour comprendre le loiſir que donne l'averſion de l'oiſiveté & de ces vains amuſemens qui conſument le tems des autres femmes; elle trouvoit du tems pour tout, & tout ſe faiſoit avec tant d'ordre, qu'elle n'avoit jamais l'air affairé. Je ne ſais où j'ai lû que les actions du ſage forment l'harmonie la plus parfaite qui ſoit ſous le ciel.

Digitized by Google

Après ce que je viens de dire, on ne peut douter des ſoins qu'elle avoit de ſes domeſtiques (1). Elle ſçavoit être libérale & économe, bonne ſans ſe familiariſer, ne connoiſſant rien de petit de tout ce qui lui paroiſſoit néceſſaire au bon ordre de ſa maiſon; bonne mère après avoir rempli ſes devoirs de fille d'une manière digne du père que la Providence lui avoit donné; amie ſûre & ſolide, ſans humeur, ſupportant les torts de ſes amis avec une patience & une douceur également éloignées de l'inſenſibilité & de la délicateſſe outrée qui ne pardonne rien; enfin épouſe ſi parfaite, que l'on peut aſſurer ſans exagération qu'elle n'a pas eu ſa pareille. C'eſt un aſſemblage que la nature & la fortune ne font peut-être qu'une fois que de joindre tant de vertu, tant d'eſprit & tant de ſcience à mille qualités agréables & utiles.

Je n'entre point dans un détail qui me mèneroit trop loin; mais vous ſçavez, Monſieur, qu'on ne pouvoit ſouhaiter à Mme Dacier aucune ſorte de connoiſſances : elle les avoit toutes. Ayant lû en tout genre ce qu'il y a de plus excellent, elle en avoit profité d'une façon à ne laiſſer pas lieu de douter qu'elle n'eût eu principalement en vue ſa propre perfection, & que ſon deſſein en écrivant ne fût de procurer aux autres les mêmes avantages.

Je ne me ſuis pas engagée à parler de la manière d'écrire de Mme Dacier, quoique j'aye eu la hardieſſe d'en juger & que j'aye écrit quelque part que ſon ſtyle, formé de bonne heure ſur celui des meilleurs auteurs, avoit la force & l'exactitude du ſtyle des hommes, jointes à une certaine douceur propre aux femmes, qui rendoit ſa manière d'écrire ſupérieure à toute autre; mais je ne puis me taire de ſes lettres, j'entends celles que l'on écrit dans le commerce ordinaire. Cette perſonne, ſi remplie des beaux traits des poëtes & des hiſtoriens, connoiſſoit ſi préciſément en quoi conſiſte principalement la beauté de chaque choſe, que ſon érudition diſparoiſſoit dans ſes

(1) De ſes affaires domeſtiques?

Digitized by Google

lettres, & qu'elles pouvoient paſſer pour avoir été écrites par une femme du grand monde qui a beaucoup d'eſprit & dont l'éducation n'a pas été négligée.

Ceux qui l'ont vûe animée à un certain point dans les diſputes qu'elle n'a pû éviter, l'ont bien mal connue. Elle ſéparoit les auteurs, de leurs livres, avec une exactitude ſcrupuleuſe, & comme on peut avoir de la probité & de la vertu & ſe tromper ſur un point d'érudition, elle ne prétendoit pas attaquer leur perſonne dans cette ſorte de combat. J'avoue que cette ſorte de diſtinction n'eſt pas trop du goût d'un auteur dont ordinairement la partie la plus ſenſible eſt ſon ouvrage, mais comme cela ne devroit pas être, Mme Dacier a fait l'honneur à tous ceux avec qui elle a eu des différends, de les ſuppoſer tels qu'ils doivent être.

C'eſt une honte à un ſçavant (le Père Hardoin, jéſuite) du premier ordre d'avoir attaqué Mme Dacier comme il l'a fait. A la vérité le public l'a vengée, & la poſtérité la vengera encore davantage. Quand j'ai vû des ſçavans relever les prétendues fautes de Mme Dacier au lieu de la combler des louanges qu'elle a ſi bien méritées par ſes excellens ouvrages, je n'ai pû m'empêcher de ſoupçonner les hommes de voir d'un œil d'envie la ſcience dans les femmes & que ce ne ſoit à eux que nous devions nous prendre de la puérile éducation que l'on nous donne.

Ce que je viens de dire de la diſpoſition de Mme Dacier s'eſt principalement fait remarquer par rapport à M. de la Motte. Je ſuis témoin qu'elle n'a pas ſouffert en ſa préſence le moindre trait qui ſortît du fait de la diſpute. Les amis de cet auteur ont regardé le livre *De la corruption du goût* comme un outrage, & je crois qu'il eſt un effet de l'eſtime que Mme Dacier faiſoit de M. de la Motte. Elle ne pouvoit, en façon du monde, être de ſon ſentiment; mais elle avoit ſi bonne opinion de lui, qu'elle ſe flattoit de le ramener au vrai, & elle le croyoit ſi propre à ſéduire, qu'elle n'a jamais voulu ſuivre le conſeil que quelques-uns de ſes amis lui donnoient, de laiſſer Homère avec ſa vieille réputation de 3000 ans

Digitized by Google

vis-à-vis de M. de la Motte. Craindre pour Homère, c'eſt ſembler mettre la main à l'arche, ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion. Après tout, il eſt juſte de laiſſer le droit à ces Meſſieurs les Anti-Homériſtes de trouver Homère un rêveur; les autres ont droit auſſi de peſer l'autorité des Longins, des Quintiliens, des Cicérons, des Horaces & des Racines avec l'autorité de ces Meſſieurs : ce que je ne puis comprendre, c'eſt que M. de la Motte n'ait pû deviner de quel côté pencheroit la balance.

Après avoir parlé de la modération de Mme Dacier dans les diſputes, je dois parler de celle que l'on remarquoit en elle par rapport à la fortune; cette femme ſi connue & ſi honorée dans l'Europe, recherchée avec empreſſement par les étrangers, s'eſt trouvée en d'étranges embarras.

Un préſent pénible, un avenir incertain, rien n'altéroit ſa modération. Dans les dernières années de ſa vie, elle parloit de ſe retirer en Languedoc. Le ſeul intérêt de M. Dacier retardoit ſa retraite; elle craignoit qu'il ne s'en accommodât pas; je ſuis perſuadée que pour elle elle s'y ſeroit trouvée contente; mais quoiqu'elle ne parlât de ſon deſſein qu'à ſes amis, il ne lui échappoit pas la moindre plainte : elle n'appelloit point la fortune injuſte ni aveugle, & toujours également éloignée de flatter ou de blâmer les puiſſances, elle ſurprenoit par une conduite ſi exactement ſage qu'elle paroiſſoit plus qu'humaine.

Cette modération n'étoit rien moins qu'une certaine diſpoſition de tempérament qui produit la foibleſſe & la timidité. Les ouvrages de Mme Dacier prouvent que ſon eſprit étoit plein de feu & de vigueur. Son courage n'étoit pas moindre; jamais perſonne n'a été plus ſenſible & n'a aimé plus tendrement ce qu'elle devoit aimer, & cependant jamais perſonne n'a réprimé avec tant de force les excès où peut jetter la ſenſibilité; ménageant les autres, renfermant en elle-même ſes propres ſentimens : exempte de la vanité, qui ſouvent nous fait montrer nos larmes & nous parer de nos malheurs; toujours vraie,

Digitized by Google

toujours ſage, c'étoit par la connoiſſance que l'on avoit de ſon caractère, plutôt que par ſes plaintes, que l'on étoit inſtruit de ſes afflictions. Elle avoit perdu un fils à qui on peut dire qu'elle avoit donné une double naiſſance en ſe chargeant de ſon éducation. Que ne promettoit point un enfant qui à l'âge de dix ans avoit porté ſur Hérodote & ſur Polybe un jugement que M. & Mme Dacier auroient pû avouer! Quel coup pour Mme Dacier que la mort d'un tel fils! Mais à quelle épreuve ne fut pas miſe ſa vertu quand elle vit cette fille, l'objet de tant de ſoins & de tant d'amour, conſumée par une longue maladie! Quel ſpectacle pour une telle mère! Mais perſuadée que ſa préſence étoit néceſſaire à ſa fille, elle dévoroit ſa douleur pour ſe conſerver le droit d'en être la garde aſſidue jour & nuit, & de ne la quitter que dans le funeſte moment où elle pourroit dire : je ne la verrai plus!

Cet endroit de ma lettre me rappelle le ſouvenir de mes propres pertes; quelle douleur de voir périr ceux qu'on aime, quand l'eſtime publique s'accorde avec notre tendreſſe! Mme Dacier mêloit ſes larmes avec celles d'une autre elle-même, & ce qui ſembloit augmenter ſon affliction ſervoit à l'adoucir; mais mes larmes avoient tant de différentes cauſes que je ne puis comprendre comment j'ai réſiſté à une ſituation ſi cruelle. Je ſuis preſque honteuſe de vivre.

Vous ſçavez mieux qu'un autre, Monſieur, par la confiance que j'ai en vous, d'où j'ai tiré ma force, & que c'eſt de cette même ſource où l'innocence de la vie de Mme Dacier lui donnoit droit de puiſer abondamment. C'eſt à vous qui la connoiſſiez à fond à mettre la dernière main au portrait que j'ai entrepris de cette aimable femme, en vous parlant de ſa ſolide piété & de ſes réflexions également édifiantes & inſtructives ſur l'Écriture ſainte, dont la lecture commençoit tous les jours ſes occupations. Vous n'oublierez point ſes aumônes, ſouvent exceſſives, preſque toujours ignorées de ceux mêmes qui les recevoient, & que nous ignorerions auſſi, ſi vous ne vous étiez diſpenſé du ſecret qu'elle avoit exigé de vous.

Digitized by Google

Pour moi, je n'ai plus rien à dire, non que je croye avoir tout dit, mais par l'impoſſibilité qu'une perſonne plus habile que moi trouveroit à épuiſer un ſujet inépuiſable.

(*Mercure de France*, d'avril 1751, p. 84-96.)

VI

HOYM A LA PRÉSIDENTE FERRAND

Je crois avoir fort mal commencé l'année, Madame, puiſque je l'ai commencée ſans avoir l'honneur de vous faire ma cour. C'eſt trop à la fois que d'être enrhumé comme je le ſuis & d'être encore privé, Madame, du plaiſir de vous voir & de vous entendre. Je vous avoue que je ne me ſuis point encore fait une philoſophie capable de réſiſter à de pareilles épreuves, & j'aurois grand beſoin d'une répétition des leçons que vous m'avez fait l'honneur de me donner quelquefois ſur la fermeté qu'il faut témoigner dans les grands maux. J'eſpère, pourtant, que l'impatience de vous aller ſouhaiter la bonne année me fera ſortir aujourd'hui ou demain. En attendant je vous prie, Madame, de me donner des nouvelles de votre ſanté. Je ne laiſſe pas d'être inquiet ſur ce qu'on a dit chez vous à un de mes gens, que vous ne voyez point de monde. Jugez, Madame, ſi on s'intéreſſe à ce qui vous regarde, quand on vous honore autant que je le fais.

VII

LETTRE DE J.-B. ROUSSEAU A LA PRÉSIDENTE FERRAND

A Vienne, le 31 may 1718.

Je n'attendrois pas vos lettres, Madame, pour me donner l'honneur de vous écrire, ſi le païs où je ſuis &

Digitized by Google

ma fortune particulière me pouvoient fournir une matière capable de vous intéreſſer. Mais tout eſt ſi uni dans l'un & dans l'autre, qu'excepté mes ſentimens & ma reconnoiſſance, que je ne puis ni ne dois me laſſer de vous renouveller, je ne ſache rien dont je puiſſe m'aider pour remplir une lettre d'une étendue raiſonnable. M. le prince Eugène, qui eſt parti cette nuit pour la Hongrie, me donne tous les jours des nouvelles marques de ſa bonté, & comme ſa préſence devient de jour en jour plus néceſſaire dans les Pays-Bas, il m'a de nouveau aſſuré qu'auſſitôt la campagne finie, il m'y conduiroit avec lui & m'inſtalleroit de ſa main dans la place qui m'y eſt deſtinée. De ſavoir ſi cette campagne ſera courte ou longue, paiſible ou non, c'eſt ce qui eſt encore caché dans les tréſors de la Providence ; les Turcs ſemblent déſirer la paix avec ardeur & même avec baſſeſſe. Ils ont dépoſé le nouveau Grand Viſir, accuſé d'avoir trop prêté l'oreille aux miniſtres d'Eſpagne, & ont nommé en ſa place Ibrahim Bacha, Caïmacan de Conſtantinople & gendre du Grand Seigneur, qui a écrit au prince Eugène auſſitôt après ſon exaltation; mais avec cette nation barbare, on ne doit compter que ſur ſes forces & ſur ſa bonne contenance. L'armée ſera de quelques mille hommes plus forte & en auſſi bon état que l'année paſſée lorſque les troupes paſſèrent le Danube, avec quoi on eſpère confirmer les Otthomans dans leurs bonnes diſpoſitions apparentes. Pour moi je compte de paſſer le tems de la campagne hors de Vienne, où tout va devenir fort déſert. J'ai commencé à prendre les bains, & je les continuerai ; de là je pourrai faire un tour en Bohême & en Saxe pour me retrouver ici à la fin du mois d'aouſt. Je compte avant ce tems-là, Madame, que vous me ferez l'honneur de me donner de vos nouvelles par le comte de Hems, dont la ſociété fait ici un de mes plus agréables amuſemens, & qui joint à la politeſſe qu'il a puiſée dans votre commerce & dans celui de Mme de Beaune, un fond d'honneur & de probité qui le rend auſſi ſolide qu'aimable. C'eſt une des idées qui me flatte le plus dans mon établiſſement aux

Digitized by Google

Pays-Bas, que celle d'y voir Monſieur voſtre fils & d'être plus à portée d'y apprendre de vos nouvelles. Je compte, dès que j'y ſerai arrivé, d'y commencer mon édition qui eſt toute preſte depuis plus d'un an & que je ferai en même tems en un volume in-4° & en trois in-12. Conſervez-moi, Madame, voſtre précieuſe amitié. Vous me défendez le cérémonial de la fin de mes lettres. Je vous obéirai. Ce que l'on retranche en reſpect s'ajoute à l'attachement; le mien cependant ne peut ni croître ni diminuer, non plus que la reconnoiſſance que je dois à vos bontez.

LE CHEVALIER L. SCHAUB

Le chevalier Schaub a joué un rôle important dans la vie d'Hoym, dont il a été un bon, ſincère & utile ami. Il étoit en outre amateur de tableaux. J'ai cru devoir le faire connoître à mes lecteurs.

Il étoit né à Bâle, le 1er mars 1690, de Jean-Henri Schaub, notaire impérial, & de Barbe Ketterlin. Vers 1712, M. Stanian, miniſtre réſidant d'Angleterre en Suiſſe, à qui il avoit été indiqué comme un jeune homme capable, l'attacha à ſa légation, & en 1714, à la mort de la reine Anne, étant retourné à Londres, il le préſenta au Roi. Lord Cobham, ambaſſadeur d'Angleterre à Vienne, l'emmena avec lui. Ce fut ſans doute là qu'il fit la connoiſſance d'Hoym. Employé en 1718 par lord Stanhope dans les négociations qui amenèrent la concluſion de la quadruple alliance, c'eſt-à-dire l'alliance de l'Allemagne, la France, l'Angleterre & la Hollande contre la politique & les projets d'Alberoni, Schaub aſſiſta, j'ignore en quelle qualité, au Congrès de Cambray, & à ſon retour à Londres, en 1720, il reçut le titre de chevalier baronnet.

Il étoit à Madrid le 10 avril 1720, qu'il remit au marquis Scotti une note du roi d'Angleterre, mais il revint peu après, en 1721, à Paris.

Le 13 mars de cette année, M. Lecoq, dont j'ai parlé

Digitized by Google

page 67, envoyé de Saxe-Pologne à Londres, annonçoit à Hoym ſon départ pour Paris. M. Lecoq ne me ſemble pas avoir beaucoup aimé Schaub.

« On dit qu'il fait beaucoup de dépenſe à Paris (écrivoit Lecoq à Hoym) (1).... Je connois dans *notre amy* un peu de penchant pour le faſte, &, ſi j'oſe le dire, mal entendu. Il n'a pas tout à fait les connoiſſances néceſſaires au *luxus eruditus*. Il a acheté quantité de tableaux à Madrid qui, au dire des connoiſſeurs, ne démontrent pas entièrement ſon bon goût dans la peinture, quoiqu'il y ait par ci par là quelques bons morceaux. Il m'a tout l'air d'avoir été la dupe des brocanteurs de ce pays-là (2). »

Une autre fois (3) il dit à Hoym que dans ces tableaux qu'il a vus avec un peintre, il y a quelques pièces paſſables, mais que le tout n'eſt pas un fort bon aſſemblage & que Schaub a très-mal employé ſon argent, tant par le peu de valeur de la marchandiſe que par rapport à l'uſage qu'il en peut faire.

Lecoq devoit ſe tromper, car la vente de Schaub, dont je parlerai tout à l'heure plus au long, produiſit en trois vacations & 178 numéros 7784 livres ſterling & 5 ſch., c'eſt-à-dire près de 195 000 francs.

En avril 1722, Schaub ayant été nommé réſident d'Angleterre à Paris, Lecoq demandoit à Hoym s'il lui croyoit les qualités néceſſaires pour remplir un poſte de cette importance dans la ſituation préſente des affaires. Il lui reconnoiſſoit cependant (4) un naturel très-heureux, la conception aiſée, & diſoit qu'étant livré tout entier aux affaires, il avoit ſes matières toujours préſentes à l'eſprit, ce qui étoit fort utile : qu'il étoit un peu entreprenant, avec le cœur droit & les intentions bonnes, mais qu'on étoit peut-être à Paris trop ruſé pour lui. Ailleurs il dit

(1) Lettres des 31 juillet & 27 décembre 1721 & des 12 & 15 janvier 1722.

(2) Lettres des 12 & 15 janvier 1722.

(3) 26 février 1722.

(4) Lettre du 5 février 1722.

Digitized by Google

qu'à Londres le bruit se répandoit dans le monde qu'il étoit entièrement dévoué au C[ardinal]. Mais, ajoutoit Lecoq, je connois trop *sa droiture*.

Quoi qu'il en soit, Schaub réussit fort bien à Paris, & il est évident, par mille indications diverses qu'on a pu noter dans la vie d'Hoym, qu'il fut très-utile à son ami & contribua beaucoup à sa fortune, s'il ne la fit pas tout entière.

Outre qu'il étoit bien avec le Cardinal, Schaub voyoit encore à Paris la société ordinaire d'Hoym, Mmes de Tencin, de Ferriol, &c. (Il appeloit Mme de Tencin sa femme, &, si je ne me trompe, avec quelque apparence de raison.) Il étoit aussi répandu, comme Hoym du reste, dans la société la plus brillante & la plus distinguée. Le crédit dont il jouissoit contribuoit naturellement au bon accueil qu'il y trouvoit. Le cardinal de Rohan, Mme de Nancré (1) & bien d'autres le recevoient avec empressement.

Mme de la Vrillière (Françoise de Mailly, dont Saint-Simon a si bien raconté le désespoir lorsqu'elle épousa ce qu'elle appeloit un bourgeois) étoit possédée de l'idée de devenir duchesse. Elle n'étoit pas très-jeune, mais encore fort belle, très-coquette & peu cruelle, disoit-on. Schaub la vit sans doute peu après son arrivée à Paris, & devint très-amoureux d'elle (2). Elle vit là une occasion d'obtenir pour son mari le duché-pairie qui étoit son rêve. Pour réaliser ce rêve, elle imagina avec Schaub de marier son fils, le comte de Saint-Florentin, avec Amélie-Ernestine de Platen, fille de l'ancienne maîtresse de Georges Ier, roi d'Angleterre. Schaub espéroit obtenir du gouvernement, en mettant en avant le nom du roi d'Angleterre, que l'on fît M. de la Vrillière duc & pair, en considération de ce mariage. La combinaison fut sur le point de réussir, mais elle échoua parce que le secret

(1) Lettre de Schaub à Hoym, du 9 décembre 1726.

(2) Peut-être est-ce à elle qu'est adressée une lettre amoureuse de Schaub *corrigée par Hoym*, que je donne ci-après, p. 241.

Digitized by Google

en tranſpira, ou plus probablement parce que le roi d'Angleterre ne ſe ſoucia pas d'entrer dans une négociation dont la ſuite n'auroit eu que peu ou point d'utilité pour ſa politique. Le cardinal Dubois & le Régent moururent; le crédit de Schaub avoit baiſſé. Il ne fut plus queſtion de duché-pairie, mais le mariage ne s'en fit pas moins. Il eut lieu le 15 mai 1724. Mme de la Vrillière devint néanmoins ducheſſe. Devenue veuve en 1725, elle ſe remaria en 1731 au duc de Mazarin, vieux, infirme & ruiné, & eut ainſi le titre & le rang qu'elle avoit tant déſiré. Elle n'en jouit pas longtemps, étant morte en 1734. Schaub, dans ſa correſpondance avec Hoym, appeloit Mme de Saint-Florentin *ſa fille*, apparemment parce qu'il l'avoit mariée, & je crois que c'eſt Mme de la Vrillière qu'il appelle *l'Élégance*.

En 1725, Schaub fut nommé miniſtre de la Grande-Bretagne à Vienne. Il s'y rendit après un voyage en Suiſſe, d'où il écrivit de Saint-Saphorin à Hoym, le 27 ſeptembre. J'ai cité un paſſage de ſa lettre relatif à M. Pecquet.

Georges II étant monté ſur le trône en 1727, Schaub continua à être chargé de diverſes miſſions. Nous l'avons vu à Dreſde en 1731, au moment de la diſgrâce d'Hoym. Depuis, & cette année même, 1731, il fut miniſtre de Brunſwick à Paris juſqu'en 1737. En 1736, il utiliſa au profit de ſa patrie l'excellente poſition que lui avoient acquiſe auprès du cardinal de Fleury & des miniſtres françois ſon eſprit conciliant & ſa capacité, en aplaniſſant les difficultés qui s'étoient élevées au ſujet de la pêche du ſaumon dans le Rhin, entre les pêcheurs d'Alſace & ceux de Bâle. Il fit révoquer alors les meſures coercitives (défenſe d'exporter des céréales, &c.) que la cour de France avoit priſes contre les Bâlois. Auſſi ſes compatriotes lui donnèrent-ils, le 16 janvier 1737, le rang de conſeiller intime & la jouiſſance du château de Ramſtein. Schaub, devenu preſque complétement anglois, s'empreſſa de donner l'habitation de ce château à ſa ſœur, Mme J. H. Wetſtein.

Digitized by Google

A cette époque, le cardinal de Fleury envoya, avec l'autorisation du roi d'Angleterre (1), Schaub en Suisse, pour reconstituer l'alliance de la France avec la Suisse, qui s'étoit à peu près restreinte aux seuls cantons catholiques, à la grande jalousie & au grand mécontentement des cantons protestans.

Ainsi Schaub étoit à Paris lors de la mort d'Hoym & de toutes les affaires auxquelles donnèrent lieu sa mort & sa succession, & on ne trouve pas trace de son nom dans les papiers de Milsonneau! J'ai déjà remarqué ailleurs, au reste, qu'on ne le voyoit mentionné dans aucun des papiers d'Hoym depuis 1731. Comment Hoym n'a-t-il rien laissé à un ami qui lui avoit rendu de si grands services? La lettre si raisonnable & si juste de Schaub que j'ai donnée aux pièces justificatives (n° XXXV) l'avoit-elle blessée? S'est-il passé entre eux quelque scène que nous ignorons? On s'y perd.

En 1738, Schaub retourna en Suisse pour terminer l'affaire de la pêche du Rhin & s'occuper de la mission qu'il avoit reçue du cardinal de Fleury. Durant ce voyage, il se rendit à Saint-Saphorin, terre de François-Louis de Pesme, seigneur de Saint-Saphorin (2), qui venoit de mourir (en juillet 1737).

---

(1) Ce fait, que je trouve consigné dans la Notice sur Schaub, qu'avoit recueillie M. de Sahr & où je puise tous les faits dont je n'indique pas la source, me paroît bien extraordinaire, mais il est difficile de le croire inventé.

(2) Hoym faisoit le plus grand cas de M. de Saint-Saphorin. Il en parle dans ses lettres avec une sorte de vénération, & dans ses extraits (ou Hoymiana) il enregistre quantité de ses paroles.

François-Louis de Pesme, seigneur de Saint-Saphorin (entre Lausanne & Vevey), étoit issu d'une noble & ancienne famille du canton de Genève. Aimé de Pesme étoit syndic de Genève en 1440 & 1460, Claude en 1447, Jean en 1479.

François-Louis de Saint-Saphorin étoit né en 1668. Après avoir été employé par Victor-Amédée, duc de Savoie, à des levées de troupes & à contrecarrer la politique françoise en Suisse, il entra au service de l'Empereur en 1696. Il fut nommé vice-amiral du Danube. Le 28 sep-

Digitized by Google

Là habitoit Marguerite de Ligonier du Buiſſon, veuve du fils de M. de Saint-Saphorin, nommé François-Louis comme lui. Schaub, appréciant ſes qualités, eut ſans doute dès lors l'idée d'aſſocier ſon ſort au ſien. Mais il ne l'épouſa qu'en 1740, après avoir paſſé l'hivèr de 1739 à Saint-Saphorin. Dans le contrat paſſé à Lauſanne le 25 avril 1740, la future eſt dite être née à Caſtres en Languedoc, de Céſar-Louis de Ligonier (1), ex-capitaine de cavalerie dans l'armée françoiſe, demeurant à Lauſanne, & apporter en dot 4003 livres ſterling en fonds anglois, & 30 000 livres placées ſur hypothèque dans le canton de Berne. Il y avoit entre les âges des deux époux une aſſez grande diſproportion. Auſſi Schaub, en lui préſentant ſes amis, diſoit-il qu'*elle avoit abſolument voulu l'avoir pour mari* (2).

Lady Schaub paroît avoir été fort appréciée en Angleterre. Elle eut de ſon mari un garçon, qui mourut très-jeune, & deux filles : l'une, Émilie, mariée à H. Bre-

---

tembre 1705, il devint général feld-wagmeiſter. Les empereurs Joſeph Ier & Charles VI lui confirmèrent ce grade.

Envoyé par le gouvernement de Berne pour conclure une alliance défenſive avec la Hollande, il ſigna le traité à la Haye le 12 octobre 1712. Le 8 juillet 1714, les parties contractantes accordèrent à toutes les nations le droit d'acceſſion à ce traité.

Plus tard il entra au ſervice de Georges Ier, roi d'Angleterre, en qualité de lieutenant général, & fut pendant dix ans miniſtre d'Angleterre à Vienne. Enfin il ſe retira à ſa terre de Saint-Saphorin, qu'il avoit fait rebâtir très-richement & ornée de ſuperbes jardins. Il y mourut en juillet 1737, âgé de 74 ans, ne laiſſant qu'une fille vivante, Judith-Louiſe de Peſme, mariée à Gabriel-Henri de Métral (ſire de Pampigny? dans la Notice de Schaub elle eſt appelée Mme de Pampigny). (Extrait du *Lexicon univerſel de Suiſſe* de J. Leu, 1760, 26 vol. in-4°, tome XIV, p. 441.)

(1) Elle étoit évidemment de la famille de Jean de Ligonier, qui, entré au ſervice d'Angleterre, devint général, puis pair d'Irlande, & fut fait priſonnier en 1747 à la bataille de Laufeld. A cette époque où les Anglois puniſſoient de mort les priſonniers du parti de Charles-Édouard, Louis XV reçut Ligonier, quoique transfuge, avec bonté, ne lui fit aucun reproche & le renvoya ſur parole.

(2) Lettre de M. Turner, du 5 mars 1876.

Digitized by Google

reton, & l'autre, Frederica-Augusta, femme de W. Lock.

Je n'ai trouvé aucun renseignement intéressant sur les dernières années de Schaub. Il paroît avoir passé tranquillement sa vie en Angleterre. Il mourut le 27 février 1758. Huit jours avant il avoit eu une attaque d'apoplexie. Dès le 26 avril suivant, on vendit ses tableaux. La vente produisit, en 3 vacations & 178 numéros, 7784 livres 5 schellings, soit environ 195 000 francs.

Je remarque au n° 14 de la première vacation un Paysage de Claude Lorrain, vendu 105 livres à la duchesse de Portland. — 48. Un Paysage du Poussin, 48 livres à lord Cooper, & le pendant 86 livres à M. Steward. — 51. Notre-Seigneur & saint Jean, du Guide, 157 livres à la duchesse de Portland. — 58. Paysage de Téniers avec figures & animaux, 120 livres à M. Maxwell. — 59. Sigismond & Tancrède, du Corrège, 404 livres 5 sols à sir T. Scabright. — Dans la deuxième vacation, n° 13, une Nativité de Rigaud, vendue 12 livres à lord Ashburnham. — 20. Portrait de Charlotte de France par Janet, 9 livres 9 sols à M. Brand. — 40. Un Enfant riant, de Vandick, 126 livres à la duchesse de Portland. — 51. Notre-Seigneur assoupi & la sainte Vierge le gardant, du Guide, 328 livres 13 schellings au Révérend Grosvenor. — 54. La Vierge & Jésus dormant, de Vandick, 211 livres à la duchesse de Portland. — 59. Une Vue d'Anvers, tableau capital, dans lequel la ville étoit de P. Brill, la Tête de Flandres de Rubens, l'Escaut & le pont, de Gillis, & les petits personnages de Breughel de Velours, 551 livres 5 schellings à la duchesse de Portland. — Dans la troisième vacation, n° 30, la Salutation angélique, tableau rond, de Lesueur, 32 livres à M. Brettingham. — 43. Renaud quittant Armide, de Lebrun, 73 livres 10 schellings à lord Anson. — 44. Le portrait du cardinal Dubois à mi-corps par Rigaud, 33 livres 12 schellings à M. Thompson. — 45. La comtesse de Platen, par le même, faisant pendant, 15 livres 15 schellings au général Campbell. — 53. La Vierge, Notre-Seigneur & saint Jean, du Corrège, 220 livres 10 schellings à lord

Digitized by Google

Hartington. — 59. Le Repentir de ſaint Pierre, par le Guide, 288 livres 15 ſchellings à M. Gowen, & enfin, n° 60, une Sainte Famille, grand tableau capital de Raphaël, vendu 703 livres 10 ſchellings à la ducheſſe de Portland.

Schaub avoit été peint par Rigaud. Il avoit probablement donné ou légué ce portrait à Mme Wetſtein (1), ſa ſœur, car une de ſes nièces qu'on ne nomme pas vendit ce portrait, en 1771, 50 louis au magiſtrat (*ſic*) de Bâle. Il fut placé dans la Bibliothèque publique, à côté de celui de Rodolphe Wetſtein l'aîné. Il eſt aujourd'hui au muſée de cette ville (2).

On a de Schaub une Ode à la ſolitude & une traduction françoiſe imprimée à Londres en 1714 de l'État de la Suiſſe, de ſon protecteur, Abraham Stanian. Cet ouvrage a été le point de départ des Délices de la Suiſſe, dont il y a pluſieurs éditions.

Malgré les reſſources qu'elle trouva néceſſairement dans la vente des tableaux de ſon mari, lady Schaub paroît avoir fini ſes jours dans un état de fortune tout à fait médiocre. Son revenu avoit fort diminué par les réductions d'intérêt des fonds anglois, & les penſions que ſes deux filles recevoient du roi d'Angleterre étoient de peu de valeur & mal payées. On lui voit recevoir en 1781 ſoixante louis du grand Conſeil de Bâle, ce qui indique qu'elle étoit loin d'être riche.

Elle mourut en 1793, après avoir teſté le 12 juin de cette année.

On peut juger du ſtyle de Schaub par ſa dépêche à lord Harrington ſur la diſgrâce d'Hoym, & la lettre à Hoym que j'ai donnée enſuite (pièces juſtificatives, n°s XXXV & XXXIX). J'ai cependant cru devoir mettre

(1) Il eſt à croire que c'eſt la même famille que celle des imprimeurs hollandois.

(2) Il a été gravé par Pfenninger. Il ſe trouve dans le tome III des *Portraits des Suiſſes célèbres*, Zurich, 1793, in-8°. J'en ai une photographie que M. de Sahr fit faire & me donna.

Digitized by Google

encore ici deux fragmens d'intéressantes lettres de lui à Hoym en 1726, & la lettre d'amour dont j'ai parlé ci-dessus, page 232, note 2.

I

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE SCHAUB A HOYM

De Masevaux, le 25 février 1726.

Vous auriez raison, mon cher Grand, de me gronder de ce que je ne vous ay pas encore dûëment remercié de vos lettres du 25 décembre & 9 janvier.... Après avoir réglé le moins mal qu'il m'a été possible ces désagréables affaires, je suis venu icy prendre haleine dans une famille que je regarde comme la mienne depuis mon enfance. Elle est composée de la mère, d'une tante, & d'une sœur du comte de Rottembourg (1), toutes trois de très dignes personnes, & qui font tout ce qu'elles peuvent pour adoucir une affliction bien plus vive que toutes celles que mon indigne frère a pu me causer. Mandez-moy comment ma chère fille de Saint-Florentin supporte la sienne. Je luy écris, & à Mme de la Vrillière, par le même amy à qui je donne cette lettre pour luy servir d'introduction auprez de vous. C'est le baron de Planta, cousin germain du comte de Rottembourg; c'est un autre mien frère cadet que j'avouë volontiers, & qui seurement ne me fera pas déshonneur, ni à mes amis. Il va en qualité d'envoyé extraordinaire du Landgrave de Hesse-Darmstadt féliciter le roi & la reine de France sur leur mariage. Je vous le recommande comme mon plus ancien amy & camarade & comme ayant partagé sa mère avec luy. Nous sommes depuis plus de 25 ans accoutumez à nous aimer, & je compte que ce luy sera un assez grand merite auprez de vous pour qu'à

(1) Diplomate au service de France; voyez page 33, note.

Digitized by Google

ſon egard vous ſortiez un peu de votre froid ordinaire pour gens que vous ne connoiſſez pas par vous-même. Il vous parlera de moy tant que vous voudrez; & que n'eſſuyerois-je, mon cher Grand, pour être avec quelqu'un avec qui je puſſe ainſy parler de vous? Adieu, mon très cher Grand; je vous embraſſe du fond de mon cœur, avec tous les ſentimens poſſibles de reconnoiſſance, de tendreſſe & d'attachement.

II

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE SCHAUB A HOYM

A Stowe, le 9 décembre 1726.

....Je ſuis ravi que vous ſoyez ſi bien avec le nouveau Cardinal, & que vous en ayez actuellement pardevers vous des effets que vous attendiez ſi inutilement de l'amitié de certaines gens, plus accoutumés à ſe ſervir de leurs amis qu'à les ſervir. Je ſuis très ſenſible auſſy à la bonté avec laquelle vous dites qu'il fait quelquefois mention de moy, d'autant plus que je ne l'ay guere mérité de luy. Il eſt pourtant vrai que je me ſuis ſenti de l'inclination pour luy, ſurtout à cauſe de ſa douceur, qui manquoit ſi fort à notre autre cardinal; & je n'ai cédé qu'avec peine aux préjugés qu'on n'a ceſſé de me donner ſur ſon chapitre. J'y ay grand regret depuis que je ſais qu'il en uſe ſi bien, non ſeulement avec mon maître & avec le royaume en général, mais auſſi avec les perſonnes du monde à qui je m'intéreſſe le plus, vous, l'Élégance & ma fille. Peut-être viendra-t-il un temps où je pourrai luy en marquer ma reconnoiſſance....

Je ſuis bien plus en peine de ma pauvre femme; ſi vous reprenez meilleure eſpérance de ſa ſanté, ne tardez pas à me le communiquer. Faites luy mille tendres complimens & dites luy quelle part ſincère je continue à prendre à tout ce qui la regarde.

Digitized by Google

Si mon envie de vous revoir, mon cher Grand, pouvoit être augmentée, vous le feriez, par l'idée magnifique que vous me donnez de l'état préſent de votre cabinet, & par le déſir que vous me témoignez d'en partager la jouiſſance avec moy. Plût à Dieu que je puſſe y incorporer le mien, c'eſt-à-dire vous rejoindre ſans plus me ſéparer de vous! Quoique nous ne nous reverrons jamais ſans renouveller nos douleurs par rapport aux pertes communes que nous avons faites. J'ignorois celle de notre digne Terras (1) juſqu'à ce que vous me l'ayez appriſe. J'y ſuis infiniment ſenſible, tant pour l'amour de vous que pour moi-même. Je ne l'ay donc connu que pour avoir à le regretter! Heureuſement j'auray de quoi me conſoler contre la perte qui ſeroit la plus accablante pour moy tant que mon cher Grand me reſtera, & le droit d'aîneſſe me raſſure. Dieu veuille vous conſerver, mon cher Grand, avec toute l'amitié que vous me portez.

Je ne veux pas finir ſans vous fournir quelques chefs pour une autre lettre. 1° Vos principales liaiſons d'apréſent. 2° M. Pecquet, comment ſe ſoutient-il, & ſe ſouvient-il encore quelquefois de moy (2)? 3° Mlle de Königſmarck, où eſt-elle & que fait-elle? 4° Mme de Nancré, la voyez-vous encore quelquefois? En ce cas, aſſurez-la bien de la continuation de mon tendre & reſpectueux attachement. 5° Meſſieurs de Rohan; comment êtes-vous avec eux, & comment ſont-ils en cour? Je ne ſaurois aſſez vous dire avec quel empreſſement M. le Cardinal m'a accueilli l'année paſſée, tant à Weiſſembourg qu'à Saverne. 6° M. de B....le (Belliſle?) eſt-il entièrement re-

(1) Voyez pièces juſtificatives, n° XXXVIII.

(2) Dans une autre lettre à Hoym datée de Saint-Saphorin, 24 ſeptembre 1725, Schaub diſoit : « Je ſuis touché du bon témoignage que M. Pecquet continue à me rendre. Je n'en connois point qui puiſſe mieux conſoler un homme à qui il ne reſte qu'un bon nom & quelques bons amis. » Cette eſtime réciproque de Pecquet & de Schaub l'un pour l'autre fait grand honneur à Schaub & le réhabilite contre ce qu'a dit de lui Saint-Simon.

Digitized by Google

monté ſur ſa bête, & en eſt-on enſorcelé comme cy-devant?

Mais ma plus grande curioſité roulera toujours ſur vous, & ſur la famille de l'Elégance, pour qui je joins icy une lettre. Quant à moy, je ſuis icy avec mon amy mylord Cobham, depuis près de cinq mois, & nous retournerons enſemble à Londres après Noel. Adieu, mon très cher Grand, je vous embraſſe tendrement avec J. & ſuis éternellement à vous.

III

LETTRE D'AMOUR DE SCHAUB CORRIGÉE PAR HOYM (1)

Réellement (*j'avoue*) Madame (*qu'en effet*) toute juſtification de ma part devroit vous paroître inutile. Auſſy m'en ſerois-je cru diſpenſé par mes ſentimens ſi vous (*même*) ne m'aviez fait voir que vous vous y mépreniez. Ce qui cauſe votre mépriſe eſt juſtement ce qui ne devoit pas y laiſſer lieu. Si je voulois vous paroître autre que je ne ſuis, j'y emploierois (*&*) peut-être (*non ſans ſuccès*) toutes ces mêmes façons que vous me voyez négliger & qui ne ſervent plus qu'à ſurprendre dès que l'activité de la première jeuneſſe ceſſe de les rendre naturelles. Je ne pouvois (*devois*) pas craindre de vous déplaire en dédaignant ces aſſaiſonnemens recherchés (*ſuperflus*). Mon cœur eſt aſſez touché pour qu'il vous plaiſe tel qu'il eſt. Je vous aime, Madame, & vous l'ay dit comme je le ſens, uniment & de bonne foy, par choix, non par caprice, de ſuite, non par boutade, avec une ſimplicité qui rehauſſe la tendreſſe & avec une ingénuité incompatibles avec la fiction (*feinte*). Voudriez-vous que

(1) Les corrections d'Hoym ſont en italique & entre parenthéſes.

Digitized by Google

je vous aimaſſe moins & que je (*le*) fiſſe (*paroître*) davantage? (*Cela ſeroit aiſé à tout autre qu'à moy*), mais (*pour moy*) j'aime mieux (*m'en tenir à mes ſentimens que d'avoir recours à toutes ces vaines démonſtrations*) mériter vos faveurs par mes ſentimens que de les gagner par des manières équivoques. Trouvez-le bon, je vous en ſupplie, & pour peu que vous l'éprouviez, j'oſe dire que vous ne voudrez plus aimer autrement.

IV

LA PUPILLE D'HOYM.

J'ai trouvé à l'année 1723 une correſpondance ou plutôt quelques lettres aſſez ſingulières, échangées entre Hoym & une femme qu'il nommoit ſa pupille & qui l'appeloit ſon père. Ne voyant pas bien qui pouvoit être cette dame, j'avois laiſſé ces lettres de côté.

Cette perſonne, qui paroît avoir été conſidérée comme fort *ſujette à caution* (1), avoit été placée par le roi de Pologne ſous la garde & la ſurveillance d'Hoym; Thioly, ſecrétaire du cabinet du Roi, dont j'ai parlé pluſieurs fois dans le cours de cet ouvrage, paroît l'avoir amenée à Paris en avril ou mai 1723 (2), & ce fut lui qui la

(1) Le public eſt prévenu, cela ſuffit, *à moins d'un grand écart* (Thioly, 1er juin 1723). — Le Roi, qui craint toujours quelqu'*altération dans la conduite de votre pupille....* (id., 26 juin). Enfin dans ſa lettre de Strasbourg, du 28 novembre de cette année, Thioly dit que M. de Lezno, ſouhaitant de finir ſon procès pour recouvrer ſes biens, voudroit parler à la pupille & la prier de s'intéreſſer dans cette affaire. « On m'a conſulté ſur l'entrevue (ajoute-t-il); j'ai dit que s'il ſe trouvoit ſur la route on pourroit l'eſcouter. *Comme le maçon ſent toujours l'ail*, j'auray avec beaucoup de confiance toute l'attention poſſible à ne point *garder les manteaux*, ne ſachant ſi cette tentative ne ſeroit point une ſuite de celle qui a été faite à Paris. »

(2) Lettre de Thioly, du 1er juin 1723.

Digitized by Google

ramena de Paris à Dresde en novembre & décembre de la même année.

Hoym, partant pour les eaux, écrivoit que son voyage alloit suspendre ses fonctions de gouverneur; « mais ma pupille dit (mandoit-il à Thioly) que pendant votre absence & la mienne elle conservera nos préceptes comme on fait à la Chine de ceux de Confucius. On ne se seroit jamais douté que nous devinssions de si grands législateurs. »

Je vois que cette même année 1723, Mme Pociey, grande générale de Lithuanie & palatine de Sandomir, dont j'ai beaucoup parlé dans cette vie d'Hoym (page 19), étoit à Paris. Thioly écrivoit à Hoym le 8 septembre que l'intention du Roi étoit qu'il allât chercher *Madame la Palatine*, mais qu'il ne pouvoit aller en France qu'au commencement d'octobre, & qu'il lui conseilloit de ne pas différer son départ pour ne pas absorber des fonds qui étoient destinés à la faire revenir *nippée*. On voit que Thioly auroit surtout aimé à s'épargner ce voyage, mais il le fit néanmoins accompagné de sa femme; & dans une lettre de Strasbourg du 28 novembre 1723, il annonçoit à Hoym son arrivée dans cette ville avec la pupille *dont les sanglots n'avoient pas passé la barrière*. A la fin de la même lettre, Thioly ajoute : « Mme la Palatine vous fait mille complimens; voicy une lettre datée de Paris qu'elle vous prie de faire paroître fraîche. »

Il me paroît impossible, d'après cette réunion d'indices, & aussi d'après la similitude des écritures, de douter que la pupille d'Hoym ne soit Mme Pociey. L'énigme étant donc ainsi éclaircie, je vais donner les lettres de la pupille & d'Hoym.

Digitized by Google

I

LETTRE DE LA PUPILLE A HOYM

Paris, ce 10 juillet 1723.

Que de ſujets de vanitez, mon cher père! Je reçois de vos nouvelles pendant que tout le monde ſe plaint de votre ſilence. Quel monde encore! Ce ſont les élus qui s'en plaignent. C'eſt Mmes de Coligny, Tencin & *même le Petit!* (1) Que je ſerois vaine ſi je ne ſavois pas qu'il n'y a rien de ſtable dans ce bas monde & ſi je ne me reſſouvenois pas qu'il y a eu un temps où j'étois au dernier degré de votre faveur. J'ai beſoin de me reſſouvenir de ce temps pour ne point abuſer de ma faveur. Auſſi en uſerai-je modeſtement, & je juge même en habile courtiſan qu'il ne faut point s'en vanter, car cela m'attireroit l'envie, & ce ſeroit autant d'ennemis à la cour.

A propos de cour, on m'écrit de la nôtre qu'il faut que je parte d'ici. Mais de la manière gaie que je vous écris, vous pouvez bien croire que je ſuis diſpoſée à faire ce que bon me ſemblera.

Je ne vous dis rien de Paris, car les choſes ſont trop intéreſſantes pour que je croye qu'elles puiſſent être ignorées de vous; cependant je crois entrevoir comme au travers d'un brouillard que tout va le mieux du monde, en un mot il me ſemble que les choſes ſont dans l'ordre qu'elles doivent être & que les divinitez l'emportent. Pour moi je ſuis comme ces bonnes gens qui prient Dieu pour la proſpérité des armes impériales quand il eſt en guerre avec les Turcs, & qui croyent être exaucés quand les Turcs ſont battus. Quand reviendrez-vous, mon cher papa, pour nous réjouir de tout ceci? Si mon étoile m'attire encore un mot de votre part, dites-moi, de grâce, au quantième vous avez fixé votre départ : je crois que mon

(1) Schaub.

Digitized by Google

étoile fera que ce fera bientôt, & que j'aurai la joie de vous dire que je fuis toujours, mon cher papa, la plus fage & la plus tendre fille de tout Paris.

Ma fociété fubfifte toujours. Je n'ai pas manqué de les affurer de votre fouvenir. Ils en font charmés & vous font mille complimens, furtout la petite coufine. Le Petit & moi l'avons choifie pour la nourrice de cette race que vous favez, & ainfi il commencera par elle. — Dites-nous fi votre médecin vous promet de la poftérité, car s'il vous en promet, le Petit & moi fommes difpofés à recevoir vos ordres. Si vous contremandez, nous ferons nos réflexions.

J'ai encore écrit une feconde lettre à l'homme que vous favez. J'en fuis très contente & je crois qu'il le fera auffi.

Je ne peux m'empêcher de vous envoyer un mirliton qui me paroît le plus plaifant de tous. Ils font des mirlitons à Forges, mais ils n'en font qu'en chanfons.

Affurez votre Efculape que je fuis très fenfible à l'honneur de fon fouvenir.

II

RÉPONSE D'HOYM (1)

Vous ferez bien étonnée, ma chère pupille, de voir M. de Richelieu revenir fans votre gouverneur, mais telle eft ma deftinée & l'afcendant fatal de mon étoile. Une nymphe charmante (2) m'enchante dans ces lieux & m'y arrête encore pour quelque temps. Or de vous dire quelle eft cette nymphe, c'eft ce que vous ne faurez point de moy, & c'eft le mot de l'énigme que je vous laiffe à deviner. Je compte pourtant qu'avant la fin de

(1) Minute de fa main avec ratures. Cette lettre a été écrite entre le 12 juillet & le 12 août 1723, qu'Hoym revint à Paris.

(2) C'eft fans doute la Nymphe des eaux de Forges, où il étoit en 1723, & où il a pu retourner en 1724. Voyez ci-deffus, p. 50 & 200.

Digitized by Google

ce mois-cy, mes liens pourront auſſi prendre fin, car ceux qu'on contracte icy ont leur temps limité, & les miens même ont été pouſſés plus loing que de coutume & au delà de la durée ordinaire de ces ſortes d'engagemens. J'eſpère, ma chère pupille, que de votre côté vous n'en aurez point pris de plus durables, & que je vous retrouveray encore telle que je vous ay laiſſée. Ce ſera une grande conſolation pour moy de voir proſpérer ainſi ma nourriture & fructifier les ſages préceptes que je vous ay donnés. Je ne ſais pourtant ſi certain Petit ne ſe ſeroit pas mêlé de vous en donner d'autres qui (1) dérangeroient furieuſement mon ouvrage, car ce goût de faire des expériences de progéniture m'alarme fort & n'entreroit point du tout dans mes arrangemens. A mon retour vous me rendrez raiſon de tout cela. En attendant, vous pouvez conter ſur ma ſincère & paternelle affection.

III

DEUX BILLETS TRÈS-MAL ÉCRITS ET SANS AUCUNE ORTHOGRAPHE

J'ai été chez vous, mon cher papa, & puis j'ai attendu fort longtemps chez moi. Je ſors à cette heure & je reviendrai le ſoir. Je paſſerai chez vous. Soyez aſſez bon, cher papa, & allez chez M. de Caumont, & ayez la bonté d'arranger la partie. Je tope à tout. Faites cette grâce à votre enfant, qui en mérite bien d'autres par l'attachement & la tendreſſe qu'elle a pour ſon cher papa.

Je ſuis fort ſenſiblement touchée de la bonté de Madame Coligni. J'en profiterai aſſurément. Il me faut ſa-

(1) Variante. Pourroient bien avoir dérangé furieuſement mon ouvrage, car ce goût déterminé où je vous ai vus l'un & l'autre.

Digitized by Google

voir ſi l'on peut aller à l'Opéra en robe de chambre. Mais je ſaurai tout cela de Madame Coligni. S'il faut mettre un mantaut (*ſic*, manteau ou montant?) je retourneray chez moy. Vous pourriez bien auſſi dire comment vous vous portez, car vous ſaviez que je ſuis inquiète ſur votre ſujet. Bonjour.

FIN DU TOME PREMIER.

Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 HOME USE	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405.

DUE AS STAMPED BELOW

INTERLIBRARY LOAN
JAN 14 1992
UNIV. OF CALIF., BERK.

FORM NO. DD6
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google

YC. 74117

M534890

DC135
H7P5
v.1

Digitized by Google

Digitized by Google